HISTOIRE

DES MARIONNETTES.

LES MARIONNETTES EN ALLEMAGNE ET DANS LES CONTRÉES DU NORD. [1]

Il ne nous reste plus qu'une dernière traite à parcourir. Nous allons, sans désemparer, traverser l'Allemagne et le Nord, et achever ainsi le tour d'Europe que nous avons entrepris, non pas, on le sait, pour constater, comme ont fait de plus habiles, quelque grande loi cosmogonique, mais seulement pour éclaircir une simple question d'esthétique, et étudier, sous diverses latitudes, un penchant bizarre et frivole, digne pourtant d'être observé, parce qu'il est universel et qu'il tient sa place parmi les instincts profonds de l'humanité. Le champ de cette dernière explôration est bien vaste; l'Allemagne et les états du Nord renferment, outre deux races distinctes, un grand nombre de centres intellectuels, dont chacun mériterait, à bon droit, une visite à part. Cela est vrai; mais nous tâcherons de résister aux séductions de la route. Nous ferons comme le voyageur qui aperçoit à l'horizon le terme de sa course : nous presserons un peu la marche, et ne grossirons pas imprudemment notre bagage. Vous avez vu quelquefois, sans doute, se répandre au printemps, à travers les bois et les prairies, des essaims de jeunes botanistes. Quand l'herborisation commence, la troupe alerte et curieuse fait main basse sur les moindres plantes; elle

(1) Voyez les nos du 15 juin, 1er août, 15 septembre 1850 et 1er juin 1851.

butine, elle recueille tout ce qui s'offre à elle. Pas un buisson, pas un arbuste, pas un brin d'herbe qui ne l'attire; mais, quand la journée s'avance, quand la boîte de fer-blanc portée en sautoir est presque remplie, on devient plus difficile; on choisit, on rejette; on ne conserve de tant de brillantes dépouilles que des échantillons nouveaux ou des variétés indispensables. Ainsi allons-nous faire : nous n'admettrons dans notre corbeille, déjà suffisamment garnie, que ceux des produits de la flore boréale dont l'absence ferait un vide regrettable dans notre herbier.

I. — GOUT NATUREL DES ALLEMANDS POUR LA SCULPTURE MOBILE.

Les forêts séculaires de la Germanie sont célèbres, et, en raison de la sympathique influence que la nature des lieux exerce sur l'homme, les habitans de cette contrée ont toujours excellé dans l'art de sculpter et de travailler le bois. Non-seulement les artistes proprement dits, mais les simples artisans des bords du Rhin ont réussi constamment à imprimer une perfection magistrale à toutes les œuvres de *boiserie*, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue. Parmi les types de la vieille Allemagne que s'est complu à faire revivre la fantaisie des romanciers modernes, un des plus franchement germaniques est la rude et hautaine figure de maître Martin, le riche syndic de l'honorable corporation des tonneliers de Nuremberg, aussi fier dans son atelier, à la tête de ses robustes et joyeux apprentis, qu'un électeur entouré de ses chambellans et de ses conseillers auliques (1). Outre cette habileté à travailler le bois, la race teutonne possède, à un degré non moins éminent, le génie de la mécanique, comme le prouve la construction de tant d'horloges savantes, qui égaient de leurs sonneries, de leurs évolutions astronomiques et de leurs jacquemarts, les façades et les tours de la plupart des cathédrales et des hôtels-de-ville de la Hollande, de la Suisse et des bords du Rhin. Aussi cette double aptitude a-t-elle produit en Allemagne un développement plus précoce et plus complet que nulle autre part de la statuaire automatique, avec ses diverses applications, religieuses ou civiles, sérieuses ou récréatives, depuis les statuettes mobiles de saints et les grands mannequins des fêtes municipales jusqu'aux marionnettes proprement dites. Il y a plus : la passion que les peuples de race germanique et slave ont montrée de tout temps pour cette sorte de jeu dérive si évidemment d'une disposition propre au caractère national, qu'outre les témoignages historiques que j'ai recueillis et que j'exposerai tout à l'heure, j'aurais pu aisément deviner ce goût indigène et le conclure *à priori* de la nature de certaines créations poétiques dont l'extrême popularité au-

(1) Voyez le conte de *Maître Martin* dans *les Frères de Sérapion* d'Hoffmann.

delà du Rhin suppose dans l'écrivain qui les invente, et dans les lecteurs qui s'y complaisent, une surprenante sympathie pour les prestiges de la sculpture mobile. Ouvrons les *Tableaux de nuit* d'Hoffmann par exemple; que voyons-nous dans *l'Homme au sable?* Un jeune étudiant, auditeur assidu des cours de philosophie et de physique, appartenant à une honnête famille d'une ville de province, fiancé à une douce et aimable compagne de son enfance, qui devient tout à coup amoureux fou d'une froide et élégante automate. En France ou en Angleterre, sous la plume de l'auteur de *Zadig*, de *Gulliver* ou d'*Acajou*, une donnée aussi fantasque n'aurait pu que servir de texte à une série d'épigrammes plus ou moins piquantes. En Allemagne au contraire, il est sorti de cette conception bizarre une histoire sérieuse, attachante, presque vraisemblable. Ce n'est pas qu'en y regardant de près, on ne puisse apercevoir un grain d'ironie au fond de la nouvelle allemande; mais cette nuance de léger persiflage disparaît presque entièrement sous la parfaite ingénuité du récit. L'auteur parvient sans peine, par le seul effet d'une analyse scrupuleuse et sagace, à nous faire comprendre et presque partager l'impression vertigineuse que jette dans les sens troublés de Nathanaël chaque tressaillement de cette poupée presque vivante, créature équivoque, produit de combinaisons occultes, mélange de bois et de cire, de poulies cachées, et peut-être..... oui, peut-être aussi de quelques gouttes de vrai sang. Il nous est presque aussi difficile qu'au jeune étudiant de nous détacher de l'inquiète contemplation de cette dangereuse beauté, dont la parole monosyllabique, la marche saccadée, le chant pareil aux sons de l'*harmonica*, l'œil tantôt fixe et comme éteint, tantôt lançant un éclair électrique, la taille cambrée et un peu raide, mais, au signal de l'orchestre, mollement docile au rhythme pressé d'une valse enivrante, entraînent peu à peu le pauvre visionnaire dans l'abîme du vertige, de l'hallucination et de la tombe. Et qu'on ne compare pas l'attraction magnétique qui saisit et fourvoie Nathanaël à l'amour, comparativement naturel et sensé, de Pygmalion pour l'œuvre de son ciseau. Non, Olympia ne tient pas, comme Galatée, au cœur de son amant par les fibres si profondément sensibles de la parenté de l'art. Au contraire, l'œuvre séduisante et presque accomplie du physicien Spallanzani et de l'opticien Coppola fascine précisément Nathanaël par ce qu'elle a de mystérieux, de singulier, d'inexplicable. Ce n'est, je crois, qu'en Allemagne, ce pays des rêves, que pouvait naître l'étrange dessein de mêler d'une manière aussi intime la vie plastique à la vie réelle. Je sais combien il est périlleux pour la critique de chercher à interpréter les conceptions d'une muse étrangère, et surtout celles de la muse allemande. Cependant je ne puis m'empêcher de reconnaître et de signaler dans la préoccupation qui égare et finit par perdre Nathanaël le penchant personnifié des races septentrionales pour la sculpture mécanique, et,

dans la prestigieuse Olympia, la vie presque communiquée à la matière par l'union de l'art et de la science; en un mot, ce qu'on chercherait vainement ailleurs, sous une forme aussi saisissante et aussi poétique, l'idéal de la marionnette.

II. — PREMIÈRES MARIONNETTES ALLEMANDES, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME JUSQU'À LUTHER.

Parmi les superstitions que la tardive introduction du christianisme n'a pu soudainement extirper du Nord, les mythologues allemands citent le culte de certains génies familiers, lutins espiègles et mystérieux dont toute pauvre ménagère et même tout serviteur de bonne maison recherchaient soigneusement l'assistance et redoutaient les mauvais offices. Un des plus sûrs moyens de rendre ces petits démons doux et serviables était d'entretenir pieusement au logis des figurines peintes ou sculptées à leur image. Ces idoles, que l'influence du christianisme convertit peu à peu en bons ou en mauvais anges, continuèrent d'être taillées dans le bois, et, sous leur nom païen de *Kobolde* (farfadets, marmousets), présidèrent long-temps encore aux petites prospérités comme aux petits accidens du foyer domestique (1). Un poète didactique de l'école de Souabe, Hugo de Trimberg, dans une sorte de poème cyclique, intitulé *der Renner* (le coursier), nous apprend que les jongleurs du XIIIe siècle portaient souvent avec eux de ces figures de follets malicieux. « Ils les tiraient, dit-il, de dessous leur manteau et leur faisaient échanger des railleries, pour faire rire toute l'assemblée avec eux (2). » En effet, ces petits démons étaient naturellement badins et rieurs; on disait, en forme de proverbe : « Rire comme un *Kobold* (3), » et, avec une variante, qui n'est pas pour nous sans intérêt : « rire comme un *Hampelmann,* » c'est-à-dire comme un pantin (4). Un autre mot théotisque servait encore à désigner les anciennes marionnettes de l'Allemagne, mais seulement, je crois, les marionnettes populaires et auxquelles ne se rattachait aucun souvenir superstitieux. Dans plusieurs manuscrits du XIIe siècle, et même dans un du Xe, on rencontre le mot *Tocha* ou *Docha,* employé dans le sens de poupée, *puppa* (5) et même avec celui de *mima, mimula* (6). Un siècle plus tard, les mots *Tokke-Spil* ou *Dokke-Spil,* encore usités dans quelques parties de l'Allemagne pour dire un jeu de marionnettes, se montrent dans les chants

(1) Jac. Grimm, *Deutsche Mythologie,* t. Ier, p. 468.
(2) *Der Renner* (Francfort, 1549), v. 5064.
(3) Voy. *Deutschenfranzos,* p. 274.
(4) Voy. Abraham à Santa Clara, *Reim Dict.,* p. 149.
(5) *Glossar. Latino-Theodiscum;* ap. Eccardi *Commentar. de rebus Galliæ orientalis,* t. II, p. 999, et *Glossæ Florentinæ, ibid.,* p. 989.
(6) Voyez le mot *Tocha* dans les *Glossæ super vitas patrum,* ap. B. Pezii *Thesaur. anecdot. noviss.,* t. I, p. 413. Cf. Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz,* t. V, p. 364.

des *Minnesinger* avec cette signification claire et manifeste. Ulrich von Thürheim, dans son poème sur Guillaume d'Orange, a écrit ce vers remarquable, qui rappelle une jolie pièce de Swift (*the Puppet-Show*), que nous avons traduite (1) :

Der warlde wroude ist tokken spil (2),
« La joie du monde est un jeu de marionnettes. »

Un autre minnesinger, dont Manesse a réuni les fragmens, s'est servi, dans un passage qui se rapporte à l'année 1253, du mot déjà populaire de *Tokken-Spil*, pour stigmatiser l'influence abusive exercée par la papauté sur les électeurs de l'empire :

« Tout se passait bien, dit le poète, dans l'élection de l'empereur, quand les princes la faisaient librement; mais elle n'est plus que l'ouvrage des prêtres italiens, qui vendent la bénédiction et le baptême. La couronne écherra au Stouphen. Conrad réglera à Rome le sort du comte de Hollande. Dans cette négociation, Jérusalem, son héritage, sera le prix du marché (3). Le pape a soif de territoires; l'Italien joue avec les souverains de l'Allemagne, comme un jongleur avec des marionnettes.

Als der Tokken spilt der Welche mit Tutschen Vürsten;

il les impose et les dépose, suivant les dons qu'il attend d'eux; il les pousse dans tous les sens, comme une balle dans un jeu de paume (4). »

Cette raillerie piquante, adressée par un poète du XIIIe siècle à Innocent IV, a été renouvelée, quatre siècles plus tard, dans un facétieux emblème dirigé contre Louis XIV. Entre autres gravures satiriques auxquelles donna lieu la guerre de la succession, il en existe une qui représente une main sortant d'un nuage et tenant une marionnette à chaque doigt. Ces petites figures portent le costume et les attributs des princes de l'empire, alliés dociles du roi de France. On lit au bas cette devise : *In te vivimus, movemur et sumus* (5).

Quant à la nature des pièces que les anciens jongleurs allemands faisaient représenter par leurs marionnettes, nous ne pouvons émettre à cet égard que des conjectures. A en juger par la vignette du manuscrit de Herrade de Lansberg, que nos lecteurs connaissent (6) et qui offre

(1) *Revue des Deux Mondes* (*les Marionnettes en Angleterre*), 1er juin 1851, p. 817.

(2) *Wilhelm der Heilige, von Oranse*, Erster Theil, edente Casparson, p. 16. La seconde partie de ce poème a été composée par Wolfram d'Eschenbach.

(3) Conrad était héritier titulaire de Jérusalem du chef de sa mère.

(4) Voyez Von der Hagen, *Minnesinger*, etc., t. II, p. 351, et la notice sur l'auteur, t. IV, p. 661-664. Cf. *Manessesche Sammlung*, t. II, p. 220.

(5) Cet emblème a été reproduit dans un livre assez curieux, *Abhandlung von der Fingeren...* (*Traité des doigts, de leurs fonctions et de leur signification symbolique*), Leipzig, 1756, in-8o, p. 85. La devise est tirée des *Actes des Apôtres*, XVII, 28.

(6) *Revue des Deux Mondes* (*les Marionnettes au moyen-âge*), no du 1er août 1850, p. 443 et 444.

la plus ancienne représentation graphique d'un jeu de marionnettes chez les modernes; à voir la cotte de mailles et la pose guerroyante des deux figurines peintes par le rubriqueur, il est permis de penser que, du temps de la docte abbesse (c'est-à-dire au XIIe siècle), les récits mis en action par les *Tokken-Spieler* étaient plus particulièrement empruntés à la vie militaire. Cette supposition très vraisemblable une fois admise, il ne sera pas bien téméraire d'ajouter que les principaux personnages de ces petits drames devaient être les acteurs de la grande épopée nationale, les héros de l'Edda ou des *Niebelungen*. Lorsque, aux XIVe et XVe siècles, l'adoucissement progressif des mœurs introduisit plus de politesse dans les plaisirs, les *Tokken-Spieler* puisèrent de préférence la matière de leurs représentations dans les légendes romanesques et populaires qui ont été si souvent imprimées plus tard sur papier gris, à Francfort, dans les *Volksbücher*, et, chez nous, à Troyes et à Rouen, dans la bibliothèque bleue. Ces récits fabuleux, qui n'ont pas cessé de défrayer jusqu'à nos jours le répertoire des marionnettes de France et d'Allemagne (1), sont principalement Geneviève de Brabant, les quatre fils Aymon, Blanche comme neige, la belle Magdelonne, les sept Souabes, la dame de Roussillon, à qui l'on donne à manger le cœur de son amant et qui se tue de désespoir. Il subsiste un précieux témoignage d'une de ces représentations de marionnettes. Dans un fragment du poème de Malagis, écrit en allemand au XVe siècle, sur une traduction flamande de notre vieux roman de Maugis (2), on voit la fée Oriande de Rosefleur, séparée depuis quinze ans de son élève chéri, Malagis, se présenter, sous un habit de jongleur, au château d'Aigremont, où l'on célébrait une noce. Ayant offert à l'assemblée un jeu de marionnettes, qui est agréé, elle demande une table pour servir de théâtre, et fait paraître deux élégantes poupées représentant un magicien et une magicienne. Oriande met dans la bouche de celle-ci des stances qui retracent son histoire et la font reconnaître de Malagis (3). Avec le XVIe siècle commence pour les marionnettes populaires un nouvel ordre de sujets; la foule, dans les foires, n'a plus d'yeux ni d'oreilles que pour *la Prodigieuse et lamentable histoire du docteur Faust*, écho des légendes du magicien Virgilius et du

(1) Voyez sur ce sujet M. le docteur J. Leutbecher, *Der Ælteste dramatische...* (*Le plus ancien drame composé sur la légende de Faust*), extrait de l'ouvrage intitulé : *Ueber den Faust...* (*Sur le Faust de Goethe, pour l'intelligence des deux parties de ce poème*), reproduit dans le *Closter*, t. V, p. 719.

(2) Ce roman en vers n'existe plus chez nous qu'à l'état de livre populaire en prose; il est intitulé : *Histoire de Maugis d'Aygremont, dans laquelle est contenu comme le dict Maugis, à l'ayde d'Oriande la fée s'amye, alla en l'isle de Boucaut....*

(3) M. Von der Hagen a publié ce fragment d'après le manuscrit de Heidelberg, n° 340. Voyez *Germania; neues Jahrbuch der Berlinischen Gesellschaft für deutsche Sprache und Alterthumskunde*, t. VIII, p. 280. Cette scène ne se trouve point dans notre roman en prose.

clerc Théophile, empreinte, à sa naissance, de l'esprit de la réforme, mais retournée bientôt contre l'atrabilaire théologien de Wittenberg.

C'était la coutume de tous les *Tokken-Spieler* des XIVe, XVe et XVIe siècles, comme de tous les auteurs de mystères du même temps (coutume qui s'est perpétuée dans le *clown* et dans le *gracioso* des drames anglais et espagnols, et dans le niais de nos mélodrames), d'égayer constamment les pièces les plus graves et les situations les plus tragiques par les plaisanteries d'un bouffon attitré. On conçoit que cet usage n'eût rien de choquant alors, accoutumé que l'on était à voir un fou à titre d'office auprès de tous les grands personnages, empereurs, abbés, rois et prélats. Il nous serait difficile de dire quel fut, au XIVe siècle, le nom de l'acteur chargé, en Allemagne, de ce rôle comique dans les parades et les théâtres de marionnettes, à moins que ce ne fût le fameux Eulenspiegel, sous le nom vrai ou supposé duquel on a compilé un recueil de joyeux propos, ou plutôt peut-être maître Hemmerlein, dont la causticité sarcastique tenait à la fois du diable et du bourreau (1). A la fin du XVe siècle, le bouffon des marionnettes allemandes nous est parfaitement connu : c'est une espèce de *Francatripe*, farceur de haute graisse, nommé, à bon escient, *Hanswurst*, c'est-à-dire *Jean Boudin*. Cet acteur est, sous un autre masque, le véritable Polichinelle allemand. Je dis sous un autre masque, car, si d'habiles critiques ont pu le comparer, pour le caractère et le tour d'esprit, à Polichinelle et à Arlequin, il diffère entièrement de ces deux types par le costume et par l'allure. Il paraîtra peut-être assez piquant que, pour trouver la plus ancienne et la plus exacte définition de ce grotesque personnage, nous devions recourir aux écrits de Martin Luther. Non-seulement ce docteur assez peu grave a fait souvent intervenir Hanswurst dans ses conversations familières, mais il n'a pas craint de donner ce nom pour titre à un libelle dirigé contre le duc Henri de Brunswick-Wolfenbüttel : « Misérable esprit colérique (c'est au diable que Luther lance cette apostrophe) (2), toi et ton pauvre possédé Henri, vous savez, aussi bien que tous vos poètes et vos écrivains, que le nom de *Hanswurst* n'est pas de mon invention; d'autres l'ont employé avant moi, pour désigner ces gens malencontreux et grossiers qui, voulant montrer de la finesse, ne commettent que balourdises et inconvenances : c'est dans ce sens qu'il m'est arrivé souvent d'en faire usage, principalement dans mes sermons. » Et, pour

(1) Maître Hemmerlein, suivant Frisch, avait un affreux visage de masque; il appartenait aux marionnettes de la dernière classe, sous les vêtemens desquelles le joueur passe la main pour les faire mouvoir. Cet auteur ajoute qu'on donnait quelquefois le nom de Hemmerlein au bourreau et qu'on appelle ainsi le diable dans le *Breviarium historicum* de Sebald. Voyez *Deutsch-Lateinisches Wörterbuch*.

(2) Luther avait de très fréquens pourparlers avec le diable. C'est un des motifs qui ont fait que les catholiques l'ont si souvent identifié avec Faust.

qu'on ne se méprît pas sur l'application insultante qu'il prétendait faire de ce mot, il ajoute : « Bien des personnes comparent mon très gracieux seigneur, le duc Henri de Brunswick, à Hanswurst, parce que ledit seigneur est replet et corpulent (1). » Depuis deux siècles, le type physique et moral de Hanswurst a peu varié. Ce bouffon, suivant Lessing, possède deux qualités caractéristiques : il est balourd et vorace, mais d'une voracité qui lui profite, bien différent en cela d'Arlequin, à qui sa gloutonnerie ne profite pas, et qui reste toujours léger, svelte et alerte (2). En Hollande, Hanswurth ne fait plus depuis long-temps que l'office de Paillasse : il bat la caisse à la porte, et invite la foule à entrer. Comme acteur et comme marionnette, il a été supplanté par *Hans Pickelhäring*, *Jean-Hareng-Salé* (nous dirions plutôt *dessalé*), et plus récemment par *Jan Klaassen*, *Jean-Nicolas* (3). Celui-ci, devenu le héros des marionnettes hollandaises, s'est approprié, non sans succès, les mœurs turbulentes et gaiement scélérates du Punch anglais et du Polichinelle parisien. Son nom est aujourd'hui si populaire en Hollande, que l'on dit communément *Jan Klaassen-Kast* pour *Poppe-Kast* (le théâtre des marionnettes). En Allemagne, Hanswurst a eu plusieurs rivaux : il a dû céder plusieurs fois le pas à Arlequin, à Polichinelle et à Pickelhäring. Banni, au milieu du dernier siècle, du théâtre de Vienne par l'autorité classique de Gottsched, il a été remplacé par le joyeux paysan autrichien Casperle (4), qui s'empara tellement de la faveur publique, que le principal théâtre de marionnettes des faubourgs de Vienne reçut le nom de *Casperle-Theater*, et qu'on appela *Casperle* une pièce de monnaie dont la valeur était celle d'une place de parterre à ce théâtre (5). Mais ne devançons pas l'ordre des faits.

III. — SCULPTURE MOBILE SUPPRIMÉE DANS LES ÉGLISES RÉFORMÉES, MAINTENUE DANS QUELQUES CONTRÉES CATHOLIQUES.

Avant que de courir les foires et de porter la joie dans les manoirs féodaux, la sculpture mobile avait servi en Allemagne, comme dans tout le reste de l'Europe, à augmenter sur l'imagination des fidèles l'effet des cérémonies sacrées. On a long-temps conservé, dans plu-

(1) *Hanswurst*, Wittenberg, 1541, in-4°, cité par Flœgel, *Geschichte des groteskecomischen*, p. 118.

(2) Lessing, *Theatralischer Nachlass* (*Œuvres dramatiques posthumes*), t. I, p. 47.

(3) Ce personnage a paru sur le théâtre d'Amsterdam dès la fin du XVIIe siècle, notamment dans une comédie où il joue le rôle d'un amoureux ridicule. Voyez un recueil de J. Jonker, intitulé *De Vrolijke Bruiloftsgast* (le joyeux convive des noces), Amsterdam, 1697, p. 162.

(4) Flœgel, ouvrage cité, p. 154; Prutz, *Vorlesungen* (*Leçons sur l'histoire du théâtre allemand*), p. 174.

(5) Voyez *Das Puppenspiel vom Doctor Faust* (Leipzig, 1850, in-8°), introd., p. XII.

sieurs villes des Pays-Bas, de l'Alsace et des bords du Rhin, de curieux débris qui attestent l'emploi prolongé dans les églises de la statuaire à ressorts. C'est ainsi qu'à la fin du dernier siècle on voyait dans la cathédrale de Strasbourg, au bas d'un escalier qui conduisait de la nef aux orgues, un groupe de bois sculpté, représentant Samson monté sur un lion dont il ouvrait la gueule. De chaque côté se tenait une figure de grandeur naturelle : l'une embouchait une trompette, l'autre avait à la main un rouleau pour battre la mesure. « Ces figures, ajoute l'historien qui nous a transmis ces détails, se mouvaient autrefois par des ressorts qui sont aujourd'hui usés (1). » M. Prutz, dans son histoire du théâtre allemand (2), énonce, comme un fait qui n'a pas besoin de preuves, que dans les anciennes représentations ecclésiastiques, notamment dans celles qui accompagnaient les processions patronales, le personnage du saint ou de la sainte dont on célébrait la fête était rempli d'ordinaire par une simple figure de bois probablement mue par des ressorts (*nur eine Puppe*). En Pologne, on faisait le plus fréquent usage de ces moyens d'illusion. Au temps de Noël, dans beaucoup d'églises, surtout dans celles des monastères, on offrait au peuple, entre la messe et les vêpres, le spectacle de la *Szopka*, c'est-à-dire *de l'étable* (3). Dans ces espèces de drames, des *lalki* (petites poupées de bois ou de carton) représentaient Marie, Jésus, Joseph, les anges, les bergers et les trois mages à genoux, avec leurs offrandes d'or et d'encens, sans oublier le bœuf, l'âne et le mouton de saint Jean-Baptiste. Venait ensuite le massacre des innocens, au milieu duquel le fils d'Hérode périssait par méprise. Le méchant prince, dans son désespoir, appelait la mort, qui arrivait aussitôt sous la forme d'un squelette, et lui tranchait la tête avec sa faux. Puis surgissait un diable noir, à la langue rouge, ayant des cornes pointues et une longue queue, qui ramassait le corps du roi et l'emportait en enfer, au bout de sa fourche. Des représentations du même genre, exécutées par des personnes vivantes ou par des marionnettes, étaient aussi fréquentes dans les églises du rit grec. Tous les ans, le dimanche d'avant Noël, on jouait, à Moscou et à Nowgorode, le mystère des trois jeunes hommes dans la fournaise. La représentation avait lieu devant le maître-autel (4).

Un des premiers résultats des prédications de Luther, surtout quand elles eurent été exagérées et dépassées par ses fougueux émules, les Car-

(1) Grandidier, *Essai sur l'histoire de la cathédrale de Strasbourg*, p. 281.

(2) Prutz, *Vorlesungen...* (*Leçons sur l'histoire du théâtre allemand*), p. 16.

(3) Du mot *szopa*, qui signifie une *cabane de terre* couverte de paille, on a formé le diminutif *szopka*, une *étable*.

(4) Ph. Strahl, *Geschichte der Russischen Kirche* (*Histoire de l'église russe*), Halle, 1830, t. 1er, p. 695. Une analyse détaillée du mystère des trois jeunes hommes se trouve dans le recueil intitulé : *Altrussische Bibliothek*, t. V, p. 1-36.

lostadt et les Münzer, fut d'exciter un soulèvement général et comme une sorte de croisade contre ce que les religionnaires fanatiques appelaient l'idolâtrie des images. On ne saurait énumérer combien de statues et de tableaux de dévotion furent brisés ou brûlés en Thuringe, en Franconie, en Bavière, en Suisse, en Hollande, par ces nouveaux iconoclastes de toutes sectes, anabaptistes, lollards, zwingliens, beghards, et par les paysans ou bûcherons des environs de la Forêt-Noire. Non-seulement les cérémonies dramatiques furent retranchées de la nouvelle liturgie, mais, dans beaucoup de contrées demeurées fidèles au catholicisme, on crut devoir se conformer plus strictement qu'on n'avait fait jusque-là aux prescriptions des conciles et renoncer à tout ce qui s'était glissé de quelque peu théâtral dans les processions et dans les offices, afin de ne laisser aucun prétexte aux déclamations ou aux railleries des novateurs. Il est vrai que dans diverses contrées, comme en Pologne, en Autriche et dans les Pays-Bas catholiques, on maintint au contraire avec une obstination calculée tous ces anciens spectacles, y compris les jeux les moins graves de la sculpture mécanique, comme une éclatante protestation contre l'hérésie. Un voyageur, homme d'esprit et d'une piété sage, M. Guillot de Marcilly, raconte avoir vu, en 1718 (et on a dû voir long-temps encore après cette époque), dans une des principales églises de Louvain, une grande figure de bois, représentant Notre-Seigneur monté sur un âne, faisant son entrée triomphante dans Jérusalem. « Cette machine, placée près du chœur, sert, dit-il, tous les ans, pour la cérémonie qui a lieu le matin du dimanche des Rameaux (1). » Vers le même temps, M. l'abbé d'Artigny, voyageant en Autriche, assista dans une église de Vienne à un spectacle tout pareil (2). Enfin à Anvers, outre la grande procession annuelle, où l'on promenait la figure du géant Goliath, M. Guillot de Marcilly vit dans le petit cimetière, attenant à une des portes latérales de l'église des dominicains, une crypte où ces religieux donnaient, avec des figures expressives et des illusions d'optique, une effrayante et grotesque représentation des peines du purgatoire. « Dans ce souterrain, écrit-il, tout est peint en couleur de feu; la lumière ne sort que par quelques petites lucarnes dont les vitres sont aussi peintes en rouge, ce qui donne une assez juste idée d'une fournaise ardente. On aperçoit enchaînées au milieu des flammes une infinité de figures au naturel qui font des grimaces épouvantables et semblent pousser des hurlemens. Un ange descend du ciel pour les consoler; mais ces désespérés ne paraissent seulement pas l'apercevoir. Vient un autre ange avec un grand rosaire à la main; aussitôt ces pauvres ames se jettent dessus et grimpent,

(1) *Relation historique et théologique d'un voyage en Hollande*, Paris, 1719, p. 429.

(2) D'Artigny, *Nouveaux Mémoires*, etc., t. IV, p. 315, note; et Fr. Ern. Brükmann, *Centuriæ tertiæ epistola itineraria* XXVIII^a, *ex ibens memorabilia Viennensia.*

comme à une échelle, le long des grains du rosaire. Quand elles sont parvenues au haut, leurs chaînes se détachent et tombent. Alors la sainte Vierge, accompagnée de saint Dominique, les prend par la main et les présente à Notre-Seigneur, qui donne à chacune la place qu'elle a méritée dans le ciel. — C'est ce que j'ai vu aussi, ajoute le narrateur, à Gand, à Bruges, etc. (1).... »

En Pologne, la *Szopka*, dont nous venons de parler, a été jouée dans les églises jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Une lettre pastorale du prince Czartorisky, évêque de Posen, ordonna seulement, en 1739, aux bernardins, aux capucins et aux franciscains de cette ville de cesser ces représentations dans lesquelles s'étaient introduites des scènes tout-à-fait déplacées dans le lieu saint (2). C'étaient des danses très vives entre des soldats et des paysannes, des quolibets et des chansons mis dans la bouche d'un charlatan hongrois, des cabrioles exécutées par un hardi cosaque de l'Ukraine polonaise, plus le babil et le joli costume d'un *Drociarz*, c'est-à-dire d'un de ces jeunes habitans des monts Karpathes qui viennent dans la plaine vendre des chaînes et de petits ouvrages de fils de laiton; enfin les fourberies d'un Juif, joaillier, antiquaire, cabaretier ou maquignon, qu'en dépit de ses ruses le diable, qui ne perd jamais pour attendre, finit par emporter en enfer. Le tout se terminait par une quête que faisait une marionnette à barbe blanche, en agitant une sonnette suspendue à une bourse. Expulsée des églises, la *Szopka* se répandit dans toutes les provinces de l'ancien royaume de Pologne, où elle s'est conservée sans altération. On lui donne dans l'Ukraine le nom de *wertep*, en Lithuanie celui de *jaselka*, c'est-à-dire *jeu de la crèche*. Partout elle est la même, sauf quelques variétés de costumes, qui naturellement diffèrent de province à province. Depuis Noël jusqu'au mardi gras, des joueurs ambulans promènent la *Szopka* dans les villes et dans les hameaux, désirée par le peuple, fêtée par les enfans, bien accueillie chez les bourgeois et même dans les demeures de la noblesse. Sous le règne d'Auguste III, quelques entrepreneurs fondèrent dans les grandes villes de la Pologne des établissemens fixes où des comédiens de bois représentaient, outre la *Szopka* et ses accessoires, des pièces empruntées aux grands théâtres. On cite, entre autres, un nommé Zamojsky, propriétaire d'une grande maison dans le faubourg de Praga à Varsovie, dans laquelle il établit un spectacle de ce genre, qui ne comptait pas moins de mille figures. Revenons au XVIe siècle.

(1) M. Guillot de Marcilly, *Relation historique*, etc., p. 433-435.

(2) J. Dan. Janosky, *Polonia litterata*, pars 1a, p. 16, et M. Golembiowsky, *Mœurs et coutumes des Polonais*, t. II, p. 280.

IV. — DRAMES RELIGIEUX REPRÉSENTÉS HORS DES ÉGLISES, SOIT PAR DES CORPORATIONS D'ARTISANS, SOIT PAR DES MARIONNETTES.

Malgré le maintien de quelques jeux dramatiques dans les églises, on peut dire que les faits de ce genre ne constituaient que des exceptions rares et purement locales, et qu'à partir du concile de Trente, la règle fut la suppression de ces abus. Une des conséquences tout-à-fait imprévues qu'amena ce changement dans la discipline ecclésiastique, fut de répandre au dehors et de multiplier, sur une échelle immense, les représentations que donnaient, depuis quelque temps, des associations mi-parties de clercs et de laïques. Le peuple, privé des enseignemens récréatifs qu'il aimait à recevoir du clergé, les demanda avec instance, dans les grandes villes, aux échafauds des confréries, et, dans les villages, aux boutiques de marionnettes. Le grand promoteur de la réforme lui-même, Luther, en mettant, par sa version allemande de la Bible, l'Écriture sainte entre les mains de toutes les classes, surexcita involontairement la passion du peuple et des corporations d'artisans pour les grandes représentations religieuses. D'ailleurs, il est juste de reconnaître que Luther ne prohibait pas d'une manière absolue le jeu des mystères. Ce grand esprit, que n'avait pas desséché la controverse, conservait, par un heureux désaccord entre ses inclinations et ses doctrines, un vif sentiment de la poésie et des arts. Après avoir écrit et prêché contre les images, il s'opposa, avec une louable inconséquence, à leur destruction violente. Il déclare quelque part la musique un des plus magnifiques présens de Dieu (1). Il a composé des cantiques qui l'ont fait surnommer par Hans Sachs *le Rossignol de Wittenberg* (2). Consulté un jour sur ce qu'il fallait penser des représentations par personnages tirées de l'Écriture sainte, dont plusieurs ministres condamnaient l'usage, il fit, le 5 avril 1543, cette belle réponse (3) : « Il a été commandé aux hommes de propager le verbe de Dieu par tous les moyens, non-seulement par la parole, mais par écriture, peinture, sculpture, psaumes, chansons, instrumens de musique. Moïse, ajoute-t-il excellemment, veut que la parole se meuve devant les yeux (4)... »

(1) Mart. Luther, *Werke* (Wittenberg, 1539), t. II, p. 13 et 58; *Briefe*, ed. Leberecht de Wette, Berlin, 1825; décembre, 1521; m. 3 vol. in-8°. Il admit les images même dans le temple de Wittenberg. *Briefe*, 14 mai et 16 juillet 1528; 11 janvier 1731; Voyez M. Michelet, *Mémoires de Luther*, t. II, p. 130, 155, 286 et t. III, p. 115.

(2) C'est le titre d'une des meilleures pièces lyriques de Hans Sachs.

(3) Luther, *Briefe*, t. V, p. 553.

(4) *Deuter.*, cap. VI, v. 8 et 9. L'application que Luther fait de ce passage aux représentations par personnages est belle et poétique assurément; mais elle va, je crois, bien au-delà de la pensée du texte hébreu que lui-même il a rendue fort exactement dans sa traduction de la Bible.

Aussi ces représentations prirent-elles, même dans les états protestans d'Allemagne, un énorme développement. *Le Mystère de Saül*, en dix actes, composé par Mathias Holzwart, fut représenté près de Prague par six cents personnes, dont cent parlantes et cinq cents muettes (1). Jean Brummer, recteur de l'école latine à Kaufbeuern en Souabe, fit jouer dans cette ville l'histoire des saints apôtres le lundi de la Pentecôte 1592, et ce mystère, imprimé à Lauengen, sous le titre de *Tragicomœdia apostolica*, n'employait pas moins de deux cent quarante-six acteurs. Des spectacles aussi dispendieux ne pouvaient se déployer que dans des centres de populations considérables. Les joueurs de marionnettes se chargèrent, dans les lieux moins favorisés, de satisfaire le goût public, en joignant à leurs légendes romanesques et aux facéties de leur Hanswurst des pièces tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles que la chute d'Adam et d'Ève, le combat de David et de Goliath, Judith et Holopherne, la parabole de l'enfant prodigue, surtout les scènes de la crèche et de la persécution d'Hérode (2), toutes pièces demeurées en possession des théâtres de marionnettes et qui faisaient, il y a peu d'années encore, l'ornement des foires de Francfort et de Leipzig (3).

Ajoutons que, malgré la fureur des modernes iconoclastes, plusieurs figures mécaniques, jetées par eux hors des églises, étaient si généralement aimées et vénérées des habitans, que, dans plusieurs cités, même protestantes, l'affection populaire fit ouvrir à ces débris des espèces d'asiles permanens où la foule put aller les visiter, comme dans un musée. Telle fut l'origine du *Doolhof* ou *labyrinthe* d'Amsterdam, vaste galerie élevée, en 1539, au milieu d'une sorte de parc, où l'on a réuni une collection d'anciennes figures de bois dont plusieurs sont automatiques. Un peu plus tard, on établit un second labyrinthe et on agrandit le premier, auquel on ajouta successivement des figures nouvelles. Cet établissement fut, en Hollande, à la suite des ravages de la réforme, ce que fut en France, après 1793, le musée des Petits-Augustins. Les deux *Doolhof* jouissaient d'une telle célébrité dès 1666, que Pierre Le Jolle, auteur de *la Semaine burlesque à Amsterdam*, crut devoir consacrer près de deux cents vers à les décrire (4). Presque

(1) Koch, *Grundriss...* (*Esquisse d'une histoire de la langue et de la littérature allemandes*); t. Ier, p. 266 et 269.

(2) Voyez une pièce de marionnettes intitulée *le Roi Hérode*, publiée d'après le manuscrit d'un joueur ambulant, Jean Walck de Neustadt, qui la représentait encore en 1834. M. Scheible, a conservé, dit-il, autant que possible, le style de l'original. Voyez *Das Schaltjahr* (*l'Année bissextile*); Stuttgard, 1846, t. IV, p. 702-709.

(3) M. le docteur J. Leutbecher (*Der älteste dramatische Bearbeitung...*) regrette que les *Puppen-Spieler* aient totalement cessé de représenter des sujets bibliques dans ces deux villes depuis 1838. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 719.

(4) *Description d'Amsterdam*, en vers burlesques, selon la visite de six jours d'une semaine; Amsterdam, 1666, in-12, p. 240-246.

tout ce qu'il y vit alors s'y trouve encore aujourd'hui, comme l'atteste une récente description, insérée dans une revue néerlandaise (1). Le Jolle signale, entre autres curiosités du nouveau labyrinthe, deux groupes automatiques représentant le roi David. Dans l'un, le prince joue de la harpe, et un ange, quand l'air est fini, vient lui présenter une couronne; dans l'autre, le roi danse devant l'arche d'alliance que portent les lévites. L'ancien *Doolhof*, beaucoup plus vaste que le nouveau, offre une suite de statues historiques dont plusieurs sont à ressort. A côté de Cromwell, du roi de France Henri IV, de Guillaume de Nassau, de Gustave-Adolphe, de la reine Christine, de Guillaume-le-Taciturne, on voit Guillaume III qui se lève et se rassied, un musicien qui joue un air sur l'orgue, tandis que le géant Goliath remue la tête et roule des yeux effrayans. Près du colosse est assise sa femme Walburge, robuste *gigantesse*, dit Le Jolle, qui berce sur ses genoux

Son fanfan
Tout aussi gros qu'un éléphant.

Un peu plus loin, Sémiramis fait son entrée dans Babylone, et la reine de Saba défile avec un nombreux cortége devant le trône de Salomon. La plus récente et, en même temps, la plus intéressante de ces figures automatiques est celle du jeune et héroïque lieutenant de marine Van Speyk, qui, pendant le dernier siége d'Anvers, commandait une chaloupe canonnière de la flottille chargée de défendre l'entrée de l'Escaut. Ce bâtiment, entraîné par un gros temps au milieu des nôtres, fut sommé de se rendre; mais Van Speyk, plutôt que d'amener son pavillon, tira un coup de pistolet dans les poudres et se fit sauter le 5 février 1831. Le brave commandant redresse sa tête avec fierté; d'une main il agite un drapeau, de l'autre il tient son pistolet. Nous soupçonnons le rédacteur du *Leeskabinet*, à qui nous avons emprunté ces détails, d'avoir un peu exagéré les curiosités du *Doolhof*; mais, devant cette dernière figure, nous concevons que l'écrivain patriote s'abandonne à un élan d'orgueil national, et qu'il exhorte les habitans d'Amsterdam à conduire leur jeune famille à une aussi bonne école.

V. — MARIONNETTES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES THÉATRES RÉGULIERS JUSQU'A LA QUERELLE DES COMÉDIENS ET DES CONSISTOIRES (1680-1690).

L'établissement du théâtre, sous la forme qu'on lui voit aujourd'hui, date, en Allemagne, des premières années du XVIIe siècle. Jusque-là on n'avait connu, au-delà du Rhin, que les grands échafauds où les confréries représentaient des mystères, et les tréteaux plus modestes où les *Meistersinger* exécutaient des jeux de carnaval composés par des

(1) *Het Leeskabinet*, n° 5.

poètes-artisans, tels que le barbier de Nuremberg Hans Folz, et le peintre d'armoiries Rosenblüt. Ce fut à peu près avec les mêmes moyens de mise en scène que furent jouées dans cette ville, au XVIe siècle, les deux cent huit comédies, tragédies et farces du fameux cordonnier Hans Sachs et les soixante-six comédies, farces et tragédies (1) du tabellion Jacques Ayrer. Enfin, au commencement du XVIIe siècle, quelques acteurs de profession s'établirent dans des salles couvertes, dont quelques-unes devinrent permanentes. Alors Jean Klai et Martin Opitz tentèrent en Allemagne, comme chez nous Garnier et Hardi, de fonder un théâtre national; mais ils ne furent suivis ni d'un Mairet ni d'un Rotrou. Les agitations de la guerre de trente ans firent misérablement avorter ces premiers essais dramatiques. Durant cette période calamiteuse (de 1619 à 1648), les cantiques religieux furent la seule poésie du peuple et les marionnettes le seul divertissement scénique (2).

Après la paix de Munster, le théâtre allemand essaya de reprendre son essor; mais, en retard sur tous ses voisins, il ne put échapper à l'influence étrangère. Déjà l'Angleterre avait eu son Shakspeare, l'Espagne son Lope de Vega, la Hollande son Vondel, la France son Corneille. André Gryph, dans ses efforts pour régénérer la scène allemande, ne put que flotter entre l'imitation de ces divers modèles. Il faut lui savoir gré toutefois d'avoir jeté quelques traits de véritable originalité au milieu de ses imitations, même les plus flagrantes. C'est ainsi qu'il a su rajeunir, par quelques touches du plus heureux à-propos, un type depuis long-temps trivial en France, en Italie et en Espagne. Le bravache *Horribilicriblifax*, copie du Pyrgopolinice de Plaute, du Matamore castillan, du Spavanto milanais, du capitaine Fracasse, a pris sous sa plume une physionomie tout-à-fait allemande, en nous montrant les ridicules prétentions de cette foule d'officiers retraités après la guerre de trente ans, qui rentraient avec beaucoup de répugnance dans la monotonie de la vie civile. Et non-seulement Gryph et ses confrères imitaient les théâtres voisins, mais l'Allemagne pacifiée eut en quelque sorte à subir une invasion des comédiens plus exercés et plus habiles des autres contrées de l'Europe. Des troupes anglaises, françaises, hollandaises, italiennes, espagnoles, affluèrent dans toutes les villes, et surtout dans toutes les cours. Il n'y eut pas jusqu'aux marionnettes qui ne passassent le Rhin. La chronique de Francfort mentionne pendant l'année 1657 d'excellentes représentations de marion-

(1) Ce n'est là que le chiffre de ses pièces imprimées; il en avait composé beaucoup d'autres restées inédites.

(2) Phil. von Leitner, *Ueber den Faust von Marlow...* (sur le Faust de Marlow; Faust joué par des marionnettes...); extrait des *Annales dramatiques*, Leipzig, 1837, p. 145-152, reproduit par M. Scheible, *Das Closter*, t. V, p. 706.

nettes italiennes (1). Il en fut de même à Leipzig et à Hambourg (2). M. Schlager, dans ses *Esquisses de Vienne au moyen-âge*, a dressé une liste fort étendue, et pourtant encore incomplète, de tous les saltimbanques allemands et étrangers qui, de 1667 à 1736, furent autorisés à s'établir dans les faubourgs de cette ville. En tête de la liste figure Pierre Resonier, qui montra, pendant le carnaval de 1667, ses marionnettes italiennes sur la place du Marché des Juifs, et continua ainsi pendant plus de quarante ans. Chaque année (sauf les temps de guerre, d'épidémies ou de deuils princiers), des *Pulzinella-Spieler* ou des *Marionnetten-Spieler* (car c'étaient là les noms qu'ils se donnaient) s'installaient dans le faubourg de Léopold, sur le Marché-Neuf et sur la *Frayung*, où ils donnaient leurs représentations le soir, avant l'*Angelus*, les vendredi et samedi exceptés (3).

Cette influence des marionnettes italiennes s'est fait sentir, le croirait-on? jusqu'au fond des steppes de la Russie. Un voyageur anglais, Daniel Clarke, traversant la Tartarie en 1812, a trouvé les marionnettes que les Calabrois font danser avec le pied ou le genou, et qu'ils transportent dans toutes les contrées de l'Europe, très en vogue chez les Cosaques du Don (4).

Cependant la scène allemande semblait près de sortir de sa longue léthargie et de regagner le temps perdu, grace aux efforts habiles de Daniel-Gaspar Lohenstein, lorsque le rigorisme du clergé protestant, passant d'une sourde animosité à une violence ouverte, suscita à la renaissance du théâtre de nouveaux retards. Ce fut à Hambourg, en 1680, qu'éclata cette guerre théologique, qui se répandit de là dans toute l'Allemagne. L'occasion des hostilités fut le refus qu'un ministre fit à deux comédiens de les admettre à la sainte cène. Une ardente polémique, prolongée jusqu'en 1690, envenima tellement la querelle, que cet acte d'intolérance isolé devint la cause commune de tout le clergé protestant. En vain les acteurs firent-ils publier des apologies très judicieuses de leur profession, en vain les universités consultées établirent-elles, par les autorités les plus respectables, l'innocence de la condition de comédien, en vain plusieurs princes prirent-ils à cœur de contrebalancer, par des marques éclatantes de bienveillance et d'estime, l'excessive sévérité des théologiens; le gros du public accorda plus de créance à la voix de ses pasteurs qu'aux argumens des apologistes mondains. On n'alla pas jusqu'à s'interdire la fréquentation des

(1) Voyez Lersner, cité par M. Scheible, *Das Closter*, t. VI, p. 552.

(2) M. Schütze, dans son histoire du théâtre de Hambourg, a réuni de nombreux documens sur les marionnettes de cette ville. Voy. *Hamburgische Theatergeschichte*, p. 93-126.

(3) Schlager, *Wiener Skizzen*... (Esquisses de Vienne au moyen-âge), p. 268 et 359.

(4) Dan. Clarke, *Travels in various countries*, part 1; *Russia*, etc., cap. 12; t. Ier; 3e édit., in-4°, p. 233.

théâtres, mais on fuyait la compagnie des acteurs, qu'on regardait comme des libertins et des vagabonds, de sorte que la plupart de ces artistes humiliés cédèrent la place aux comédiens du dehors et abandonnèrent leurs salles et leur répertoire aux marionnettes. Celles-ci, chose singulière, ne laissèrent pas que d'avoir d'assez vifs démêlés avec les consistoires. A Dordrecht, en 1688, la régence, cédant aux remontrances des ministres, ordonna de cesser, pendant la kermesse, les jeux de hasard, les parades et les représentations de marionnettes, et cette défense fut presque constamment renouvelée d'année en année, jusqu'en 1754 (1). Il est vrai que la plupart des autres cités néerlandaises se refusèrent à ces violences. On sait que, pendant le laborieux séjour que le célèbre Bayle fit à Rotterdam, lorsque, épuisé par la lecture, il entendait la joyeuse trompette annoncer la représentation prochaine des marionnettes, il quittait sa bibliothèque et courait jouir au grand air de sa récréation favorite (2). Dans une description en vers que J. van Hoven a tracée, en 1709, de la kermesse d'Amsterdam (*Rariteit van de Amsterdamsche kermis*), cet auteur décrit un *Poppespel* que montre un Brabançon, et qui n'est autre que le jeu des quatre couronnes (*vier-kroonen-spul*), qui s'est conservé jusqu'à ce jour pour le plaisir des enfans, et aussi, comme du temps de van Hoven, pour celui de leurs parens et de leurs maîtres (3). Un autre poète burlesque de la même époque, L. Rotgans, a introduit dans sa *Kermesse de village* un joueur de marionnettes qui fait danser de grandes demoiselles richement parées et de jeunes seigneurs vêtus à la dernière mode. La supériorité des marionnettes hollandaises était même alors si bien établie, que le sarcastique biographe de l'habile M. Powell reconnaissait, en 1715, que les Hollandais étaient le premier peuple du monde pour les *puppet-shows* (4).

A Berlin, les marionnettes subirent aussi de vives attaques. Sébastien di Scio, qui avait à Vienne, en 1705, des marionnettes renommées par la perfection de leur mécanisme, étant allé représenter dans le nord de l'Allemagne, et notamment à Berlin, *la Vie, les Actes et la Descente aux enfers du docteur Jean Faust*, ce spectacle produisit une impression si vive sur la population de cette ville, que le clergé s'en alarma, et que le ministre Ph.-Jacq. Spener présenta une véhémente

(1) Voyez d'intéressans détails sur ce sujet dans l'ouvrage de M. le docteur Schotel, *Tilburgsche avondstonden...* (*Soirées de Tilbourg...*), Amsterdam, 1850, p. 208 et suiv.

(2) Ce goût bien connu de Bayle a fourni au spirituel auteur du *Roi de Bohême et ses sept châteaux* un demi-verset pour ses litanies de Polichinelle. Voy. p. 205.

(3) Je dois ces détails et plusieurs autres aux obligeantes communications de M. J.-J. Belinfante de La Haye.

(4) *The second Tale of a tub*, cité par l'auteur de *Punch and Judy*, p. 45.

requête au roi pour en obtenir la suppression (1). Au reste, ces actes d'hostilité contre les marionnettes ne furent, en somme, que des ca assez rares, et la guerre déclarée aux comédiens par les consistoires, loin d'avoir nui aux marionnettes, fut pour elles au contraire l'occasion d'une excessive prospérité.

VI. — MARIONNETTES ALLEMANDES DEPUIS 1690 JUSQU'AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

A mesure que décrut le nombre des théâtres réguliers, on vit augmenter celui des théâtres de marionnettes. Les troupes de ce genre furent particulièrement nombreuses à Hambourg et à Vienne, et de ces deux villes elles se répandaient dans le reste de l'Allemagne. Je dis *troupes de marionnettes*, et c'est aussi la dénomination singulière, mais juste, qu'emploient les critiques allemands quand ils parlent des marionnettes de cette époque. En effet, contrairement à l'ancien usage, où une seule voix habilement ménagée parlait pour tous les personnages, chaque poupée mécanique eut un interprète à part, choisi d'ordinaire parmi les comédiens découragés qui n'osaient plus exercer ouvertement leur profession (2). Ces acteurs, lorsque le temps, les lieux et la disposition du public le leur permettaient, replaçaient au magasin leurs Sosies de bois et se remettaient à jouer leurs rôles en personne. Cette organisation bizarre et complexe des théâtres allemands explique comment nous allons rencontrer, pendant un demi-siècle, les mêmes pièces, et notamment celles que l'on appelait *Haupt-und Staatsactionen*, jouées tantôt par des acteurs, tantôt par des marionnettes, sans que l'on puisse en faire bien nettement la distinction.

C'est ici le moment d'expliquer la signification assez obscure, même en Allemagne, du nom de *Haupt-und Staatsactionen*, donné à de certains drames très en vogue depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la moitié du XVIIIe. Un historien du théâtre allemand, cherchant à déterminer exactement le cercle dans lequel pouvaient se mouvoir les auteurs des pièces de ce genre, a dressé la liste des diverses sources où il leur était permis de prendre leurs sujets. Les *Haupt-Actionen* pouvaient, suivant M. Prutz, mettre à contribution la mythologie, la Bible, la chevalerie, l'histoire, la féerie, tout en un mot, comme on voit, ou peu s'en faut (3). Trois seules conditions leur étaient imposées : elles

(1) Voyez l'article *Faust* de M. Em. Sommer dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, et *Das Puppen-Spiel vom Doctor Faust*, Leipzig, 1850; préface, p. XIII.

(2) Suivant l'éditeur du *Puppen-Spiel vom Doctor Faust* (Leipzig, 1850), le nombre des interprètes dans cette pièce a été réduit récemment à quatre au théâtre de marionnettes de Leipzig, p. 83.

(3) Prutz, ouvrage cité, p. 207 et suiv.

devaient contenir beaucoup d'incidens et de spectacle, être soutenues de temps en temps par de la musique instrumentale, et égayer le spectateur par les bons mots d'un personnage bouffon. On voit que ces pièces ressemblaient beaucoup à nos mélodrames d'il y a quarante ans. Ajoutons que, pendant la période de leur succès, leur nom fut souvent synonyme de pièces de marionnettes, par suite de l'association singulière que je viens d'exposer. Goethe, dans la fameuse scène entre Faust et Wagner, a fait une allusion sarcastique à ces drames de bas aloi, que lui-même, avec Schiller et après Lessing, a tant contribué à faire oublier.

WAGNER.

Maître, n'est-ce pas une bien grande jouissance que de pénétrer dans l'esprit des temps passés, de savoir exactement ce qu'un sage a pensé avant nous, et de mesurer de quel bond vigoureux nous l'avons dépassé?

FAUST.

Oh! oui, de toute la hauteur des étoiles! — Franchement, mon cher, les siècles passés sont pour nous le livre aux sept cachets. Ce qu'on appelle l'*esprit des temps* n'est que l'esprit de ces messieurs qui a déteint sur les siècles. En conscience, c'est la plupart du temps une misère, et le premier coup d'œil que l'on y jette suffit pour vous faire fuir. C'est un sac à ordures, un vieux garde-meuble, ou tout au plus une pièce à grand spectacle (*eine Haupt-und Staatsaction*), avec de belles maximes de morale comme on en met dans la bouche des marionnettes.

« A la fin du XVIIe siècle, dit Flœgel, les *Haupt-und Staatsactionen* usurpèrent la place des véritables drames. On a conservé quelques-unes de leurs affiches, rédigées dans un style de charlatan qui répond parfaitement à leur valeur réelle. Ces pièces étaient jouées tantôt par des poupées mécaniques, tantôt par des acteurs. L'emploi exclusif des aventures romanesques et des ressorts surnaturels, les ignobles plaisanteries du bouffon, le mélange de la trivialité et de l'enflure, placent ces ouvrages au dernier degré de l'échelle dramatique (1). »

Mais si la vogue des *Haupt-Actionen* a été pour l'art dramatique une cause momentanée de retard et même de décadence, elle a eu pour les marionnettes un effet tout contraire : elle a associé pendant cinquante ans leurs destinées à celles des théâtres réguliers, de sorte que nous ne pouvons séparer leur histoire de celle des troupes ambulantes que gouvernaient alors les actifs directeurs Weltheim, Beck, Reibehand et Kuniger.

Weltheim, né vers 1650 à Leipzig, avait formé, dès 1679, une troupe de comédiens et de marionnettes. Nous le voyons, à cette époque, bien

(1) Flœgel, ouvrage cité, p. 115.

accueilli par les autorités municipales de Nuremberg, de Hambourg et de Breslau. C'est lui qui, le premier, fit jouer en Allemagne la traduction des comédies de Molière (1). Il recrutait ordinairement ses acteurs et les interprètes de ses pantins parmi les étudians de Leipzig et d'Iéna (2). Lui-même était habile à improviser à la manière italienne. En 1688, il fit jouer à Hambourg une *Haupt-und Staatsaction* sur la chute d'Adam et d'Ève suivie d'une pièce bouffonne: *Pickelhäring im Kasten.* Après l'avoir perdu quelque temps de vue, nous le retrouvons en 1702 directeur de la troupe royale et ducale de Pologne et de Saxe, et faisant jouer à Hambourg, le 15 juin, *Élie montant au ciel ou la Lapidation de Naboth,* excellente *Haupt-Action* (c'est l'affiche qui le dit), avec une agréable pièce finale intitulée : *le Maître d'école assassiné par Pickelhäring ou les Voleurs de lard joliment attrapés* (3). Remarquons que Weltheim avait une prédilection marquée pour Pickelhäring, qu'il substitue presque toujours à Hanswurst. Après une nouvelle éclipse, Weltheim reparaît à Hambourg en 1719, où il fait jouer un drame à grand spectacle : *le Tyran amoureux ou Asphalides, roi d'Arabie,* avec *Arlequin, jurisconsulte sans cervelle,* et *les Précieuses ridicules* de Molière (4). En 1721, ses marionnettes donnent dans la même ville deux *Haupt-Actionen* sur des sujets religieux : 1° l'*Histoire édifiante et digne d'être vue de la chute du roi David et de son adultère avec Bethsabée, suivie de son profond repentir excité par le sermon du prophète Nathan*, avec une pièce finale : *le Souper coûteux de Pickelhäring;* 2° *la Destruction de Jérusalem,* dédiée au sénat de Hambourg et suivie de la divertissante comédie *le Malade imaginaire.* Ce titre, comme celui des *Précieuses ridicules,* que nous avons vu plus haut, était écrit en français sur l'affiche, à cause de l'extrême célébrité des deux pièces; mais elles étaient jouées en allemand.

Ferdinand Beck, directeur de la troupe privilégiée des cours de Saxe et de Waldeck, donna à Hambourg, en 1736, trois pièces de marionnettes remarquables : 1° une *Haupt-Action,* sur un sujet traité depuis par Schiller : *le plus grand Monstre de l'univers ou la Vie et la mort de l'ancien général impérialiste Wallenstein,* avec Hanswurst; 2° un prologue musical, dédié au sénat de Hambourg, intitulé *le Séjour de la paix confirmée par le ciel lui-même*, avec *Cinna ou la Clémence d'Auguste,* probablement d'après Corneille (5); 3° un petit drame en musique sur la chute d'Adam et d'Ève, qui est, je crois, la pièce assez singulière que M. Schütze (l'historien du théâtre de Hambourg) dit avoir vu jouer

(1) Voyez Scheible, *Das Closter*, t. VI, p. 359.
(2) Flœgel, *Geschichte der Komischen litteratur*, t. IV, p. 319.
(3) C'est-à-dire *Pickelhäring dans une boutique de Polichinelle.* Prutz, ouvrage cité.
(4) Schütze, ouvrage cité, p. 34-40. — Prutz, ouvrage cité, p. 211.
(5) Schütze, ouvrage cité, 45-60. — Prutz, *ibid.*, p. 207-211.

dans sa jeunesse (1) : « Les rôles, y compris celui du serpent, étaient, dit-il, remplis par des marionnettes. On voyait celui-ci, roulé autour de l'arbre de science, darder sa langue pernicieuse. Hanswurst, après la chute de nos premiers parens, leur adressait des railleries grossières qui divertissaient beaucoup l'auditoire. Deux ours dansaient un ballet, et, au dénoûment, un ange apparaissant, comme dans la Genèse, tirait du fourreau une épée de papier doré, et tranchait d'un coup le nœud de la pièce. »

Reibehand, d'abord tailleur, s'associa à un certain Lorenz pour élever un théâtre de marionnettes. En 1734, il joignit à ses poupées des comédiens vivans. Son association était probablement rompue dès 1728, car nous voyons à cette date Lorenz, directeur des comédiens de la cour princière de Weimar, donner seul à Hambourg une *Haupt- und Staatsaction*, intitulée *Bajazet précipité du faîte du bonheur dans l'abîme du désespoir*. Reibehand, après bien des vicissitudes, vint en 1752, muni d'un privilége prussien, donner des représentations à Hambourg. Voici une de ses affiches : « Avec permission, etc., on représentera *l'Amour maçon* (ces mots sont en français) ou *le Secret des francs-maçons*, que voudrait bien découvrir Isabelle, franc-maçon femelle, poussée par l'humeur curieuse de son sexe; suivi du *Châtiment de la folle ambition d'un cordonnier*, qui reçoit le sobriquet de *Baron de Windsak*, s'enfuit de chez son maître, et finit par passer pour fou. Le spectacle se terminera par un ballet imité de la plaisante comédie de Molière, *le Mari confondu* (2). »

Reibehand trouva le moyen de rendre ridicule la touchante parabole de *l'Enfant prodigue*. L'affiche de la *Haupt-Action* qu'il fit jouer sur ce sujet était ainsi conçue : « *L'Archi-Prodigue*, châtié par les quatre élémens, avec Arlequin, joyeux compagnon d'un maître criminel. » L'objet principal de cette pièce était d'offrir beaucoup de spectacle et de changemens à vue. Ainsi les fruits que le jeune prodigue voulait manger se transformaient en têtes de mort, l'eau qu'il s'apprêtait à boire se changeait en flammes; des rochers se fendaient et laissaient voir une potence avec un pendu. Les membres de ce malheureux, agités par le vent, se détachaient et tombaient un à un sur le sol, puis se rapprochaient et se recomposaient, de façon que le mort se levait et poursuivait le jeune débauché. Ensuite on voyait ce voluptueux déchu réduit à manger des immondices dans la compagnie des pourceaux. Alors le désespoir personnifié se présentait devant lui, et lui offrait le choix entre une corde et un poignard; mais la miséricorde divine l'arrêtait, et, comme dans la parabole évangélique, le

(1) Schütze, cité par M. Prutz, *ibid.*, p. 207. L'âge de M. Schütze, qui a publié son livre en 1794, s'accorde avec ma supposition.

(2) C'est, comme on le sait, le second titre de *George Dandin*. Voy. Prutz, p. 220.

père, touché du repentir de l'enfant égaré, lui accordait son pardon (1).

Reibehand eut pour émule un certain Kuniger, né à Leipzig, qui, après avoir commencé par être équilibriste et joueur de gobelets, ouvrit un spectacle de marionnettes, et prit, en 1752, la direction d'un vrai théâtre, muni de grandes machines mobiles et d'acteurs vivans. Cette troupe portait le nom de comédiens privilégiés des cours de Brandebourg et Brandebourg-Bayreuth. Entre autres drames à grand spectacle que Kuniger fit représenter à Hambourg, on cite *la Vie et la mort de sainte Dorothée, martyre pleine de constance.* L'annonce avait bien soin d'avertir « qu'il y aurait dans la pièce assez de décorations et de machines pour satisfaire les yeux les plus exigeans, et qu'on ne pourrait rien voir de plus terrible. » Il est vrai que les scènes de martyre, dont l'exécution est si difficile pour des acteurs vivans, offrent de grandes facilités aux joueurs de marionnettes. Cette circonstance toute technique explique la prédilection des *Puppen-Spieler* pour les sujets de ce genre, et en particulier pour la légende de sainte Dorothée, dont la décapitation faisait ressortir leur adresse. M. Schütze raconte un incident qui signala d'une manière assez plaisante la représentation d'une des nombreuses pièces de marionnettes composées sur ce sujet. On jouait un soir à Hambourg, dans l'auberge des cordonniers, près le marché aux oies, en face du grand théâtre, le drame intitulé *les Joies et les souffrances de Dorothée.* La pièce fut accueillie par les applaudissemens unanimes de l'auditoire plébéien, et obtint même des marques de satisfaction de plusieurs spectateurs d'une classe plus relevée. La scène de la décapitation surtout fut si bien rendue, que l'assemblée tout entière cria *bis*, et aussitôt le complaisant directeur replaça la tête sur les épaules de la sainte, et la décollation eut lieu une seconde fois, au milieu des bravos frénétiques de toute la salle (2).

Nous avons vu que les *Haupt- und Staatsactionen* ne puisaient pas seulement leurs sujets dans toutes les sources anciennes, sacrées ou profanes; elles exploitaient encore les événemens modernes, et se jetaient sur tous les grands noms, témoin celui de Wallenstein. Elles n'épargnèrent pas davantage ceux de Marie Stuart, du comte d'Essex et de Cromwell. Enfin à peine l'Alexandre du Nord, Charles XII, fut-il tombé dans la tranchée de Frederichshall, sous le coup d'une balle ennemie, ou, pour parler la langue de la superstition populaire, sous le coup d'une balle enchantée (*eine Freikugel*), que les faiseurs de *Haupt-Actionen* s'emparèrent de ce héros, sûrs d'attirer la foule au spectacle de sa fin tragique. Nous avons pu lire une de ces pièces,

(1) Schütze, ouvrage cité, p. 83. — Prutz, *ibid.*

(2) Schütze, cité par M. Prutz. Ce récit de M. Schütze paraît se rapporter à 1765.

mêlée de prose et de vers, intitulée *la Mort malheureuse de Charles XII*, jouée sur le théâtre de Hambourg, en 1746, par la troupe allemande des princes de Brandebourg-Bayreuth et Onolzbach. M. H. Lindner l'a publiée à Dessau en 1845, et M. Prutz l'a réimprimée en partie dans son histoire du théâtre allemand. Les personnages sont Charles XII, Frédéric, prince de Hesse-Cassel, le duc de Holstein-Gottorp, l'adjudant-général Sicker, le major-général Budde, le commandant de Frederichshall, un lieutenant, un tambour, Arlequin, dame Plapperliesschen (c'est le type populaire de la femme bavarde), des soldats, une cantinière, le Destin, Bellone, et (dans l'épilogue) la Renommée, Mercure et Mars. Le drame s'ouvre par un long monologue, où le roi de Suède se raconte à lui-même, en style de gazette, les principaux faits de sa vie militaire. Cette *Haupt-Action* ne pouvait offrir d'intérêt que celui du spectacle. Frederichshall avait à supporter deux bombardemens, et les projectiles étaient, au dire de M. Schütze, lancés de part et d'autre avec une rare précision. On admirait aussi, comme un prodige, un soldat qui allumait sa pipe et faisait sortir de sa bouche de légers nuages de fumée, tour d'adresse qu'on ne tarda pas à voir à Paris, et que l'on exécute aujourd'hui avec une grande perfection au théâtre de Séraphin.

Il n'y a pas jusqu'aux infortunes des vivans illustres sur lesquelles les faiseurs de *Haupt-und Staatsactionen* ne missent la main. C'est ainsi que l'éclatante disgrace du prince de Menzicoff fournit de son vivant le sujet d'une *Haupt-Action*, représentée en 1731, dans plusieurs villes d'Allemagne, par les grandes marionnettes anglaises de Titus Maas, comédien privilégié de la cour de Baden-Durlach (1). L'affiche de cette pièce est assez curieuse : « Avec permission, etc., on jouera sur un théâtre entièrement nouveau et avec une bonne musique instrumentale, une *Haupt-und Staatsaction*, récemment composée et digne d'être vue, qui a pour titre : Les vicissitudes extraordinaires de bonheur et de malheur d'Alexis Danielowitz, prince de Menzicoff, grand favori, ministre du cabinet et généralissime du czar de Moscou Pierre Ier de glorieuse mémoire, aujourd'hui véritable Bélisaire, précipité du haut de sa grandeur dans le plus profond abîme de l'infortune, le tout avec Hanswurst, un crieur de petits pâtés, un garçon rôtisseur, et d'amusans braconniers de Sibérie (2). » Titus Maas avait obtenu l'autorisation de représenter ce merveilleux drame à Berlin; mais le gouvernement de Frédéric-Guillaume Ier, craignant de désobliger son puissant

(1) Flœgel, *Geschichte des groteskekomischen*, p. 116.

(2) Voy. Plümische, *Entwurf...* (*Esquisse d'une histoire du théâtre de Berlin*), p. 109., cité par Prutz, p. 180.

voisin du Nord, défendit, le 28 août, sous les peines les plus sévères, de représenter *Menzicoff* (1).

VII. — MARIONNETTES DEPUIS LES PREMIERS ÉCRITS DE GOTTSCHED JUSQU'A L'APPARITION DU FAUST DE GOETHE.

L'excès d'absurdité auquel était descendu le répertoire de Reibehand et de ses émules provoqua une réaction classique en faveur de la poésie, de la langue et du sens commun. Gottsched fut le promoteur et l'avocat de ce mouvement, qui prit un caractère national. Bientôt une autre école, douée d'un sentiment plus délicat et plus profond de la beauté dans l'art et dans la poésie, se forma sous la haute inspiration de Lessing, qui, comme Gottsched et mieux que Gottsched, donna le précepte et l'exemple. L'Allemagne lettrée était enfin arrivée à se préoccuper des questions les plus fines et les plus fécondes de la philosophie de l'art. Déjà la voix de Klopstock se faisait entendre. Goethe et Schiller enfans croissaient au milieu de ces espérances confuses et de ces élans contradictoires qu'ils devaient bientôt régler et satisfaire. Cependant la réforme entreprise par Gottsched eut, entre autres résultats salutaires, celui de rendre au théâtre son importance et aux acteurs leur dignité. Poètes et comédiens commencèrent à marcher ensemble vers un même idéal. Cette réhabilitation des artistes dramatiques amena naturellement leur divorce d'avec les marionnettes. La rupture se fit de bon accord et sans secousse, sauf en quelques lieux, comme à Vienne, où il y eut un peu de mauvaise humeur et de rivalité entre les grands théâtres, notamment celui de la porte de Carinthie (2) et les marionnettes de la *Frayung*, de la place du marché des Juifs et du faubourg de Léopold. Les marionnettes rentrèrent à petit bruit dans leur sphère modeste; elles revinrent de bonne grace à leur ancien répertoire, composé de drames bibliques et de légendes populaires. Le docteur Faust surtout et son humble élève, son *famulus* Wagner, continuèrent d'attirer la foule qui se passionnait de plus en plus pour les subtilités métaphysiques et était tout près d'être atteinte par les rêves de l'illuminisme. Les *Puppen-Spieler*, de leur côté, ne négligèrent rien

(1) Les théâtres de marionnettes sont très sévèrement surveillés par la police de Prusse. En 1794, on supprima beaucoup de ces théâtres, dont les représentations blessaient, dit-on, les mœurs. (*Edickten-Sammlung*, 1794, n° 55.)

(2) C'est à la porte de Carinthie que Jos. Stranisky établit en 1708, selon M. Schlager, ou en 1713, selon M. Flœgel, le premier théâtre de comédiens allemands qu'on ait vu à Vienne. Stranisky avait aussi des marionnettes; il les sépara de ses acteurs en 1721 et les relégua sur la *Frayung* (voyez Schlager, p. 268, 269 et 363). Sa veuve s'opposa en 1728 à la demande formée par la veuve Theodora Danesin d'établir un jeu de marionnettes italiennes dans un des faubourgs de Vienne. Voyez Schlager, p. 271 et 371.

pour varier leurs spectacles. Un roman fameux de Lewis, *Abellino le grand Bandit*, fournit aux marionnettes d'Augsbourg le sujet d'un drame à grand spectacle (1). Le prodigieux succès de l'opéra de *Don Juan* fit espérer aux joueurs de marionnettes qu'ils pourraient tirer du libertin de Séville un aussi bon parti que du métaphysicien de Wittenberg. Don Juan Tenorio, en effet, n'est-il pas un Faust de cape et d'épée, un frère méridional et sanguin du bilieux émule de Nostradamus et de Théophile? Cependant, malgré tout ce qu'il semblait promettre et quoique très germanisé par Mozart, don Juan se trouva encore trop Espagnol pour atteindre, sur les théâtres de marionnettes, à toute la popularité de Faust. Il eut pourtant un long succès. M. le docteur Kahlert a trouvé dans le vieux répertoire des *Puppen-Spieler* d'Augsbourg, d'Ulm et de Strasbourg, trois pièces dont le *convive de pierre* est le sujet. On les peut lire dans le *Closter*, avec une dissertation préliminaire sur la légende espagnole rapprochée de la légende allemande (2).

Durant toute la seconde moitié du XVIIIe siècle, les marionnettes furent reçues avec une extrême bienveillance dans l'intérieur des riches familles bourgeoises et même dans plusieurs cours ducales et princières. Je pourrais me borner à cette énonciation; mais j'ai à produire sur ce point le témoignage de deux des plus grands génies de l'Allemagne. Il y a plaisir à entendre déposer en faveur des marionnettes des hommes tels que Goethe et Haydn.

Dans les premières pages de ses mémoires, Goethe nous apprend que la plus grande joie de son enfance fut le présent que son excellente et presque prophétique aïeule lui fit, un soir de Noël, d'un théâtre de marionnettes. Il faut l'entendre raconter l'impression profonde que fit sur sa fraîche imagination la vue de ce monde nouveau qui venait peupler tout à coup la monotone solitude de la maison paternelle. Quelques années plus tard, pendant les jours de tristesse et de malaise que jetèrent sur Francfort quelques épisodes de la guerre de sept ans, notamment l'occupation de la ville par un corps de l'armée française, nous voyons le jeune Wolfgang, retenu au logis par ses parens, se faire de son cher théâtre, autour duquel il convoquait la jeunesse du voisinage, non pas seulement un plaisir, mais comme un champ de manœuvre et une école de stratégie scénique, où il apprenait déjà le grand art de faire mouvoir sans confusion, devant une rampe, les créations de sa pensée (3). Dans un autre ouvrage, où les vives impres-

(1) M. Scheible a publié cette pièce d'après le manuscrit du théâtre de marionnettes d'Augsbourg. Voyez *Das Schaltjahr*, Stuttgard, 1846, t. IV, p. 555-591.

(2) Scheible, *Das Closter*, t. VIII, p. 667-765.

(3) Goethe, *Aus meinem Leben. Dichtung und Wahrheit* (*Mémoires de ma vie. Poésie et Vérité*), 1re partie, livre Ier. *Werke*, t. XXIV, p. 18 et 74.

sions de sa jeunesse ont pris une forme plus idéale sans rien perdre de leur réalité, dans les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, avec quel charme et quelle effusion de souvenir ne revient-il pas sur ses bienheureuses marionnettes, l'aiguillon de son naissant instinct dramatique! Il ne nous laisse rien ignorer de la construction du théâtre, du mécanisme des petits acteurs, de la manière de les faire mouvoir, du soin qu'il prenait de les faire parler avec convenance et clarté. Excellent exercice pour l'enfance et le meilleur apprentissage de diction soutenue et même d'improvisation! Caché derrière la toile de fond, l'interprète novice lisait d'ordinaire ou récitait les pièces les plus applaudies dans les foires, particulièrement *David et Goliath*. Le jeune Goethe alla plus loin; il imagina de faire jouer à ses poupées quelques grands ouvrages dramatiques qui ne se trouvèrent (il en fait l'aveu) ni dans les proportions de cette petite scène, ni à la portée de son auditoire (1). Les théâtres de marionnettes privés étaient assez nombreux dans les grandes villes, notamment à Hambourg, à Vienne et à Berlin, pour que quelques écrivains de profession n'aient pas dédaigné de composer de petits drames à leur usage. Je citerai, entre autres, Jean-Frédéric Schinck, auteur distingué de romans et de drames, qui, en 1777, a écrit plusieurs petites pièces de ce genre et les a réunies en un volume (2). Goethe lui-même, à peine âgé de vingt ans, mais déjà préoccupé de la conception de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*, écrivit à Francfort, dans une société d'amis, une bagatelle de ce genre intitulée *Fêtes de la foire à Plundersweilern* (3). « Cette petite pièce, dit-il, n'est qu'une épigramme ou plutôt un recueil d'épigrammes en action. Sous l'apparence d'une parade figuraient en réalité des membres de notre société. Le mot de l'énigme était un secret pour la plupart, et tel rieur ne se doutait guère que l'on s'amusait à ses dépens (4). » Cette œuvre sans conséquence me paraît pourtant remarquable, en ce que la marche et un peu la pensée des premières scènes a une remarquable analogie avec la disposition du commencement de *Faust*. Elle s'ouvre par un prologue où s'étalent quelques aphorismes moraux dans le goût des *Haupt-Actionen*, au travers desquels Hanswurst jette, à sa manière, une de ses plaisanteries banales. Vient ensuite un *prologue sur le théâtre*, comme dans *Faust;* c'est un dialogue entre un charlatan directeur de marionnettes et un docteur (peut-être le bourgmestre de *Plundersweilern*). Ce directeur, homme de goût classique et quelque peu disciple de Gottsched, soutient que, pour plaire aux spectateurs, il faut peindre les hommes en beau. Puis se déroule sous nos yeux,

(1) *Wilhelm Meisters Lehrjahre*, liv. Ier, chap. 4 et suiv. *Werke*, t. XVIII, p. 12.
(2) J.-Fr. Schinck, *Marionettentheater*, Berlin, 1777, in-8o.
(3) Il y a dans ce nom forgé par Goethe une allusion au mot *Plunder*, chiffon, guenilles.
(4) *Aus meinem Leben*... (*Mémoires*), 3e partie, livre XIII. — *Werke*, t. XXVI, p. 235.

en guise d'introduction, tout le tohu-bohu d'une foire de village. D'un côté, des marchands de jouets de Nuremberg, des vendeuses de petits balais, des boutiques de comestibles, un joueur d'orgue et un petit paysan qui fait danser sa marmotte; de l'autre, les visiteurs et les chalands, un petit bohémien sans sou ni maille et en guenilles, qui méprise cette foire, un pasteur et sa gouvernante qui ne regardent pas du même œil une jeune marchande de pain d'épice, tel est le tableau, à la manière d'Hogarth ou de Callot, qui précède la tragédie que va faire jouer le directeur de marionnettes. Cette tragédie a pour sujet l'histoire d'Esther et de Mardochée. Quand le rideau tombe, on a de nouveau devant les yeux le champ de foire et tous les personnages que l'on y a vus déjà, plus un bateleur qui, pour terminer les *Fêtes de la foire,* montre ses ombres chinoises.

Peut-être Goethe a-t-il eu tort de se souvenir de cette bluette et d'en faire jouer quelques parties en 1780, à la cour de Weimar, dont il était le commensal favori depuis le succès immense de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*. Il y ajouta, pour la fête de la princesse Amélie, un épilogue, rempli, comme *la Nuit de Walpurgis,* d'allusions et de critiques littéraires, absolument insaisissables pour nous, qu'il intitula : *Ce qu'il y a de plus nouveau à la foire de Plundersweilern*. Je m'étonne encore plus que ce grand homme ait donné place dans ses œuvres à ces deux badinages, qu'il a réunis sous le titre collectif de : *Un Spectacle de marionnettes moral et politique nouvellement ouvert* (1).

Mais la cour toute poétique de Weimar n'était pas la seule en Allemagne où l'on demandât des distractions aux ombres chinoises et aux marionnettes. Au fond de la Hongrie, à Eisenstadt, dans l'antique et magnifique château des princes d'Esterhazy, la muse aimable qui préside aux marionnettes a remporté peut-être ses plus merveilleux triomphes. Nous tenons ce que nous allons rapporter d'une confidence faite à Vienne en 1805 par l'illustre compositeur Haydn à M. Charles Bertuch, un de ses fervens admirateurs.

On savait bien que le prince Nicolas-Joseph d'Esterhazy, protecteur éclairé des artistes et surtout des musiciens, entretenait à grands frais une chapelle composée des chanteurs et des instrumentistes les plus habiles, et qu'il en confia, en 1762, la direction à Joseph Haydn, dont le nom était encore peu connu, mais dont le vieux prince Antoine Esterhazy avait deviné l'avenir et assuré le sort en l'attachant à sa maison. On savait qu'il y avait dans le château d'Eisenstadt un grand théâtre où ces princes faisaient exécuter les meilleurs opéras allemands et italiens; mais ce qu'on savait moins, c'est qu'il y avait encore un petit théâtre de marionnettes, le plus admirable peut-être

(1) Goethe, *Werke* (Stuttgart, 1829), t. XIII, p. 1-53.

qui ait jamais existé pour la perfection des petits acteurs de bois, les décorations et les machines; et ce que nous avons appris enfin par le témoignage même de Haydn, c'est que ce sublime compositeur, qui savait si bien d'ailleurs porter la gaieté dans la musique instrumentale, témoin sa symphonie comique (1), se plut à écrire de 1773 à 1780, c'est-à-dire dans toute la vigueur et la plénitude de son génie, cinq *operette* pour les marionnettes d'Eisenstadt. Dans la liste de toutes ses œuvres musicales que l'illustre vieillard remit, signée de sa main, à M. Charles Bertuch pendant son séjour à Vienne (2), on lit la mention que je transcris : — *Operette* composées pour les marionnettes : *Philémon et Baucis*, 1773. — *Geniévre*, 1777. — *Didon*, parodie, 1778. — *La Vengeance accomplie* (3) *ou la Maison brûlée* (sans date). — Dans la même liste est indiqué le *Diable boiteux*, probablement parce qu'il fut joué par les marionnettes du prince d'Esterhazy; mais cet ouvrage avait été composé à Vienne, dans la première jeunesse de l'auteur, pour Bernardone, directeur d'un théâtre populaire à la porte de Carinthie, et avait été payé 24 sequins (4). On avait cru que ces curieuses partitions, toutes inédites, avaient péri dans un incendie qui consuma une partie du château d'Eisenstadt, et notamment le corps de logis qu'y occupait Haydn. Il n'en est rien; elles ont été vues en 1827 dans la bibliothèque musicale des princes d'Esterhazy, avec une vingtaine d'autres dont on aimerait à connaître les titres (5).

Ce fut peut-être pour servir d'ouverture à une de ces divertissantes représentations, plus particulièrement destinées aux plaisirs des jeunes membres de la famille d'Esterhazy, que Haydn imagina de composer la singulière symphonie qu'il a intitulée *Fiera dei fanciulli*. Carpani nous en a raconté l'histoire. Un jour, Haydn se rendit seul à la foire d'un village des environs. Là, il fit provision, et rapporta un plein panier de mirlitons, de sifflets, de coucous, de tambourins, de petites trompettes, bref tout un assortiment de ces instrumens plus bruyans qu'harmonieux qui font le bonheur de l'enfance. Il prit la peine d'étu-

(1) Dans ce morceau, tous les instrumens et les instrumentistes disparaissent successivement, de façon que le premier violon se trouve jouer tout seul. Voyez dans Carpani l'histoire ou plutôt les histoires relatives à cette symphonie. Pleyel a fait la contrepartie de cette bouffonnerie musicale. Le premier violon est seul à son poste et les exécutans en retard arrivent, l'un après l'autre, prendre part à la symphonie. *Lettere su la vita del celebre maestro Gius. Haydn*, p. 119.

(2) C. Bertuch, *Bemerkungen...* (*Observations faites dans un voyage de Tubingue à Vienne*), t. Ier, p. 179.

(3) Carpani, en reproduisant cette liste, a substitué à *la Maison brûlée* une pièce qu'il intitule *Sabbato delle Streghe*, qui ne semble pas pouvoir être le même ouvrage. Voyez Carpani, ouvrage cité, p. 296.

(4) Gius. Carpani, ouvrage cité, p. 81.

(5) Voy. *Gazette musicale de Leipzig*, 1827; t. XXIX, nº 49, p. 820.

dier leur timbre et leur portée, et composa, avec ces périlleux élémens harmoniques, une symphonie de l'originalité la plus bouffonne et la plus savante.

Il faut avouer que ce n'est pas une médiocre gloire pour nos marionnettes que de voir Goethe préluder à ses chefs-d'œuvre dramatiques en se faisant leur organe, et Haydn, dans toute la splendeur de son génie, se plaisant à écrire pour elles une série de petits chefs-d'œuvre.

VIII. — MARIONNETTES EN ALLEMAGNE DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, les marionnettes aimées, recherchées, fêtées, comme on vient de le voir, dans quelques résidences aristocratiques, toujours chéries du peuple et bienvenues dans les villages et dans les faubourgs des villes, n'avaient cependant, il faut le dire, d'existence et de point d'appui qu'aux deux extrémités de l'échelle sociale. Dans toute l'immense population intermédiaire, parmi les lettrés, les poètes, les critiques, dans toute cette foule éclairée qui aimait ou cultivait la littérature et les arts, personne ne songeait à elles, et l'on conçoit assez, en effet, qu'au milieu de l'admirable développement épique, lyrique et dramatique, qui se préparait et qui commençait déjà à poindre sous l'influence des glorieux successeurs de Lessing, il ne restât plus dans aucun esprit sérieux d'intérêt disponible pour les marionnettes. Cependant il se passait alors quelque chose dans la tête d'un jeune homme obscur qui allait ramener l'attention du grand public allemand sur la vieille légende de Faust, et par suite sur les marionnettes qui étaient en possession de l'interpréter. Goethe enfant avait vu certainement jouer *Faust* par les marionnettes de la foire de Francfort, sa patrie. Il l'avait revu probablement encore aux foires de Leipzig pendant les trois années qu'il passa dans cette ville à suivre, je devrais dire à observer en critique les cours de l'université; mais ce qui est certain, c'est qu'arrivant à Strasbourg à la fin de 1769, il y portait le dessein arrêté d'élever cette légende si profondément humaine et si profondément germanique aux proportions du drame et de l'épopée. Loin de dissimuler l'origine de son incomparable chef-d'œuvre, Goethe nous l'a fait connaître lui-même de la manière la plus intéressante dans ses mémoires. Pendant les trente mois qu'il passa à Strasbourg, sous prétexte d'achever ses études de droit, mais en réalité pour y méditer et préparer ses trois premières grandes compositions, Goethe vécut dans l'intimité d'un homme d'un esprit éminent, de Herder, dont il fit son confident littéraire et son mentor. Cependant le jeune homme faisait un mystère à son sage ami

de quelques-uns de ses projets les plus hasardeux : « J'avais bien soin de lui cacher, dit-il, combien j'étais préoccupé de certaines pensées qui avaient pris racine en moi, et qui allaient grandir peu à peu jusqu'à la hauteur de créations poétiques. » Ces favoris de son imagination, c'étaient *Goetz de Berlichingen* et *Faust*. La pensée de Faust surtout l'obsédait. « L'idée de cette pièce de marionnettes, ajoute-t-il, retentissait et bourdonnait en moi sur tous les tons; je portais en tous lieux ce sujet avec bien d'autres, et j'en faisais mes délices dans mes heures solitaires, sans toutefois en rien écrire (1). » Grande fut la surprise du monde littéraire quand, dix ans plus tard, Goethe publia les premiers fragmens de cette œuvre originale. L'Allemagne épiait avec espérance tous les mouvemens de ce beau génie, qui avait fait, à vingt-cinq ans, une révolution dans l'art dramatique par *Goetz de Berlichingen*, et une révolution dans le roman, et presque dans les mœurs publiques, par *Werther :* elle s'émut de lui voir choisir cette légende de marionnettes pour en faire le sujet d'une épopée dramatique; mais quand, au commencement du siècle, deux publications successives eurent enfin montré dans son ensemble la première partie de *Faust*, l'admiration fut générale, le succès immense. Tous les théâtres, allemands et étrangers, voulurent avoir leur *Faust;* on mit ce sujet en romans, en opéras, en ballets, en pantomimes; on l'arrangea pour les ombres chinoises (2). Chose singulière, l'émotion causée par l'apparition de cette œuvre transcendante, souvenir poétisé et agrandi des marionnettes, ramena presque aussitôt l'attention publique sur la vieille légende et sur l'humble scène qui en avait fourni l'occasion et la pensée. Des joueurs de marionnettes intelligens, Schütz et Dreher, Geisselbrecht, Thiémé et Éberlé (3), exploitèrent habilement cette nouvelle disposition des esprits. En 1804, les deux associés, Schütz et Dreher, vinrent de la Haute-Allemagne, apportant une vieille rédaction de *Faust*, purgée des interpolations ridicules qu'y avaient insérées Reibehand et Kuniger au temps des *Haupt-Actionen* (4). Toute la haute compagnie de Berlin y accourut. Les femmes, les poètes, les philosophes, les critiques s'y pressaient en foule, curieux de comparer le vieux drame populaire avec le nouveau chef-d'œuvre qui en était émané (5). Dreher et Schütz se concilièrent tous

(1) Goethe, *Aus meinem Leben* (*Mémoires*), 2e partie, livre Xe. *Werke*, t. XXV, p. 318.

(2) Faust fut joué aux ombres chinoises des frères Lobe. A Dantzig, en 1797, on imprima le *Doctor Faust, ein Schattenriss*, et à Leipzig, en 1831, M. Harro Harring publia dans le *Litterarische museum Faust accommodé à la mode de ce temps, ein Schattenspiel*.

(3) Voyez Chr. Ludw. Striglitz aîné, *Faust als Schauspiel*... article du *Taschenbuch* de Raumer, 1834, p. 193-202 reproduit, dans le *Closter*, t. V, p. 692.

(4) Voyez notamment ce que rapporte M. Schütze (ouvr. cité, p. 62) d'une représentation du *Doctor Faust*, remplie d'extravagances, qui fut donnée à Hambourg en 1733.

(5) Franz Horn, *Ueber Volksschauspiele*... (*Sur le théâtre populaire en général et sur*

les suffrages, et attirèrent long-temps la foule par la bonne composition de leur répertoire, à la fois décent et varié. Ils jouèrent successivement, pendant les années 1804 et 1805, *le Chevalier brigand, la Jeune Antonia, Geneviève de Brabant, Mariana ou le Brigand féminin, Trajan et Domitien, la Nuit du meurtre en Éthiopie, Fanny et Durmon, don Juan, Médée, Alceste, Aman et Esther, Judith et Holopherne, l'Enfant prodigue* (1). Les marionnettes redevinrent si bien à la mode, que quelques poètes distingués se remirent à écrire pour elles. Auguste Mahlmann, auteur de plusieurs ouvrages estimés, publia à Leipzig, en 1806, sous le titre de *Marionettentheater*, un volume qui contenait quatre petites pièces de ce genre : *le roi Violon et la princesse Clarinette, l'Enterrement et la résurrection du docteur Pandolfo, la Nouvelle Zurli ou la Prophétie*, et *Arlequin raccommodeur de mariage*.

Dreher et Schütz, après quelques courses, notamment à Breslau, se séparèrent. Schütz s'établit à Potsdam, et revint, en 1807, à Berlin, donner de nouvelles représentations qui furent encore très suivies. Une de ses affiches, du 12 novembre 1807, commence ainsi : « A la demande de beaucoup de personnes, on donnera *le Docteur Faust.* » Il avait rouvert son théâtre à Berlin par une pièce intitulée *Bourgeois et Propriétaire à Potsdam*, qui contenait probablement des allusions à son nouvel établissement dans cette ville. Outre *Faust*, il jouait un vieux drame dont Wagner, le *famulus*, l'élève attardé de Faust, était le personnage principal. Elle était intitulée : *le Docteur Wagner ou la Descente de Faust en enfer*, et avait porté autrefois pour second titre : *Infelix sapientia*. Ce second *Faust* était loin de valoir le premier. Schütz, assez lettré et auteur lui-même, se réservait d'ordinaire les premiers rôles, c'est-à-dire don Juan, Faust, Casperle ; il affectionnait ce dernier, où il était fort goûté, surtout dans une petite comédie de sa composition : *Casperle et sa famille*. Deux opéras-comiques figuraient encore, à cette époque, dans son répertoire, *Adolphe et Clara* et *la Bague enchantée* (2). Après un assez long intervalle, Schütz revint à Berlin en 1820. M. François Horn le vit alors faire jouer trois pièces par sa troupe, *Don Juan, Faust*, et un drame romanesque et probablement féerique, *la Belle-Mère ou l'Esprit de la montagne* (3).

la pièce de Faust en particulier), extrait de *Die Poesie...* (*La Poésie et l'Éloquence en Allemagne avant Luther*), Berlin, 1823, t. II, p. 256-284, et dans le *Closter*, t. V, p. 672.

(1) Von der Hagen, *Das alte und neue Spiel von doctor Faust* (*l'ancienne et la nouvelle pièce de Faust*). Voyez *Germania*, 1841, t. IV, p. 211-224, et *Das Closter*, t. V, p. 730. M. von der Hagen dit que Dreher et Schütz vinrent à Berlin quarante ans avant l'époque où il écrivait, ce qui, en prenant ces mots à la lettre, fixerait les représentations de *Faust* données par ces artistes à 1801.

(2) Von der Hagen, *ibid.*, et *Das Closter*, t. V, p. 730 et 731.

(3) Franz. Horn, *Faust, ein Gemälde...* (*Faust, tableau d'après l'ancien allemand*),

A l'autre extrémité de l'Allemagne, Geisselbrecht, mécanicien de Vienne, exploita avec non moins d'habileté la vogue que le *Faust* de Goethe avait rendue aux marionnettes. Il représenta à Vienne, à Francfort, à Weimar, où résidait Goethe, un drame de Faust d'une rédaction un peu plus moderne que celle de Schütz et Dreher, intitulé : *le Docteur Faust ou le grand Nécromancien*, en cinq actes, mêlé de chants. Il avait à Francfort sa résidence principale. Un habitant de cette ville, le docteur Kloss, lui a vu représenter *Faust* en 1800, et, pour la dernière fois, en 1817 (1).

On a conservé le souvenir d'une pièce de son répertoire, probablement féerique, et qui obtint un succès de vogue. Elle portait le titre bizarre de *la Princesse à la hure de porc*. Il s'efforçait de surpasser Dreher et Schütz par la perfection mécanique de ses petits acteurs, auxquels il faisait lever ou baisser les yeux ; il était même parvenu à les faire tousser et cracher très naturellement, exercice que Casperle, comme on pense bien, devait répéter le plus souvent possible (2). M. von der Hagen, pour se moquer de cette puérile merveille, applique au mécanicien viennois les deux vers suivans du *Camp de Wallenstein*, que Schiller a imités des *Femmes savantes* de Molière :

Cette étude vous a mal réussi. Vous avez peut-être appris comment le général tousse et comment il crache; mais son génie....

Wie er ræuspert und wie er spuckt,
Das habt ihr ihm glücklich abgeguckt;
Aber sein Schenie (3)....

IX. — FAUST SUR LES THÉATRES DE MARIONNETTES. — TEXTES IMPRIMÉS.

Quelques critiques ont avancé que la légende de Faust est née sur les théâtres de marionnettes. Il est plus vraisemblable qu'elle a commencé, comme toutes les légendes, dans les veillées et dans les foires par des récits et par des chansons. On a dit encore que l'ancienne comédie de Faust (*Historia Fausti, Tractätten von Faust, eine Comödie*), attribuée à deux étudians de Tubingue et imprimée en 1587, avant l'histoire de Widmann, était une pièce de marionnettes (4). Le fait seul de l'impression rend cette supposition tout-à-fait improbable.

extrait de *Freundlicher Schriften*... (*Joyeux écrits pour de joyeux lecteurs*), t. II, p. 51-80, et *Das Closter*, t. V, p. 652 et suiv.

(1) Carl Simrock, *Doctor Johannes Faust, Puppen-Spiel;* Francf., 1846, notes, p. 107.

(2) Von der Hagen, *Das Alte*..., etc. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 738.

(3) Schiller, *Wallenstein Lager* (*Le Camp de Wallenstein*), scène VI.

(4) Le sens qu'avait le mot *comédie* au moyen-âge, et qu'il a conservé long-temps, permet de douter que cette pièce fût autre chose qu'un récit.

Dans l'origine, les pièces de cette nature, loin d'être imprimées, n'étaient même pas toujours écrites et ne l'étaient jamais en entier. Dans la plupart des copies qui nous sont parvenues, on remarque des scènes laissées en blanc ou dont le motif seul est indiqué. Ces passages appartiennent ordinairement aux rôles de Hanswurst et de Casperle. Les joueurs les remplissaient à leur fantaisie, ou *à la gusto* (*sic*), comme il est dit à la marge (1). Les directeurs qui possédaient de ces rares copies, les gardaient précieusement et les transmettaient à leurs successeurs. C'est à l'aide d'un de ces vieux manuscrits que Geisselbrecht représentait son *Faust*. Après sa mort ou sa retraite, arrivée en 1817, sa copie devint la propriété du roi de Prusse, et M. le colonel de Below obtint, en 1832 l'autorisation de la faire imprimer à vingt-quatre exemplaires qui furent distribués en présens (2).

Avant cette époque, et dès 1808, M. von der Hagen avait formé, de concert avec quelques amis, le projet de donner au public le texte du fameux *Faust* de Schütz. On fit au directeur la demande de son manuscrit; mais celui-ci, ne voulant s'en dessaisir à aucun prix, feignit de croire que le désir qu'on lui témoignait n'était pas sérieux et cachait une mystification. Bref, il refusa obstinément, quoi qu'on pût faire. Il prétendit même qu'il n'avait point de copie et qu'il jouait partie de mémoire, partie à l'impromptu. Alors plusieurs personnes se concertèrent pour écrire la pièce pendant les représentations; mais la confrontation des copies fit remarquer un grand nombre de variantes qui prouvèrent qu'en effet Schütz recourait dans beaucoup de passages à l'improvisation. Toutefois M. von der Hagen rassembla ces matériaux et les combina de manière à en former un texte. Malheureusement il n'a publié que le premier acte, et s'est borné pour les trois autres à une analyse. Ce travail n'a paru que long-temps après, en 1841, dans le recueil intitulé *Germania*, puis dans le *Closter*.

En 1846, M. Charles Simrock, honorablement connu par ses poésies et par son livre sur les légendes du Rhin, profitant de la publication de M. von der Hagen, de quelques études analogues de MM. François Horn et Émile Sommer, et surtout aidé de ses propres et récens souvenirs, publia à Francfort, le texte complet de la pièce populaire sous le titre de « *Doctor Johannes Faust*, pièce de marionnettes, en quatre

(1) On trouve notamment plusieurs exemples de scènes en blanc dans le *Faust* des marionnettes d'Augsbourg. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 829 et 844.

(2) Von der Hagen, *Das Alte...*, etc. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 733. Vers la fin de sa vie, Geisselbrecht paraît avoir éprouvé des scrupules sur quelques passages de la pièce de *Faust*, où la religion et les bonnes mœurs lui semblaient offensées Il avait souligné ces passages dans son manuscrit, pour les passer à la représentation. Une note de sa main nous apprend que, par délicatesse de conscience, il renonça tout-à-fait à donner cette pièce avant de quitter sa profession.

actes. » M. Simrock avoue de bonne foi que sa rédaction est tirée de plusieurs sources, que le dialogue, auquel il n'a pourtant rien ajouté d'essentiel, lui appartient en partie, et qu'il est seul responsable des vers (1). Dans cette pièce, l'action se passe à Mayence, et non à Wittenberg, séjour de Faust dans tous les livres populaires, d'où quelques critiques ont été induits à dire que cette substitution de lieu avait été généralement admise par les joueurs de marionnettes, qui avaient confondu le Faust de la légende et le célèbre imprimeur associé de Guttemberg. Ce changement de lieu ne se trouve que dans le texte de Ch. Simrock; la scène, dans la pièce de Geisselbrecht, est à Wittenberg, ainsi que dans plusieurs des rédactions dont nous allons parler.

On ne possédait que les deux textes peu satisfaisans de MM. Simrock et von der Hagen, lorsqu'en 1847 M. Scheible, à force de recherches et de dépenses, parvint à retrouver et publia dans le *Closter* en 1847 cinq autres rédactions de *Faust-marionnette*, à savoir : 1° *le Docteur Jean Faust*, en deux parties de sept actes chacune, appartenant au théâtre des marionnettes d'Ulm (la scène est à Wittenberg); 2° *Jean Faust*, tragédie en trois parties et en neuf actes, du répertoire des marionnettes d'Augsbourg, rédaction très ample et une des plus anciennes, dont la scène est également à Wittenberg; 3° *Jean Faust ou le Docteur mystifié*, comédie mêlée d'ariettes, plus récente, appartenant au même théâtre; 4° *le Docteur Faust*, célèbre dans le monde entier, pièce en cinq actes, du théâtre des marionnettes de Strasbourg, entremêlé d'un assez bon nombre de phrases françaises; 5° *Faust, histoire du temps passé*, arrangé pour les marionnettes de Cologne par M. Chr. Winters (2). M. Scheible a publié ces pièces comme elles lui sont parvenues, avec leurs lacunes, leurs altérations, leurs incorrections grossières, surtout dans les passages latins, curieux vestiges du XVIe siècle, que les dynasties successives de joueurs de marionnettes ont maintenus, sinon respectés. On peut dire qu'aucune nation en Europe n'a pris autant de soin que l'Allemagne pour reconstituer l'histoire de son théâtre populaire.

Ce n'est pas tout : il a paru encore, en 1850, à Leipzig, un nouveau texte de Faust (*das Puppen-Spiel vom Faust*) qui affecte de plus hautes prétentions. Le titre déclare que dans cette nouvelle édition l'ancien et véritable *Faust* des marionnettes est publié pour la première fois sous sa forme originale. L'éditeur ne s'est pas nommé, mais sa préface et ses notes sont d'un homme de goût et de savoir. Son texte, s'il faut l'en croire, est d'un siècle au moins antérieur à celui des éditions

(1) Voy. Carl Simrock, *Doctor Johannes Faust; Puppen-Spiel in wier Aufzügen;* préface.

(2) Ces cinq pièces, outre le travail de M. von der Hagen et le texte de Geisselbrecht, sont réunies dans le *Closter*, t. V, p. 747-922.

précédentes; mais, par un étrange oubli, il ne parle pas des textes publiés par M. Scheible. Il doit le sien ou plutôt il l'a enlevé (Bacchus aidant) à un joueur, nommé Bonnescky, qui, à une époque qui n'est indiquée que vaguement, donnait des représentations à Leipzig. Je dirai franchement que, malgré ces assurances accumulées dans la préface, le texte de 1850 est celui dont l'authenticité m'est le moins prouvée. Je crois y voir plutôt un résumé fait avec adresse de tous les matériaux recueillis antérieurement que la transcription pure et simple d'un manuscrit réel. Je ne fais ici qu'énoncer un doute; je pourrais, au besoin, l'appuyer de plusieurs indices. On voit, en tête de la pièce, deux gravures représentant Faust et Casperle, tels qu'ils figurent d'ordinaire dans les jeux de marionnettes.

Aujourd'hui enfin, grace à tant de curieux documens, la critique peut se faire une idée juste de ce qu'ont été les représentations du *Docteur Faust* sur les théâtres populaires. Elle peut confronter les rédactions, les rapprocher de la légende, et, si ce n'est pas un trop grand sacrilége, comparer ces *Puppen-Spiele* avec le *Faust* de Goethe. Je ne me propose pas de traiter tous ces points; mais je crois ne pouvoir mieux terminer mon travail qu'en me posant cette question finale, qui aurait sans doute paru bien impertinente au début : Le *Faust* de Goethe doit-il quelque chose aux marionnettes? Examinons.

X. — DES EMPRUNTS QUE LESSING ET GOETHE ONT FAITS AUX THÉATRES DE MARIONNETTES.

Lessing avait, avant Goethe, conçu la pensée de tirer de la légende de Faust et des pièces jouées sur ce sujet dans les foires un grand drame surnaturel et philosophique. Non-seulement il avait vu souvent représenter cette histoire par les marionnettes, mais il avait eu en sa possession la copie d'une de ces anciennes pièces. Lié d'une étroite amitié avec Mme Neuberin, qui avait été long-temps directrice d'un théâtre secondaire et qui possédait une collection précieuse de livres et de manuscrits relatifs à sa profession, il hérita de la bibliothèque de cette dame, dans laquelle se trouvait un ancien manuscrit de *Faust* à l'usage des joueurs de marionnettes ambulans. On a avancé que Lessing avait composé deux *Faust*. Il est plus probable qu'il a seulement tracé deux plans, sans en achever aucun. Ayant emporté avec lui en Italie tout ce qu'il avait écrit sur ce sujet, dont il était vivement préoccupé, il eut le malheur de perdre la malle qui contenait ces papiers (1). Il ne subsiste plus que deux fragmens de tout ce travail : le premier est une scène complète qu'il a publiée dans une de ses *lettres*

(1) Une lettre de M. Blankenburg, intitulée *de la perte du Faust de Lessing*, contient des détails sur cet accident. Voy. *Literatur und Völkerkunde*, juillet 1784, t. V.

sur la littérature contemporaine (1); le second est un brouillon trouvé après sa mort, et contenant l'esquisse des cinq premières scènes. En outre, un de ses amis, M. J.-J. Engel, qui avait reçu, pendant plusieurs années, ses confidences poétiques, a fait connaître au public ce qu'il avait retenu du plan de cette pièce (2). En rapprochant les souvenirs de M. Engel des indications contenues dans le fragment posthume, on peut entrevoir, non pas tous les incidens du drame, mais au moins le cadre et l'idée principale.

La première scène se passe dans une église gothique. Il est minuit: Béelzébut et sa cour tiennent conseil dans la nef, assis sur les autels, mais invisibles. Le spectateur devait seulement entendre résonner sous les voûtes leurs voix rudes et discordantes. Le résultat de la délibération est qu'il faut s'efforcer de faire tomber dans l'enfer le fameux docteur Faust. Pâle et exténué, il est, en ce moment même, courbé devant sa lampe nocturne, agitant les problèmes les plus ardus de la philosophie scolastique. Trop d'amour pour la science peut conduire à bien des fautes. Un démon dresse, sur cet espoir, un redoutable plan d'attaque. Il ne demande que vingt-quatre heures pour l'accomplir; mais l'ange de la Providence, qui planait, invisible, comme les esprits malfaisans, au-dessus de l'assemblée, s'écrie : Non, maudit, tu ne vaincras pas! Ce bon ange devance l'envoyé de l'enfer, plonge Faust dans un profond sommeil et lui substitue un fantôme que le démon a la sottise de prendre pour l'objet de ses attaques. Quant aux ruses que Lessing faisait employer à l'esprit malin pour séduire le docteur, on les ignore; on sait seulement que Faust assiste en rêve à la vaine lutte du démon et de son fantôme; il se réveille pour être témoin de la honte et de la fuite de l'agent infernal. Il remercie avec effusion la Providence de l'avis salutaire qu'elle lui a envoyé au moyen d'un songe si instructif. Tel était le canevas de cette pièce, ingénieux peut-être, mais bien éloigné de la simplicité et de la gravité de l'histoire populaire. Le rêve qui rend Faust simple spectateur de sa propre tentation est une fiction froide et malheureuse, qui détruit tout le tragique intérêt et toute la portée chrétienne de la légende, pour ne lui laisser que les proportions mesquines d'un puéril apologue.

Le fragment publié du vivant de Lessing est d'un tout autre caractère et ne paraît pas avoir pu appartenir à la pièce dont nous venons d'exposer la marche. C'est la scène de l'évocation des esprits infernaux (*Geister Scene*). La première fois que je lus ce morceau (3), je fus frappé

(1) Lettre 17e.

(2) Ces trois morceaux ont été rassemblés dans les œuvres complètes de Lessing. Voy. *Theatralischer Nachlass*, § 6, t. XXII, p. 213.

(3) Voir les notes du roman intitulé *les Aventures de Faust*, par MM. Saur et de Saint-Geniès, t. Ier, p. 226.

des traits de poésie originale qu'il renferme. Ma surprise fut extrême en retrouvant depuis, dans les pièces de marionnettes, presque toutes les beautés dont j'avais fait honneur à Lessing. Que l'on songe, en lisant cette scène, que les traits les plus énergiques appartiennent aux marionnettes.

FAUST ET LES SEPT ESPRITS.

Faust, qui a signé un pacte avec Satan, veut, en retour, avoir pour serviteur le plus actif des habitans de l'enfer. Il prononce la formule d'évocation. Les démons l'entendent et obéissent : au lieu d'un, il en vient sept (1).

FAUST.

Êtes-vous les esprits les plus agiles de l'enfer?

TOUS LES ESPRITS.

Oui.

FAUST.

L'êtes-vous tous également?

TOUS.

Non.

FAUST.

Qui de vous l'est davantage?

TOUS.

Moi.

FAUST.

O prodige! sur sept diables, il n'y a que sept menteurs! Mais je veux vous connaître de plus près.

LE PREMIER ESPRIT.

Cela t'arrivera un jour.

FAUST.

Comment l'entends-tu? Les démons prêchent-ils aussi la pénitence?

L'ESPRIT.

Oui, aux pécheurs désespérés; mais ne nous arrête pas plus long-temps.

FAUST.

Comment t'appelles-tu? Quelle est ta promptitude?

L'ESPRIT.

Il me faudrait moins de temps pour t'en donner la preuve que pour te répondre.

FAUST.

Eh bien! regarde. Que fais-je?

L'ESPRIT.

Tu passes ton doigt à travers la flamme de la bougie.

FAUST.

Et je ne me brûle pas. Va passer sept fois de même dans les flammes de l'enfer sans te brûler... Eh bien! tu demeures; je m'aperçois qu'il y a aussi des

(1) Dans les pièces de marionnettes, le nombre des démons varie. Quelques pièces n'en ont que trois, d'autres en ont huit.

fanfarons parmi vous : il n'y a si petits péchés dont vous voulussiez vous faire faute. — Et toi, comment t'appelles-tu?

LE SECOND ESPRIT.

Chil, ce qui, dans notre langue prolixe et traînante, signifie *les traits de la peste*.

FAUST.

Quelle est ta vitesse?

L'ESPRIT.

Penses-tu que je porte en vain mon nom? J'ai la rapidité des traits de la peste.

FAUST.

Sers donc un médecin; tu es beaucoup trop lent pour moi. — Et toi, quel est ton nom?

LE TROISIÈME ESPRIT.

Dilla, car les ailes du vent me portent.

FAUST.

Et toi?

LE QUATRIÈME ESPRIT.

On me nomme Jutta. Je vole sur les rayons de la lumière.

FAUST.

Vous tous, dont la promptitude peut être exprimée par des nombres finis, vous êtes de pauvres diables.

LE CINQUIÈME ESPRIT.

Ils ne sont pas dignes de ta colère; ils ne sont les messagers de Satan que pour le monde physique. Nous autres, nous sommes ses agens pour le monde immatériel, et tu nous trouveras beaucoup plus prompts.

FAUST.

Et quelle est ta vitesse?

L'ESPRIT.

Celle de la pensée de l'homme (1).

FAUST.

C'est quelque chose!... Mais les pensées de l'homme ne sont pas également promptes dans tous les temps : elles ne le sont guère quand la vérité et la vertu les appellent. Combien elles sont lentes alors! Tu es prompt, il est vrai, quand tu le veux; mais qui m'est garant que tu le voudras toujours? Je ne saurais avoir plus de confiance en toi que je ne puis m'en accorder à moi-même, hélas! — Et toi, quelle est ta promptitude?

LE SIXIÈME ESPRIT.

Celle de la colère du vengeur (2).

(1) Cette réponse se trouve, mot pour mot, dans presque toutes les rédactions du *Faust* des marionnettes, notamment dans celles de Schütz, de Geisselbrecht et de Bonneschky. M. Ph. de Leitner, citant ce passage, ajoute : « C'est là une belle pensée pour un théâtre de marionnettes. » *Ueber den Faust von Marlow...* (*Sur le Faust de Marlow et le Faust des théâtres de marionnettes*); *Jahrbücher...* (*Annales dramatiques*, Leipzig, 1837, p. 144-182); — *Das Closter*, t. V, p. 706.

(2) Je ne trouve cette réponse que dans le *Faust* des marionnettes de Strasbourg.

FAUST.

De quel vengeur?

L'ESPRIT.

Du puissant, du terrible, de celui qui s'est réservé la vengeance, parce qu'elle est son plaisir.

FAUST.

Tu blasphèmes, malheureux! tu trembles... Prompt, dis-tu, comme la vengeance de... j'ai failli le nommer... Que son nom ne soit pas prononcé entre nous! Sa vengeance est prompte, sans doute; cependant je suis vivant, et je pèche encore.

L'ESPRIT.

Te laisser pécher, c'est déjà se venger de toi.

FAUST.

Et c'est un démon qui me l'apprend!.. aujourd'hui, il est vrai, pour la première fois... Non, sa vengeance n'est pas rapide, et, si tu ne l'es pas plus qu'elle, va-t'en! — Et toi, quelle est ta vitesse?

LE SEPTIÈME ESPRIT.

Tu seras l'homme du monde le plus difficile à contenter, si la mienne ne te satisfait pas.

FAUST.

Réponds, quelle est-elle?

L'ESPRIT.

Comme le passage du bien au mal.

FAUST.

Ah! tu es mon diable (1)! Aussi prompte, dis-tu, que le passage du bien au mal. Oh! rien n'est aussi rapide... Retirez-vous, colimaçons de l'enfer! Rapide comme le passage du bien au mal! Oh! oui, je sais combien il est prompt. J'en ai fait l'épreuve, hélas!

Passons à Goethe. On a vu qu'il a pris, comme Lessing, l'idée de sa tragédie de *Faust* aux marionnettes. Plus encore que son prédécesseur, il s'est éloigné de la pensée si naïvement chrétienne de la légende; mais avec quelle intelligente fidélité, quelle harmonieuse exactitude de couleur, de forme et de proportions n'a-t-il pas su rendre toute la partie extérieure et plastique de son sujet! Les fragmens de Lessing ne donnent aucune idée de cette vivante résurrection du passé. Aussi les deux écrivains ont-ils suivi des procédés de composition tout opposés. Lessing, en critique expert, note avec soin tous les traits vifs, tous les mots frappans qu'il rencontre dans ses modèles populaires, et il les transporte sur sa toile. Goethe, chez qui la poésie de détail coule à pleins bords, dédaigne cette industrie mesquine; il n'emprunte pas une phrase, pas un mot isolé, soit à la légende, soit aux pièces de marionnettes. De simples germes, des motifs en apparence insignifians et

(1) Textuel dans la pièce de Strasbourg. Méphistophélès, dans celle d'Augsbourg, répond à Faust : « Aussi prompt que le premier pas du vice au second. » Dans plusieurs pièces, il y a des réponses bouffonnes. « Je suis, dit un démon dans la pièce de Strasbourg, aussi rapide que la langue d'une femme qui ne se repose jamais. »

sans valeur, c'est là ce dont il devine la portée d'un coup d'œil, c'est là ce qu'il développe et ce qu'il féconde. Son travail, comme celui de la nature, est tout intérieur et organique. Il est de ceux qui, à l'aspect du gland, devinent le chêne. Nous allons choisir dans le *Faust* de Goethe quatre ou cinq scènes, surtout celles où brille la plus poétique et la plus incontestable originalité, et nous serons surpris de trouver dans nos petites pièces de marionnettes les racines et, si je puis ainsi parler, les molécules élémentaires dont ces vigoureuses productions se sont formées.

Le prologue dans le ciel. — Goethe, en faisant précéder sa tragédie de *Faust* d'un prologue surnaturel, a obéi à une délicate convenance du sujet que la plupart des joueurs de marionnettes avaient également pressentie. Seulement, à la différence du *Prologue dans le ciel*, l'avant-jeu des marionnettes se passe ordinairement en enfer devant le trône de Satan ou de Pluton (1).

Le monologue. — L'idée d'ouvrir par un monologue ce drame où les angoisses de la pensée solitaire tiennent une si grande place, remonte aux anciennes pièces de marionnettes. Sans doute, le monologue de Goethe est d'une profondeur et d'une richesse d'aperçus incomparables. Cependant il n'est pas moins intéressant de voir dans les théâtres de marionnettes Faust, au lever du rideau, seul, entouré de livres, de compas, de sphères et d'instrumens cabalistiques, sonder le redoutable problème de la certitude, et flotter entre la théologie, qui est la science divine, la philosophie ou la science humaine, et la magie, la science infernale.

Scène de l'écolier. — Cette scène, si justement admirée, où Méphistophélès, sous la robe de Faust, mystifie et persifle si diaboliquement son candide interlocuteur, se trouve en germe, si je ne me trompe, dans la pièce des marionnettes d'Augsbourg. Entre autres conditions que Méphistophélès a insérées dans le pacte qu'il engage Faust à signer, il y a celle de ne pas remonter dans sa chaire de théologie. « Mais, s'écrie Faust, que dira-t-on de moi dans le public? — Oh! que cela ne t'inquiète pas, répond Méphistophélès; je prendrai ta place, et, crois-moi, j'augmenterai beaucoup la gloire que tu t'es acquise dans les discussions bibliques (2). »

Scène de la taverne. — Vous vous rappelez la taverne d'Auerbach à Leipzig, où Méphistophélès conduit Faust, et où il joue plus d'un tour de son métier. Il y a aussi dans la pièce des marionnettes de Cologne une scène de cabaret qui me semble avoir pu faire naître dans l'esprit de Goethe la première idée de la sienne. Qu'on en juge. Quelques étudians sont attablés auprès de Faust et de son compagnon. Ils

(1) Voyez le *Faust* des marionnettes d'Ulm. Dans le grand *Faust* des marionnettes d'Augsbourg, pendant tout le premier acte, la scène est en enfer.

(2) Voyez la pièce du théâtre des marionnettes d'Augsbourg.

content des histoires plus merveilleuses les unes que les autres. Faust lui-même, dont la réputation de magicien commençait à se répandre, est mis par eux sur le tapis. « Quel homme! dit un étudiant. Il passait dernièrement près d'un marché; un charretier s'avisa de lui barrer la route. Vous croyez peut-être que Faust lui donna un soufflet? Pas du tout. Que fit-il donc? Il avala le paysan, les chevaux, la charrette et le foin (1). » Chacun de se récrier, et l'imprudent conteur d'ajouter : « Que le diable m'emporte, si je mens! » Puis, sans défiance, il trinque avec Méphistophélès, qui lui tend son verre en faisant remarquer que ce vin *a du feu*. L'étudiant prend le verre et le porte à ses lèvres; aussitôt une flamme sort du vase avec fracas. Le jeune homme tombe évanoui, et ses compagnons s'enfuient épouvantés. « Ce chien de menteur! dit froidement Méphistophélès; il n'a que ce qu'il a mérité (2). »

Scène du sabbat. — L'idée de la réunion au Blocksberg et de la chevauchée du sabbat se trouve dans plusieurs pièces de marionnettes : Méphistophélès, dans celle du théâtre de Cologne, promet à Hanswurst une monture avec laquelle il galopera dans les airs; mais, au lieu d'un cheval ailé que le sot attendait, il lui envoie un bouc, avec une lumière sous la queue (3). Dans une autre pièce, Hanswurst, pour rejoindre son maître chez le comte de Parme, monte sur la nuque du diable qui s'offre à lui comme la sœur de Méphistophélès (4). Cette idée d'un Méphistophélès femelle est remarquable.

Faust a la cour de l'empereur. — Les états de Parme, trop étroits pour le plan de Goethe, deviennent, dans la seconde partie de *Faust*, la cour impériale. Oreste, le conseiller du comte de Parme, ne laisse pas que de ressembler au maréchal et au chambellan de l'empereur. Faust, sur le théâtre des marionnettes comme dans la pièce de Goethe, fournit au digne souverain, mieux intentionné qu'inventif, toutes sortes de panacées pour la prospérité du peuple et la santé du royaume. Dans les deux cours, Faust, à la demande de ses hôtes, évoque, à l'aide de la nécromancie, un grand nombre de fantômes, rois, généraux, femmes renommées pour leur beauté, et la plus belle entre les belles, Hélène, la Troyenne, qu'il montre bien à la compagnie, mais dont il se réserve la possession. C'est, en effet, par la sensualité que, dans toutes les pièces de marionnettes, Faust se damne. Une des maximes de Méphistophélès est que : *Quod diabolus non potest, mulier evincit* (5).

(1) Luther raconte très sérieusement une histoire toute semblable, attribuée à un magicien du temps nommé Wildefer. Voyez *Propos de table*, traduits par M. G. Brunet, p. 33.

(2) Pièce du théâtre des marionnettes de Cologne.

(3) Pièce du théâtre des marionnettes d'Augsbourg.

(4) Voy. *das Closter*, t. V, p. 832.

(5) *Das Closter*, t. V, p. 844. Le texte porte : *Quid diabolus non potest, mulier evidit.* Cela peut servir comme échantillon du latin de toutes ces pièces.

MARGUERITE. — La tendre et simple Marguerite appartient tout entière à Goethe, et le germe même n'en apparaît dans aucune pièce de marionnettes. C'est à peine si, dans une seule, celle des marionnettes de Cologne, dont quelques parties sont assez récentes, la jeune Bärbel, maîtresse du valet de Faust, présente quelques lointaines ressemblances avec l'angélique création de Goethe. Bärbel, comme Marguerite, ressent pour Méphistophélès une répulsion instinctive. — « Quels sont ces deux vilains hommes noirs? A leur vue j'ai failli mourir de terreur. — Ces hommes ne doivent pas reparaître devant mes yeux... » Je m'arrête; ces courts rapprochemens suffisent pour démontrer à quel point le génie de Goethe possédait la faculté de féconder, en se les assimilant, les pensées, les incidens, les images qui entraient dans le cercle de son activité et de ses conceptions.

Je regrettais tout à l'heure que ce grand génie n'eût pas appliqué à la partie intérieure et spirituelle, à l'ame en quelque sorte si naïvement chrétienne de la légende de Faust, la puissance de développement sympathique qu'il a appliquée avec tant d'éclat à la forme extérieure. Comment n'a-t-il tiré aucun parti de ces deux anges, bon et mauvais conseillers, qui, dans toutes les pièces de marionnettes, se tiennent aux côtés de Faust, soit sous leur forme naturelle, soit sous la forme symbolique de colombe et de corbeau? Comment surtout n'a-t-il pas conservé ces *voix* formidables, qui, à chaque pas qui le rapproche de l'abîme, lui apportent un salutaire et terrible avertissement : *Fauste, Fauste! præpara te ad mortem! — Fauste! accusatus es! — Fauste, Fauste! in æternum damnatus es?* Encore s'il s'était tenu dans une opinion unique, et grande au moins par cette unité; mais non : il flotte entre des systèmes qui ne sont même pas à lui. Sceptique dans son *premier Faust* comme le XVIIIe siècle, il semble chercher dans le *second Faust* à poétiser la formule du panthéisme hégélien. Sans doute, ce beau génie a usé de ses droits de poète en imprimant souverainement à son œuvre le cachet de sa personnalité et celui de son temps, et il l'a fait avec un art et une grandeur infinis. Toutefois il reste encore après lui un *Faust* possible à créer, un *Faust* où l'artiste devrait faire énergiquement valoir les belles parties de la légende et des *Puppen-Spiele* que Goethe a volontairement sacrifiées... Au moment où j'exprimais ces pensées, il m'est arrivé à l'improviste un vaillant auxiliaire, je veux parler de l'intéressante communication de M. Henri Heine, qui n'a échappé à aucun des lecteurs de cette *Revue*. Non-seulement, dans ce beau travail, le grand poète nous fait presque assister au merveilleux ballet de *Méphistophéla* qu'il avait préparé, à la demande de M. Lumley, pour l'Opéra de Londres; mais l'habile critique interprète le mythe de *Faust* avec une sagacité toute magistrale. Lui aussi est convaincu que Goethe n'a pas épuisé toutes les

beautés du sujet, et qu'on peut encore demander un *Faust* à la vieille légende. Je n'examine pas, en ce moment, si le cadre chorégraphique où il a dû s'enfermer permettait au poète de réaliser complétement cette sévère et heureuse idée; mais toujours est-il que M. Heine n'hésite pas à déclarer que, pour réussir dans cette difficile tâche, l'inspiration doit se retremper aux sources populaires de la légende et des marionnettes. Je suis heureux de pouvoir, en terminant, prendre acte d'une telle opinion, sortie d'une plume si fine, si judicieuse et si compétente.

Et à présent, messieurs, que ma tâche est achevée, et que la pièce est finie; à présent que vous avez vu passer et repasser sous vos yeux tous nos petits personnages; à présent que vous savez toute leur histoire et tous les efforts dont ils sont capables pour vous plaire, permettez que le directeur sollicite en leur faveur votre indulgence. Oui, jetez, mesdames, jetez vos bouquets à la gracieuse FANTASIA, la jolie fée, l'espiègle muse des marionnettes! Et vous, messieurs, applaudissez! Voyez quel cortége de beaux génies se presse autour d'elle! Remarquez dans ce groupe (c'est celui des célébrités qu'elle a délassées et charmées) Leone Allacci, Bayle, Charles Perrault, la duchesse du Maine, Addison, Mme de Graffigny, le docteur Johnson, Charles Nodier et votre ami Henri Heine. Dans cet autre groupe (celui des grands écrivains qui ont taillé leur plume exprès pour elle ou qui lui ont prêté leur voix), voyez Lesage, Piron, Favart, Fielding, Voltaire, John Curran, Byron, Goethe, et, leur égal dans un autre art, Haydn. Ne me reprochez pas de ne parler presque que du passé! Aujourd'hui même, les journaux et les revues anglaises annoncent à grand bruit l'ouverture d'un nouveau, que dis-je? d'un *royal* théâtre de marionnettes (*Royal Marionette Theatre*). Punch a retrouvé à Londres sa langue affilée, sa *pratique* et son bâton. Il a déjà, dans un piquant prologue, bravement croisé bois contre bois sur le dos de M. Wood. Bravo! Punch! — Et chez nous, ne serait-il pas à propos de réveiller un peu Polichinelle? N'aurait-il plus rien à nous apprendre, ce petit Ésope en belle humeur? Surtout ne dites point qu'il est mort. Polichinelle ne meurt pas. Vous en doutez? Vous ne savez donc point ce que c'est que Polichinelle? C'est le bon sens populaire, c'est la saillie alerte, c'est le rire incompressible. Oui, Polichinelle rira, chantera, sifflera, tant qu'il y aura par le monde des vices, de la folie, des ridicules. — Vous le voyez bien : Polichinelle est immortel!

CHARLES MAGNIN.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE.

M. GUIZOT.

I. *Études sur les Beaux-Arts en général*, 1 vol. in-8°. — II. *Shakespeare et son Temps*, 1 vol. in-8°. — III. *Méditations et Études morales*, 1 vol. in-8°. — IV. *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, 2 vol. in-8°. — V. *Histoire de la Civilisation*, 5 vol. in-8°, etc.

I.

L'éducation de M. Guizot nous donne la clé de tous ses travaux. A proprement parler, il n'a pas eu de jeunesse. Né deux ans avant la convocation des états-généraux, élevé dans la religion protestante, qui se voyait exclue de toutes les fonctions publiques, il fut mené à Genève par sa mère pour étudier librement, sans renoncer à la foi de sa famille. Son père était mort sur l'échafaud. Il montra de bonne heure une avidité remarquable pour toutes les parties de la science humaine. Dans l'espace de quatre ans, il apprit non-seulement les langues grecque et latine, mais les quatre langues vivantes qui se parlent autour de nous, je veux dire les langues allemande, anglaise, italienne et espagnole. Il ne se contentait pas de les lire, il les parlait familièrement, si bien que dès son adolescence il ne séparait pas l'Europe de la France, et, lorsqu'il eut achevé le cours de ses études, envoyé à Paris pour suivre les leçons de l'école de droit, il recommença seul et sans conseil toutes les études de ses premières années. Les succès qu'il avait obtenus, les couronnes qu'il avait recueillies, loin de l'enorgueillir et

de l'aveugler, lui montraient plus clairement toutes les lacunes de son éducation. Il voulait savoir plus nettement, plus complétement, ce qu'il était censé savoir, et, pour résoudre les doutes qu'il avait amassés dans sa mémoire, il n'hésita pas à reprendre successivement tous les élémens des connaissances humaines. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le témoignage des biographes sur les années passées à Genève par M. Guizot. Il m'importe peu de savoir si le jeune écolier, épris d'un amour précoce pour l'autorité, prenait parti pour sa mère contre lui-même toutes les fois que son grand-père et sa grand'mère inclinaient à l'indulgence et voulaient lui épargner un châtiment mérité. Il y a en effet dans ces renseignemens, vrais ou faux, quelque chose de puéril et d'invraisemblable qui excite plutôt le sourire que l'attention. Il me suffit de rappeler que M. Guizot, livré à lui-même, mécontent de son savoir, entreprit courageusement de le compléter, de l'asseoir sur des bases plus solides, et voulut éprouver une à une toutes les idées qu'il avait acquises. Certes, une pareille résolution révèle chez le jeune homme qui la conçoit une trempe d'ame singulièrement énergique, et ce n'est pas merveille si, après cette rude initiation, il s'est trouvé préparé aux travaux les plus difficiles. Lié d'amitié avec M. Stapfer, qui connaissait à fond tous les mystères de la philosophie allemande, il contracta de bonne heure le goût ou plutôt la passion des idées générales, et cette passion a dominé toute sa vie. Le commerce de Kant a imprimé à tous ses travaux un caractère d'élévation que l'enseignement des colléges de Paris ne connaît guère. C'est dans les œuvres de Kant qu'il a puisé l'habitude de placer les idées au-dessus des faits, et, si parfois il lui est arrivé de pousser trop loin cette prédilection. je reconnais pourtant qu'elle l'a mis à l'abri des habitudes mesquines préconisées de nos jours comme le dernier mot de la science historique.

C'est à M. Stapfer, c'est à Kant que M. Guizot doit son respect pour les résultats généraux des événemens et son dédain pour les faits particuliers. Sans M. Stapfer et sans le philosophe de Kœnigsberg, il eût peut-être confondu l'histoire et la chronique. Ses relations avec Suard, avec Fontanes, ne lui ont pas porté un moindre profit. Suard en effet, en lui ouvrant les colonnes du *Publiciste*, lui enseigna de bonne heure l'art d'exprimer clairement sa pensée dans un bref délai, et certes ce n'est pas un médiocre service. Quant à Fontanes, il lui rendit un service encore plus important : il lui ouvrit les portes de la Sorbonne et le nomma professeur d'histoire moderne. Or, quelles que fussent les connaissances de M. Guizot, il faut bien avouer que, sans l'assistance de M. de Fontanes, il n'eût jamais pu prétendre si tôt à ces fonctions éminentes, car, lorsqu'il fut chargé de cet enseignement difficile, il n'avait que vingt-cinq ans. La suite de ses travaux a prouvé

surabondamment que la confiance de Fontanes était bien placée. Toutefois, si le choix fait honneur à la clairvoyance du protecteur, il faut toujours le compter parmi les chances heureuses qui ont marqué la jeunesse de M. Guizot. Une fois résolu à l'accomplissement de cette mission périlleuse, il devait naturellement, pour ne pas tromper l'espérance de ses amis, aborder l'étude des sources historiques, et c'est ce qu'il a fait. Il n'y avait en effet qu'une seule manière d'assurer l'autorité de son enseignement : c'était de l'appuyer sur des preuves authentiques, et ces preuves ne se trouvent que dans le témoignage des écrivains contemporains des événemens qu'ils racontent. M. Guizot ne l'ignorait pas, et toutes ses études ont été conduites d'après cette donnée. Il ne lui est jamais arrivé de s'adresser à des témoignages de seconde main; il a toujours senti la nécessité de recourir aux documens originaux, et c'est ce qui donne tant de valeur à son enseignement. C'est pourquoi la clairvoyance de Fontanes mérite notre gratitude. S'il n'eût pas en effet confié à M. Guizot l'enseignement de l'histoire moderne, peut-être le jeune ami de M. Stapfer s'en fût-il tenu pendant long-temps au témoignage des historiens qui préfèrent l'arrangement des périodes à la précision des faits. La nécessité d'expliquer devant un auditoire nombreux et composé d'hommes déjà mûrs la série des événemens accomplis depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la révolution française lui a montré toute l'importance des sources, tout le dédain que méritent les récits de seconde main, et, quand j'élargis la tâche proposée au jeune professeur, ce n'est pas que je confonde le moyen-âge avec les temps modernes; mais je me souviens que toutes les leçons de M. Guizot désignent sous le nom d'histoire moderne l'espace compris entre l'invasion des Barbares et la convocation des états-généraux.

Cependant le professeur si justement applaudi, dont les leçons, recueillies par deux mille auditeurs, ont nourri notre jeunesse de méditations sérieuses, n'a pas trouvé sans effort, sans tâtonnement, la voie qui lui convenait, la voie qui pouvait seule lui convenir. Ainsi, vers 1810, ne comprenant pas encore que l'histoire était sa véritable vocation, il s'évertuait à disserter sur la peinture et la sculpture. Assurément, ce long discours sur le salon de 1810 n'est pas l'œuvre d'un esprit vulgaire : il est permis pourtant d'affirmer que c'est l'œuvre d'un esprit très peu familiarisé avec les secrets de l'art. Je ne parle pas des bévues dont le goût seul peut s'affliger. Je pardonne de grand cœur au critique novice sa préférence pour Gérard, dont l'esprit ingénieux et persévérant devait conquérir le succès dans toutes les carrières, mais ne s'appliquait pas plus directement à la peinture qu'à la diplomatie. Je lui pardonne ce qu'il dit de Gros et de Prudhon et l'ignorance qu'il révèle dans l'analyse de ces deux maîtres; mais je ne sau-

rais lui pardonner les idées générales qu'il exprime sur la peinture et la statuaire. Sur la foi d'une pierre gravée qui représente Prométhée construisant l'homme nouveau pour l'animer du feu dérobé à Jupiter, il affirme que les sculpteurs construisent le squelette avant de poser les muscles, et, pour donner à sa méprise un caractère complet de naïveté, il distingue les muscles de la chair. Or ce trait d'ignorance, à peine excusable en 1810, réimprimé quarante ans plus tard, amènera le sourire sur toutes les lèvres. S'il est permis en effet d'ignorer, il n'est jamais permis de parler des choses qu'on ignore, et cette vérité est tellement vulgaire que je n'ai pas besoin d'insister. Que M. Guizot, à l'âge de vingt-trois ans, ait préféré Gérard à Gros, qu'il ait préféré non pas les compositions, mais la peinture de Gros, à la peinture de Prudhon, c'est un enfantillage sans importance; mais qu'il prenne l'œuvre de Prométhée pour le type de la statuaire, et qu'il s'aventure à parler des choses dont il ne sait pas le premier mot, c'est une faute que rien ne peut justifier. Distinguer la chair des muscles équivaut à séparer la fleur du calice, des pétales, des étamines et des pistils. La chair et les muscles sont une seule et même chose, personne ne l'ignore, ou du moins ceux qui ne le savent pas s'abstiennent d'en parler.

Ce n'est pas là pourtant le seul sujet d'étonnement que me présente le salon de 1810, analysé par M. Guizot. L'auteur, qui parle avec tant d'assurance des secrets techniques auxquels il n'a jamais pris la peine de s'initier, qui voit dans Prométhée le type du statuaire, qui ne sait pas même de quels élémens se compose le corps humain, n'émet pas une idée générale sans la placer sous la protection de Vasari ou de Lanzi, de Lessing ou de Mengs. Or, parmi ces quatre écrivains, Lessing seul jouit de quelque autorité en matière esthétique, et cependant il ne faut accepter ses décisions qu'avec réserve, car il a vécu dans la région des idées pures plus souvent que dans le domaine des arts; il a plus souvent contemplé sa propre pensée que les tableaux et les statues dont il voulait parler. Vasari n'a de valeur que pour les renseignemens biographiques : ses jugemens sont empreints d'une emphase uniforme. Lanzi compte et pèse les témoignages dans son cabinet, et n'a pas, à proprement parler, de signification personnelle, et d'ailleurs il lui arrive trop souvent de parler des œuvres qu'il n'a pas vues. Quant à Mengs, c'est un rhéteur qui trouve pour tous les sujets des paroles abondantes, et je ne comprends pas que M. Guizot le cite à tout propos comme une autorité sans appel. Les préceptes dont l'application donne le plafond de la villa Albani ne méritent aucun crédit.

Et, comme si ce n'était pas assez de prodiguer les citations de Vasari, de Lanzi, de Lessing et de Mengs, M. Guizot prodigue avec la même complaisance les citations de Milton. Heureux et fier de lire sans effort *le Paradis perdu*, il en détache des lambeaux et les propose aux

peintres français comme des programmes complets que le pinceau peut suivre fidèlement. Or aucun de ces lambeaux si riches, si éclatans, ne se prête aux conditions de la peinture. Toutes ces citations si éloquentes, qui éblouissent l'imagination, sont condamnées par leur nature même à demeurer sans retour dans le domaine exclusif de la poésie : le pinceau le plus habile ne réussirait pas à les traduire sous une forme vivante, et M. Guizot ne paraît pas s'en douter. Il écrase le lecteur sous une avalanche de vers anglais, et ne paraît pas prévoir l'inutilité absolue de son érudition, du moins pour la peinture. Sans doute il y a dans *le Paradis perdu*, comme dans *la Divine Comédie*, de nombreux sujets de tableaux. Sans parler des dessins de Michel-Ange empruntés au poète florentin et que le temps nous a enviés, qu'il me suffise de rappeler l'exemplaire sur vélin conservé à la bibliothèque du Vatican, et dont plusieurs pages sont ornées par la main de Giotto. Milton ne serait pas une source moins féconde qu'Alighieri; mais il ne faut pas croire que toutes les pensées qui nous ravissent sous la forme poétique nous raviraient sous la forme pittoresque : c'est une erreur trop accréditée, qui ne peut enfanter que des tableaux sans valeur. M. Guizot, dans les citations nombreuses qu'il a empruntées à Milton, me semble partager l'ignorance commune, et je m'explique pourquoi il dédaigne le talent de Prudhon.

Six ans plus tard, M. Guizot essayait de traiter une question d'esthétique générale et de marquer « les limites qui séparent et les liens qui unissent la peinture et la sculpture. » Malheureusement dans l'espace de six années le fonds de son érudition ne s'était pas accru. Je retrouve en effet, dans le morceau dont je viens d'indiquer le titre, toutes les idées développées à propos du salon de 1810. La pierre gravée qui représente Prométhée reparaît comme une démonstration décisive, et l'auteur semble heureux de reproduire cet argument. Or, pour l'accepter, il faut n'avoir jamais mis les pieds dans un atelier de sculpture. Tous ceux qui ont vu à l'œuvre David et Pradier savent très bien que le statuaire, en copiant le modèle, ne se croit pas obligé de construire le squelette avant d'attacher les muscles. Ce renseignement est si vulgaire, que je m'étonne d'avoir à le rappeler.

Toute l'argumentation de l'auteur sur les affinités et les différences de la peinture et de la sculpture se réduit à cette double formule : la sculpture ne doit exprimer que des attitudes calmes; la peinture peut exprimer tous les genres d'action. J'avouerai que cette double formule est très loin de me satisfaire. La première partie n'est pas exacte; quant à la seconde, elle est tellement vague, qu'elle échappe à toute discussion. M. Guizot a beau citer Lessing, Mengs, Émeric David : il n'arrive pas à démontrer que le groupe de Laocoon rentre dans sa définition. Que les trois auteurs de ce groupe si vanté, car chaque figure porte

une signature particulière, aient soumis l'expression de la douleur aux lois de l'harmonie linéaire, c'est une vérité hors de doute; mais il n'est pas moins évident que le grand prêtre et ses deux fils étreints par les anneaux du serpent contredisent la définition de M. Guizot. Lors même que nous ne saurions pas, par le témoignage des historiens, que Pythagore de Rhèges s'était illustré par la représentation de la douleur, l'œuvre d'Agésandre suffirait pour établir que l'antiquité ne s'est pas interdit, dans la statuaire, l'expression des mouvemens violens. Malgré le sacrifice fait à l'harmonie linéaire, la figure de Laocoon se débat sous l'étreinte du reptile. Si, au lieu de consulter les livres, M. Guizot avait consulté les galeries, il n'eût pas commis cette méprise. Personne assurément ne contestera la valeur du groupe placé dans la Tribune de Florence; or ce groupe représente deux lutteurs. Harmonieux sous quelque aspect qu'on l'envisage, il ne viole aucune des lois de la sculpture, et je défie le plus habile de mettre ce groupe d'accord avec la définition de M. Guizot.

Il serait trop facile de prodiguer les argumens qui renversent cette théorie : qu'il me suffise de citer les métopes du Parthénon et les bas-reliefs de Phigalée; qui oserait, dans une telle question, récuser l'autorité de Phidias? Eh bien! comment l'auteur s'y prendra-t-il pour démontrer que le *Combat des Lapithes et des Centaures* se compose exclusivement d'attitudes calmes? Les tympans et la frise du Parthénon lui donneraient raison; les métopes réfutent victorieusement son assertion. Le *Combat des Amazones* rapporté de Phigalée, sans appartenir, comme les *Lapithes* et les *Centaures*, à l'âge d'or de la sculpture, n'est pourtant pas à dédaigner. Si l'exécution laisse beaucoup à désirer, il faut bien reconnaître que les mouvemens sont généralement vrais, et que l'énergie n'enlève rien à la beauté des lignes. Ainsi la théorie de M. Guizot est battue en brèche par l'histoire.

Quant à la définition de la peinture, elle défie avec le même succès le blâme et l'approbation. Dire en effet que la peinture peut aborder tous les sujets, c'est une vérité trop vraie. Sans doute le champ offert au pinceau est infiniment plus vaste que le champ offert au ciseau; mais, si l'on néglige d'énumérer les conditions auxquelles la peinture est soumise, on n'enseigne au lecteur rien qu'il ne sache depuis longtemps. Il ne s'agit pas de comparer entre eux les moyens matériels employés par la peinture et la statuaire, de rappeler que le spectateur peut tourner autour d'une statue, tandis qu'un tableau n'offre aux yeux qu'une surface plane. Autant vaut affirmer que l'air et l'eau ne se ressemblent pas. Ce qui importe, c'est de déterminer quels sont les sujets permis, quels sont les sujets interdits à la peinture, car le pinceau, plus libre sans doute que le ciseau, ne peut cependant pas aborder tous les sujets. S'il lui est donné d'exprimer tous les genres de mouvemens,

depuis les plus gracieux jusqu'aux plus violens, il y a dans l'intelligence humaine bien des pensées qu'il ne rendra jamais. Or M. Guizot n'a pas songé à marquer la limite où finit le domaine de la peinture. Tout entier au plaisir de suivre dans ses dernières conséquences sa double définition, il paraît croire que la peinture peut aborder tous les sujets, que la couleur peut lutter avec la parole. C'est à l'histoire qu'il appartient d'éprouver cette théorie, et l'histoire nous répond que la peinture doit parler aux yeux avant de parler à l'esprit. Vainement rappellerait-on qu'Albert Dürer, Poussin et Rubens ont trouvé le moyen de personnifier des idées purement philosophiques; l'exemple de ces trois grands maîtres ne change rien à la nature des choses. Quand ils ont personnifié des idées purement philosophiques, ils ont toujours pris soin de les transformer avant de nous les offrir. Une fois incarnées dans une figure, dans une action, ces idées appartiennent à la peinture aussi bien qu'à la philosophie; et, comme toutes les idées ne se prêtent pas à cette incarnation, j'en conclus que le domaine de la peinture n'est pas indéfini. La seconde formule de M. Guizot n'est donc pas plus vraie que la première, car, soumise à l'épreuve de l'histoire, elle s'écroule et se réduit en poussière.

Aussi je ne m'étonne pas qu'ayant à parler de Raphaël, M. Guizot ait gardé les habitudes purement littéraires de son esprit. N'ayant pas vécu dans les ateliers, il n'en connaît ni la langue ni le travail. Il parle de Raphaël comme un homme qui a plus d'une fois feuilleté Vasari et Lanzi, mais qui n'a jamais songé à vérifier par ses yeux les affirmations du biographe et de l'historien. Sans doute Vasari offre une lecture pleine d'intérêt et de profit, sans doute Lanzi a réuni dans un petit nombre de pages une foule de documens précieux : il est donc utile de consulter Vasari et Lanzi; toutefois les renseignemens qu'ils nous fournissent ne sauraient nous dispenser de l'étude des galeries et des ateliers. Il ne suffit pas en effet, pour développer le goût dont le germe peut se trouver dans notre intelligence, de voir, de contempler, d'analyser les œuvres accomplies : il faut encore assister à l'enfantement de la pensée qui veut se traduire par la forme ou la couleur. C'est à cette condition seulement qu'il est permis de comprendre les maîtres de l'art et d'estimer avec impartialité ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait. M. Guizot n'a pas tenu compte de cette nécessité; aussi, quand il nous parle de Raphaël, nous devinons sans peine que toutes ses paroles sont puisées dans les livres. Il ne dit rien qui révèle la connaissance des galeries et des procédés de l'art. Lors même qu'il ne prendrait pas plaisir à citer les sources où il a puisé, le lecteur le moins pénétrant saurait à quoi s'en tenir sur l'origine de ses pensées. Si M. Guizot n'eût jamais écrit que sur la peinture et sur la statuaire, son nom serait sans doute parfaitement ignoré, car, malgré la sagacité

de son esprit, il ne pouvait deviner par la réflexion ce que nos yeux peuvent seuls nous enseigner. Il marchait sur un terrain qui ne lui était pas connu, et la souplesse de sa parole ne pouvait masquer son ignorance. Sa passion pour les idées générales ne réussit pas à dissimuler son dédain pour les faits particuliers, sans lesquels il n'y a pas d'idée générale vraiment légitime.

Le portrait de *Léon X*, la *Vierge de Foligno*, la *Sainte Famille* achetée par François Ier ne suggèrent pas à M. Guizot une seule pensée qui lui appartienne. Quand Vasari et Lanzi ne conduisent pas sa plume, c'est l'histoire seule qui la conduit. Ainsi, au lieu de prendre le portrait de *Léon X* comme une œuvre d'art, il s'évertue à retrouver dans le masque du pape toutes les qualités, bonnes ou mauvaises, que l'histoire lui attribue. Je reconnais volontiers que son érudition est de bon aloi; je regrette seulement qu'il la prodigue en pure perte. Quel que soit en effet le rôle joué par Léon X, il ne s'agit pas d'apprécier son caractère moral, mais d'estimer l'œuvre de Raphaël; or c'est ce que M. Guizot n'a pas essayé. Il se contente de rappeler les traits principaux dont se compose la physionomie de Léon X, et ne songe pas un seul instant à se demander en quoi consistent les mérites de cette peinture. Il est bon sans doute de savoir que le modèle qui a posé devant Raphaël unissait au goût des arts le goût des plaisirs; mais cette notion, très utile en elle-même, ne signifie pas grand'chose lorsqu'il s'agit d'estimer le portrait de *Léon X*, et pourtant M. Guizot n'a pas quitté le terrain de l'histoire. En parlant de la *Vierge de Foligno* et de la grande *Sainte Famille*, il n'avait pas la même ressource. L'érudition historique n'avait rien à démêler avec ces deux tableaux. Les renseignemens fournis par les biographes sont trop peu nombreux pour défrayer la discussion. *Saint George* et *Jeanne d'Aragon* sont pour lui des sujets plus fertiles, car il peut appeler à son secours la légende et l'histoire; mais, il faut bien le dire, le jugement qu'il prononce sur ces deux ouvrages ne relève ni du goût ni de l'analyse.

Je n'ignore pas combien il est difficile de parler dignement de Raphaël. Après les pages sans nombre écrites depuis trois siècles sur un tel sujet, le désir de trouver des paroles nouvelles mène au paradoxe par une pente rapide. M. Guizot ne s'est pas exposé à ce danger : il n'a rien dit qui n'ait été dit plusieurs fois, et je ne le blâmerais pas, s'il eût trouvé moyen de rajeunir par la forme les pensées qui n'étaient pas nées dans son esprit. Malheureusement il s'est contenté de répéter ce qu'il avait lu sans essayer de donner à ses souvenirs un caractère personnel. Signés d'un autre nom que le sien, ses travaux sur la peinture ne mériteraient pas une heure d'attention; signés de son nom, ils excitent l'étonnement. Je me demande comment il s'est décidé à réimprimer des pages écrites en 1810, en 1816, en 1818, qui ne ren-

ferment pas une idée neuve, et qui nous offrent trop souvent des idées fausses. En parcourant ce volume, où les redites coudoient les erreurs, il est impossible de ne pas se rappeler le conseil donné aux poètes par Boileau : il est trop évident que M. Guizot n'a pas d'amis prompts à le censurer. Il croit volontiers que ses moindres idées sont bonnes à recueillir, et ses amis l'encouragent dans cette croyance. Il a foi en lui-même dans le passé comme dans le présent, et ne pense pas qu'il y ait lieu de réviser aujourd'hui, ou même d'annoter les jugemens qu'il a prononcés à l'âge de vingt-trois ans. Satisfait de sa pensée à tous les momens de sa vie, il reproduit avec bonheur ce qu'il a dit dans sa jeunesse, et ne paraît pas se défier de l'opinion publique. S'il eût suivi le conseil de Boileau, il n'aurait pas ressuscité les pages dont je viens de parler, et qui certes ne méritaient pas de revivre. Tâtonnemens d'un esprit élevé qui n'avait pas encore trouvé sa voie, elles pourront à peine intéresser quelques érudits : à coup sûr, elles n'intéresseront pas la foule. Il ne fallait pas les tirer de l'oubli, car elles ne servent qu'à montrer l'inaptitude de M. Guizot pour la discussion esthétique. Une telle preuve était au moins inutile.

II.

Dans le domaine purement littéraire, M. Guizot se trouve plus à l'aise. Il est certain que son travail sur Shakespeare est très supérieur à son travail sur Raphaël, et surtout aux considérations générales qu'il a cru pouvoir présenter sur la peinture et la statuaire. Pourtant, dans les pages mêmes qu'il a écrites sur Shakespeare, il abuse parfois de ses connaissances historiques; je dis qu'il en abuse, et la chose n'est pas difficile à comprendre, car l'usage légitime de ces connaissances consisterait à éclairer la biographie du poète par le tableau rapide des événemens au milieu desquels s'est produit son génie. Or M. Guizot, au lieu d'accepter pour l'histoire ce rôle modeste et sensé, s'attribue le droit d'exposer, à propos de Shakespeare, tout ce qu'il sait du règne d'Elisabeth; et, comme il a compulsé tous les documens originaux qui nous révèlent cette époque mémorable, cinquante pages ne lui suffisent pas pour nous donner un échantillon de son savoir. Le règne même d'Élisabeth ne saurait contenter son ambition. Avant d'aborder l'Angleterre du XVIe siècle, M. Guizot nous répète avec complaisance tout ce que nous avons lu mainte et mainte fois sur les premiers temps du théâtre grec, sur les origines du théâtre en Europe, sur les mystères du moyen-âge, si bien que, parvenu à la moitié de sa course, il n'a pas encore dit un mot de Shakespeare. Eschyle, Sophocle, Euripide, ont tellement absorbé sa pensée, qu'il semble avoir perdu de vue le poète de Stratford. Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître

que l'auteur, en résumant ses lectures, a trouvé moyen de semer çà et là plusieurs pensées très justes, et qui, pour être estimées selon leur valeur, ne demanderaient qu'à se montrer sous une forme plus précise. Toutefois ces pensées, quelle qu'en soit d'ailleurs la justesse, ont le défaut très grave de pouvoir figurer avec un égal à-propos en tête de tous les travaux qui se rapportent à l'art dramatique. Qu'il s'agisse de Calderon ou de Shakespeare, de Schiller ou de Goethe, de Corneille ou de Racine, ces prolégomènes offriront toujours le même intérêt, c'est-à-dire qu'ils pourront servir de préface à toutes les dissertations de même nature. C'est affirmer assez clairement que ces prolégomènes, en raison du développement qu'ils ont reçu, ne sont qu'un hors-d'œuvre. Concentrées en quelques pages, les vérités que M. Guizot a exposées dans ces prolégomènes nous prépareraient à l'intelligence de Shakespeare; présentées dans une langue souvent confuse, elles ne réussissent qu'à nous distraire du sujet principal. En lisant tout ce que l'auteur nous raconte sur les origines du théâtre en Europe, nous oublions volontiers qu'il veut nous parler du théâtre anglais, et qu'il a choisi pour thème un des plus grands génies dont s'honore l'humanité. Il est sage sans doute, il est nécessaire d'étudier avec ardeur, de connaître complétement les causes d'un fait éclatant : cependant il faut savoir se contenir dans de justes limites, et présenter le fruit de ses études sans ostentation. Je ne veux pas rappeler la parole de Montesquieu : « Le génie abrége tout parce qu'il embrasse tout. » Cet argument, en effet, n'aura jamais aucune valeur dans la discussion. Le génie est un privilége que personne ne peut invoquer comme un devoir. Je me contenterai de rappeler les lois les plus vulgaires qui président à toute composition. Or personne n'ignore qu'il faut établir une certaine proportion entre les diverses parties d'un raisonnement ou d'un récit : une telle vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Cependant M. Guizot paraît à peine l'avoir entrevue. Il parle avec tant de complaisance, je pourrais dire avec tant de bonheur et d'orgueil, des faits qu'il a recueillis sur le théâtre grec, sur le théâtre européen, que le théâtre anglais n'est plus qu'un point dans la discussion. Et lorsqu'il se décide enfin à nous parler de Shakespeare, nous ne lui prêtons plus qu'une attention assez indolente. Ce n'est pas qu'il n'explique, ne loue et ne juge dignement l'auteur d'*Hamlet* et d'*Othello*. Non-seulement il le comprend et le commente comme un homme qui depuis long-temps s'est nourri de sa pensée, mais il indique ses mérites et ses défauts avec une rare sagacité. Malheureusement, avant d'aborder le sujet principal de son œuvre, il a promené notre intelligence sur un si grand nombre de sujets, que nous voyons tout au plus dans Shakespeare un corollaire des théorèmes dont nous avons suivi la démonstration. Les prolégomènes généraux qui devaient éclairer

une question spéciale ont acquis une telle importance, qu'ils forment par eux-mêmes une œuvre complète, et le lecteur n'attend plus rien lorsqu'il achève la dernière page de cet exorde démesuré.

C'est là sans doute un grave défaut, personne n'oserait le nier; ce n'est pourtant pas le défaut unique de cette biographie. Je dis biographie, parce qu'il a plu à M. Guizot de baptiser ainsi son travail, bien que rien ne mérite moins une telle dénomination. Non-seulement il n'a établi aucune proportion entre les diverses parties de son œuvre, mais il ne les a soumises à aucun ordre. Une fois en effet qu'il abandonne le terrain de la discussion générale pour étudier l'histoire du théâtre anglais au XVIe siècle, il prend pour méthode le caprice et le hasard. Il entasse pêle-mêle tous ses souvenirs et va de l'anecdote au raisonnement, du raisonnement à l'anecdote, sans prendre aucun souci de l'intelligence et de la patience du lecteur. La logique joue un rôle si modeste dans l'enchaînement de ses pensées, que la plupart des pages n'ont pas de place nécessaire, c'est-à-dire que la seconde ne procède pas de la première ni la troisième de la seconde : en d'autres termes, l'argumentation manque de rigueur. Or une telle méthode, appliquée avec persévérance ou plutôt avec insouciance, ne peut captiver l'attention du lecteur. Et en effet, malgré la nouveauté des documens réunis par M. Guizot, la *Vie de Shakespeare* fatigue bientôt l'esprit le plus fermement résolu à s'instruire. Les révélations les plus inattendues, qui nous offriraient un vif intérêt, si le rang qui leur est assigné était réglé par la logique, perdent la moitié de leur puissance, grace au caprice de l'auteur. Nous avons beau reconnaître qu'après avoir étudié Rowe, Steevens, Johnson, Malone et Drake, il n'a regretté ni temps ni veilles pour ajouter quelques vérités nouvelles aux vérités laborieusement recueillies par ces esprits ingénieux : la patience ne tarde pas à se lasser, parce que l'auteur se promène au hasard dans le champ de l'érudition, au lieu de marcher d'un pas résolu vers un but déterminé.

Cependant il y a dans ce travail plusieurs parties très recommandables. Ainsi l'auteur explique très bien en quoi consiste le mérite des comédies de Shakespeare. Il montre clairement que ces comédies ne doivent pas être jugées d'après le type consacré en France par le génie de Molière. Ce serait en effet une souveraine injustice de vouloir estimer *le Songe d'une nuit d'été* et *Comme il vous plaira* en les comparant aux œuvres de Plaute et de Térence. Les comédies de Shakespeare ne relèvent que de la fantaisie; il ne faut donc pas leur demander la peinture des mœurs; ce serait se condamner à méconnaître les qualités précieuses qui les distinguent. La fantaisie peut-elle et doit-elle régir absolument la comédie? Je ne le pense pas, et mon avis sera sans doute partagé par la majorité des lecteurs. Aristophane, lors

même qu'il paraît s'abandonner tout entier à la fantaisie, n'oublie pourtant pas les vices et les ridicules de son temps. Shakespeare, en écrivant ses comédies, ne s'est pas préoccupé un seul instant de la société anglaise du XVIe siècle. Vouloir le juger d'après les principes de notre poétique serait donc tout simplement faire preuve de cécité. Deux hommes ingénieux en Italie et en Allemagne ont marché sur ses traces tout en gardant l'originalité de leur pensée : Carlo Gozzi et Ludwig Tieck, et c'est à eux peut-être que nous devons la pleine intelligence des comédies de Shakespeare. M. Guizot, sans rappeler les travaux de ces deux poètes, a très bien caractérisé le génie comique du poète anglais. Les pages où il traite ce sujet difficile, quoique un peu verbeuses, laissent pourtant dans la mémoire une trace durable et précise. Il est impossible, après les avoir lues, de ne pas se sentir disposé à l'impartialité, et certes ce n'est pas un médiocre service rendu à l'esprit français que de le préparer à l'intelligence du génie comique de Shakespeare, car chez nous, comme chez toutes les nations, la foule condamne volontiers comme extravagant, comme absurde ce qu'elle n'est pas habituée à voir. M. Guizot, sans se prononcer sur le but légitime de la comédie, a défendu les priviléges de la fantaisie avec une grande richesse d'argumens, et lorsqu'il soutenait cette thèse, la foule n'était pas de son côté. Il y a trente ans, la France voyait encore dans la lecture de Shakespeare un danger pour le goût; elle ne feuilletait ses œuvres qu'avec défiance. M. Guizot, au lieu de s'arrêter à discuter les plaisanteries de Voltaire, a traité franchement la question qui s'offrait à lui : il a montré comment et pourquoi il est possible de plaire et d'amuser sans prendre la réalité pour point de départ. Il est vrai que cette démonstration ne lui appartient pas tout entière; il est vrai que Wilhelm Schlegel avait déjà indiqué les principaux argumens dont s'est servi M. Guizot. Toutefois nous aurions mauvaise grace à ne pas louer la clarté que l'écrivain français a su mettre dans l'exposition de ces argumens. Il faut bien le reconnaître, la France, malgré le bon sens et la finesse qu'elle a montrés en mainte occasion, n'a pas compris, aussi vite que l'Allemagne, les nations mêmes qui bornent son territoire. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, ont été pénétrées, expliquées, commentées au-delà du Rhin long-temps avant qu'on ne s'avisât chez nous de les étudier. M. Guizot, qui, grace à son éducation, savait ce qu'on pensait en Europe, a voulu dessiller les yeux du public français, et, pour accomplir son dessein, n'a rien trouvé de mieux que de nous présenter sous une forme nouvelle les idées exprimées sur le même sujet par Wilhelm Schlegel; on ne saurait le blâmer, car ces idées, populaires en Allemagne dans toutes les universités, avaient pour nous le mérite de la nouveauté. Quoique Letourneur eût traduit les œuvres de Shakespeare deux ans avant la mort de Voltaire, le public fran-

çais ne connaissait guère Ariel et Titania, lorsque M. Guizot entreprit de nous les révéler pleinement. Ainsi, quoi que nous puissions penser de l'ostentation avec laquelle il a prodigué son savoir historique, nous sommes forcés de louer la sagacité de son esprit. Les opinions accréditées aujourd'hui sur le théâtre anglais sont presque toutes puisées dans son travail. Les idées que la foule se passe de main en main comme une monnaie courante, c'est lui qui les a mises en circulation. Peu importe qu'elles appartiennent à Schlegel; malgré la version française des leçons du professeur allemand, il est probable que Shakespeare serait encore chez nous ignoré ou méconnu du plus grand nombre, si M. Guizot n'eût pris la peine de nous l'expliquer.

Je regrette pourtant que l'auteur de ce travail ingénieux n'ait pas compris la nécessité d'opposer à la fantaisie vagabonde de Shakespeare le génie contemplatif de Molière. Cette comparaison était d'autant plus opportune qu'elle pouvait servir à combattre les paradoxes que Schlegel a mêlés aux plus incontestables vérités. Ni Shakespeare, ni Gozzi, ni Tieck n'ont pu changer la nature de la comédie. Malgré les applaudissemens très légitimes qu'ils ont recueillis, Molière, dans le domaine comique, leur est très supérieur, car il a trouvé moyen de concilier la gaieté avec la peinture de la vie réelle. Or, Wilhelm Schlegel n'avait pas craint de mettre *le Roi de Cocagne* au-dessus des *Femmes savantes*, et ce paradoxe méritait une réfutation : discuter la valeur littéraire de Legrand eût été peine perdue, mais il convenait d'opposer au *Songe d'une nuit d'été l'Ecole des Femmes* ou *le Misanthrope*. Il n'était pas inutile de montrer que le génie de Shakespeare, malgré sa pénétration et sa fécondité, n'a pourtant pas entrevu la nature de la comédie. Les œuvres qu'il a baptisées de ce nom forment un genre à part, dont la poétique française ne s'est jamais occupée. M. Guizot s'est contenté d'indiquer cette distinction; il eût agi sagement en la développant.

M. Guizot parle des tragédies de Shakespeare avec un discernement que je me plais à reconnaître. Il ne confond pas dans une commune admiration toutes les œuvres qui portent ce nom. Il préfère, et à bon droit, *Othello, Hamlet, Roméo, le Roi Lear, Macbeth*. C'est une manière victorieuse de prouver qu'il a souvent lu et analysé les tragédies dont il nous entretient. Nous sommes trop souvent condamnés à voir l'admiration prodiguée sans réserve à toutes les pensées, à toutes les intentions de Shakespeare. M. Guizot, qui a long-temps vécu dans le commerce familier de ce poète privilégié, n'oublie jamais pourtant que, dans les œuvres mêmes du génie, il faut faire un choix. Il n'est permis qu'aux ignorans de mettre sur la même ligne les idées ébauchées et les idées complétement exprimées. Or Shakespeare, bien qu'il occupe dans l'histoire de la poésie dramatique un des rangs les plus glorieux, n'a pas toujours pris la peine de nous révéler ce qu'il voulait sous une

forme précise. C'est pourquoi je sais bon gré à M. Guizot d'avoir fait dans cette riche galerie un triage intelligent et sévère. Tout en reconnaissant les emprunts nombreux du poète de Stratford aux nouvellistes italiens, il a très nettement établi la part qui lui revient. Ouvrez en effet le recueil de Giraldi Cintio, lisez le récit qui a fourni les élémens d'*Othello*, il est incontestable que le conteur italien nous offre tous les incidens dont Shakespeare a fait usage; mais quelle prodigieuse différence entre le récit et la tragédie! Le récit de Giraldi contient sans doute le germe de la tragédie; mais, pour féconder ce germe enfoui sous un tas de détails vulgaires, il fallait un génie puissant, et c'est ce que M. Guizot a très bien démontré. Entre Shakespeare et Giraldi, il y a toute la différence qui sépare le penseur du conteur. Giraldi indique à peine les caractères et ne prend jamais la peine de les approfondir : Shakespeare nous explique l'ame d'Othello, de Desdemona et d'Iago avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Le récit de Giraldi, lu et relu par une intelligence secondaire, ne serait devenu qu'un drame de boulevard : élargi, métamorphosé par le génie de Shakespeare, c'est une des œuvres les plus belles, les plus émouvantes dont la mémoire humaine ait gardé le souvenir. C'est par l'analyse surtout que le poète anglais domine le plus grand nombre des poètes européens. Calderon, malgré l'abondance de ses pensées, demeure bien au-dessous de lui. M. Guizot, sans parler du poète espagnol, a très nettement caractérisé le mérite d'*Othello*. Toutes ses paroles révèlent la connaissance profonde du sujet qu'il traite. Il est si rare aujourd'hui de rencontrer un écrivain familiarisé avec les matières dont il parle, que nous saluons avec bonheur ceux qui marchent d'un pas ferme sur un terrain connu depuis long-temps. M. Guizot nous inspire pleine confiance; nous sentons, en l'écoutant, qu'il ne dit rien au hasard. Chacune de ses paroles repose sur un fait contrôlé avec soin, et la confiance qu'il nous inspire ajoute une valeur nouvelle à toutes ses pensées.

Ce que j'ai dit d'*Othello*, je pourrais le dire avec une égale justesse de *Roméo et Juliette*. Tous ceux, en effet, qui ont lu le récit de Luigi da Porta savent très bien que la nouvelle italienne, malgré le charme ingénu de plusieurs détails, ne peut se comparer à la tragédie de Shakespeare. Le poète anglais a transformé Luigi da Porta comme il avait transformé Giraldi Cintio. Il a pris dans le conteur le thème de ses paroles, mais ses paroles lui appartiennent tout entières, et personne n'a le droit de les réclamer. Luigi da Porta esquisse à peine les deux figures de Roméo et de Juliette, que Shakespeare a su revêtir d'une grace enchanteresse. M. Guizot ne l'ignore pas et n'a pas eu de peine à le démontrer. Ce qu'il dit d'*Hamlet* mérite une attention particulière. *Hamlet* en effet, pour tous les esprits studieux, est à coup sûr l'œuvre la plus savante, la plus profonde qui soit sortie du génie de

Shakespeare. Or, ici encore les élémens fournis par l'histoire ont été métamorphosés par l'imagination du poète. Le récit de Saxo Grammaticus nous émeut sans doute; mais quel abîme entre le récit et la tragédie de Shakespeare! Saxo Grammaticus raconte les faits, Shakespeare a créé les caractères, et cette création marque sa place parmi les plus grands esprits.

Je regrette que M. Guizot, en parlant du *Roi Lear*, ait négligé de comparer l'œuvre du poète anglais à l'*Œdipe* de Sophocle. Il aurait trouvé dans cette comparaison l'occasion toute naturelle de montrer en quoi le génie antique diffère du génie moderne; il aurait pu insister sur la simplicité qui caractérise le génie grec, et cependant signaler de nombreuses analogies entre le poète d'Athènes et le poète de Stratford. Une telle comparaison n'eût pas été un pur jeu de rhéteur. Muni d'une solide érudition, M. Guizot n'eût pas manqué de la rendre intéressante. Les amis les plus sincères de l'antiquité ne peuvent méconnaître ce qu'il y a de vrai dans la douleur du roi Lear, et je suis sûr que les lecteurs sérieux voient dans Cordelia la digne sœur d'Antigone.

Les drames historiques de Shakespeare, publiés sept ans après sa mort par ses camarades Heminge et Condell sous le nom d'*histoires*, ont suggéré à M. Guizot des réflexions pleines de justesse. Le critique français ne partage pas l'enthousiasme des critiques anglais pour ces ouvrages si populaires au-delà de la Manche, et je m'associe pleinement à ses réserves. Quelle que soit en effet la puissance déployée par le poète, il est hors de doute que, parmi ces *histoires*, *Richard III* peut seul se comparer à ses tragédies. *La Vie et la Mort du roi Jean*, *Henri IV*, *Henri V*, *Henri VI*, *Henri VIII*, sont des chroniques dialoguées. Le génie qui éclate dans plusieurs scènes ne suffit pas à racheter l'absence d'unité. C'est le cas de rappeler ce que disait le précepteur d'Alexandre en comparant l'Héracléide à l'Iliade : une biographie n'est pas une action. La colère d'Achille offre tous les élémens d'une épopée, tandis que la vie d'Hercule renferme le sujet de plusieurs épopées. Les histoires de Shakespeare ressemblent trop à l'Héracléide, et M. Guizot a très bien fait d'insister sur ce point.

Ce qu'il dit de *Richard III*, en le comparant à *Henri VIII*, mérite d'autant plus d'être signalé à l'attention que ces réflexions, bien que présentées en termes généraux et sous forme théorique, renferment la critique anticipée de tout ce qui s'est fait en France depuis vingt ans. Qu'avons-nous vu en effet sur la scène? Les poètes qui se donnaient pour les disciples et les fils de Shakespeare n'ont guère consulté que ses histoires. Ils ont entassé comme lui incidens sur incidens sans se donner la peine de les relier, de les étreindre dans un nœud vigoureux. Ils ont mis l'unité d'action sur la même ligne que l'unité de temps et l'unité de lieu. Leurs œuvres peuvent se comparer à la lan-

terne magique; ils n'ont qu'un but : exciter la curiosité. M. Guizot montre clairement que Shakespeare, en écrivant ses histoires, suivait le goût de la foule plutôt que son goût personnel, et n'a donné la mesure complète de son génie que dans ses œuvres tragiques. Les poètes qui ont écrit pour la scène française depuis vingt ans paraissent ignorer cette vérité. Ils substituent avec une obstination acharnée la succession des événemens au développement des caractères, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas l'intervalle immense qui sépare *Richard III* de *Henri VIII*. Si je ne craignais pas de leur donner un conseil inutile, je leur dirais de lire et de méditer les paroles de M. Guizot. Ils trouveraient dans les pages consacrées à *Richard III* le secret de leur impuissance et de l'oubli qui proteste aujourd'hui contre les fanfares prodiguées à leurs ébauches. Le talent ne leur a pas manqué : ils ont revêtu de formes éclatantes des sentimens qui ne sont pas dépourvus de vérité, ils ont assoupli le langage et dégagé l'alexandrin des entraves inventées par le XVIIe siècle; mais ils n'ont pas compris que le théâtre vit d'action et non d'événemens. L'action se prête au développement des caractères, tandis que les événemens les dévorent et les engloutissent. La comparaison de *Richard III* et de *Henri VIII* établit sans réplique la légitimité de cette affirmation. C'est pourquoi je ne saurais recommander trop vivement les pages où M. Guizot discute cette question. Il n'y a pas une de ses paroles qui ne s'applique avec une précision mathématique aux œuvres écrites pour la scène française dans les dernières années de la restauration et dans les premières années de la royauté nouvelle. Si *Richard III* est la seule histoire de Shakespeare qui puisse se comparer à ses tragédies, c'est que *Richard III* est le pivot de l'action, tandis que *Henri IV*, *Henri V*, *Henri VI*, baptisent l'action sans la conduire. Henri VIII, malgré l'énergie de son caractère, ne régit pas l'action tout entière; les événemens, dans la pièce qui porte son nom, tiennent trop de place pour que sa pensée se développe librement. M. Guizot a si nettement marqué la limite qui sépare les événemens de l'action, que je renvoie à la lecture de son travail les poètes de notre temps. En étudiant ces pages nourries de faits et d'argumens vigoureux, ils comprendront pourquoi leurs œuvres applaudies d'abord avec tant d'empressement sont aujourd'hui oubliées et ne reparaissent que pour exciter l'indifférence.

Lors même que les pages de M. Guizot ne posséderaient pas d'autre mérite, il faudrait encore les recommander, car il n'est pas sans intérêt de voir les aberrations de l'imagination française condamnées par l'analyse des œuvres de Shakespeare. Les poètes qui se donnent chez nous pour les régénérateurs de la scène prétendent suivre les leçons du poète de Stratford. Or M. Guizot, qui a long-temps vécu dans la familiarité de ce puissant génie, démontre avec la dernière évidence

que ses tragédies sont très supérieures à ses histoires. Et comment le démontre-t-il? En rappelant que, dans tout poème dramatique, le personnage principal doit servir de pivot à l'action. *Hamlet, Othello, Macbeth, Roméo, le Roi Lear*, satisfont pleinement à cette condition, tandis que les drames empruntés à l'histoire d'Angleterre n'en tiennent aucun compte; *Richard III* fait seul exception. Les pages de M. Guizot sont donc une lecture pleine de profit. Tout ce qui s'est dit depuis vingt ans sur la poétique dramatique se trouve confirmé, ou plutôt se trouve prévu dans l'analyse des œuvres de Shakespeare. Jamais, je crois, l'unité d'action n'a été mieux défendue, jamais la curiosité excitée par l'entassement des événemens n'a été condamnée plus sévèrement. Toutes les extravagances, toutes les puérilités qui ont excité tour à tour le rire et la colère des hommes de goût sont désignées d'avance à la réprobation par le biographe de Shakespeare. Malheureusement ces vérités si évidentes, si utiles, sont exprimées dans un langage qui fatigue trop souvent l'attention : il semble que l'auteur prenne à tâche d'amoindrir l'intérêt que méritent ses pensées. Au lieu de chercher pour elles des images vivantes qui nous charment et nous captivent, il s'obstine à prodiguer les termes les plus prosaïques. En nous parlant de poésie, il ne trouve pas une parole poétique; il oublie constamment que la critique, pour ne pas lasser l'attention, doit emprunter ses pensées à la philosophie, son langage à la poésie. Content d'avoir raison, il ne prend pas la peine de persuader. Il traite le lecteur avec un dédain superbe, et s'adresse à l'intelligence sans jamais essayer de séduire l'imagination. C'est une méthode que je ne saurais approuver. Le travail de M. Guizot sur Shakespeare vaudrait deux fois ce qu'il vaut, si l'auteur savait revêtir sa pensée d'une forme poétique. Quant aux détails qu'il a prodigués sans mesure, il est évident qu'ils nuisent à la vérité même. Il eût mieux fait de restreindre le champ de ses investigations. La richesse de son savoir l'entraîne trop souvent au-delà des limites naturelles de son sujet; il oublie volontiers la biographie pour l'histoire, et, quel que soit le plaisir avec lequel nous le suivons dans ce voyage à travers le passé, il nous arrive de souhaiter un guide moins savant, qui nous conduise plus vite au but marqué. Excellent sous le rapport historique, écrit dans un langage inanimé, ce travail n'a pas porté les fruits qu'il devait porter. Je ne m'en étonne pas, et ce que j'ai dit me dispense de toute explication : il faut en effet un certain courage pour suivre le développement des principes les plus vrais, lorsqu'ils sont exprimés en termes glacés.

III.

M. Guizot s'est essayé dans le champ de la philosophie. Les pages

qu'il a écrites sur l'immortalité de l'ame semblent tracées par la plume d'un solitaire qui n'aurait jamais feuilleté un seul des livres écrits sur cette matière. L'auteur dogmatise avec emphase et ne réussit à prouver qu'une seule chose, c'est qu'il ignore la pensée des hommes qui l'ont précédé et n'a pas lui-même d'opinion parfaitement arrêtée sur le sujet qu'il a entrepris de traiter. Ces pages nous offrent à coup sûr une des lectures les plus stériles qui se puissent imaginer. Qu'enseigne-t-il en effet? Il ne connaît pas et ne peut rappeler l'opinion des philosophes sur cette question délicate, et pourtant il prétend opposer les idées scientifiques aux idées populaires; mais il est trop visible qu'il marche à tâtons dans une route mystérieuse et imprévue. Plein de confiance dans sa pénétration, il s'est donné pour mission de deviner à la fois les idées populaires et les idées scientifiques. Aussi je ne m'étonne pas de son double échec : il n'a pas étudié les instincts de la foule et ne saurait les analyser; quant à la philosophie proprement dite, il ne la connaît guère que par les conversations de M. Stapfer, et, comme M. Stapfer n'a jamais porté son attention d'une manière spéciale que sur la philosophie allemande, il est tout simple que M. Guizot ne soit versé ni dans la philosophie orientale, ni dans la philosophie grecque, ni dans la philosophie du moyen-âge. Arrivé à l'analyse des idées qu'il lui plaît d'appeler scientifiques, il se montre encore plus incertain, il hésite plus souvent encore que dans l'analyse des idées populaires : il prétend tirer tout de lui-même et ne prend pas la peine de feuilleter les livres où se trouvent exposés les systèmes qu'il veut juger. C'est une présomption singulière dans l'esprit d'un homme qui a franchi la jeunesse. M. Guizot a voulu voir s'il savait la philosophie, et nous a très bien prouvé qu'il l'ignore. Les pensées qu'il a réunies sur l'immortalité de l'ame ne relèvent, à proprement parler, ni des sentimens instinctifs de la foule, ni des théories conçues par la philosophie : c'est une collection de lieux-communs qui n'apprennent rien aux hommes habitués à la réflexion et qui ne suscitent aucune pensée inattendue dans l'ame des lecteurs étrangers à la science, — c'est-à-dire que ces pages sont parfaitement inutiles. Il faut croire pourtant qu'il ne s'est rencontré personne d'assez franc pour dire à M. Guizot qu'il jouait sa renommée en parlant de philosophie, car dix ans plus tard, lorsqu'il entrait à l'Académie française, ayant à louer son prédécesseur selon l'usage traditionnel, il a prouvé qu'il avait à peine feuilleté les œuvres de M. de Tracy et qu'il ne connaissait pas l'histoire de la philosophie française au XVIIIe siècle. Il a mis sur le compte d'Helvétius et de Condillac les opinions de Hume et de Berkley, comme s'il eût parlé devant des auditeurs incapables de redresser ses bévues. Or, si la foule a écouté avec indifférence ses affirmations téméraires, les esprits studieux qui, avant de traiter un sujet

quelconque, prennent la peine d'en sonder les difficultés n'ont pu voir sans étonnement confondre dans un même anathème les doctrines sensualistes qui nient l'existence de l'ame, et le scepticisme qui va jusqu'à nier l'existence du monde extérieur. L'éloge de M. de Tracy dans la bouche de M. Guizot présentait quelque chose d'étrange. Le panégyriste ne connaissait pas le héros qu'il voulait louer. Ses pages sur l'*immortalité de l'ame* peuvent servir de préface au discours prononcé à l'Académie. J'y retrouve, en effet, le même dédain pour les enseignemens de l'histoire, et j'ajouterai le même dédain pour l'intelligence de la foule. M. Guizot oublie que la foule ne se compose pas exclusivement d'esprits ignorans, et que parmi ceux qui écoutent et qui lisent sa parole il se trouve plus d'un juge familiarisé avec les questions qu'il traite si lestement. Pour ma part, je ne comprends pas qu'un homme qui a passé la meilleure partie de sa vie au milieu des livres s'abuse à ce point sur la crédulité de son auditoire ou de ses lecteurs. Je ne comprends pas que M. Guizot parle de l'immortalité de l'ame et de la philosophie française au XVIIIe siècle comme si personne n'avait encore étudié ces questions. Il est bon sans doute d'avoir foi en soi-même, car, sans la foi en soi-même, il serait impossible d'affronter l'indifférence ou le rire de la foule; mais il ne faut jamais oublier que le savoir n'est le patrimoine et le privilége de personne.

Qu'il nous entretienne des doctrines de la philosophie sur l'immortalité de l'ame ou des théories françaises sur l'origine et le développement des idées, il étale avec ostentation le même dédain pour ses lecteurs et pour son auditoire. Qu'arrive-t-il? Son incapacité, qui échappe à la foule, frappe les yeux des hommes qui ont vécu dans le commerce des philosophes, et la forme dogmatique de toutes ses pensées ajoute encore à leur surprise. Ils se demandent comment un esprit droit, qui a fait de la méditation sa plus constante, sa plus chère habitude, peut s'aveugler au point d'ignorer qu'il ignore la solution et jusqu'aux termes des questions philosophiques. Ils se demandent comment il n'a pas compris que la seule manière aujourd'hui, je ne dis pas de rajeunir, mais de traiter ces questions éternelles, inévitables, est de montrer l'impuissance de la physiologie à les résoudre. Si la physiologie, en effet, nous enseigne les fonctions de presque tous nos organes, elle ne sait rien nous dire touchant la formation de nos idées. Or, si les organes n'expliquent pas la pensée, pourquoi la pensée ne survivrait-elle pas à la division de la matière qui forme les organes? Le rôle de la philosophie commence où finit le rôle de la physiologie. Nos organes, étudiés dans leurs formes et dans leurs fonctions, ne nous apprennent rien sur l'origine de nos connaissances; pourquoi donc la faculté de savoir, d'imaginer, de conclure, serait-elle liée à la durée de nos organes? Pourquoi n'existerait-elle pas par elle-même après la disgré-

gation de la matière? Puisque la combinaison des élémens dont nos organes se composent n'explique pas la faculté de penser, pourquoi la dispersion de ces élémens s'opposerait-elle à la permanence de cette faculté? Placées sur ce terrain, la physiologie et la philosophie peuvent se comprendre et se compléter mutuellement; M. Guizot, en nous parlant de l'immortalité de l'ame, ne s'est inquiété ni de la physiologie, ni de la philosophie.

IV.

Toutefois il serait injuste d'estimer la valeur intellectuelle de M. Guizot d'après les œuvres que je viens d'analyser. Ni les beaux-arts, ni la littérature, ni la philosophie n'étaient sa véritable vocation. C'est d'après ses travaux historiques, d'après l'*Histoire de la Révolution anglaise*, de la *Civilisation européenne* et de la *Civilisation française*, que nous devons le juger. Bien conseillé, il eût sans doute laissé dans l'ombre et dans l'oubli les pensées qu'il avait ébauchées sur les arts du dessin, sur la littérature, sur la philosophie, et qui n'appelleraient l'attention de personne, si elles n'étaient pas signées de son nom. Quand il s'agit de savoir ce qu'il représente dans le mouvement de l'esprit français, de mesurer ce qu'il a fait pour le développement de la vérité, ses travaux historiques doivent seuls nous servir de guides. Or ces travaux se divisent en quatre parties bien distinctes : l'*Histoire des Origines du Gouvernement représentatif en Europe*, l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, l'*Histoire de la Civilisation européenne*, et enfin l'*Histoire de la Civilisation française*. Le premier de ces livres, malgré le nombre et le choix des documens qu'il offre à notre attention, ne suffirait pas pour fonder la renommée de l'auteur, car ces documens, triés d'ailleurs avec un soin scrupuleux, sont présentés sous une forme trop sèche pour prendre rang parmi les travaux historiques vraiment dignes de ce nom. Aussi ne prendrai-je pas la peine de les analyser. Je reconnais volontiers qu'il a fallu, pour réunir ces documens, une érudition rare; cependant je croirais me rendre coupable d'injustice en estimant la valeur scientifique de M. Guizot d'après son *Histoire des Origines du Gouvernement représentatif*, car ce livre, à proprement parler, n'est guère qu'un *memorandum*, un ensemble de matériaux pour un livre qui n'est pas fait. Pour savoir vraiment la place que M. Guizot occupera dans le développement intellectuel de la France, il faut absolument l'étudier dans les trois ouvrages que j'ai nommés : la *Révolution anglaise*, la *Civilisation européenne* et la *Civilisation française*.

L'*Histoire de la Révolution anglaise* est un travail vraiment original. M. Guizot s'y était préparé de longue main par la publication des mémoires relatifs à la révolution; il avait traduit et analysé tous les do-

cumens qui se rapportent à ce sujet important : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait abordé ce thème difficile avec une complète sécurité, car il possédait magistralement tous les élémens qu'il devait mettre en œuvre. La préface seule qui précède son *Histoire de la Révolution anglaise* suffirait à montrer qu'il n'ignore aucune des parties de son sujet. Il a très nettement défini le caractère général de cette révolution : répondant aux détracteurs et aux admirateurs, il a marqué très clairement la place qu'elle tient dans l'histoire de l'humanité. Il a prouvé sans réplique, il a démontré avec une évidence victorieuse qu'elle ne saurait se confondre avec la révolution française. Familiarisé depuis long-temps avec tous les momens de la biographie humaine, il n'a pas eu de peine à prouver que la révolution anglaise et la révolution française, accomplie cent quarante ans plus tard, sont deux événemens profondément distincts. La révolution anglaise est venue cent vingt-neuf ans après la citation de Luther devant la diète de Worms, et je prends ici la décapitation de Charles Ier comme terme suprême de la révolution, — c'est-à-dire que la révolution anglaise s'est accomplie au nom de la réforme religieuse. Cette révolution voulait introduire dans l'ordre politique la liberté que Luther avait proclamée dans l'ordre religieux. Il n'est permis qu'aux ignorans, et malheureusement le nombre en est encore bien grand malgré l'invention de l'imprimerie, de considérer la révolution anglaise comme un accident inattendu, comme un désastre imprévu qui a bouleversé l'ordre entier de la société. Tous ceux qui ont suivi d'un œil attentif le développement de la race bretonne depuis la conquête romaine jusqu'à la conquête normande, depuis la royauté normande jusqu'à l'avénement des Stuarts, tous ceux qui connaissent les événemens accomplis depuis le débarquement de Guillaume-le-Bâtard jusqu'à la grande charte jurée par le roi Jean, c'est-à-dire de 1066 jusqu'à 1215, tous ceux qui ont étudié l'histoire des Tudors, savent très bien que la révolution anglaise n'est pas un fait inattendu. Non-seulement elle était facile à prévoir, mais il était impossible de la prévenir. La révolution qui s'était opérée dans l'ordre religieux ne pouvait pas manquer de s'opérer dans l'ordre politique. C'est ce que M. Guizot a parfaitement montré. Bien que Henri VIII fût à coup sûr un interprète très infidèle de Luther, il était impossible que la liberté de conscience, proclamée même par un roi, ne se traduisît pas tôt ou tard en liberté politique. Reste à savoir pourquoi cette transformation, cette traduction s'est accomplie en Angleterre plus tôt qu'en France. M. Guizot pose et résout franchement cette question. Il montre aux plus incrédules que la France ne possédait au XVIIe siècle rien de pareil à la charte jurée en 1215, et les preuves qu'il fournit sont tellement abondantes, tellement multipliées, tellement victorieuses, que les théoriciens les plus entêtés sont forcés

de courber la tête. Au point de vue de la nécessité, la démonstration ne laisse rien à désirer. Ce qui s'est accompli en Angleterre de 1625 à 1649, était préparé de longue main, et pour s'étonner de la défaite de Charles Ier il faut ignorer complétement l'histoire de la nation anglaise. M. Guizot a porté dans l'exposition du sujet qu'il voulait traiter une lucidité qui réunira tous les suffrages. Il ne laisse en effet aucune objection sans réplique. Il marche résolûment au-devant de toutes les difficultés. Maître de son sujet, il en connaît tous les écueils et tous les dangers; il les signale et les évite avec une sécurité, une habileté qui montrent en lui un pilote consommé. Son dessein est de prouver que la révolution française, fille de la révolution anglaise, ne s'est pas accomplie sous l'empire des mêmes causes, et la thèse qu'il soutient est tellement excellente, qu'il n'a pas grand'peine à prodiguer l'évidence.

En effet, si la liberté religieuse a joué nn rôle considérable dans la révolution anglaise, il est permis d'affirmer qu'elle a joué un rôle très modeste dans la révolution française, ou que du moins elle avait changé de nom, quand elle a décidé la convocation des états-généraux, car en 1789 c'est-à-dire cent quarante ans après la mort de Charles Ier, il ne s'agissait plus en France de savoir si Luther avait raison contre saint Jérôme, mais bien de savoir si la philosophie avait le droit de se poser en face de l'église. La question, comme on le voit, s'était singulièrement élargie. Aussi M. Guizot n'hésite pas à déclarer que la révolution anglaise n'a été qu'une révolution politique, complément nécessaire, complément inévitable d'une révolution religieuse, tandis que la révolution française, conséquence logique d'une révolution philosophique, a dû nécessairement revêtir un caractère social. Il y a dans les argumens employés par M. Guizot une telle évidence, je dirai même une telle splendeur, que je recommande la préface de son histoire comme une des manifestations les plus éclatantes de la raison humaine. Tout ce que le bon sens, tout ce que l'érudition pouvait suggérer, il l'a développé avec une rare intelligence, et je crois impossible de conserver l'ombre d'un doute après avoir lu l'exposition de sa pensée. Ses argumens sont empreints d'une telle sincérité, les faits qu'il allègue sont triés avec tant de discernement, qu'il est bien difficile de ne pas accepter son opinion comme souverainement vraie. Étant donné le développement politique de l'Angleterre, il était nécessaire que la révolution anglaise précédât de cent quarante ans la révolution française. Il n'y a là rien de fortuit, rien de capricieux; c'est la marche naturelle des choses. En même temps, en effet, que la royauté achevait sur le continent la défaite de l'aristocratie, elle proclamait dans la Grande-Bretagne l'abaissement de la papauté. Il fallait donc bon gré, malgré, que l'abaissement de la papauté portât ses fruits dans l'ordre politique. La France, au XVIIe siècle, n'était pas mûre pour une telle insurrection, je veux

dire pour une telle émancipation. L'autorité de Louis XIV ne pouvait être contestée à l'époque où la domination de la cour romaine rencontrait de si tièdes résistances, car il ne faut pas oublier que, si la mort de Charles Ier a précédé de trente-trois ans la déclaration des libertés de l'église gallicane, trois ans après cette déclaration le roi prononçait la révocation de l'édit de Nantes. Il y a dans le simple rapprochement de ces trois dates une éloquence que les plus habiles argumens ne sauraient réfuter. Cette vérité si facile à saisir, M. Guizot a su l'entourer d'une évidence lumineuse, et personne, je crois, après avoir suivi le développement de sa pensée, ne pourra persister à voir dans la révolution anglaise une catastrophe infligée à l'humanité par la colère divine comme une juste expiation de ses fautes. Il faut y chercher tout simplement le développement logique des idées qui s'étaient produites depuis la charte jurée par le roi Jean.

J'insiste à dessein sur l'argumentation de M. Guizot, parce qu'il se rencontre aujourd'hui dans la foule illettrée deux classes de lecteurs dont l'autorité scientifique est nulle, et qui pourtant jouent un rôle désastreux dans la formation de l'opinion publique. Les uns condamnent sans pitié la révolution anglaise, comme ils condamnent l'invasion d'Attila, avec la même ignorance et la même sécurité, et la flétrissent comme un crime sans excuse; les autres la glorifient comme un effort surhumain, comme une action héroïque, comme une action que le passé ne permettait pas de prévoir. M. Guizot, avec une sagacité rare, remet l'enthousiasme et l'anathème à la place qui leur appartient. A l'anathème il répond : Que signifie cette colère? Ignorez-vous donc que, depuis le roi Jean jusqu'à Henri VIII, l'élément démocratique s'est développé en Angleterre sans halte, sans relâche? Ignorez-vous donc que, sous les Tudors, les communes ont acquis un ascendant qui, sous les Stuarts, ne pouvait manquer de maîtriser l'autorité royale? ignorez-vous donc que la charte de 1215, confirmée, remaniée, élargie du XIIIe au XVIIe siècle, devait tôt ou tard mettre en échec l'autorité royale? Aux admirateurs de la révolution anglaise, à ceux qui voient dans cet événement mémorable un fait inattendu, une manifestation imprévue de l'énergie humaine, il répond : Croyez-vous donc que ce fait si légitime soit sans raison dans le passé? croyez-vous donc que la défaite de la royauté soit un échec sans cause? Remontez le cours des siècles; comptez les remontrances des barons à la royauté, comptez les transactions de l'autorité royale et de l'aristocratie, et vous comprendrez que la défaite de Charles Ier était préparée depuis long-temps quand les prédications de Luther sont venues offrir une chance nouvelle au triomphe de la démocratie. Sans l'assistance de la liberté religieuse proclamée à Wittenberg en 1517 et citée à la barre de la diète de Worms en 1520 par la puissance impériale, la

liberté politique ne pouvait manquer d'amoindrir, d'énerver et de terrasser l'autorité royale en Angleterre. Luther, en fournissant à Henri VIII l'occasion de secouer l'autorité papale, n'a fait que hâter le triomphe de la cause démocratique. — Tous ceux qui ont feuilleté les documens historiques ne conservent aucun doute à cet égard. M. Guizot, qui sait à quoi s'en tenir sur l'érudition de la foule, a réuni dans un cadre facile à embrasser toutes les preuves que la foule ignore. C'est un service qu'il a rendu au bon sens, à la vérité, et dont nous devons le remercier. Il ne faut jamais négliger d'exprimer sa reconnaissance aux hommes qui nous présentent, sous une forme claire et lumineuse, le fruit de leurs études persévérantes. M. Guizot a restitué à la révolution anglaise la place qui lui appartient dans l'histoire, ou, pour parler plus nettement, dans le développement de la raison humaine. C'est un titre assez glorieux pour que je me plaise à le constater. L'auteur n'eût-il pas rendu d'autre service à la science, sa place serait encore marquée au premier rang.

Ainsi la révolution anglaise ne peut se confondre avec la révolution française. Non-seulement elle s'est accomplie cent quarante ans plus tôt, mais elle ne se proposait pas le même but et ne s'est pas accomplie dans les mêmes conditions. M. Guizot, avec une sagacité qui révèle chez lui la connaissance approfondie de toute la vie intérieure de la Grande-Bretagne, nous a montré que ce fait si grave n'avait rien d'inattendu et nous a prouvé que la religion n'avait pas dans cette tragédie un rôle moins important que la politique. Et quand je parle de religion et de politique, je n'entends pas désigner seulement les théories qui embrassent la nature divine, les relations de l'homme et de Dieu, la destination et le gouvernement des sociétés : je veux désigner surtout les passions des partis qui traduisent dans le monde extérieur les théories religieuses et politiques. C'est la seule manière, en effet, de comprendre l'histoire, car les révolutions les plus légitimes ne se font pas en vertu des idées pures. Il faut que les passions viennent au secours de la vérité. M. Guizot ne s'est pas contenté de le comprendre; il nous l'a expliqué avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer. Je regrette seulement qu'il n'ait pas mis plus de vivacité dans le dessin des caractères. Ayant en main tous les élémens de la vérité, il s'en est servi avec trop de réserve et d'avarice. Puisqu'il connaît si bien le pédantisme de Jacques Ier, la frivolité fastueuse de Buckingham, pourquoi s'est-il abstenu de nous révéler tout entiers ces deux personnages? Sa pensée, très vraie en elle-même, justifiée par des documens authentiques, serait encore plus vraie pour la foule, s'il eût pris la peine d'ajouter à l'évidence de la démonstration le charme du récit et des anecdotes : non pas que je conseille à l'historien de sacrifier la raison à l'imagination; mais il est toujours utile de revêtir la vérité des

formes de la vie, et je ne comprends pas que M. Guizot ait négligé cette condition si importante de l'histoire.

Le duc de Buckingham, si étourdi, si présomptueux, si hautain, plus encore que Jacques Ier demandait un portrait tracé d'une main sûre, car si la tête de Charles Ier est tombé sous la hache, c'est sur le duc de Buckingham que doit retômber le sang du roi. Jamais courtisan n'a joué plus follement le sort de son maître et de son pays; jamais favori n'a traité avec un dédain plus superbe, une insouciance plus insultante, les intérêts publics. Je ne réussis pas à deviner pourquoi l'auteur, qui possède à merveille et connaît de longue main tous les faits qui ont rendu la révolution anglaise inévitable, qui a vécu dans la familiarité de tous les personnages de ce drame mémorable, s'est abstenu de les peindre et d'offrir à notre attention tous les traits caractéristiques recueillis par l'histoire. S'abstenir en pareil cas n'est pas faire preuve de sobriété, mais d'inhabileté. Le duc de Buckingham ne devait pas être esquissé en quelques lignes, mais dessiné avec un soin particulier. Ce personnage singulier nous explique en effet toute la conduite de Charles Ier. Le roi, qui a payé de sa tête son aveugle obstination, n'était dans les mains de son favori qu'une marionnette impuissante: M. Guizot le sait aussi bien et mieux que nous; pourquoi donc s'est-il contenté de l'indiquer, au lieu de prodiguer les preuves sur lesquelles repose sa conviction? Un homme qui a brouillé l'Angleterre avec l'Espagne parce qu'il n'avait pas réussi à la cour de Madrid, qui voulait mettre la France aux prises avec l'Angleterre pour punir Richelieu de sa clairvoyance, et verser le sang de deux nations pour triompher d'Anne d'Autriche, méritait bien un portrait. Je suis d'autant plus étonné de la réserve avec laquelle M. Guizot a traité cette partie si importante de son sujet, qu'avant d'aborder l'histoire de la révolution anglaise, il avait traduit et annoté tous les documens qui se rapportent aux années comprises entre 1625 et 1688. Il pouvait puiser à pleines mains dans cette moisson si abondante et si laborieusement amassée. En ménageant si résolûment le trésor qu'il possédait, il n'a fait preuve ni de goût ni de hardiesse. Maître de son sujet, connaissant depuis long-temps tous les écueils qu'il devait rencontrer sur sa route, il n'avait pas à craindre la tentation des lieux-communs si généreusement prodigués par les esprits vulgaires, si follement applaudis par la foule ignorante. La profondeur de son savoir, la netteté de ses souvenirs, la multitude des preuves qu'il avait réunies, le mettaient à l'abri d'un tel danger. Les lieux-communs ne peuvent séduire que les rhéteurs, et les esprits sérieux, nourris d'études fortes et persévérantes, trouvent en eux-mêmes de quoi résister à ces puérils allèchemens. Quand on a respiré l'air du passé, quand on a conversé avec les générations évanouies, on ne doit redouter ni le paradoxe, ni la ba-

nalité. Le spectacle toujours présent des événemens accomplis ne permet pas au pinceau de s'égarer. Je crois donc que M. Guizot s'est trompé en négligeant de tracer le portrait complet de Buckingham; cette tâche, fidèlement achevée, eût rendu plus facile la tâche qu'il avait entreprise : le favori nous eût expliqué le roi. La méthode qu'il a suivie, plus austère et plus séduisante peut-être pour un esprit habitué à dogmatiser, ne pouvait manquer de rebuter le plus grand nombre des lecteurs, et c'est en effet ce qui est arrivé. Dès les premières pages, chacun devine qu'il s'agit plutôt de l'exposition que du récit de la révolution anglaise. Comme la part faite à l'imagination est mesurée d'une main avare, comme l'auteur s'adresse à la seule raison, bien peu de lecteurs se résolvent à le suivre sans broncher, sans détourner la tête. Pour entraîner la foule sur ses pas, il n'avait qu'à nous montrer des hommes au lieu de nous montrer des idées. Il ne l'a pas voulu et porte la peine de sa faute.

Cependant j'aurais mauvaise grace à ne pas reconnaître que M. Guizot, malgré les lacunes que je signale, a su renouveler l'histoire de la révolution anglaise, sinon par la vivacité des portraits, par la rapidité du récit, du moins par la profondeur et la lucidité de l'analyse. Aucun des livres publiés en Angleterre sur le même sujet n'explique aussi clairement les desseins et les espérances des partis. Sous ce rapport, l'ouvrage de l'historien français mérite les plus grands éloges. M. Guizot a très bien montré que derrière chaque parti politique se trouvait un parti religieux, et que la réforme de l'état était liée très étroitement à la réforme de l'église. Ainsi le parti légal, qui croyait trouver dans l'application loyale et complète des lois promulguées par les prédécesseurs de Charles Ier la ruine des abus, qui ne songeait pas à fonder une société nouvelle sur l'anéantissement du passé, avait derrière lui le parti épiscopal, c'est-à-dire un parti qui, tout en blâmant l'autorité, la puissance exagérée des évêques, ne voulait pas cependant abolir l'œuvre de Henri VIII. Il est facile, en effet, de saisir la concordance parfaite du parti légal et du parti épiscopal. Le parti révolutionnaire, qui ne voyait pas dans les lois sanctionnées par la monarchie un remède aux maux qu'il voulait guérir et demandait aux communes des lois nouvelles, avait derrière lui le parti presbytérien, qui voulait substituer au gouvernement épiscopal de l'église un système hiérarchique d'assemblées coordonnées entre elles comme les rouages d'une vaste machine. Et en effet le parti révolutionnaire, tout en voulant réformer l'état, ne songeait pourtant pas à renverser la royauté. Sans doute il se proposait de modifier profondément la monarchie et les relations du pouvoir exécutif et du pouvoir parlementaire; mais il ne rêvait pas la destruction de la monarchie. Le parti presbytérien professait en matière religieuse des principes analogues. Tout en substi-

tuant le gouvernement des assemblées au gouvernement épiscopal, il ne voulait cependant pas toucher aux dogmes de la foi anglicane. Ainsi les presbytériens et les révolutionnaires nourrissaient les mêmes espérances, caressaient les mêmes illusions. Enfin le parti républicain dans l'ordre politique avait derrière lui le parti républicain dans l'ordre religieux. Les hommes qui n'avaient pas foi dans les promesses de la monarchie devaient naturellement choisir pour alliés les hommes qui, n'ayant foi ni dans l'autorité épiscopale, ni dans l'autorité des synodes, ne voyaient de salut pour l'église que dans le pouvoir des élus suscités par Dieu. Le parti républicain politique et le parti républicain religieux marchaient du même pas vers un but commun; ils se défiaient du passé et voulaient fonder l'avenir sur la ruine du présent. Ainsi rien n'est plus facile à comprendre que l'union de ces deux partis.

M. Guizot, dans la division et la décomposition des idées et des passions qui se sont partagé la conduite de la révolution anglaise, a montré une sûreté de jugement, une pénétration, une finesse, qui feraient honneur aux historiens les plus éminens. Malheureusement, sa pénétration a quelque chose d'impersonnel : il devine avec une sagacité rare les causes lointaines, les conséquences nécessaires et les conséquences probables de chaque événement; mais il ne paraît pas prendre part aux choses qu'il raconte, il ne s'associe ni aux espérances, ni à la colère des hommes qu'il met en scène. On dirait qu'il n'appartient pas à la race des acteurs qui ont figuré dans ce drame sanglant. Il signale avec une froide impartialité les fautes du parti légal épiscopal, du parti révolutionnaire presbytérien, du parti républicain politique et religieux, et ne témoigne ni joie ni tristesse en présence des événemens accomplis. C'est une noble faculté sans doute que l'impartialité; mais il ne faut pourtant pas qu'elle réduise en cendres toute sympathie. Or M. Guizot, en exposant les diverses péripéties de la révolution anglaise, ne laisse pas deviner la moindre émotion. Quoique le sentiment moral soit chez lui très développé, il ne se trahit jamais qu'en maximes inanimées. Le triomphe ou la défaite du droit, la victoire ou la répression de l'injustice, ne lui arrachent jamais une parole d'enthousiasme ou d'affliction. Pour les esprits sérieux qui prennent en pitié toutes les émotions, c'est peut-être un mérite. Quant à moi, je ne saurais partager leur admiration pour cette sagacité austère qui ne voit dans les événemens humains qu'une partie d'échecs, et condamne ou absout la conduite des personnages comme la marche des cavaliers ou des tours. Quelles sont en effet les conséquences naturelles, les conséquences inévitables d'une telle méthode? Le sentiment moral, bien que réel et sincère, finit par se confondre avec le sentiment de l'habileté. Le juste et l'injuste deviennent, aux yeux du lecteur, adresse et

maladresse. L'auteur a beau protester en quelques paroles sévères contre la défaite du droit, le lecteur oublie trop facilement cette protestation formulée avec tant de sobriété; réussir ou échouer deviennent pour lui synonymes de justice et d'injustice. L'historien qui veut populariser la vérité ne doit pas, ne peut pas se contenter d'approuver ou d'improuver les événemens qu'il raconte; il faut absolument qu'il donne à ses idées la forme d'un sentiment, à l'improbation la forme de la colère, à l'approbation la forme d'une vive sympathie. S'il persiste à parler comme parlerait un esprit pur, sans témoigner ni joie ni colère, il ne tarde pas à lasser l'attention, et le lecteur méconnaît bientôt les mérites réels qui le recommandent.

La figure de Cromwell est peut-être la seule qui ait tenté l'historien et lui ait suggéré la pensée de dessiner un portrait. Je ne dis pas qu'il ait accompli avec un succès complet cette tâche difficile; je me plais du moins à reconnaître qu'il n'a pas craint de l'aborder. Il a très bien saisi et mis très habilement en lumière le mélange de fourberie et de sincérité, d'enthousiasme et de bouffonnerie dont se compose le caractère de Cromwell. Il avait sous la main, il tenait au bout de son pinceau tous les traits de ce modèle étrange; s'il ne l'a pas offert à nos regards tel que l'histoire nous le montre, ce n'est pas faute de savoir, mais faute d'ardeur. Il connaissait parfaitement tous les vices et tous les mérites du protecteur, mais sa passion pour l'analyse lui inspire un dédain profond pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à la vie politique ou religieuse. Sachant Cromwell sur le bout du doigt, il s'est contenté de l'indiquer, de l'esquisser à peine. J'en peux dire autant d'Henriette de France, immortalisée par son malheur et par l'éloquence de Bossuet. Nous aurions aimé à voir cette femme frivole intervenir par ses conseils étourdis dans le gouvernement du royaume; nous aurions voulu assister, autant du moins que le permettent les témoignages authentiques, aux luttes soutenues par le bon sens du roi contre l'aveugle fierté de la reine. M. Guizot, qui avait feuilleté tous les documens, s'en est servi avec une sobriété obstinée : à peine pouvons-nous entrevoir le profil d'Henriette.

Enfin, quand il aborde le procès de Charles Ier, l'auteur éprouve une si grande répugnance pour la mise en scène, la nature de son esprit se prête si peu au récit des événemens tragiques, et persiste si fièrement à demeurer dans la région des idées pures, qu'il se borne à transcrire les procès-verbaux de l'interrogatoire subi par le roi. Se défiant de ses forces, ne trouvant pas en lui-même la faculté de mettre en œuvre les documens qu'il a réunis, il les copie comme ferait un greffier, de telle sorte que le procès et la mort de Charles Ier deviennent, sous sa plume, une chose de pure érudition. Il sait et ne sent pas. Familiarisé avec les sources auxquelles il faut puiser, il trie avec

discernement, sans émotion, sans joie comme sans tristesse, toutes les pages qui se rapportent à son sujet, et n'essaie pas de les transformer par la réflexion, par l'imagination; la réalité lui suffit. Son esprit n'éprouve pas le besoin de s'élever jusqu'aux proportions d'une composition historique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les derniers momens de Charles Ier, tels que nous les trouvons dans le récit de M. Guizot, n'excitent en nous qu'une douleur passagère. Le narrateur est si peu ému, que le lecteur ne peut guère s'émouvoir. Il assiste au dénoûment de cette tragédie comme il écouterait le troisième terme d'un syllogisme. Les prémisses étant posées, la conclusion est facile à prévoir, et la raison n'a pas à se troubler. Voilà le fruit de l'impartialité poussée aux dernières limites.

Cependant il ne faudrait pas juger la valeur intellectuelle de M. Guizot d'après l'histoire seule de la révolution anglaise, car c'est dans son enseignement de la Sorbonne qu'il a donné la mesure complète de ses facultés. C'est là seulement qu'il a montré librement toute la sagacité de son esprit, toute l'étendue, toute la variété de son érudition. Pour estimer sûrement ce qu'il vaut, pour déterminer avec sincérité la place qu'il doit occuper dans l'histoire littéraire de son temps, il faut consulter ses leçons de 1828, 1829 et 1830. Ces leçons nous offrent l'intelligence de M. Guizot dans son développement le plus complet. Pendant ces trois années qui ont fondé sa renommée, il s'est proposé de raconter l'histoire de la civilisation européenne et de la civilisation française. Toutefois il convient d'assigner des limites précises au premier de ces deux récits. L'*Histoire de la Civilisation européenne* commence à la chute de l'empire romain, et finit au début de la révolution française. Dans cet enseignement de trois années, dont la génération à laquelle j'appartiens garde un souvenir reconnaissant, l'auteur a décomposé, expliqué, commenté tous les faits accomplis depuis la grande invasion de 406 jusqu'à la convocation des états-généraux avec une pénétration, une lucidité que personne n'a jamais dépassées. Une objection se présente naturellement : pourquoi M. Guizot n'a-t-il pas raconté les faits avant de les commenter? Cette objection, quelque grave qu'elle soit, n'a de valeur qu'aux yeux de ceux qui ne connaissent pas par eux-mêmes les leçons de M. Guizot, car il a pris soin de dire à ses auditeurs : si vous ne connaissez pas l'histoire, étudiez-la. Je ne la raconterai pas, je me contenterai de l'expliquer. Il demeure donc bien entendu que l'*Histoire de la Civilisation européenne* et l'*Histoire de la Civilisation française* ne sont pas des récits dans le sens vulgaire du mot. Les faits proprement dits tiennent peu de place dans cette double exposition. M. Guizot a voulu nous montrer les idées qui ont présidé à l'accomplissement des faits; en d'autres termes, il a voulu nous montrer le développement individuel et le développement social de l'hu-

manité. Dans l'*Histoire de la Civilisation européenne*, qui n'embrasse pas plus de quatorze leçons, il s'en est tenu au développement purement social, et n'a pas abordé le développement individuel. Personne sans doute ne s'en étonnera. Renfermer dans le court espace d'un volume la civilisation européenne n'est pas un problème facile à résoudre, et je conçois très bien que l'auteur, pressé par le temps, n'ait envisagé qu'une seule face de son sujet. Ce qui donne à ses leçons sur l'*Histoire de la Civilisation européenne* une valeur inestimable, c'est qu'il a marqué avec une précision parfaite l'origine, le sens et la portée de tous les événemens accomplis. Parmi les livres publiés dans les principales langues de l'Europe, je n'en connais pas un qui marque plus nettement la différence qui sépare le moyen-âge des temps modernes. Il y a dans les leçons de M. Guizot une passion pour les documens originaux qui marche résolûment au-devant de toutes les objections, et qui ferme la bouche à l'incrédulité. Il règne dans cet enseignement austère et paisible une sérénité qui défie toute colère et se concilie toutes les sympathies. Les faits sont analysés avec une telle clarté, les principes exposés avec une telle évidence, que l'intelligence la plus rétive est obligée de se soumettre. Quelles que soient les doctrines personnelles de l'auteur, la décomposition et l'appréciation des faits ne nous permettent pas de les deviner. Il a vécu dans le commerce familier du passé, il nous offre les faits accomplis, tels qu'il les a vus, et nous ne pouvons pas songer un seul instant à contester sa véracité, car ses mains sont pleines de preuves, et tous les documens recueillis depuis le ve jusqu'au XVIIIe siècle sont feuilletés par lui avec une sécurité magistrale. Son *Histoire de la Civilisation européenne* est, à mon avis, un des livres les plus instructifs qui puissent être offerts à la méditation. Il rappelle à ceux qui savent, et donne à ceux qui ne savent pas le vif désir de savoir.

Quant aux esprits frivoles qui se plaignent de ne pouvoir lire sans ennui l'*Histoire de la Civilisation européenne*, je ne perdrai pas mon temps à les consoler. Ils s'ennuient parce qu'ils ne comprennent pas; ils ne comprennent pas parce qu'ils ne savent pas. C'est l'éternelle histoire de tous les esprits paresseux. Dans tous les ordres d'études, ces esprits indolens sont voués à la même destinée : en croyant faire acte de modestie, ils font acte de vanité. Ceux qui ne connaissent pas les quatre premiers livres d'Euclide, c'est-à-dire la théorie géométrique des figures, sont inhabiles à comprendre la théorie géométrique des corps; c'est une conséquence logique de leur ignorance. Faut-il s'en étonner? Assurément non. La théorie de la sphère ne se conçoit pas sans la théorie du cercle, de même que la théorie du cône ne se conçoit pas sans la théorie du triangle rectangle. Il faut que le travail porte en lui-même sa récompense, comme la paresse son châtiment. L'*His-*

toire de la Civilisation européenne ne peut être comprise que par les hommes familiarisés avec l'histoire des faits accomplis. Pour s'en étonner, il faut être doué d'une singulière présomption. — Comment! un homme d'une rare sagacité aura consacré vingt années de sa vie au dépouillement des documens originaux, et le premier venu, lettré ou illettré, s'attribuera le droit de comprendre les idées déduites de ces documens. Autant vaudrait vouloir comprendre la physiologie sans l'anatomie, c'est-à-dire les fonctions des organes sans l'étude préalable de leurs formes, — l'astronomie, c'est-à-dire les lois qui régissent les corps célestes en raison de leur forme, de leur masse et de leur poids, sans la connaissance préliminaire de la mécanique rationnelle. L'évidence me dispense de toute discussion. Je me contente d'affirmer que M. Guizot a très bien jugé, très bien caractérisé tous les événemens compris entre le ve et le XIXe siècle. Il a traité avec un soin particulier les croisades et la réforme, et je dois avouer que je n'ai jamais vu ces deux grands faits aussi clairement expliqués. Lors même que l'*Histoire de la Civilisation européenne* n'aurait pas d'autre mérite, nous devrions encore la recommander à l'attention, car ces deux grands faits ont été trop souvent défigurés par l'ignorance et par la passion. M. Guizot leur a restitué le caractère qui leur appartient : il a jugé le moyen-âge et les temps modernes, dont les croisades et la réforme sont la plus haute expression, avec une impartialité qui ferait honneur aux plus grands esprits.

Arrivé à l'*Histoire de la Civilisation française*, comme il sent devant lui un plus large espace, il donne à l'analyse des faits un plus hardi développement. Je ne crains pas de le dire, la vie et la décadence de la race mérovingienne, la grandeur et la ruine de la race carlovingienne, l'avénement et le rôle de la race capétienne proprement dite, n'ont jamais trouvé un historien plus fidèle, plus zélé, plus pénétrant. La loi salique si souvent citée, si peu connue, est analysée par M. Guizot avec une clarté qui ferait envie aux juristes les plus consommés. Après avoir lu les citations qu'il prodigue, il est impossible de conserver l'ombre d'un doute sur la valeur politique de cette loi. Il est évident que le droit public des nations régies par la maison de Bourbon repose sur une entorse donnée à la loi salique. Le testament de Ferdinand VII, attaqué comme une violation flagrante de la loi salique, n'a rien à démêler avec elle, car cette loi n'a statué que sur l'hérédité civile appliquée au territoire, et garde le silence le plus profond sur l'hérédité du trône. M. Guizot a très bien montré que l'avénement de la race carlovingienne était une seconde invasion, une seconde conquête; et quoique M. Augustin Thierry eût déjà mis en lumière les principaux faits sur lesquels repose cette démonstration, je dois dire que les argumens présentés par l'historien de la civilisa-

tion française sont empreints d'une certaine nouveauté, car il a trouvé moyen de glaner quelques épis dans le champ que son prédécesseur avait moissonné d'une main empressée. Les capitulaires de Charlemagne n'ont pas été analysés par lui avec un soin moins scrupuleux; il les a décomposés et rangés sous différens chefs, de manière à prouver que tous ces documens n'ont pas un caractère purement législatif. En feuilletant les in-folio de Baluze, il a vu que les capitulaires se rapportent à des sujets très divers, et j'ai lieu de croire que la plupart de ses auditeurs ont accueilli avec étonnement la classification qu'il établit. Il y a en effet parmi les capitulaires de Charlemagne des actes d'une origine et d'une destination très diverses. Les uns s'occupent de matières religieuses ou politiques, les autres de matières administratives ou purement domestiques. Sans les preuves apportées par M. Guizot, le plus grand nombre des lecteurs ne sauraient à quoi s'en tenir sur la vraie nature des capitulaires. Les questions adressées aux *missi dominici* et les réponses qu'ils envoyaient à l'empereur ont été classées parmi les documens législatifs du règne de Charlemagne : nous devons remercier M. Guizot d'avoir réfuté une erreur si généralement répandue. Je ne dois pas oublier non plus le rôle du clergé catholique dans l'avénement de la seconde race, ou, pour parler plus clairement, dans la seconde invasion, rôle que M. Guizot nous explique plus clairement que tous les historiens précédens. Il est hors de doute que Winfried, plus connu sous le nom de Boniface, prêtre d'origine anglo-saxonne, a préparé par ses prédications, par ses négociations, l'avénement de la race carlovingienne. Or, jusqu'à présent la puissance de Winfried n'avait pas encore été mise en pleine lumière. M. Guizot a compris la nécessité de restituer à la seconde invasion son véritable caractère, et nous lui devons de connaître complétement le rôle joué par Winfried. Le clergé, qui avait agi si puissamment dans la première invasion de la race franke, comme l'a clairement démontré M. Fauriel dans son *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérans germains*, n'est pas intervenu d'une manière moins énergique dans l'avénement de la seconde race. D'autres historiens avaient pressenti, avaient indiqué cette intervention : M. Guizot a le mérite de l'avoir démontrée avec une surabondance de preuves qui ne laisse rien à désirer. Enfin, et c'est à mon avis un des mérites les plus précieux de son enseignement, il nous a montré comment le dépérissement du gouvernement fondé par Charlemagne menait fatalement, inévitablement au système féodal. M. Augustin Thierry avait cherché, et croyait avoir trouvé les origines de la féodalité dans la diversité des races, un instant comprimées par la main de Charlemagne et se relevant après la chute du colosse impérial. M. Guizot, tout en acceptant la part de vérité contenue dans l'explication fournie par M. Thierry, la complète par les monumens

législatifs de Charles-le-Chauve. Il prouve très clairement que la diversité des races ne suffit pas à expliquer le démembrement de l'empire carlovingien, et que les capitulaires signés par les successeurs de Charlemagne révèlent l'affaiblissement de l'autorité centrale et la division du territoire plutôt que la lutte des races.

J'en ai dit assez pour montrer tout ce qu'il y a d'excellent et de fructueux dans l'enseignement de M. Guizot. La plupart des idées qui ont cours aujourd'hui dans le domaine historique n'ont pas d'autre origine. Envisagée sous le rapport scientifique, l'*Histoire de la Civilisation européenne* et *de la Civilisation française* peut prétendre au premier rang, et c'est un droit que personne ne voudra lui contester. L'auteur a interrogé les documens originaux avec la patience d'un bénédictin et nous présente sous une forme précise ce qu'un esprit vulgaire démêlerait à grand'peine dans ce chaos de pièces très authentiques, mais d'une lecture très laborieuse. Ainsi, comme savant, il a obtenu et devait obtenir des louanges unanimes; mais l'histoire ne se réduit pas à la science. Il y a dans la tâche de l'historien deux parts bien distinctes : la connaissance des faits et l'art de les raconter. Or, si M. Guizot, dans le domaine purement scientifique, ne laisse rien à désirer, il faut bien avouer qu'il n'en est pas de même dans la narration. Autant il est à son aise dans l'*Histoire de la Civilisation*, autant il est gêné dans l'*Histoire de la Révolution anglaise :* toutes les idées sont les bienvenues dans son intelligence; tous les faits trouvent en lui un narrateur inhabile.

Quant au style de ses ouvrages, je suis forcé de le condamner. Bien que j'aie entendu classer M. Guizot parmi les plus grands écrivains de notre temps, je crois pouvoir affirmer qu'il ne s'est jamais occupé de style et qu'il regarde en pitié tous ceux qui descendent à ce vulgaire souci. A l'appui de mon opinion, j'apporte deux phrases qui peuvent servir de type et se trouvent répétées maintes fois dans l'*Histoire de la Civilisation*. Parlant de la réforme religieuse de l'Allemagne et de la révolution politique de l'Angleterre, l'auteur dit que *ces deux progrès étaient liés à des situations diverses*. Ailleurs, parlant de la ruine des institutions carlovingiennes, il dit que ces institutions, par la nature même des choses, ne pouvaient manquer de *tomber dans une prompte décadence*. Je ne prends pas la peine de rappeler le nom que les rhéteurs donnent à cette singulière locution. La citation du texte me suffit. Il est évident qu'un écrivain capable de telles méprises n'a jamais pris le style au sérieux. Quel sera donc le rang littéraire de M. Guizot? Il comprend, il explique admirablement l'histoire et ne sait pas la raconter. C'est un historien savant à qui l'art a manqué pour populariser son savoir. Si ce jugement paraît sévère aux esprits inattentifs, j'ai la ferme confiance qu'il paraîtra juste aux esprits sérieux. Personne n'admire plus sincèrement que moi l'érudition et la

sagacité de M. Guizot; mais mon admiration ne ferme pas mes yeux à l'évidence. Connaître les faits et savoir les raconter exigent des facultés très distinctes. La connaissance des faits s'acquiert par un travail persévérant, l'art de les raconter est un don que le travail ne pourra jamais suppléer. Ce don précieux, M. Augustin Thierry le possède, M. Guizot ne l'a jamais possédé. Toutes les formes de la pensée humaine ont besoin d'une langue précise. Depuis Homère jusqu'à Euclide, depuis Thucydide jusqu'à Platon, il n'y a pas un ordre d'idées qui puisse se passer de l'analogie des images. Poésie, géométrie, histoire, philosophie, toutes les manifestations de l'intelligence ont quelque chose à démêler avec le style. Or M. Guizot ne connaît pas les lois du style; c'est pourquoi son rang est marqué parmi les savans et les penseurs, et non parmi les écrivains habiles de notre temps.

Cette étude serait incomplète, si je ne parlais pas du talent oratoire de M. Guizot. S'il a exercé en effet une action puissante sur l'opinion publique par son enseignement de la Sorbonne, il n'a pas été moins grand à la tribune que dans la chaire. Il y a pourtant dans ses discours les plus applaudis un mélange singulier de hauteur et d'indécision. Il continue à la tribune l'œuvre qu'il a commencée dans la chaire : l'enseignement. Il ne semble pas parler à ses égaux, mais à ses disciples; toutes ses périodes témoignent de la supériorité qu'il s'attribue sur son auditoire, et l'on devrait s'attendre à voir cet orgueil justifié par des principes immuables. Malheureusement les principes de l'orateur sont aussi mobiles que l'onde. A l'appui de toutes les thèses, quelles qu'elles soient, il se rappelle ou il invente une théorie complaisante. Ceux qui ont suivi ses luttes parlementaires savent combien je dis vrai. Il lui est arrivé plus d'une fois, dans la discussion d'une question importante, d'exposer avec la même clarté, la même vigueur, les argumens pour et contre. Fallait-il intervenir dans les affaires d'un peuple voisin? il trouvait d'excellentes raisons pour l'affirmative; — fallait-il demeurer témoin impassible des événemens qui s'accomplissaient aux portes de la France? il ne plaidait pas avec moins de vivacité en faveur de l'immobilité : — si bien qu'après cette double argumentation, l'auditoire ne savait quel parti prendre. Et pourtant la chambre l'écoutait sans impatience. Pourquoi? C'est que M. Guizot possède un talent oratoire de premier ordre. Malgré l'indécision qui se trouve au fond de presque toutes ses pensées, il sait prendre au besoin un air convaincu. Bien qu'il régente ses adversaires, il y a dans son accent tant de sincérité, que personne ne songe à se révolter contre le droit qu'il s'arroge. Il disserte parfois au lieu de discuter, et sa parole est recueillie avidement comme si elle contenait toute vérité. Pour obtenir et pour garder un empire si incontesté, il faut certes connaître tous les secrets de l'éloquence.

Pendant dix-huit ans, M. Guizot, malgré le ton hautain de sa parole, a remporté à la tribune des victoires nombreuses. Qu'on accepte ou qu'on répudie les théories qu'il a défendues, il n'est permis à personne de nier ou de révoquer en doute le talent singulier qu'il a déployé. Professeur de droit politique à la tribune comme il était professeur d'histoire dans sa chaire de la Sorbonne, il n'a jamais lassé, jamais épuisé l'attention. Pour juger ses discours, il ne faut pas les lire, car le style en est trop souvent pâteux ou diffus : il faut les avoir entendus. M. Guizot semble avoir eu toujours présente à la mémoire la réponse de Démosthène au jeune Athénien qui l'interrogeait sur les devoirs de l'orateur : il a cultivé l'action avec un soin particulier. Son œil s'allume et flamboie, sa lèvre frémit, son geste impérieux prescrit le silence; il possède tous les dons de l'orateur et du tragédien. Ses adversaires mêmes, tout en niant la valeur des idées sur lesquelles il s'appuie, sont obligés de proclamer sa puissance. Ses panégyristes ont loué sans réserve ce qu'ils appellent l'art d'élever le débat. Pour moi, je crois que M. Guizot a souvent abusé de cette faculté. En élevant le débat, il lui arrive d'oublier son point de départ, de noyer une question spéciale et précise dans un déluge de maximes générales applicables à toutes les questions. Cependant, malgré son penchant pour la déclamation, il occupe un des premiers rangs parmi les orateurs politiques de notre pays. On peut lui souhaiter plus de sobriété dans l'argumentation, plus d'éclat dans la parole; les auditeurs familiarisés avec les luttes du parlement anglais lui reprocheront d'agiter des questions au lieu de discuter les affaires : toutes ces objections, bien que très sérieuses, n'ôtent rien à mon admiration pour le talent oratoire de M. Guizot.

Nous pouvons maintenant résumer en quelques traits sa physionomie intellectuelle et le rôle qu'il a joué, je ne dis pas dans les affaires de notre pays, mais dans le développement des idées politiques. Son esprit, bien qu'habitué aux méditations les plus ardues, substitue parfois l'apparence de la grandeur à la grandeur même, et ceux qui se résignent à jurer sur sa parole prennent volontiers l'ombre de la vérité pour la vérité vivante. Il y a dans l'austérité de son langage, dans le ton dogmatique de son argumentation, quelque chose de théâtral qui séduit, qui subjugue les hommes assemblés, et ne saurait obtenir l'assentiment du penseur solitaire. Il est donc permis de croire que M. Guizot ne sera pas, pour la génération qui nous suivra, ce qu'il est pour la génération présente : les lecteurs seront plus sévères que les auditeurs. Toutefois, malgré ces restrictions, que le bon sens prévoit, il comptera toujours parmi les esprits les plus élevés de la France.

GUSTAVE PLANCHE.

LE MEZZO-MATTO

SOUVENIRS DE LA VIE SICILIENNE.

I.

Le nom de *mezzo-matto*, qu'on prodigue beaucoup en Sicile et qui veut dire littéralement à *moitié fou*, ne se prend pas en mauvaise part. On le donne d'abord à tout individu travaillé par une manie ou une idée fixe quelconque : le collectionneur, l'amateur de tableaux, le distrait, l'amoureux, l'humoriste, le jaloux, etc., sont des *mezzi-matti*. C'est, comme on voit, une famille considérable dont les membres divers ont des noms dans tous les pays du monde; mais on appelle aussi *mezzi-matti* les gens singuliers par les mœurs ou le caractère, et dans cette seconde catégorie on trouve des personnages qui n'existent qu'en Sicile. Sous le 38e degré, la tête s'exalte facilement; les passions, les ridicules et l'originalité prennent de fortes proportions. Le jaloux sicilien l'est à la rage, l'amoureux à la folie, le distrait et l'humoriste donnent des signes énormes de leur préoccupation ou de leur chagrin. De là vient peut-être que l'instinct comique, soutenu par tant de sujets d'observation, est plus éveillé en Italie et en Sicile que dans le reste de l'Europe. Il fallait un terme exagéré pour répondre à l'exagération de la chose, et ce terme une fois imaginé, si, parmi ceux à qui on l'applique, il se trouve des gens qui ne le méritent pas tout-à-fait, tant d'autres sont fous plus qu'à moitié que la compensation est amplement rétablie. Certaines personnes usurpent d'ailleurs le titre de *mezzi-matti*, afin de se donner leur franc-parler et de satisfaire leur penchant pour l'indépendance, la satire ou le mépris des usages du monde.

Lorsque je voulus tenter une ascension au sommet de l'Etna, on me conduisit chez le savant et obligeant M. Gemellaro, dont les lumières et l'expérience sont d'un grand secours aux touristes dans cette entreprise difficile. M. Gemellaro, que les gens du pays appellent le *docteur de l'Etna*, demeure à Nicolosi, dernier village qu'on rencontre en gravissant la montagne, et au-delà duquel commence le chaos formidable dont le feu et la neige se disputent l'empire. Le docteur a consacré sa vie entière à l'étude de ce volcan, qu'il aime avec la tendresse d'un propriétaire. Il connaît les défilés dangereux, les abîmes, les beaux points de vue, les passages qu'il convient de choisir selon le temps et la saison, et, quand il arrive malheur à un voyageur imprudent, M. Gemellaro en est inconsolable à cause de l'échec que reçoit la réputation de son cher Etna. Sur la table du docteur est un modèle en relief de la montagne, fait par lui-même, et où il n'a oublié aucun détail. Tandis que nous admirions, mes compagnons de voyage et moi, ce chef-d'œuvre d'exactitude et de patience, M. Gemellaro nous dit en souriant avec une bonhomie charmante : « Je suis un *mezzo-matto.* »

Avant cela, dans un café de Catane, j'avais entendu, au milieu d'une conversation entre plusieurs personnes, un homme échauffé par la discussion s'écrier : « Ne me poussez pas ainsi, car je suis *mezzo-matto*, et je pourrais vous dire des choses qui ne vous feraient pas plaisir. » — En effet, cet homme finit par railler outrageusement ses interlocuteurs, qui n'osèrent point se fâcher, grace à la précaution oratoire et aux licences qu'elle autorisait. Une autre fois, à Syracuse, j'aperçus une jeune fille assise sur un toit et qui pleurait de tout son cœur. — « En voilà une, me dit mon guide, que l'amour a rendue *mezza-matta.* » On voit par ces trois exemples si différens que cette expression s'emploie volontiers en Sicile avec plus ou moins de justesse et de mesure. La définition du mot étant faite, il s'agit maintenant de chercher, parmi toutes ces variétés, un type qu'on ne puisse ni rencontrer dans un autre pays, ni appeler d'un autre nom.

Sur une place de Messine, j'eus l'avantage de découvrir le modèle du *mezzo-matto* sicilien : c'était un homme de quarante ans, maigre, osseux, un peu voûté, avec de gros sourcils noirs, arqués et mobiles, des yeux étincelans et des traits aquilins. Sa physionomie changeait souvent, et on aurait cru que les pensées tournaient incessamment dans sa tête comme la lanterne d'un phare. Tantôt un sourire fin relevait ses lèvres, tantôt il faisait une lippe comique et pleureuse; sur son visage, l'inquiétude succédait au calme, la gaieté à la mélancolie, la bienveillance à la mauvaise humeur, par des transitions si soudaines, qu'en le regardant on imitait malgré soi ses grimaces. La première fois que je le vis, il portait un pantalon noir, une veste de toile, un grand chapeau de paille, point de cravate ni de gilet, ce qui lui

donnait un air de philosophe moissonneur passablement hétéroclite; mais, malgré le désordre de ses vêtemens et son linge chiffonné, je reconnus en lui un homme d'excellente compagnie. Je ne sais quoi d'intéressant et de noble perçait à travers son masque de Pasquino. Il parlait seul dans la rue, comme s'il eût préparé quelque discours pathétique, en secouant les épaules d'un air si malheureux, que je fus tenté de lui dire : « Ne vous tourmentez pas ainsi; vous verrez que cela s'arrangera. » Au bout d'un moment, il trouva sans doute une phrase dont l'éloquence le satisfaisait absolument, car il s'arrêta court, en croisant les bras d'un air de triomphe.

On parlait diversement de cet original dans toute la province de l'Etna, où il était fort connu. Les négocians de Messine lui reprochaient d'avoir dissipé follement sa fortune par des goûts dispendieux et des libéralités; les gros propriétaires de Catane regrettaient qu'un de leurs pareils eût assez mal administré ses biens pour être obligé d'en vendre une partie. Les uns disaient que c'était un esprit vaste, les autres un faux bonhomme; mais les pauvres gens, les faibles et les affligés de toutes sortes, dont le nombre est grand depuis Messine jusqu'à Noto, avaient en lui un ami, un soutien et un consolateur, et, lorsqu'il venait frapper à la porte d'une masure, on s'écriait en le voyant : « C'est le ciel qui vous envoie ! » Tout cela composait une figure mystérieuse qui excita ma curiosité, et, comme il n'y avait presque personne qui n'eût quelque anecdote à raconter sur ce personnage fantastique, je recueillis bientôt assez de documens pour en faire une sorte de biographie, dont je ne cacherai pas que les bruits publics et les préjugés populaires sont les seules pièces justificatives.

Le marquis Germano *** avait été un des meilleurs élèves du collége des jésuites à Naples. A dix-sept ans, il rentra chez son père avec l'habitude et le goût du travail, en sorte qu'il ajouta aux bons fruits de ses classes cette seconde éducation, non moins utile que la première, qu'on n'acquiert que par beaucoup de méditation et de lecture. Il s'introduisit dans la compagnie des savans et des littérateurs du royaume des Deux-Siciles; le marquis Gargallo, le professeur Melloni, le célèbre Galuppi, l'aimaient et le considéraient comme celui de leurs successeurs à venir qui donnait les plus belles espérances. La géologie et les recherches sur les antiquités grecques et romaines étaient ses études favorites. A vingt-cinq ans, il perdit son père, et se vit à la tête d'une grande fortune. Après un petit voyage qu'il fit en Italie pour se distraire, le jeune marquis revint à Naples, où on l'avertit que, s'il voulait aller à la cour, il y trouverait des protections et de l'emploi; mais il répondit qu'il n'avait point d'ambition, et prétexta des travaux de cabinet pour se retirer dans sa villa Germana, située entre Messine et Gallidoro. On pensa que l'unique rejeton d'une famille

riche devait se marier de bonne heure, et on lui proposa de brillans partis : notre homme ne voulut pas en entendre parler, et pria les officieux de le laisser vivre à sa guise.

Des invitations furent envoyées de la villa Germana aux savans, aux artistes et aux poètes de la Sicile. On y vint de tous les coins de cette île, qui a toujours produit beaucoup de vers et de chansons. Les commensaux les plus sérieux de la maison ne manquèrent pas de s'enquérir des travaux d'un jeune homme si sage; ils s'attendaient à voir sortir de son cabinet quelque ouvrage d'une érudition solide. Leur surprise fut grande quand le marquis leur apprit que son intention n'était point d'entrer en communication avec le public, qu'il ne prétendait cultiver les sciences que pour son amusement, et que le véritable bonheur d'un philosophe était précisément de ne chercher ni la gloire, ni le bruit, de ne faire aucun usage de son instruction, et de s'endormir plus content d'une bonne action que du succès d'un gros livre. Au rebours des savans ordinaires qui se passionnent chaque jour davantage pour leurs occupations, le seigneur Germano négligea peu à peu la géologie et les ruines antiques. L'encre se figea dans son écritoire. Ses amis lui reprochèrent d'abandonner l'étude; il leur répondit qu'en prenant de l'âge, il fallait devenir raisonnable, connaître le prix du temps, et retrancher sur les heures de récréation. Les amis eurent bien de la peine à s'empêcher de rire en songeant que le marquis passait des matinées entières dans son jardin, vêtu de sa robe de chambre, à s'entretenir gravement avec son jardinier, et qu'il maniait lui-même la serpe et l'arrosoir pour tailler des arbustes et arroser les fleurs les plus simples.

Un jour, le seigneur Germano demanda sa berline de voyage, et se fit conduire dans ses diverses propriétés. Il avait des fermes à Taormine, des vignes d'un grand rapport sur le penchant de l'Etna, des maisons à Catane. Il employa huit jours à examiner toutes choses, à interroger les gens et à prendre des notes. En revenant à Messine, il appela son intendant : « Je savais depuis long-temps que tu me volais, lui dit-il avec douceur; mais, avant de te congédier, j'ai voulu m'assurer que tu aurais de quoi vivre en sortant de chez moi, car je vais donner en ta personne une leçon aux serviteurs infidèles. Comme tu seras repoussé de tout le monde, j'ai attendu que tu fusses pourvu. Aujourd'hui, tes larcins se montent à six mille ducats; avec cela, tu ne manqueras de rien dans tes vieux jours, si tu as de l'ordre; en conséquence, je puis te chasser et te dire que tu es un coquin. » L'intendant, confondu de voir son patron si bien instruit, fut en même temps ravi de le trouver si indulgent : il confessa ingénument ses friponneries, et partit avec le butin qu'on lui laissait. Depuis ce moment, le seigneur Germano administra sa fortune lui-même. On le félicita d'a-

voir fait un exemple sur un malhonnête homme, et il répondit : « La philosophie deviendrait une chose stérile et même nuisible, si elle nous empêchait de veiller à nos affaires et de nous occuper de notre prochain. »

Pour mettre en pratique sa nouvelle règle de conduite, le marquis prit l'habitude de se lever matin et de consacrer trois ou quatre heures avant le déjeuner à parcourir les environs de sa villa. On lui sellait un mulet exercé à franchir les torrens, et, sur cette monture paisible, il s'enfonçait dans les montagnes de Gallidoro, pays sauvage et pittoresque, où l'incroyable fécondité de la nature ne produit, faute de bras, que désordre et encombrement. Le seigneur Germano ne rencontrait pas une métairie ou une cabane sans y entrer et s'informer comment on vivait là-dedans; quand il y trouvait le découragement et la misère, il donnait aux pauvres montagnards des secours et des conseils, et ne s'en allait point sans avoir obtenu d'eux la promesse de secouer leur inertie. Dans une de ces promenades matinales, le marquis aperçut, au bord d'un torrent enflé par les pluies du printemps, une grande et belle fille de dix-huit ans qui cherchait l'endroit favorable pour passer le gué; elle n'avait pour tout vêtement qu'une chemise longue, et déjà elle mettait un pied dans l'eau lorsqu'elle s'arrêta en voyant arriver quelqu'un. — J'espère, mon enfant, lui dit le cavalier, que vous n'allez pas vous plonger dans cette eau glaciale.

— Si fait, seigneur marquis, répondit la jeune fille. Que votre excellence passe la première, et je serai sur l'autre rive presque aussitôt qu'elle.

— Voilà comme on gagne des maladies, ma belle. Puisque tu me connais, monte en croupe à côté de moi. Nous passerons ensemble.

Sans plus de façons, la jeune fille posa son pied nu sur celui du cavalier, saisit le pommeau de derrière de la selle et sauta d'un bond sur la croupe du mulet. Lorsqu'elle eut arrangé décemment sa chemise sur ses jambes en manière de jupon, elle s'appuya d'une main sur l'épaule du seigneur Germano, et le mulet se mit en marche. De l'autre côté du torrent, le marquis dit à sa compagne : — Tu es mieux là que parmi les pierres et les ronces, ma mie. Restes-y; je te mènerai chez toi; cela te reposera, et, chemin faisant, tu me raconteras ce que fait ton père, comment il se nomme, s'il a beaucoup de famille et si on est heureux à la maison.

— Mon père, répondit la jeune fille, est le pauvre Matteo, fermier de votre excellence. Plus d'une fois il m'a dit : « Zita, va porter du lait et des œufs à la villa Germana. » Et j'ai eu l'honneur de voir votre seigneurie dans son jardin par la fenêtre de la cuisine. Notre famille n'est pas nombreuse. Mon père n'a d'autre enfant que moi, et il a tant grondé ma mère de ne lui avoir point donné un garçon pour l'aider

au travail, qu'à la fin je l'ai apaisé en lui promettant d'être aussi forte, aussi active qu'un homme, de faire autant de besogne et de ne point me marier. Le soir, quand j'appelle mes chèvres, elles entendent ma voix à un mille de distance; je porterais quatre gerbes de blé sur ma tête d'ici à Gallidoro sans me reposer. Mon bras n'est pas gros; mais je ne suis pas embarrassée pour jeter une botte de paille sur une charrette, et mon père n'ose plus gronder.

En parlant ainsi, la Zita étendait son bras délicat, dont le soleil n'avait pas encore altéré la blancheur.

— Tu sais jeter en l'air une botte de paille, dit le marquis, et tu ne sais pas que ton bras est d'une forme admirable. La Vénus de Syracuse n'en avait pas de si beaux.

— Il ne faut point me dire cela, excellence. Tant mieux pour cette dame de Syracuse, si elle n'a pas besoin de travailler! Moi, j'ai promis de rester fille. Que je sois belle ou laide, peu importe; mais je sens que si ma tête partait, mon serment ne m'arrêterait plus, et c'est pourquoi j'ai peur des galanteries.

— Ton serment ne vaut rien, reprit le marquis. Les belles filles comme toi sont faites pour être mariées et pour donner beaucoup d'enfans à notre mourante Sicile. Est-ce que dans ces montagnes tu ne connais pas quelque part un garçon bien bâti qui te parle d'amour?

— Quant à du bonheur dans notre maison, répondit la Zita, comme votre seigneurie me le demandait tout à l'heure, il y en aurait assez si le pain ne manquait jamais. Lorsque les poules ne pondent point et que les chèvres ne donnent pas de lait, mon père a de l'humeur et ma mère s'inquiète. Cependant, avec la protection de la sainte Vierge, on joint toujours les deux bouts de l'an.

— A force de joindre les deux bouts, reprit le seigneur Germano, on devient vieux, et avec l'âge arrivent les infirmités. Quand ton père et ta mère ne pourront plus travailler, il ne sera plus temps de leur donner un gendre.

— Un gendre voudrait emmener sa femme chez lui.

— C'est selon le métier qu'il ferait. Ce pays est-il si désert que tu n'y puisses trouver celui dont tu serais volontiers la femme? Réponds-moi comme à un ami.

— Des gens de notre condition, répondit la Zita, doivent s'estimer bien heureux d'avoir un patron humain et bon comme votre excellence. Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'elle ne vende pas ses biens à quelque seigneur de la terre ferme qui nous traiterait sans pitié.

Un groupe de cactus sur lequel séchait du linge annonça le voisinage d'une habitation.

— Voici notre maison, poursuivit la Zita; je vais avertir mon père de votre visite et cueillir des citrons pour préparer la limonade.

La jeune fille sauta lestement à terre et courut en avant comme une biche. Sur le seuil de la métairie, le marquis fut reçu par son fermier avec de grandes démonstrations de respect. Tout respirait la pauvreté dans cette humble maisonnette, composée d'une grande pièce qui servait de chambre à coucher, de grange et de magasin. L'étable aux chèvres n'était séparée de cet appartement que par une barrière. Deux grabats, couverts de paille de maïs, représentaient les lits; la porte et une lucarne sans vitre étaient les seuls passages ouverts à la lumière. Point d'autre objet de luxe qu'une image de la Madone sans cadre et un bouquet d'iris et de genêt d'Espagne; mais la beauté de la Zita, sa jeunesse, sa vivacité, sa voix fraîche, entretenaient dans ce sombre réduit le mouvement et la joie. Sur une table bancale, on servit du miel, des oranges, des limons et de l'eau de source pour le *rinfresco*. Tandis que le marquis faisait honneur à cette modeste collation, le fermier, le bonnet à la main, et la bonne femme, appuyée sur l'épaule de sa fille, admiraient les belles manières que déployait leur patron à éplucher des fruits. Après avoir bien raisonné de la prochaine récolte, du prix de l'avoine et de la culture du blé de Turquie, le seigneur Germano se tourna vers la jeune fille, dont les grands yeux observaient tous ses gestes.

— Maintenant, dit-il, à nous deux, Zita : je veux que tu te maries.

— Votre excellence a raison, dit la mère. N'est-il pas vrai que ce serait *péché* de laisser notre famille s'éteindre?

— Elle ne s'éteindra pas, reprit le marquis. Écoute-moi, Zita : tu as évité de répondre à mes questions tout à l'heure; mais devant père et mère je te forcerai bien à t'expliquer. As-tu un amoureux, oui ou non?

La Zita leva les yeux au ciel, ce qui veut dire *non* en pantomime sicilienne.

— Eh bien! poursuivit le seigneur Germano, je te donne quinze jours pour trouver un mari qui te plaise. Ne t'inquiète que de sa figure et de son caractère. J'entends qu'il soit jeune, de bonne mine et d'un heureux naturel. Le reste me regarde.

— Je n'étais point d'avis, dit le père, qu'elle prît un mari; mais, puisque votre excellence se charge de tout, c'est fort différent.

— Je me charge de tout en effet. Passé ce délai de quinze jours, si la Zita n'a pas encore trouvé de prétendant, je lui en choisirai un moi-même, et je lui promets dès aujourd'hui cinquante ducats par an de pension à chaque enfant qu'elle aura, pour l'encourager à en faire beaucoup.

Le marquis vida son verre de limonade, prit son chapeau et sa cravache, et demanda son mulet. Suivant l'usage du pays, le métayer et sa femme baisèrent la main de leur patron; la Zita s'approchait à son

tour, lorsque le seigneur Germano lui toucha le menton et lui déposa un baiser sur le front en lui disant : — Voilà pour t'apprendre que tu es bonne à marier. Quoiqu'il n'y ait rien de plus aimable que d'être belle sans le savoir, il faut pourtant que cela finisse. Adieu, ma mie. Dans quinze jours, nous commanderons ta robe de noce.

II.

Pendant quinze jours, le marquis vint tous les matins à la ferme savourer la limonade au miel préparée par la belle Zita, et disserter sur l'élève des chèvres et la fécondité des poules avec autant de plaisir que s'il se fût agi des révolutions du globe. Cette simplicité de mœurs, qui pourrait sembler étrange en France, est fort ordinaire en Sicile. La compagnie de la villa Germana ne s'en étonna point, et l'on n'aurait jamais donné au marquis le nom de *mezzo-matto*, s'il ne l'eût mérité par d'autres singularités. Le quinzième jour arrivé, le seigneur Germano demanda au bonhomme Matteo où était son gendre.

— J'attends, répondit le père, que votre seigneurie me le présente; je l'accepterai les yeux fermés, et il sera bien reçu de tout le monde ici.

— Mon choix est fait, reprit le marquis. Demain je vous amènerai l'homme sur qui j'ai jeté les yeux, et si la Zita le trouve à son goût, nous conclurons tout de suite.

En retournant chez lui, le seigneur Germano descendait au pas un sentier tortueux, lorsqu'il entendit une voix de contralto d'une force prodigieuse qui l'appelait de bien loin. Il arrêta son mulet pour chercher d'où venaient ces cris. Au bout de cinq minutes, il aperçut une femme qui courait au faîte de la montagne. Bientôt une paire de talons nus fit résonner la terre du sentier, et la Zita parut, à peine essoufflée par une traite d'un mille à toutes jambes.

— Excellence, dit-elle, je pensais que cette fantaisie de me marier vous sortirait de la tête, et que ce délai de quinze jours était une plaisanterie. Puisque tout cela est sérieux, il faut que je vous parle : j'ai un amoureux; je n'ai point osé l'avouer à mon père. Vous seriez bien bon, si vous vouliez faire semblant de choisir précisément celui dont je deviendrais la femme plus volontiers que de tout autre.

— Fille sournoise, répondit le marquis, pourquoi me dire cela au dernier moment, quand j'ai déjà formé d'autres projets? Ton amoureux est-il au moins jeune, ardent, beau de visage et d'une haute stature? car, pour rien au monde, je ne consentirais à te marier avec un homme contrefait ou rachitique.

— Excellence, c'est un garçon de vingt et un ans qui nous battrait tous deux d'une seule main; il a de l'esprit et il compose des chansons si jolies que je l'écouterais chanter du matin au soir; mais ce n'est

point un fainéant. Il fait le service de messager entre Taormine et Randazzo, et deux fois par semaine il passe dans ces montagnes pour prendre les commissions des métayers. Je l'ai rencontré souvent en gardant mes chèvres, et, je ne sais comment cela est venu, je me suis aperçue qu'il me plaisait un peu, et puis davantage, et enfin tout-à-fait. Il n'en sait rien encore, car je n'en conviens pas avec lui, de peur qu'il n'ait plus autant de zèle à me parler de son amour.

— Sicilienne que tu es! Comment se nomme ton amoureux?

— Carlo, excellence; Carlo, pour la servir.

— Es-tu bien sûre de l'aimer?

— Très sûre, excellence. Je me suis attachée à lui parce que je le connaissais. N'est-il pas juste d'aimer ceux qu'on voit souvent? A l'idée d'en épouser un autre, j'éprouve un serrement de cœur, et quand je pense à Carlo, je le trouve beau comme un dieu.

— Le drôle! murmura le marquis; il est aimé! Il aura là une femme parfaite, un vrai chef-d'œuvre. Quels yeux! quelle taille! droite comme un cierge! et quelle voix!... une poitrine d'acier! O Sicile, tes fruits sont beaux, mais trop rares, hélas! — Sois tranquille, Zita; tu épouseras ton Carlo. Je l'enverrai chercher à Taormine, et je le présenterai demain à ton père. Va, retourne à la maison, et dors paisiblement, *figghia mia*. Je veux que tu sois contente.

Le muletier Carlo avait son écurie au village des *Jardins*, situé sur la grand'route de Messine à Catane, au pied du roc escarpé que domine l'antique *Tauromenium*. Un domestique en livrée lui vint dire que le marquis avait à l'entretenir d'affaires importantes. On lui donna une place à côté du cocher sur le siége d'un fourgon de campagne; un couple de chevaux fringans le conduisit en deux heures à douze milles de son village. Il ouvrit de grands yeux en voyant, au bout d'une avenue de platanes, la façade mauresque de la villa Germana, la pièce d'eau où se baignaient des nymphes de bronze, et l'escalier en fer à cheval surmonté du péristyle orné de colonnettes et de trèfles percés à jour. Le luxe des appartemens l'étonna bien plus encore : ce n'était partout que soie et velours. Carlo voulait ôter ses souliers de peur d'user les mosaïques, et si le marquis n'eût pas joui dans la contrée d'une réputation de bon chrétien, le muletier l'aurait pris pour un sorcier, tant il y avait de livres dans son cabinet et de ramages sur sa robe de chambre. De son côté, le seigneur Germano parut examiner Carlo avec curiosité.

— Par Bacchus! dit-il, voilà un solide gaillard. Quelles épaules! quelles jambes! Viens un peu devant cette glace, mon garçon, que je voie lequel de nous deux est le plus grand. Tu as un pouce de plus que moi. C'est à merveille. La Zita t'appartient de droit.

— Monseigneur, répondit le muletier, il ne faut point se fier aux

apparences. Un homme a l'air solide, mais souvent ce n'est qu'un pauvre diable. Les épaules, les jambes, cela ne prouve rien, si l'estomac est faible. Quant à cette Zita dont vous parlez, je ne sais ce que c'est.

— Je devine, reprit le marquis : tu vas commencer par de la défiance et des mensonges; mais je suis de ce pays, et toutes les ruses me sont connues. Tâchons d'abréger : tu aimes la fille de mon fermier Matteo; je m'intéresse à ces bonnes gens. Si tu veux épouser la Zita, je t'avertis que je lui donne mille ducats de dot et une pension de cinquante ducats à chaque enfant qu'elle aura. Tu es libre de la refuser; je lui trouverai sans peine un mari qui ne se plaindra point de maux d'estomac.

— Ce serait trop d'audace à moi, répondit Carlo, que de contredire votre excellence. Supposons donc, pour lui plaire, que j'aime la Zita et que j'accepte la proposition.

— Tant de complaisance me touche. Puisque tu consens à feindre, pour un instant, d'aimer ta maîtresse et de recevoir une dot sur laquelle tu ne comptais pas, nous irons ensemble chez la Zita, et je te présenterai à la famille de ta future.

Le bonhomme Matteo, qui ne savait pas un mot de ces pourparlers, agréa le gendre qu'on lui proposait, et fut édifié de la docilité de sa fille.

— Je ne vois, dit-il, qu'une objection à faire : Carlo voudra sans doute emmener sa femme à Taormine.

— Assurément, interrompit le marquis. Mon dessein n'est pas de marier ces enfans pour qu'ils vivent sous des toits différens. Je vous fournirai un garçon de ferme qui prendra la place de votre fille et fera son ouvrage.

Cette promesse ayant levé la dernière difficulté, les amoureux échangèrent le baiser des fiançailles. On décida que la cérémonie aurait lieu à Gallidoro, et on fixa le jour du mariage au lundi de Pâques. Maître Carlo eut la permission de faire sa cour. Hormis le temps que lui prenait son service de messager, il consacrait le reste à sa future. Quand la Zita avait de l'ouvrage, il l'aidait, ou bien il lui chantait, en s'accompagnant de la guitare, des chansons dont il composait les paroles et la musique. Un domestique du marquis vint à la ferme chercher l'unique robe que possédait la jeune fille; pour la première fois, cette robe sortit de l'armoire un autre jour que le dimanche, et avec ce modèle, une couturière de Messine fit la parure complète de l'épousée. Il fallut essayer cette parure, et la Zita, vêtue de soie, coiffée d'un voile et chaussée de souliers blancs, eut une syncope en se voyant si belle. Des larmes roulèrent dans ses yeux, et il lui sembla qu'elle aimait trois fois davantage le protecteur et le fiancé à qui elle devait ces atours.

Un incident imprévu vint cependant traverser tous ces projets. Maître Carlo attendait un soir le courrier de Messine à Catane, qui devait lui remettre les dépêches pour Randazzo et les villages des montagnes. Averti par le bruit des grelots et le fouet du postillon, il descendit dans la rue. A sa grande surprise, le char-à-bancs passa rapidement devant lui sans s'arrêter, et le courrier ne daigna pas tourner la tête. Carlo crut reconnaître le mépris dont on s'empresse d'accabler les gens frappés d'une disgrace; il suivit la voiture en courant, et il la vit s'arrêter devant une petite *locanda*. — N'avez-vous pas de dépêches à me remettre? dit-il au courrier.

Sans répondre un mot et sans paraître s'apercevoir qu'il y avait là quelqu'un, le courrier ouvrit son coffre et en tira plusieurs paquets. Un homme vêtu d'habits neufs, le galon d'argent au chapeau, sortit du cabaret, s'empara des bagages d'un air important, et se mit à causer en napolitain avec le courrier.

— Ces paquets, dit Carlo, doivent être déposés chez moi. Si vous venez ici pour prendre ma place, ayez la bonté de me montrer votre brevet de messager, car je n'ai point reçu l'avis de ma destitution.

Le Napolitain en Sicile, pour peu qu'il soit investi d'une ombre d'autorité, se considère comme en pays conquis. Plus ses fonctions sont infimes, plus il les relève par la hauteur des manières et par la sévérité du langage. Carlo, comprenant que ces deux pachas se donnaient le plaisir de l'humilier, attendit paisiblement qu'il leur plût de s'expliquer; mais aucune explication n'était nécessaire. Les recommandations du courrier au nouveau messager sur le service qu'il devait faire éclaircirent tous les doutes. Les deux Napolitains entrèrent dans la maison pour prendre des rafraîchissemens. On remit pendant ce temps-là les chevaux au char-à-bancs; les voyageurs remontèrent à leurs places, le courrier désaltéré sauta sur le siége, et le postillon fouetta ses chevaux. Carlo, seul dans la rue, se promena de long en large devant la maison. La servante de la *locanda*, qu'il connaissait, sortit pour aller à la fontaine. Il interrogea cette fille, et il apprit qu'un certain don Francesco, arrivé le jour même, et qui faisait parade de son crédit à la direction des postes de Messine, se disait titulaire de l'emploi de messager entre Taormine et Randazzo. Maître Carlo demanda conseil à sa pipe de jonc. L'amitié du marquis étant son unique bien sur la terre avec l'amour de la Zita, il prit sa meilleure mule et se rendit à la villa Germana, où il parvint avant la nuit.

— Mon ami, lui dit le marquis après l'avoir écouté, je conviens avec toi que cette façon de procéder ne se voit que trop souvent dans notre pays; mais nous devons supposer qu'un retard ou un accident imprévu a empêché l'avis de ta destitution d'arriver aux *Jardins* avant ton remplaçant. Je te félicite de ta patience et de ta modération. Tu aurais pu

seulement, sans amertume ni colère, forcer ce titulaire nouveau à te montrer son brevet, et, s'il eût persisté dans son superbe silence, exiger la remise des dépêches.

— Oh! que je suis fâché de n'avoir point pensé à cela! s'écria Carlo. Le chagrin de perdre mon emploi, la crainte de manquer mon mariage, et puis le dédain, l'assurance de ces deux hommes, tout cela m'a rendu stupide. Hélas! excellence, que devenir à présent, sans état, sans ouvrage, avec deux mules sur les bras et le loyer d'une écurie?

— N'es-tu pas honteux, reprit le marquis, de gémir ainsi à ton âge et pour si peu de chose? Ces doléances sont ridicules; il faut gagner ta vie. Mets-toi sur les places publiques, offre tes mules aux Anglais qui voyagent. Tous les fonctionnaires de ce pays, jusqu'aux facteurs et aux postillons, étant des Napolitains, tu faisais une exception à la règle. Si tu veux conserver ma protection, voici le moment de montrer du courage : je n'aime pas les gens faibles et pleureurs.

Carlo se retira confus de la triste figure qu'il venait de faire, et au désespoir d'avoir manqué de vigueur et de présence d'esprit. Il se coucha sur le sable et y demeura une heure sans mouvement à ruminer sa faute. L'idée lui vint alors que, ce Francesco ne partant de Taormine qu'au point du jour, on pouvait, en marchant toute la nuit, arriver à temps pour le rencontrer sur le chemin de Francavilla, lui enlever les dépêches de gré ou de force, et faire une dernière fois le service de messager. Sans communiquer son projet à personne, Carlo donna une portion d'avoine à sa mule et partit pour les montagnes. Il connaissait les sentiers de traverse, et fit si grande diligence, qu'il arriva bien avant le lever du soleil au point où le messager devait infailliblement passer pour se rendre à Francavilla.

Don Francesco, tenant par la bride son mulet chargé de dépêches, aperçut dans un mauvais chemin maître Carlo équipé en messager comme lui. Il devina le danger de cette rencontre et voulut sonder le terrain en habile diplomate. — Bonjour, don Carlo, dit-il avec bonhomie. Vous vous êtes levé matin, et je dois être le premier à vous souhaiter une heureuse journée.

— Vous n'étiez pas si poli que cela hier, répondit Carlo. Votre langue s'est dégourdie dans la nuit, à ce qu'il me semble. Puisque je vous trouve en humeur de donner audience, faites-moi la grace de me montrer le brevet qui vous autorise à prendre ma place.

— Croyez-vous par hasard, reprit le Napolitain, que j'usurpe des fonctions qui ne m'appartiennent pas?

— Je n'en sais rien. Voyons votre brevet.

— Apprenez que le garçon de bureau de la direction des postes à Messine est le parrain de l'enfant d'un de mes cousins. Il m'a dit un jour : « Francesco, tu devrais entrer dans notre administration. » Je

n'en avais pas grande envie; mais on se lasse de vivre dans les cafés, et j'ai pris cette bagatelle en attendant mieux.

— Vous êtes un homme de qualité, riche, puissant, bien apparenté, admirable et supérieur au reste des mortels, comme tous les Napolitains; mais voyons votre brevet.

— Je l'ai laissé à Taormine.

— Cela est fâcheux pour vous. Tant que je n'aurai point reçu l'avis de ma destitution, je puis et je dois me considérer comme titulaire. Vous allez, s'il vous plaît, me livrer les bagages et dépêches.

— Rien ne presse, reprit le Napolitain. Causons encore un moment; nous nous entendrons comme une paire d'amis et de compatriotes. J'aime les Siciliens...

— Oui, interrompit Carlo, le matin et dans les chemins creux; à la ville, c'est autre chose. Je ne suis pas votre ami. Quant à votre compatriote, cela vous plaît à dire. Je ne sais guère de géographie, mais je pensais que nous étions sur un de ces morceaux de terre environnés d'eau qu'on appelle des îles, si j'ai bonne mémoire.

— Votre mémoire, répondit le Napolitain, est égale à votre esprit. J'ai ouï dire aussi que les hommes avaient inventé des machines de bois qui voguaient sur la mer et qui servaient à passer du continent sur ces morceaux de terre entourés d'eau. Cela s'appelle, je crois, des bateaux.

— Tu as bien retenu le nom de ces machines maudites. Maintenant que tu as déployé autant d'intruction que de finesse, rends-moi mes dépêches.

— Les hommes, reprit Francesco, ont encore imaginé un ustensile de fer aiguisé qu'on appelle couteau, et qui sert à se défendre contre les voleurs de grands chemins.

Le Napolitain tira en effet de sa poche un couteau; mais, avant qu'il se fût mis en posture de combattant, Carlo lui saisit le bras et le prit à la gorge.

— *Mo! mo!* cria Francesco. Reste tranquille. Voici tes dépêches; emporte-les et fais-en tout ce que tu voudras.

Carlo jeta le couteau dans les broussailles, transporta brusquement les bagages d'un mulet sur l'autre, et partit en poussant un hurrah victorieux. Son triomphe ne fut pas de longue durée. Francesco ne manqua pas d'aller raconter à Taormine comment le brigand Carlo, assisté d'autres bandits armés jusqu'aux dents, l'avait couché en joue avec une espingole chargée à mitraille. Après une résistance héroïque, il avait dû céder, bien malgré lui, au nombre et à la violence. Lorsque maître Carlo revint aux *Jardins*, il y trouva un sergent et un gendarme qui lui commandèrent de les accompagner à Taormine. Sans

témoigner aucune émotion, il appela un muletier de ses amis qui passait sur la route. — Nicolo, lui dit-il, les deux seigneurs gendarmes me conduisent chez le seigneur commissaire pour m'expliquer avec mon successeur. Charge-toi de porter ces dépêches au bureau de poste. Je te prie d'avoir soin de mes mules pendant mon absence.

Déjà Carlo avait averti son camarade par un clignement d'yeux qu'il s'agissait de se tirer des griffes des Carthaginois.

— Suffit! répondit Nicolo en baissant un peu la paupière de l'œil gauche. Ne va pas te tromper de chemin. Il y a tant de ruines et de sentiers à chèvres là-haut, qu'on peut s'égarer. Regarde la tête blanche de l'Etna qui s'élève au-dessus des autres montagnes : on dirait un vieillard entouré de ses enfans. Reçois sa bénédiction et la mienne. Tes mules ne manqueront de rien.

En montant à Taormine, Carlo pria dévotement en son ame sainte Agathe de Catane et sainte Rosalie de Palerme de lui inspirer la dissimulation et la fourberie que réclamait sa position critique, et il attendit avec confiance qu'une personne de l'escorte voulût bien commencer la conversation. — Ton affaire, lui dit le vieux sergent, n'est pas aussi bonne que tu as l'air de le penser.

— C'est selon, répondit Carlo. Si on me juge sans m'entendre, elle peut être mauvaise.

— Veux-tu que je te donne un moyen de sortir d'embarras?

— Deux moyens valent mieux qu'un. Je vous écoute.

— Tu es jeune, adroit et bien bâti. Tu ferais un beau soldat. Demande à contracter un engagement volontaire. Vous autres Siciliens, vous considérez comme un privilége de n'être pas sujets à la conscription : c'est au contraire une exclusion et un malheur; vous y perdez des chances infinies de fortune au *lotto* de l'existence. Tel que tu me vois, si ma passion pour la guerre ne m'eût retenu sous les drapeaux, j'aurais eu dix fois l'occasion d'épouser des veuves puissamment riches éprises de mon uniforme. Et puis, tu courrais le pays, les aventures; tu verrais Naples!

— Naples! s'écria le gendarme. Quelle ville! quelle foule dans les rues! *Che pompa! che lusso!* A la nuit, vingt mille lumières sans mèche jaillissent des murailles par des petits trous et inondent la capitale d'une clarté aussi vive que celle du soleil. Les carrosses se croisent, et les boutiques illuminées étalent leurs trésors aux yeux éblouis des passans. *Che pompa! che lusso!*

— Quelle pompe! quel luxe! répéta Carlo en ouvrant une large bouche.

— Et, reprit le vieux sergent, sais-tu que tout est pour le militaire à Naples? L'uniforme de fin drap bleu, les galons d'argent, les torsades

au shako sont d'un effet tel qu'on peut le dire tout bas : le bourgeois en habit de ville s'efface à côté du soldat et ne brille ni plus ni moins qu'une chandelle en plein midi. Engage-toi, jeune homme.

— J'en meurs d'envie, répondit Carlo; mais, hélas! ma qualité de Sicilien est un obstacle.

— Pas insurmontable. Tu as de bonnes notes. On t'a laissé exercer les fonctions de messager; on te recevra parmi les enrôlés volontaires, si tu montres du zèle.

Deux sentiers se présentèrent à l'entrée de la ville délabrée de Taormine.

— Seigneurs militaires, dit Carlo, il me vient un scrupule. La gloire a des dangers. On peut recevoir une balle dans quelque bataille. Décidément je reste en Sicile. Quant au seigneur commissaire, il est malheureusement prévenu contre moi par mon ennemi. Je ne le verrai pas. Voici votre chemin pour aller chez lui; je prends l'autre et vous souhaite un bon voyage.

Carlo poussa du coude ses deux voisins si rudement, qu'il les fit chanceler, et il partit comme un lièvre. Le vieux sergent lui cria d'arrêter s'il ne voulait périr d'un coup de *terzetta;* mais, avant que le pistolet de poche fût armé, Carlo avait tourné dans une ruelle. Le gendarme, le sabre à la main, poursuivit son homme aussi vite qu'il put. Au bout de cent pas, il arriva sur un terrain encombré de ruines et coupé de plusieurs sentiers. Une petite fille de quatre ans vint à passer; le gendarme lui demanda quel chemin avait pris un homme portant la veste et la ceinture rouge des muletiers? L'enfant, qui reconnut l'accent de la terre ferme, ne répondit pas et s'enfuit en montrant la langue à cet étranger. Sur un bloc de marbre, un moine dominicain, paisiblement assis, contemplait les reflets dorés du crépuscule sur les neiges de l'Etna.

— Mon père, lui dit le gendarme, un criminel échappé n'a-t-il pas traversé ce terrain!

Le saint moine, sans détourner les yeux, remua les grains de son chapelet et murmura tout bas sa patenôtre. Au bout du terrain couvert de ruines, le gendarme trouva son sergent toujours courant comme lui. Après avoir fait quelques pas ensemble, ils furent arrêtés par une haie d'aloës dont les grandes feuilles présentaient leurs pointes affilées comme des lames de poignard. Tandis qu'ils cherchaient un moyen de franchir ce rempart, ils virent à deux portées de fusil, sur un pic fort élevé, Carlo grimpant comme un chat parmi des rochers et des vignes sauvages. Le sergent remit sa *terzetta* dans sa poche, le gendarme son sabre au fourreau, et ils reprirent ensemble le chemin de Taormine en maugréant contre les dominicains, les feuilles d'aloës et la Sicile entière.

III.

Le marquis, informé de l'équipée de Carlo, voulut tenter une démarche en faveur de ce pauvre garçon. Il demanda son carrosse et se fit mener au cabaret où le messager Francesco avait élu domicile. Aussitôt que le seigneur Germano eut décliné ses noms et qualités, le Napolitain se confondit en salutations et en complimens. Il offrit un siége et se tint debout.

— Votre déclaration, lui dit le marquis, me paraît un peu exagérée. Carlo est incapable de détrousser les passans à main armée. Depuis long-temps on ne voit plus de brigands dans le pays. Je viens vous prier amicalement de rétablir la vérité des faits.

— Excellence, répondit Francesco, il est certain que Carlo m'a enlevé par la violence des dépêches que j'avais le droit de porter. De plus il m'a injurié, offensé. Il n'y a qu'un moment, rien n'aurait pu le soustraire à ma vengeance : vainement il serait venu se prosterner à mes pieds, je serais resté inébranlable; mais, sur un simple mot de votre excellence, je sens déjà que ma rigueur m'échappe, et je vais être tout disposé à m'entendre avec votre seigneurie.

— Nous nous entendrons d'autant plus facilement que je n'ai point de grace à vous demander.

— Excellence, reprit Francesco, je suis séduit par la politesse flatteuse dont votre seigneurie m'honore. Pour lui plaire, je dirai tout ce qu'elle voudra. Je retirerai ma plainte; je déclarerai que ce n'est point Carlo qui m'a enlevé mes dépêches.

— Gardez-vous-en bien, s'écria le marquis, n'allez pas faire de nouveaux mensonges. Il ne s'agit que de dire la vérité, rien de plus ni de moins, selon le devoir d'un honnête homme.

— Le hasard a servi votre excellence en l'amenant ici. Je suis un honnête homme, et j'ai une horreur particulière du mensonge.

Francesco fit le tour de la chambre et passa devant le marquis en tenant sa main droite ouverte derrière son dos. — Votre seigneurie, reprit-il, est très noble, très riche, très illustre. Un petit signe d'amitié va sceller notre heureux accord.

La main ouverte passa et repassa devant le visage du marquis comme pour solliciter ce signe d'amitié qui devait sceller l'heureux accord. Cependant Francesco prit des inflexions de voix moins flûtées et moins caressantes en ajoutant : — Un procès est toujours une affaire désagréable. Quel chagrin, quel dépit pour moi s'il m'était impossible d'épargner à ce pauvre Carlo un démêlé avec la justice!

Rien ne tombant encore dans la main ouverte, Francesco poursuivit : — Dévaliser un messager est grave!

— Un faux témoignage est plus grave encore, interrompit le marquis. Refuser avec orgueil et insolence d'exhiber ses titres quand on vient s'emparer de la place d'un homme destitué, c'est mal agir. Si Carlo est poursuivi et condamné, un procès en peut suivre un autre. La vérité finira par se faire jour à travers les mensonges; je la respecte trop pour donner seulement un *grano* à ceux qui ne remuent pas les lèvres sans l'offenser. Puisque vous êtes un honnête homme, vous retirerez votre fausse déclaration. Au revoir, maître Francesco.

Le marquis laissa ses chevaux au bourg des *Jardins* et gravit à pied le chemin escarpé de Taormine pour se rendre chez le commissaire qui avait dressé procès-verbal. Le commissaire reçut le seigneur Germano avec beaucoup d'égards et prêta une oreille attentive à sa requête. — Votre excellence, dit-il ensuite, me fait envisager la question sous un jour entièrement nouveau. L'insolence de Francesco excuse la vivacité du messager destitué. Les dépêches d'ailleurs ont été fidèlement portées à leur destination, et je pense, comme votre seigneurie, que les brigands et l'espingole sont des fictions. Nous ne donnerons point suite à cette affaire.

— Cette assurance, dit le marquis en se levant, dissipe toutes mes craintes. Agréez mes remerciemens et civilités...

— Votre seigneurie, reprit le commissaire, n'oublie-t-elle pas quelque chose sur ma table?

— Non, répondit le marquis, j'ai mes gants et ma canne. Il ne me manque rien.

— La position de contumace est désastreuse, poursuivit le commissaire en changeant de ton; quand on a commencé à *ordinare* un procès, il est toujours difficile d'en arrêter le cours.

— Celui-ci est désormais impossible, répondit le marquis. Si on s'avisait de le pousser plus avant, je me présenterais comme témoin, et je révélerais des particularités funestes pour les *ordinateurs*. Seigneur commissaire, je suis votre serviteur.

Après le départ du marquis, le commissaire donna au diable ce gentilhomme sauvage qui ne voulait rien entendre aux progrès de la civilisation en matière de procédure. Il aurait volontiers continué les poursuites, si la perspective d'une méchante affaire pour lui-même ne l'eût effrayé; mais il se promit de prendre sa revanche en tracasseries. De son côté, le marquis était résolu à se porter aux dernières extrémités plutôt que de recourir aux petits expédiens qui auraient aplani toutes les difficultés. Un exprès envoyé à la recherche de Carlo avait fini par le découvrir dans le *bosco* de l'Etna, d'où il ne voulait plus sortir. Le marquis ne put obtenir des autorités que des réponses vagues sur la position de son protégé, en sorte que le pauvre Carlo, toujours menacé d'une arrestation, ne rentra chez lui qu'en tremblant,

Matteo et sa femme, nourris dans la crainte de Dieu et des Carthaginois, déclarèrent qu'ils n'osaient donner leur fille à un homme qui ne savait pas même s'il était ou non contumace. Le jour fixé pour le mariage était passé. La Zita regardait en soupirant sa parure de noce; Carlo frissonnait à la vue d'un gendarme, et le seigneur Germano enrageait de ces empêchemens qui retardaient l'union de deux jeunes gens de belle stature, et par conséquent l'accroissement de la population sicilienne.

Sur ces entrefaites, un ingénieur en tournée d'inspection observa que la barrière de bois qui fermait l'avenue de la villa Germana empiétait sur le tracé de la route postale de Messine à Catane. On fit un procès-verbal, et le marquis reçut sommation de reculer la barrière de trois *bras*. Cette rigueur était d'autant plus étrange, que la route, mal entretenue et coupée par les torrens qui descendent des montagnes, est tantôt large et tantôt étroite, selon les voies que tracent les voitures sur le bord de la mer. Le marquis se rendit à pied au bout de son avenue pour examiner l'état des choses. Après avoir mesuré les distances, il s'assura que la barrière avançait d'un *bras*, mais non de trois. Il marqua lui-même la place où devaient être plantés les poteaux, et il envoya immédiatement des ouvriers qui reculèrent la barrière d'un *bras*. Le marquis reçut de nouvelles sommations. Il n'en tint compte. On lui fit un procès. Le meilleur avocat du pays fut chargé de cette affaire. Tandis qu'on plaidait, le seigneur Germano, assis devant un café de Messine, buvait une limonade au milieu d'un cercle de curieux. Un père capucin, qui avait souvent trouvé un gîte à la villa Germana, vint s'asseoir près de son hôte, et lui dit à l'oreille :

— Mon fils, vous qui passez pour l'homme le plus sage et le plus savant de ce pays, est-il vrai que vous plaidiez pour une barrière de bois?

— Mon père, répondit le marquis, je suis fort au-dessous de ma réputation. Il est temps qu'on me retire une estime que je ne mérite point. Vous ne savez pas combien d'idées folles le sirocco fait éclore dans ma cervelle. Quelles preuves de sagesse le monde se croit-il donc en droit d'exiger d'un pauvre homme qui a été amoureux de la fille de son fermier, et qui fait cependant tout ce qu'il peut pour la marier avec un simple muletier, non parce qu'elle a cessé de lui plaire, mais parce qu'il aime encore plus que cette fille une autre personne dont il se considère comme le fils bien plutôt que l'amant? Est-ce là se conduire en sage?

— Peut-être, reprit le capucin. Vous avez eu vos motifs, et je ne puis les juger sans connaître le fond de votre pensée. Mais que vous importent deux *bras* de terrain et une barrière de bois? Est-ce la peine pour si peu de batailler et de faire parler toute la ville?

— Si vous connaissiez le fond de ma pensée, répondit le marquis,

vous verriez précisément que cette barrière de bois est pour moi d'une importance incomparable. De l'issue de ce procès dépendent ma fortune, ma conduite à venir dans le commerce des hommes, ma liberté peut-être. Voici justement mon avocat qui sort de l'audience. Nous allons apprendre l'arrêt de mon destin.

L'avocat vint annoncer que son client était condamné à payer les frais et une amende de seize *tari* (un peu moins de huit francs).

— Seize *tari!* s'écria le marquis, cela est exorbitant. Où veut-on que je prenne seize *tari?* O ciel! que devenir? je suis désormais un homme insolvable, sans asile, en un mot un vrai Sicilien. Il faut que j'aie recours à mon ami le prince ***; lui seul est assez riche et assez généreux pour m'aider à sortir du plus mauvais pas où je sois tombé de ma vie.

Les assistans rirent de cette plaisanterie. Le marquis, après une longue visite chez le prince ***, revint s'asseoir dans un coin du café. Il parlait seul et gesticulait avec véhémence. On lui demanda en badinant s'il avait pu se procurer la somme de seize *tari*.

— J'ai beaucoup cherché, beaucoup réfléchi, répondit-il; j'ai consulté le prince, et ce que j'avais prévu n'est que trop certain : il me sera impossible de payer l'amende et les frais du procès. Je sais bien que cela peut sembler incroyable; mais je m'en rapporte au père capucin, et quand il m'aura entendu, c'est à lui que je renverrai les curieux et les interrogateurs désœuvrés, car je vais avoir de la tablature.

Cinq minutes de conversation avec le père capucin suffirent au marquis pour expliquer le mystère de son langage et de sa conduite. Le moine prit un air grave et dit aux assistans : — Le seigneur Germano ne plaisante point; ses raisons sont bonnes. Il ne peut pas payer les seize *tari*. Suspendez votre jugement jusqu'à la fin de cette affaire.

— Par Dieu! s'écria un jeune homme, je ne vois rien là de mystérieux. Le marquis est tout simplement un *mezzo-matto*.

Et en moins d'une heure la ville entière répéta que le seigneur Germano était un *mezzo-matto*.

IV.

Le lendemain de sa condamnation, notre marquis congédia poliment tous ses commensaux, en leur donnant un dîner d'adieu, où il fit servir de la vaisselle de faïence et des fourchettes de bois. Le désastre survenu dans sa fortune l'obligeait, disait-il, à cette réforme dans l'état de sa maison. Après le repas, qui n'en fut pas moins excellent, une voiture emporta la batterie de cuisine et les assiettes de faïence. Pendant la semaine qui suivit ce dernier festin, des charrettes et des fourgons passèrent souvent au milieu de la nuit sur le chemin

de Gallidoro. Lorsqu'on signifia au marquis l'ordre de payer l'amende et les frais, et de reculer la barrière de bois, il répondit qu'il n'en ferait rien, et cette réponse aggrava fort la situation. Les huissiers se présentèrent un matin pour saisir le mobilier; le valet de chambre leur ouvrit les portes, et aussitôt leurs mines s'allongèrent : ils ne trouvèrent partout que les quatre murs, pas un meuble ni un ustensile, pas un habit ni une pièce de linge, point de carrosse sous la remise ni de chevaux à l'écurie. Les rayons et les planches de la bibliothèque avaient disparu avec les livres; un hamac suspendu à deux clous servait de lit au patron du logis. — C'est une chose rare à Messine qu'un sujet de conversation publique. Les habitans de cette ville endormie s'animèrent à la nouvelle du voyage infructueux des huissiers; les détails de l'expédition fournirent un second chapitre à l'histoire du procès. Des gens clairvoyans avaient déjà reconnu dans le palais du prince *** des tableaux et objets d'arts de la villa Germana, aux mains dudit prince et sur sa cravate les bagues et l'épingle ornée de diamans du marquis. On attendit avec impatience les épisodes de cette petite guerre, et quand le *mezzo-matto,* avec sa veste de toile, son chapeau de moissonneur et ses souliers garnis de clous, vint rôder à Messine, on recueillit ses paroles, comme autrefois à Athènes celles de Timon le misanthrope. Il mangeait à la *trattoria* la plus simple, au prix le plus modique, et couchait à l'auberge. Pour un *grano,* il marchandait pendant une heure. On remarqua que ses anciens domestiques ne cherchaient point de places et qu'il les employait à des messages. Un jour, devant le café qui servait de quartier-général au seigneur Germano, s'arrêtèrent deux mulets conduits par maître Carlo. On apprit ainsi que le marquis allait partir, et l'alarme se répandit parmi les observateurs. Un groupe nombreux se forma autour du *mezzo-matto.* Dans les paniers du mulet aux bagages, on le vit mettre son hamac et une chemise qu'il venait d'acheter; il enfourcha l'autre mulet, et salua la compagnie.

— *Signor marchese,* lui dit un plaisant, nous allons nous ennuyer tant que vous serez absent. Avec l'homme aux seize *tari* s'éloigne la joie de Messine.

— J'en suis fâché, répondit le marquis. Je vous ai donné le spectacle assez long-temps; il est juste que la cité de Catane ait son tour.

— Comment! vous vous rendez à Catane en cet équipage, quand le courrier vous y mènerait en neuf heures dans un excellent char-à-bancs!

— Le courrier! s'écria le marquis, y pensez-vous? Cela était bon avant la perte de mon procès. Un homme ruiné comme moi doit se contenter du mulet ou de la *lettiga* qui sont des moyens de transport siciliens, un peu lents, il est vrai, mais sûrs et point coûteux. J'aurai

d'ailleurs, pour me distraire, la compagnie de mon ami Carlo, excellent garçon et artiste parmi les muletiers. Nous ferons ensemble le meilleur ménage du monde.

— Fort bien, reprit le plaisant, vous serez à Catane avant un mois. Je ne vous donne point de commissions. Ne craignez-vous pas qu'on mette votre tête à prix? Seize *tari*, c'est une jolie somme.

— Quand je serai marié comme vous, répondit le marquis, ma tête aura plus de valeur. Au prix où est le bois, la vôtre serait une belle acquisition. Mais vous me faites perdre mon temps. Je veux coucher ce soir à Taormine.

Notre homme fouetta son mulet et se mit en route à l'ombre d'un vieux parapluie qui lui servait d'ombrelle. Lorsqu'il passa devant l'avenue de sa villa, il vit le concierge assis sur les débris de la barrière qui avait été détruite. — Bonjour, Pippo, dit le marquis, as-tu exécuté mes ordres?

— De point en point, excellence. J'ai renvoyé les ouvriers qui travaillaient sur la terrasse. Le mastic manque en plusieurs endroits, et la pluie ne tardera pas à tomber dans les appartemens. J'ai laissé les portes et les fenêtres ouvertes. Le vent a déjà cassé beaucoup de vitres. Le jardinier n'arrose plus les fleurs. Des mauvaises herbes commencent à pousser dans les plates-bandes. Les vaches du voisin Giacomo sont venues paître sur la pelouse. Des chèvres sont occupées à tondre vos arbustes. Si votre seigneurie voulait entrer chez elle un moment, elle serait peut-être d'avis d'arrêter ces dégâts.

— Fais ce que je te dis, Pippo. Une des statues de la pièce d'eau chancelle sur ses pieds; n'y touche pas : je désire qu'elle tombe dans le bassin. Lorsque l'aqueduc sera endommagé, tu laisseras l'eau former des ruisseaux dans la cour.

— Comme votre seigneurie le commande; mais cela brise le cœur.

— Eh bien! ton cœur sera semblable à ma barrière, honnête Pippo. Une barrière brisée suffit à garder une propriété en ruines.

— J'ai entendu, répondit le concierge.

— Excellence, dit Carlo en secouant la tête, tout cela est d'un triste présage pour mes amours.

— Mon ami, reprit le marquis, tu connaîtras un jour comment ton mariage et ma barrière, tes amours et mon procès ne sont qu'une même affaire. Ce voyage que j'entreprends, c'est précisément à la recherche de l'incident qui doit réparer du même coup ton désastre et le mien.

— Votre seigneurie en sait plus long que moi; je m'en rapporte à elle.

— Et tu fais bien mon garçon. — Adieu, Pippo; aie toujours le même soin de la maison jusqu'à mon retour.

Le seigneur Germano prit un plaisir infini à regarder de près et dans tous ses détails ce littoral de Messine à Catane dont on ne saurait goûter le charme pittoresque par la portière d'un carrosse. La route située entre la chaîne de l'Etna et le rivage de la mer Ionienne offre à chaque pas des points de vue admirables. Cependant, aux environs de Forza, le marquis découvrit devant lui un vaste espace de terrain où serpentait la route poudreuse au bout de laquelle paraissait Taormine sur son rocher comme un nid de colombe. — C'est à présent, dit le voyageur, que maître Carlo peut déployer ses talens pour occuper nos loisirs pendant ce dernier trajet. Un peu de musique viendrait à propos.

Carlo prit sa guitare, joua un prélude fort long et se mit à chanter à tue-tête, d'une voix haute et sur un mode lent et cadencé dont le pas de son mulet marquait la mesure, une romance de sa composition qui obtenait alors un brillant succès sur tous les chemins de la Sicile. Pour donner un échantillon d'un morceau de ce mérite, il faut que la traduction en soit d'une fidélité scrupuleuse. Le premier couplet contenait ce qui suit :

Ce mulet que tu m'as vendu,
Il avait les yeux louches
Et mangés par les mouches.
Tu me dois un écu.

Afin de laisser à son auditeur le temps de méditer cette belle entrée en matière, le musicien répéta sur sa guitare sa ritournelle mélancolique, et il reprit :

A terre il est tombé deux fois.
O la maudite bête!
Il m'a fendu la tête.
Deux écus tu me dois.

— A combien d'écus, demanda le marquis, l'indemnité s'élèvera-t-elle?

— A cent, répondit Carlo en sonnant de sa guitare.

— Oh! reprit le seigneur Germano, voici un poème de longue haleine.

Le chanteur poursuivit :

J'avais rendez-vous dans un bois
Avec la grande Lise,
Qui n'a qu'une chemise.
Trois écus tu me dois.

— Mon garçon, dit le marquis, si tu supprimais la ritournelle, je connaîtrais une heure plus tôt le dénoûment de ta *popolana*.

Carlo, voyant que la curiosité du patron était éveillée, ne répondit pas et joua sa ritournelle avant de continuer :

Trajan accourut à la voix
De ma gentille amie.
J'ai de la jalousie.
Quatre écus tu me dois.

Le seigneur Germano convint par son silence que les interruptions de la guitare ne nuisaient pas au charme de la poésie de grands chemins, et que maître Carlo, par un juste sentiment de l'art, savait faire une part égale aux sens et à l'imagination, en ajoutant à l'intérêt du récit la jouissance de l'oreille. La série des aventures causées par le mauvais état du mulet aux yeux louches se déroula comme une chaîne de cent anneaux. Le marquis prêta une attention soutenue à cette épopée, et lorsqu'il se vit arrivé à Taormine sans avoir dépassé le cinquantième écu, il fut au regret d'avoir marché si vite. Dans une petite *locanda*, on servit au *mezzo-matto* une portion de macaroni mêlé de viande, dont Carlo mangea sa part.

— En vérité, dit le marquis, je ne dînais pas mieux du temps que j'avais un cuisinier assisté de six marmitons. Songeons maintenant au coucher. La nuit sera tiède. J'ai avisé sous le hangar des poteaux où l'on suspendra mon hamac; je dormirai là comme un béat.

L'aubergiste eut beau crier et vanter la propreté de ses lits et de sa *biancheria*, le marquis tint ferme pour le hamac et le hangar. Il y dormit en effet de si bon cœur, que le lendemain Carlo eut bien de la peine à l'éveiller. Le soleil, à moitié sorti de la mer, promettait un ciel d'airain pour midi. Les deux voyageurs se remirent en route, après avoir bu le coup de l'étrier. La seconde partie de la romance des cent écus remplit agréablement la matinée. On dormit deux heures à Aci-Reale, et la cloche de Sainte-Agathe n'avait pas encore sonné l'*Angelus*, lorsque le marquis entra dans le Corso de Catane, la plus grande ville et la plus riche de la Sicile après Palerme. Il y avait foule dans le Corso; des calèches découvertes menaient les dames au bord de la mer. Les bourgeoises enveloppées de leurs dominos noirs marchaient solennellement comme des nonnes en procession, et paraient les œillades des étudians avec leurs capuchons. Notre marquis était connu de la plupart des passans; il rendait à droite et à gauche des saluts à tout le monde. Quelques personnes s'étonnèrent de voir un si grand seigneur voyager sur un mulet; mais on n'aime dans ce pays-là ni la critique ni la médisance : les fantaisies de chacun sont respectées, et l'on pensa que le marquis allait à petites journées pour mieux jouir du paysage.

Le seigneur Germano loua une chambre fort modeste à l'auberge de la *Couronne*. A sa première sortie dans les rues de Catane, on le

retrouva en costume de moissonneur. Au lieu d'un carrosse de louage, il prit un âne, selon l'habitude des gens peu aisés, pour faire un petit nombre de visites seulement à des savans et à des bénédictins. On ne le vit point dans les palais où il avait beaucoup d'amis. Cette façon de vivre ressemblait peu aux mœurs ordinaires. On pensa qu'il avait des raisons de garder une sorte d'incognito, ou qu'une amourette l'amenait à Catane, et on ne voulut point le gêner. Des gens de Messine apportèrent enfin le mot de l'énigme. L'histoire de la barrière de bois et des seize *tari* se répandit de proche en proche. Les gens bienveillans et discrets, qui n'auraient pas voulu déranger une personne amoureuse ou affairée, ne craignirent point d'interroger un *mezzo-matto*. En peu d'instans, notre homme eut la position nouvelle qu'apparemment il souhaitait.

Un jour, à la sortie du sermon, le marquis regardait, avec d'autres curieux, les jolis minois des toppatelles, — c'est le nom qu'on donne aux femmes en domino noir. — Sous le portail du dôme, un groupe de jeunes filles parlait en riant du *mezzo-matto*. Une personne remarquablement belle se détacha du groupe où l'on jasait sous le capuchon, et jeta, en passant, un regard si doux et si compatissant au seigneur Germano, qu'il en fut remué : — Signorina, dit-il en s'approchant, vous n'avez donc pas envie de vous divertir aux dépens de l'homme aux seize *tari*?

— Hélas! répondit la toppatelle, je n'ai l'envie de me divertir aux dépens de personne. Je suis aussi *mezza-matta*, mais c'est de chagrin.

— La fortune n'a guère de cœur, si elle s'acharne après une personne comme vous. Vos beaux yeux me paraissent fatigués par les larmes ou le travail de nuit.

— Votre seigneurie ne se trompe pas : je travaille et je pleure.

— Eh bien! la rencontre d'un fou de mon espèce porte bonheur; confiez-moi vos chagrins.

— Il y a cela de bon dans mes chagrins, dit la toppatelle, que je puis les raconter en peu de mots et sans rougir. A seize ans, je perdis père et mère. Une vieille parente, fort pauvre, me recueillit chez elle; les infirmités avaient aigri son humeur; elle me reprochait le pain que je mangeais. Un soir que je la menais à l'église, elle me gronda si durement, que j'en pleurai de dépit au milieu de la rue. Un jeune homme, qui nous avait suivies, s'assit à côté de moi au *salut* et me dit à l'oreille : « Carmina, je sais qu'on vous maltraite et que vous souffrez. Mariez-vous; on ne vous grondera plus. Je vous offre, avec mon cœur, l'indépendance et la tranquillité. Nous ne possédons rien ni l'un ni l'autre; mais nous sommes jeunes, et, quand on aime, la peine et le travail se changent en plaisirs. » Je regardai avec attendrissement celui qui s'exprimait ainsi. C'était un beau garçon; je lus dans ses yeux

l'honnêteté de son ame. Pour toute réponse, je lui tendis la main. Il vint à la maison et me demanda en mariage. Ma vieille parente, heureuse de se débarrasser de moi, ne fit point d'opposition. J'épousai Antonio Alessi. La joie et l'amour habitèrent dans notre ménage tant qu'il fut là, le pauvre Antonio. Il travaillait à la fabrique des cartes à jouer. Au bout d'un an, je lui donnai un bel enfant, qui fait à cette heure toute ma consolation. Je ne sais quelle fatale idée vint à mon mari d'aller voir un cousin qu'il avait à Syracuse. Il partit malgré mes pressentimens. Trois jours après, il m'écrivit une lettre désespérée dans laquelle il m'annonçait son engagement comme matelot à bord d'un vaisseau. Le cousin de Syracuse m'apprit ensuite que, mon Antonio ayant quelquefois navigué dans une *speronare*, ses connaissances en marine et son air déterminé avaient attiré l'attention d'un enrôleur de matelots. On chercha d'abord à le séduire; comme il résistait, on lui tendit un piége, et on l'aida un peu à s'engager volontairement par des menaces et des coups de bâton.

— Corps du Christ! s'écria le marquis, la presse des marins n'est pas permise ici.

— Tout ce qui se fait n'est pas toujours permis.

— Il fallait réclamer, crier, jeter feu et flamme.

— Chaque jour amène ses fatigues, reprit Carmina. Mon enfant a six mois. Pour le nourrir, il faut que je me nourrisse moi-même. Ne savez-vous pas qu'à solliciter on perd son temps et sa peine en ce pays-ci? Quand je travaille trop, mon lait s'échauffe. Je voudrais dormir, et le chagrin m'en empêche. Je pleure, et je me reproche mes larmes. Tandis qu'une voisine gardait mon enfant, je viens d'offrir un petit cierge à sainte Agathe, et je vous demande si, en sortant de là, je pouvais être disposée à rire aux dépens de mon prochain.

Devant la maison de Carmina, le marquis demanda la permission d'entrer pour voir le nourrisson, ce qui lui fut accordé avec empressement. Il tourna autour du berceau, découvrit un peu l'enfant dont il admira la mine fraîche et les bras potelés : — Le beau marmot! dit-il en se frottant les mains. On n'en fait point assez comme celui-là. Ce serait grand dommage de perdre ce fruit de la Sicile. Pour le conserver, nous veillerons sur la mère.

A la voix du seigneur Germano, l'enfant ouvrit les yeux et poussa des cris aigus; la force de ses poumons fut un nouveau sujet d'enthousiasme pour le marquis. Quand Carmina eut rendormi le marmot, elle prit son ouvrage; mais à peine eut-elle fait trois points, qu'il lui fallut quitter l'aiguille pour retourner au berceau et chanter une chanson.

— Ne vous agitez pas ainsi, dit le marquis. Chantez en travaillant, tandis que je bercerai le bambin.

Carmina chanta une complainte de nourrice, dont le refrain était :

Dormi puviriddu! La douceur de l'accent sicilien prêtait à ces mots un charme particulier. Depuis un quart d'heure, le marmot ne bougeait plus, et le marquis voulait toujours bercer. La mère tourna la tête sur son épaule et chanta en souriant : « Si l'on voyait une excellence transformée en bonne d'enfant, on l'appellerait *mezzo-matto*. Dors, pauvre petit; un grand seigneur te berce. *Dormi puviriddu!* »

V.

Soit que la rencontre d'un *mezzo-matto* porte bonheur, soit que notre marquis eût des talens particuliers dans son métier de bonne d'enfant, il est certain que le marmot et sa mère se trouvèrent bien des soins qu'il leur rendait assiduement. Les yeux de Carmina reprirent bientôt leur premier éclat, l'embonpoint de la santé reparut sur ses joues, et les voisins, remarquant plus d'aisance dans la maison, admirèrent l'efficacité du petit cierge offert à Sainte-Agathe-la-Vieille. Un soir, le seigneur Germano vint annoncer à sa nouvelle amie que ses vastes projets et sa mystérieuse entreprise l'appelaient à Syracuse. Il semblait, à l'entendre, que le salut de la Sicile dépendît de ce voyage fantasque; il ajouta que, de loin comme de près, il saurait secourir le marmot et la mère. Carmina laissa tomber son aiguille.

— Vilain fou que vous êtes, dit-elle avec vivacité, m'enverrez-vous aussi de loin les consolations, les paroles affectueuses, les soins de tous les instans qui m'inspiraient le courage, l'espérance et la gaieté? Gardez vos secours, et ne m'enlevez pas mon ami.

— Le moyen de ne point quitter ceux qu'on aime, c'est de les suivre où ils vont, répondit le marquis.

— Eh! puis-je vous suivre avec un enfant de six mois, sans nouvelles de mon mari, sans savoir si le pauvre Antonio est mort ou vivant?

— Ce sont là, reprit le marquis, autant de raisons de partir avec moi. Apprenez qu'un invisible lien rattache l'enlèvement d'Antonio à la perte de mon fatal procès. Le jour où je trouverai ce que je cherche, nous remporterons une triple victoire. Carlo, le muletier aux bras de fer, épousera la Zita à la poitrine d'acier, votre mari vous sera rendu, je secouerai le fardeau qui m'accable en payant enfin cette terrible dette de seize *tari* qui fait de moi un vagabond et un rebelle aux lois, ma barrière de bois se relèvera de sa chute, et si le malheur voulait que le pauvre Antonio Alessi eût rencontré la mort en pleine mer, je vous pourvoirai immédiatement d'un autre époux, aussi tendre et aussi dévoué que lui, car il faut à votre bambin une légion de frères et de sœurs, à moins que vous ne préfériez vous brouiller avec moi et

ne me revoir jamais. Voilà qui est convenu : vous m'accompagnez à Syracuse.

— Je n'entends rien à votre langage de *mezzo-matto,* répondit Carmina, mais j'ai confiance en vous et je vous accompagnerai, fût-ce au bout du monde.

Pour installer commodément la mère et l'enfant, notre homme augmenta son convoi d'un mulet. On déposa le marmot dans un des paniers. Carmina, les pieds dans l'autre panier, pouvait surveiller son poupon et lui donner le sein tout en voyageant. Carlo se réjouit beaucoup d'emmener si bonne compagnie. Afin d'éviter les attroupemens de curieux et d'importuns, la caravane se mit en marche au point du jour; elle sortit de la ville par la porte Ferdinanda, et elle était déjà loin lorsqu'on apprit à Catane que le *mezzo-matto* portait ailleurs ses bizarreries. La guitare et la littérature de grands chemins de maître Carlo remplirent agréablement les loisirs des voyageurs. Vers quatre heures de France, le second jour, les fers des mulets commencèrent à résonner sur l'antique voie de pierres construite par Hiéron, l'ami des Romains. La tombe d'Archimède apparut au milieu du désert de marbre où s'éleva jadis Syracuse, qui fut, dans le moment de sa splendeur, la plus grande ville du monde et la plus peuplée. — Mes amis, dit le seigneur Germano, nous avons de l'avance; on ne ferme les portes de la place de guerre qu'une heure après le coucher du soleil. Reposons-nous ici.

Sur les débris de la grande porte d'Exapilon, le marquis, debout et les bras croisés, contempla l'espace immense que couvrait autrefois le quartier d'Epipolis. — Trois milles à parcourir, dit-il avec emphase, trois milles avant de rencontrer une habitation, une muraille debout, et pourtant nous sommes à Syracuse! Un million et demi d'hommes ont été réunis dans cette enceinte. Salut à la rivale d'Athènes et de Rome! Quelle foule sur ces plages publiques! quel mouvement dans ce port! Admirez ces temples, ces palais, ces chefs-d'œuvre des arts, ces voiles innombrables qui sillonnent la mer, ce commerce florissant, ces vaillantes armées qui ont battu Alcibiade, Nicias et Démosthène! O Syracuse! en aucun lieu de la terre il ne fait meilleur vivre que sous ton ciel clément. Je ne m'étonne point de cette population qui s'agite dans ton sein comme une fourmilière. A qui donc fera-t-on jamais croire que la civilisation voudrait s'en aller là-bas, dans le stupide et barbare septentrion, dans ces contrées ingrates et glacées où César envoyait ceux qu'il n'aimait plus mourir de consomption? Quelle idée burlesque! Demandez au savant Archimède si cela est possible! Que deviendrait Syracuse?.... Des décombres, d'informes décombres!

Le marquis, voyant que ses compagnons le regardaient avec des yeux inquiets, se tut et cacha son visage dans ses mains. Peu à peu il

s'affaissa, comme écrasé par quelque pensée désolante. Il s'assit et finalement se coucha les bras en croix, la face contre terre. Des sanglots sortaient de sa poitrine, et il couvrait de baisers la pierre de l'antique porte d'Épipolis. Maître Carlo crut devoir avertir le patron que l'heure de l'*Angelus* approchait. Le marquis se releva, et la gaieté lui revint en passant le pont-levis de la Syracuse moderne, qui n'est autre que l'ancien quartier d'Ortigia. A l'auberge *del Sole*, le seigneur Germano choisit de bonnes chambres, et il sortit à pied pour voir la ville. Au bout d'une *demi-heurette*, Carlo le retrouva, les coudes appuyés sur le parapet de la fontaine Aréthuse, engagé dans une escarmouche de quolibets avec une douzaine de laveuses plongées dans l'eau jusqu'au genou.

Le *mezzo-matto*, étant peu connu à Syracuse, ne fut point gêné par ses antécédens de savant, d'homme sage et de grand seigneur pour s'y faire une belle réputation de fou. On le prit tout de suite pour ce qu'il voulut paraître. On s'amusa de ses allures d'écolier en vacances, de son langage incohérent et du cortége bohémien qu'il traînait après lui. Le limonadier de la rue Maestranza, chez qui on venait recueillir les propos du *mezzo-matto* afin de les colporter, gagna beaucoup d'argent. Un matin, le plus habile médecin du pays, qui n'en savait pas long, raconta chez le limonadier qu'un ouvrier du port était mort d'une maladie qui ressemblait au choléra. Ce fait inquiétant amena la conversation sur les souvenirs funèbres de la première invasion du fléau. On se rappela qu'en 1837 Palerme avait perdu le tiers de sa population, et que, sous le prétexte absurde d'empoisonnemens, on avait massacré vingt personnes à Syracuse même. Cela dit, la compagnie se dispersa, et chacun s'en alla de son côté répandre l'alarme dans la ville.

Depuis peu de jours, on voyait dans les rues de Syracuse un pauvre Napolitain qui parcourait la Sicile en jouant de la cornemuse. Cet homme était maître en son art et donnait des leçons à 2 sous le cachet aux chevriers siciliens. Le *zampognaro* jouait aussi devant les hôtels et les *trattorie* pour le divertissement des étrangers. Le soir même du jour où des bruits de choléra s'étaient répandus dans la ville, il soufflait ses morceaux de choix devant l'auberge *del Sole*. Notre marquis, étonné du goût que montrait cet homme et du parti qu'il savait tirer de son instrument, se mit à la fenêtre pour voir quelle mine avait ce virtuose ambulant. Il reconnut une de ces mâles figures napolitaines dont la misère, les privations, les brûlures du soleil et la malpropreté ne détruisent jamais le caractère de beauté classique. Le Napolitain, appuyé du coude contre le mur, les jambes croisées, son manteau en loques drapé comme celui d'un empereur, enflait les sons de sa *zampogna* en artiste consommé. Son air doux, intelligent, patient

et résigné, sa bonne envie de plaire et d'amuser, inspirèrent au marquis une compassion profonde. Tout à coup le musicien s'arrêta au plus bel endroit du morceau; il jeta des regards effarés sur un groupe de gens du peuple qui débouchait au coin de la rue, et il s'élança dans l'auberge, dont il ferma la porte. La foule, armée de bâtons et de fourches, arriva bientôt en poussant des hurlemens sauvages; le chef de la bande demanda qu'on lui livrât l'empoisonneur pour en faire justice.

— Il n'y a point d'empoisonneur, répondit le marquis du haut de son balcon; il n'y a que des peureux et des ignorans. Vous ne toucherez pas à ce pauvre Napolitain.

— Nous voulons le *zampognaro*, et nous l'aurons, cria une vieille femme en brandissant un balai; on l'a envoyé de Naples pour jeter du poison dans les fontaines.

— Eh bien! dit le marquis, apportez-moi de l'eau d'Aréthuse, et, si je tombe malade pour en avoir bu, je vous livrerai le *zampognaro*.

Maître Carlo, qui se promenait sur les remparts, entendit le tumulte et s'empressa d'accourir. Il fendit la foule, et monta sur le perron de l'auberge : — Respectez, dit-il, l'autorité de celui qui vous parle; c'est un bon Sicilien, et de plus un homme de qualité. Retirez-vous, puisqu'il vous le recommande.

Ce discours n'aurait produit aucun effet sur des gens exaspérés, si Carlo n'eût ajouté, en retroussant les manches de sa chemise, qu'il assommerait les récalcitrans. La vigueur et les poings fermés de l'orateur prêtèrent assez de force à son éloquence pour causer un moment d'hésitation. Le marquis en profita pour prononcer une harangue qui apaisa l'émeute au grand regret de la femme au balai. Le Napolitain, qui balbutiait ses prières à genoux dans un coin, se croyait déjà *ammazzato*.

— Remets-toi de ta frayeur, lui dit le marquis, le rassemblement est dissipé. Je t'attache à ma personne, et je te protégerai tant qu'il te plaira de rester en Sicile.

Le *zampognaro* n'acheva point son *pater;* il se releva d'un bond sur ses pieds, et demanda combien sa seigneurie lui donnerait de gages par mois. Le marquis lui offrit deux piastres, le logement et la nourriture. — Excellence, répondit-il, la *zampogna* est un bel instrument, mais qui fatigue la poitrine. Pour en jouer soir et matin, sans marchander, ce n'est pas trop de trois piastres.

— Je t'en donnerai cinq en arrivant à Messine, dit le marquis, mais ce sera pour payer ton passage sur le bateau de Naples, car je vois bien que, si nous vivions long-temps avec toi, nous deviendrions tous des bouffons.

Les bouffonneries du pauvre *zampognaro* introduisirent pourtant dans la maison du seigneur Germano un élément qui ajouta des agrémens nouveaux aux plaisirs de la vie bohémienne. Carlo, tout en fai-

sant la guerre au Napolitain *maledetto*, le prit en amitié. Carmina, qui avait de la voix, apprenait ses chansons populaires, et le patron riait de ses lazzis. Un soir, au retour d'une promenade dans les sites magnifiques du mont Rosso, le marquis rentrait à Syracuse entouré de tout son monde. Carmina chantait avec accompagnement de guitare et de *zampogna*, et le poupon, bercé par le pas de la mule, dormait dans son panier, lorsqu'on entendit un grand bruit de grelots et de clochettes. Le patron interrompit la musique et commanda de faire silence. Du haut de sa monture, Carmina vit une *lettiga* escortée par des cavaliers, et qui suivait le bord de la mer. Ce convoi venait de Noto, chef-lieu de la province. Carlo, qui se connaissait en voyageurs, assura que la *lettiga* devait porter une belle dame ou un grand personnage.

— Attention! s'écria le marquis. Voici ce que je cherche.

La *lettiga*, ornée de papier peint et soutenue par deux mulets de haute taille, avançait rapidement. La bande des promeneurs se rangea pour laisser le passage libre. Un vieillard, en uniforme de général et d'une figure belle et vénérable, mit la tête à la portière. Il sourit dans ses moustaches grises, et adressa un salut plein de grace et de courtoisie au seigneur Germano de l'air d'un homme qui voudrait lier conversation. Le marquis rendit le salut, et fit marcher son mulet de manière à se tenir à portée de la voix.

— N'est-ce pas au seigneur marquis Germano que j'ai l'honneur de parler? demanda le vieux militaire.

— A lui-même, mon général.

— Je suis charmé de rencontrer une personne de votre mérite, seigneur marquis. Je sais que le vulgaire vous prend pour un *mezzo-matto;* mais on m'a raconté de vous un trait qui ferait envie à l'homme le plus sage. Nous en reparlerons à Syracuse; je prétends vous témoigner mon estime ailleurs que dans ce désert. Des bruits de choléra et de troubles m'amènent dans cette province; mais on m'a déjà dit à Noto que je n'aurais pas besoin d'user de mes pouvoirs, grace à votre courage et à votre humanité.

— Ah! s'écria le marquis, si vous aviez le temps de m'écouter, que d'autres occasions je pourrais vous offrir de déployer votre autorité! que de blessures à fermer, que de malheureux à protéger je pourrais mettre sous vos yeux!

— Parlez, au nom du ciel! dit le général. Cette rencontre est une bonne fortune pour moi. J'ai beau interroger, fureter, menacer : soit par haine, par peur ou par flatterie, on me dissimule tout. Dieu soit loué! je trouve enfin un homme de cœur et un ami.

— Et moi, Dieu soit loué! je trouve enfin une ame noble, honnête et généreuse. Depuis assez long-temps je la cherche de ville en ville; pour l'attirer sur mon chemin, j'aurais voulu emplir ce pays du bruit

de mes extravagances. Nous n'irons pas loin, mon général, pour découvrir ce qu'on vous cache. J'en ai fait à dessein mon bagage de voyageur. Cette charmante femme que vous voyez là-bas et qui allaite son enfant, c'est une pauvre affligée dont le mari a été raccolé par des recruteurs de la marine. Depuis six mois, elle ignore ce que devient ce mari, s'il est encore vivant, et cependant elle a grand besoin de lui. Si la Providence ne m'eût rendu fou tout exprès pour la circonstance, cette femme allait mourir de misère et d'épuisement avec son nourrisson. Ce jeune muletier aux larges épaules, qui tient une guitare, avait un petit emploi de messager : on l'a destitué pour donner sa place à un Napolitain, et on en avait le droit; mais le successeur désigné vint s'emparer de la place avec insolence et ne daigna pas même exhiber son brevet. Maître Carlo, qui a le cœur bien placé, justement piqué de ce mépris, a ressaisi ses dépêches et fait son service un jour de plus qu'il ne devait. On l'a arrêté; il s'est échappé des mains des gendarmes, et depuis lors je ne puis obtenir qu'on dise nettement s'il est contumace ou s'il peut circuler en liberté. Comme on n'oserait s'emparer de lui en ma présence pour des raisons que je vous confierai plus tard, il me suit comme mon ombre, de peur d'accident. Au moment où lui arriva ce malheur, Carlo allait épouser un superbe brin de fille qu'il aime, et son mariage est ajourné indéfiniment. Comment donc voulez-vous, mon général, que la Sicile retrouve jamais les six millions d'habitans qu'elle eut du temps de Strabon? comment voulez-vous que son sein fécond ne se dessèche pas, si les jeunes maris voguent en pleine mer et si les amoureux s'enfuient comme des malfaiteurs?

— Marquis, dit le général, je vous vois des larmes dans les yeux, essuyez-les; nous ferons en sorte que vos jeunes gens embrassent leurs femmes pour vous contenter. Il y a encore une personne dont je veux connaître particulièrement les sujets de plainte : c'est ce seigneur Germano, c'est cet homme rare et bon, qui s'oublie en pensant aux autres et qui a sauvé le *zampognaro*.

Le marquis approcha son mulet de la portière et parla fort longtemps au général, mais si bas que personne n'a su ce qu'il disait. Il fallait que ce fût quelque chose d'énorme et de saisissant, car le vieux militaire mordait ses moustaches et fronçait les sourcils d'un air d'indignation et de fureur. — Voilà donc, s'écria-t-il, comment on se conduit quand on se croit hors de toute surveillance! voilà comme on se fait aimer dans un pays où il faudrait au moins de la modération et de l'honnêteté à défaut d'intelligence et d'habileté! Ah! j'ai bien fait de passer dans cette province; j'emporterai des documens précieux, et nous allons rédiger ensemble un rapport d'un intérêt extrême.

— Attendez un peu, reprit le marquis; les plaintes et les déclama-

tions d'un *mezzo-matto* ne suffisent pas. Prenez le temps de constater l'exactitude des faits. Une enquête vaut mieux que ma parole.

— Point d'enquête! répondit le général; on me déguiserait encore la vérité. Vous dicterez vous-même, et je tiendrai la plume. C'est vous seul que je consulterai. A mon âge, on ne se trompe plus sur la droiture et la sincérité des gens. Le *mezzo-matto* seul a ma confiance. Donnez-moi la main. Je vous estimais avant de vous connaître; à présent, je vous aime. Quand tous les maux que vous m'avez signalés seront guéris, quand vos jeunes gens auront femme et enfans, promettez-moi de rentrer dans votre château, de rappeler auprès de vous les artistes et les savans, et de vivre en homme réconcilié avec son siècle et ses concitoyens.

— Général, dit le marquis, vous touchez du doigt ma folie. Je n'ai qu'une passion, qu'un amour, la pauvre Sicile. Pour en faire une figure allégorique, il faudrait représenter une femme parfaitement belle et couverte de haillons. Plus elle est misérable, et plus je l'aime. Si vous cherchiez, une lanterne à la main, comme Diogène, un fou disposé à mourir obscurément, dans un coin, sans gloire et sans consolation, pour elle, pour la ranimer un instant, pour lui rendre une parcelle de cette vie, de ce commerce, de ce mouvement qu'elle avait dans les siècles évanouis, je serais votre homme.

— Vous ne mourrez point, répondit le général, et la Sicile ne s'en portera que mieux. Je prends les devans et je vous attends à Syracuse. Retournez près de vos amis; apprenez-leur qui je suis, et faites qu'ils ne haïssent pas un vieux soldat bien endurci au mal et que vous voyez cependant ému de leurs souffrances jusqu'au fond de ses entrailles. Au revoir, mon cher Germano; ce moment ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Durant trois jours, le général et le marquis demeurèrent enfermés dans les bureaux de la sous-intendance. Ils se séparèrent ensuite en s'embrassant; l'un partit pour Palerme, d'où il devait se rendre à Naples, avec un rapport secret et volumineux; l'autre, parvenu au but qu'il avait tant souhaité, reconduisit chez elle donna Carmina et revint à Taormine avec maître Carlo, en lui disant qu'il pouvait passer la tête haute devant tous les gendarmes du monde. Le beau muletier, vêtu de neuf, conduisit à l'église de Gallidoro sa fiancée parée des atours qu'elle ne croyait plus faits pour elle. La Zita eut des frissons de bonheur sous son corsage de soie. Il lui sembla que le petit bracelet d'or, présent de noce du cher seigneur Germano, était la main de la fortune elle-même qui lui pressait le bras pour la mener vers son fidèle Carlo. Sa toilette fit l'admiration des paysans, et le marquis la trouva si belle sous son voile d'épousée, qu'il lui échappa des murmures d'envie que maître Carlo prit pour un badinage, d'autant que

le patron se frotta les mains en ajoutant qu'il espérait porter bientôt sur les fonts baptismaux un marmot plus joufflu encore que celui de Carmina. La noce fut célébrée au cabaret; on dansa sur le rivage de la mer, aux sons des cornemuses et des guitares; l'orchestre était dirigé par le *zampognaro*. A la nuit, un ancien ouvrier d'artillerie tira deux petites fusées volantes qui excitèrent des éclats de joie mêlée de frayeur. On servit un dîner homérique en plein vent, et une charrette ornée de feuillage, autour de laquelle dansaient les jeunes gens, conduisit les deux époux à leur domicile.

Au bout d'un mois, le marquis reçut une lettre du général dont il ne lut que cette phrase à ses amis : « Vous ne soupçonnez pas, cher Germano, quelle peine il faut se donner pour faire un peu de bien; que de gens ont intérêt à s'y opposer! combien il est plus facile et moins dangereux de se taire et de laisser au mal la bride sur le cou! Espérez et attendez cependant. » Connaissant le noble caractère, la réputation brillante et récemment acquise de son illustre ami, notre marquis attendit avec confiance le moment de relever triomphalement sa barrière de bois et les nymphes de sa pièce d'eau. — Il attendit. — Le bateau postal n'apporta plus rien pour lui.

Sur le littoral de la Sicile, on vit errer le *mezzo-matto* avec son mulet et son hamac, parlant tantôt comme Socrate, tantôt comme Pasquino. Malgré cette vie vagabonde, au premier enfant qu'eut la femme de Carlo, les quartiers de la pension de cinquante ducats arrivèrent aux termes convenus. Le mari de Carmina rentra dans son ménage lorsqu'il eut achevé le temps de son engagement. A force de jouer en conscience le personnage d'homme à moitié fou, le marquis Germano l'est devenu tout-à-fait, comme le prince Hamlet, et la lettre du général qui lui annoncera le gain de sa cause le trouvera probablement assis sous une douche d'eau froide.

PAUL DE MUSSET.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LE PORT DE SHANG-HAI ET LES CHINOIS DU NORD.

I.

Partie de Macao le 1er janvier 1849 pour visiter les ports que les derniers traités conclus avec le Céleste Empire avaient ouverts au commerce européen, la corvette *la Bayonnaise*, après une traversée de vingt et un jours dont nous avons raconté les épreuves (1), avait jeté l'ancre, dans le Yang-tse-kiang, à l'entrée du Wampou, qui baigne, à cinq lieues de son embouchure, les murs de la ville de Shang-hai. Le Yang-tse-kiang, qui prend sa source dans les montagnes de la Tartarie thibétaine, ne porte pas le même nom sur tous les points de son immense parcours. Tant qu'il erre au fond des gorges du Thibet, c'est le fleuve aux sables d'or, *Kin-cha-kiang;* — le grand fleuve, *Ta-kiang*, quand il traverse majestueusement trois provinces chinoises; — le fils de l'Océan, *Yang-tse-kiang*, lorsqu'il arrive enfin à la mer. L'île de Tsung-ming, à la hauteur de laquelle s'était arrêtée la corvette, partage la vaste embouchure du fleuve en deux bras distincts. Cette île, la plaine marécageuse dont nous avions suivi les bords, les bancs sur lesquels nous avions failli nous échouer, tous ces terrains de transport

(1) Voyez, pour cette traversée, la livraison du 15 janvier 1852, et, pour les autres épisodes du voyage de *la Bayonnaise*, celles des 1er septembre, 15 octobre et 1er décembre 1851.

dont chaque année recule les limites, ne composent que les alluvions les plus récentes du Yang-tse-kiang et n'ont été pour ses eaux fangeuses que l'ouvrage de quelques siècles. Le fleuve des Amazones et le Missisipi ont un cours plus étendu que le Yang-tse-kiang, mais, par la profondeur de son lit et le volume de ses eaux, le fleuve chinois l'emporte peut-être sur tous les fleuves du monde. Des vaisseaux de ligne anglais ont pu le remonter jusqu'au-dessus de Nan-king, et vingt-quatre heures d'un vent favorable auraient suffi pour conduire *la Bayonnaise* sous les murs de cette antique cité que respecta, en 1842, la modération des vainqueurs. Malheureusement nous n'étions point autorisés à entreprendre un pareil voyage. Les ordres du ministre n'avaient point placé au-delà de Shang-hai nos colonnes d'Hercule.

Le 22 janvier, dès la pointe du jour, nous nous disposâmes à profiter de la marée montante pour franchir l'embouchure du Wampou, rivière profonde et rapide qui vient, non loin du village de Wossung, se jeter dans le Yang-tse-kiang. La nature a traité les marins chinois en enfans gâtés. Que d'efforts son ingénieuse complaisance leur épargne! Sur les côtes du Céleste Empire, c'est la brise qui, deux fois l'an, tourne avec les besoins du commerce; c'est le flot qui se gonfle et entraîne les lourdes jonques à l'encontre du courant des rivières. On ne peut voir sans intérêt l'industrie et l'activité que déploient ces informes machines pour profiter de la marée favorable. Dès que le flot se fait sentir, on entend crier leurs guindeaux, on voit s'élever lentement leurs lourdes voiles de nattes. Elles s'ébranlent alors en escadrons serrés. Défiant les abordages, grace à leur épaisse ceinture de sapin et aux ballots de foin qu'elles ont pris soin de suspendre le long du bord, elles se livrent pêle-mêle au courant et se laissent aller insouciantes sur cette pente qui donne le vertige aux *sampans* des *barbares* (1). Une haute balise plantée sur le bord de la plage entre deux mâts rouges, insignes du mandarin auquel est confiée la police du fleuve, indique la direction qu'il faut suivre pour entrer dans le Wampou. Dès que nous fûmes sous voiles, nous vînmes nous placer dans cet alignement, et bientôt, emportés par la marée, aspirés pour ainsi dire en dedans de la rivière par ce courant rapide, nous donnâmes à pleines voiles dans la passe et vînmes jeter l'ancre au milieu des *receiving-ships* et des *clippers* anglais et américains qui ont établi leur station en face du village de Wossung.

(1) Sur certains points de la côte de Chine, les marées ont une violence peu commune. Un *steamer* anglais faillit, en 1841, malgré l'effort de toute sa vapeur, malgré le secours de ses voiles qu'enflait une forte brise, malgré la résistance d'une ancre de bossoir, être emporté par le courant au fond du golfe sur les bords duquel s'élève la capitale du Che-kiang, l'opulente ville de Hang-tchou-fou. Le capitaine Collinson estime qu'en cette occasion la vitesse de la marée devait dépasser onze milles à l'heure.

Il fallut nous arrêter tout un jour à ce premier mouillage. Le vent était directement contraire, et le jusant allait succéder à la marée montante. Une pluie froide, souvent mêlée de givre, n'avait point cessé de tomber depuis notre arrivée dans le Yang-tse-kiang. Un voile de deuil semblait envelopper la campagne et le fleuve. Jamais tableau plus sombre n'avait attristé nos regards. Les capitaines des *receiving-ships* entre lesquels était mouillée *la Bayonnaise* bravèrent heureusement le vent et la pluie pour venir nous offrir leurs services, et leur entretien sut abréger les heures de cette maussade journée. Ces officiers ont sous leur garde des coffres pleins de lingots d'argent et des cales bondées de caisses d'opium; prêts à défendre leurs trésors contre les attaques des pirates indigènes, ils ont de nombreux équipages de Lascars, des caronades et des canons de bronze rangés sur le pont de leurs navires : ils n'en seraient pas moins hors d'état de résister au moindre bâtiment de guerre européen. La protection des eaux chinoises, bien que les *receiving-ships* soient employés à un trafic illicite et mouillés en dehors des limites assignées au commerce étranger, devrait peut-être, en cas de guerre, garantir leurs riches cargaisons des entreprises de l'ennemi; mais les Anglais ont depuis long-temps renversé toutes les notions du droit maritime, et sur les côtes de Chine en particulier ils se sont montrés si peu préoccupés de respecter l'inviolabilité du territoire neutre, qu'ils osèrent, en 1813, s'emparer d'un navire américain dans la rivière même de Canton. — Nos croiseurs ou ceux des États-Unis seraient-ils plus scrupuleux que les croiseurs britanniques? Il est permis d'en douter, quand on songe à toutes les séductions qui viendraient assiéger leur conscience et à l'irrésistible attrait du mauvais exemple. La station d'opium de Wossung est la plus importante après celle de Cum-sing-moun, établie pour subvenir aux demandes de la province de Canton, à quelques milles du port de Macao. Les postes de Lou-kong près de la grande île de Chou-san, de Namoa sur les frontières du Qouang-tong, de Chimmo sur les côtes du Fo-kien, de Fou-tchou-fou et d'Amoy, ne sont que des stations secondaires. A eux seuls, les *receiving-ships* de Wossung et de Cum-sing-moun livrent chaque mois au commerce interlope près de deux mille caisses d'opium, dont on ne peut estimer la valeur au-dessous de 7 millions de francs. Il faudrait être bien pénétré des leçons de Vatel ou de Martins et plus versé que ne le sont d'ordinaire les officiers de marine dans les délicates questions du droit des gens pour résister à la tentation de jeter ses filets dans un pareil Pactole.

Notre arrivée cependant était déjà connue à Shang-hai. Le soir même, insensible aux doléances de ses porteurs, dédaigneux de la pluie qui lui fouettait au visage et du chemin qui s'effondrait sous ses pas, le consul de France, M. de Montigny, était parvenu à gagner, avec son

jeune et habile interprète, M. Kleiskowsky, le village de Wossung. Enfermés depuis le matin dans leurs chaises de bambou, ces intrépides voyageurs furent assez heureux pour rencontrer près du débarcadère le canot d'un *receiving-ship* qui les conduisit à bord de la corvette. Ce fut une grande joie pour notre excellent consul de se retrouver au milieu de ses compatriotes. Bien peu de personnes ont conservé au même degré que M. de Montigny ce culte passionné, cette admiration enthousiaste que tout Français, il y a cinquante ans, se faisait honneur de professer pour son pays. Un tel homme pouvait débarquer sans danger sur la terre des Lotophages : ce n'était donc point l'affreux exil de Shang-hai, ni les bords boueux du Wampou, qui eussent pu effacer de sa mémoire cette belle France, qu'il n'avait consenti à quitter que dans l'espoir de la mieux servir. Contraint par les caprices de la fortune de renoncer au métier des armes après avoir bravement combattu pour l'indépendance de la Grèce, M. de Montigny porta dans sa nouvelle carrière la vigueur et la décision qui lui avaient valu dans les rangs des Philhellènes l'estime et l'affection du général Fabvier. Arrivé à Shang-hai au mois de novembre 1847, sur un navire de commerce anglais, il trouva dans ce port qui n'avait jamais été visité que par une corvette française, *l'Alcmène*, le consul de sa majesté britannique entouré de toute la considération que devaient lui assurer des intérêts sérieux, l'éclat récent d'importantes victoires, et ce fastueux établissement consulaire à l'entretien duquel la Grande-Bretagne consacre chaque année une somme de 100,000 francs (1). Tout autre que M. de Montigny se fût senti écrasé par l'ascendant de cette position supérieure; mais le nouveau consul de France avait fait partie de la mission de M. de Lagrené; il avait suivi avec un vif intérêt les négociations qui arrachèrent à la cour de Pe-king ses premières promesses de tolérance religieuse : il se croyait donc envoyé à Shang-hai, non-seulement pour y protéger nos nationaux, — si jamais nos nationaux se montraient dans ce port, — mais aussi pour y déposer les germes des transactions futures, pour y développer surtout les conséquences d'une conquête morale dans laquelle il voyait le seul avenir ouvert à notre influence. Tout rempli de la grandeur de sa mission, exalté par ces espérances qui n'appartiennent qu'aux natures vigoureuses, M. de Montigny entreprit de marcher de pair en toute occasion avec le consul

(1)

Traitement du consul anglais.	37,500 francs.
— du vice-consul.	18,750
— de l'interprète.	22,500
— du médecin.	10,000
— d'un employé.	5,000
Loyer de l'hôtel consulaire.	6,000
Total.	99,750 francs.

anglais. Il n'avait à sa disposition ni la force qui eût pu intimider, ni la pompe qui eût pu éblouir. Il n'avait que la trempe de son caractère, son activité et le nom de la France, presque ignoré dans le nord de la Chine. Il fit de ce nom, de celui de M. Forth-Rouen, qu'il balançait sans cesse comme la foudre sur la tête du malheureux *taou-tai* (1), un si bon et si judicieux usage, qu'au bout de quelques mois ce consul débarqué sur les quais de Shang-hai par un canot étranger faisait trembler les autorités chinoises, exigeait pour la France la concession d'un terrain aussi vaste que celui qui avait été accordé à la communauté anglaise, et couvrait de son patronage redouté les missions catholiques dans les deux provinces du Kiang-nan et du Che-kiang. L'apparition de *la Bayonnaise* dans le Wampou, la présence du ministre de France à bord de cette corvette, ne pouvaient que confirmer les résultats déjà obtenus par M. de Montigny, et cette légitime confiance ajoutait encore à la joie déjà si vive et si sincère de notre consul.

Nous voulûmes nous montrer à la hauteur de tant d'activité, et le lendemain, quoique le vent n'eût point cessé d'être contraire, nous mîmes à profit la marée montante pour nous porter plus avant dans le fleuve. Cette fois, nous appareillâmes sans déployer aucune voile. Nous avions soulevé notre ancre qui traînait lentement sur le fond; nous dérivions ainsi au milieu des jonques ébahies, dont nous frôlions parfois les fragiles pavois de bambou, ne laissant retomber notre ancre dans la vase que pour donner à quelque *sampan* obstiné le temps de filer un de ses câbles et de nous livrer passage. Il nous fallut pourtant attendre l'heure de la pleine mer pour franchir une barre intérieure qui traverse le fleuve un peu au-dessus de Wossung. Pendant ce délai inévitable, le vent avait changé, et à deux heures de l'après-midi nous pûmes appareiller de nouveau et remonter le Wampou sous un nuage de voiles, cacatois et bonnettes dehors. On ne saurait rien imaginer de plus plat et de plus monotone que les immenses alluvions entre lesquelles s'égare le cours sinueux de cette rivière. La Camargue, les bords de la Charente inférieure sont pittoresques à côté de ces terrains à demi noyés qui n'offrent aux regards qu'une étendue indéfinie : la butte Montmartre prendrait au milieu de cette large plaine les proportions de l'Himalaya. C'est la démocratie avec son niveau : de riches moissons et point d'arbres, des campagnes fertiles et pas le moindre accident de terrain, de magnifiques promesses pour l'œil du cultivateur, le néant le plus complet pour l'ame du poète.

Le soleil était déjà couché quand, après avoir parcouru les longs replis du Wampou, nous vînmes mouiller à quelques mètres des quais de Shang-hai. Le long de ces quais exhaussés et affermis se grou-

(1) On désigne ainsi la première autorité de Shang-hai.

paient déjà les premiers édifices de la ville européenne, la chancellerie britannique, le consulat des États-Unis, les somptueuses demeures des négocians anglais et américains. Derrière nous apparaissaient les humbles toits du faubourg indigène dominés par le pavillon du consulat de France et masqués en partie par les hautes carènes des navires de Sidney, de New-York ou de Liverpool. Plus loin, les jonques du Fo-kien et du Shan-tong, rangées côte à côte, occupaient la rive gauche du fleuve. Leurs mâts se dessinaient sur le sombre azur du ciel; la brise agitait doucement leurs mille bannières. On eût dit un escadron de lanciers attendant le signal de la charge. Déjà cependant les reflets dorés du soleil couchant commençaient à pâlir. Bientôt tous les objets semblèrent se confondre, et l'innombrable flottille ne présenta plus à l'horizon qu'une masse indistincte et confuse qui disparut complétement à nos regards avec les dernières lueurs du crépuscule.

Nous eussions voulu, dès le lendemain, parcourir cette ville chinoise, où nulle enceinte réservée ne devait nous dérober, comme à Canton, l'existence intime des enfans du Céleste Empire, où nul sanctuaire n'était interdit aux Européens; mais les rigoureuses lois de l'étiquette enchaînaient encore notre liberté. Si importuné qu'il pût être de sa propre grandeur, M. Forth-Rouen ne fut pas libre d'en déposer le fardeau avant d'avoir accompli dans leur intégrité les *rites* de la vie officielle. Appelés à entourer de nos uniformes, comme d'une panoplie vivante, le représentant du peuple français en ce lointain pays, nous dûmes pendant vingt-quatre heures maîtriser notre impatience, et payer par ce léger sacrifice l'honneur d'avoir conduit à Shang-hai le successeur de M. de Lagrené.

Le consul d'Angleterre, M. Rutherford Alcock, voulut être le premier à saluer le nouveau ministre de France. La cloche qui venait de sonner midi à bord de *la Bayonnaise* vibrait encore quand il mit le pied sur le pont de la corvette. Comme M. de Montigny, M. Alcock n'était entré dans la carrière consulaire qu'après avoir connu les périls et les émotions d'une existence plus aventureuse. Habile chirurgien, il avait servi en Espagne dans le corps du général Evans. Les péripéties de la guerre civile avaient fortifié l'énergie naturelle de son caractère : ce fut la mission pacifique qu'il remplissait à Shang-hai qui mit cette énergie à l'épreuve. Dans quelques complications qui avaient précédé de peu de mois notre arrivée dans le Yang-tse-kiang, M. Alcock avait déployé un sang-froid et une fermeté qu'aurait pu envier plus d'un homme de guerre.

Depuis le traité de Nan-king, les étrangers jouissaient d'une grande liberté dans les ports du nord. Il leur arrivait souvent, montés sur des chevaux de Sidney et du golfe Persique, ou mollement couchés au fond de leurs barques chinoises, de s'avancer à huit ou dix lieues dans

la campagne. La seule restriction imposée à leurs promenades était l'obligation de rentrer dans la ville avant le coucher du soleil, et encore les autorités chinoises fermaient-elles volontiers les yeux sur les infractions journalières que subissait cette clause secondaire du traité. Les missionnaires protestans, qui s'étaient montrés pour la première fois en Chine vers la fin de l'année 1807, et dont les progrès étaient loin de répondre aux importans secours que n'avaient cessé de leur envoyer les sociétés religieuses de l'Angleterre et des États-Unis, furent encouragés par cette tolérance à poursuivre avec plus d'ardeur leur œuvre de propagande. On sait que les pasteurs de l'église réformée attachent le plus grand prix à faire pénétrer, indépendamment de toute prédication et de tout commentaire, la connaissance des saintes Écritures au milieu des nations infidèles. Ce n'est point sur leurs humbles efforts qu'ils veulent compter pour la conversion des idolâtres, c'est sur la lumière éclatante que le Seigneur doit faire jaillir du livre même qui contient sa parole. Aussi, grace à leur zèle infatigable, la Bible a-t-elle été traduite dans toutes les langues du monde, et la distribution de ces pieux exemplaires semble-t-elle constituer un des soins les plus importans des délégués des associations bibliques. Le village de Tsing-pou, situé à dix lieues de Shang-hai, avait souvent vu les missionnaires anglais s'acquitter impunément des devoirs de leur muet apostolat. Le 8 mars 1848, trois de ces missionnaires firent, sur ce paisible territoire, une nouvelle incursion évangélique. Malheureusement une mesure récente, adoptée par les autorités chinoises, venait de jeter dans les campagnes du Kiang-nan un dangereux élément de désordre. Au lieu de confier, comme d'habitude, aux jonques du grand canal le transport du riz que les trois préfectures de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou devaient envoyer cette année à Pe-king, le gouvernement de l'empereur avait prescrit de charger sur des jonques propres à la grande navigation et d'expédier par mer à Tien-tsin la majeure partie du tribut de la province. Ce nouvel arrangement laissait sans emploi quinze ou vingt mille mariniers du Shan-tong, hommes grossiers, turbulens, dont l'oisiveté était un sujet perpétuel d'inquiétudes pour les riverains du Wampou.

Débarqués le 8 mars non loin de Tsing-pou, les missionnaires anglais avaient pénétré dans ce village et s'en allaient, suivant leur coutume, de maison en maison, offrant leurs Bibles aux Chinois qu'ils jugeaient en état de les lire. Les Chinois souriaient et tendaient la main; l'œuvre apostolique s'accomplissait sans encombre. Bientôt cependant les Anglais se virent entourés par de nombreux mariniers que l'apparition des barbares aux cheveux rouges (*hom-mao*), des hommes de l'Occident (*si-iam*), avait fait sortir de leurs jonques, alors mouillées en grand nombre devant le village de Tsing-pou. Une curiosité malveil-

lante semblait animer les nouveaux arrivans. Les missionnaires jugèrent prudent de se retirer. En voulant se frayer un passage à travers la foule, ils eurent le malheur de frapper un des hommes qui s'opposaient à leur retraite. Ce premier coup fut le signal de l'attaque. Armés de longues perches de bambou, de pioches, de socs de charrue, les Chinois obtinrent une facile victoire sur ces trois étrangers. Non contens d'avoir maltraité les missionnaires anglais, ils les dépouillèrent et les auraient emmenés à bord de leurs jonques, dans l'espoir de tirer de leurs prisonniers une forte rançon, si la milice de Tsing-pou n'eût jugé à propos d'intervenir. Conduits devant le maire du village, les Anglais furent immédiatement relâchés et ramenés, avec tous les égards possibles, à leur embarcation. Dès le lendemain, ils rentraient dans Shang-hai, où les détails de cet événement et l'état déplorable dans lequel se trouvait un des blessés excitèrent une vive émotion et une indignation générale.

Le consul anglais n'avait pas besoin d'être animé par l'élan de l'opinion publique pour ressentir cette offense plus vivement que personne. Prompt à réprimer les écarts et les violences de ses compatriotes, nul agent ne mettait plus d'ardeur à maintenir leurs droits dans les causes légitimes. M. Alcock se rend donc sur-le-champ chez le *taou-tai* et réclame avec vivacité la punition des coupables. Le mandarin promet de les faire arrêter, et, comme on pouvait le prévoir à l'avance, cette promesse demeure sans effet. Le consul insiste : le *taou-tai* renouvelle ses protestations; mais le temps se passe, et les coupables n'arrivent pas. Trois cents jonques déjà chargées de grains pour le nord étaient en ce moment réunies devant Shang-hai. M. Alcock profite habilement de cette circonstance. Le 13 mars, il déclare le blocus du port et formule son ultimatum. Dix des principaux assaillans subiront un châtiment exemplaire, et une somme considérable, juste dédommagement des mauvais traitemens infligés aux missionnaires, sera versée à la chancellerie anglaise, ou les jonques attendues à Pe-king ne sortiront pas de la rivière. Un brick de guerre anglais, le *Childers*, s'embosse en travers du fleuve, et c'est avec l'appui de ses seize canons que M. Alcock parle en maître à ce mandarin chinois qui commande à plusieurs millions d'hommes. Le *taou-tai* indigné ordonne à ses jonques de forcer le blocus; mais, au premier mouvement de la flottille, un coup de canon part du *Childers;* les jonques laissent retomber leur ancre, et, pendant plusieurs jours, cet immense convoi se tient immobile.

L'agitation cependant était extrême à Shang-hai. Qui eût jamais pu croire que les barbares oseraient arrêter *le riz de l'empereur?* Cette audace sacrilége confondait tous les esprits, et l'infortuné *taou-tai,* en proie à mille terreurs, ne savait plus quel parti prendre. Il offrait de faire bâtonner deux des témoins de l'attentat; mais, quant aux princi-

paux coupables, ils étaient, disait-il, parvenus à se soustraire à toutes les recherches. M. Alcock, que n'avaient point ému les rumeurs sinistres dont on avait cherché à l'entourer, comprit cependant qu'il devait, pour en finir, porter cette délicate question à un tribunal plus élevé que celui du préfet de Shang-hai. Un second brick anglais, *l'Espiègle*, venait d'arriver à Wossung. Le capitaine de ce brick consentit à remonter le Yang-tse-kiang jusqu'à Nan-king. A l'annonce de cette nouvelle mesure, les derniers scrupules des autorités chinoises s'évanouirent. Le juge de la province, le *ni-taï*, quitta brusquement Sou-tcheou-fou et se rendit de sa personne à Tsing-pou. Le 27 mars, il entrait à Shang-hai amenant avec lui dix Chinois dont la moitié au moins fut reconnue par les missionnaires comme ayant figuré au nombre des mariniers qui les avaient assaillis. Ces dix coupables furent condamnés à porter la cangue pendant un mois, et chaque jour on les conduisit devant la douane, le cou fléchissant sous le lourd collier de bois qui portait inscrit en gros caractères le jugement qui les avait condamnés. Dès que cette sentence eut été prononcée, dès que la somme exigée comme réparation pécuniaire eut été déposée par le *taou-tai* entre les mains du consul, le *Childers* ferma ses sabords, éteignit ses boute-feux, et les jonques retenues dans la rivière purent cingler librement vers Tien-tsin. Le 10 avril, *l'Espiègle* arrivait de Nan-king et apportait à M. Alcock un nouveau témoignage de l'effroi et de la soumission des autorités chinoises. Li, précepteur de l'*héritier apparent de la grande et pure dynastie*, président du conseil de la guerre et gouverneur général des deux Kiang, annonçait au consul anglais la destitution du *taou-tai* Hien-ling, commandant des trois départemens de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou, « qui s'était, écrivait le vice-roi, complétement mépris dans l'accomplissement de ses devoirs. »

Pendant que ces événemens se passaient dans le nord de la Chine, le nouveau gouverneur de Hong-kong, M. Bonham, se montrait peu rassuré sur les conséquences que pouvaient entraîner les mesures vigoureuses adoptées par M. Alcock. Étonné qu'un agent subalterne eût osé pousser les choses aussi loin sans son agrément, il avait expédié en toute hâte le *Fury* à Shang-hai. Le capitaine du *steamer* devait remettre à M. Alcock l'invitation de se renfermer désormais dans ses attributions consulaires et de ne plus se croire autorisé à porter la paix ou la guerre dans les plis de son manteau; mais, au moment où le *Fury* arrivait à Shang-hai, la tranquillité était déjà rétablie, la satisfaction accordée était complète, et le blâme infligé à M. Alcock ne pouvait que rehausser aux yeux de ses compatriotes l'éclat du service que sa fermeté leur avait rendu. Comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, l'affaire de Tsing-pou servit long-temps de texte à la polémique des journaux de Hong-kong. On se plut à opposer le succès de la conduite tenue

en cette circonstance par M. Alcock aux tristes résultats qu'avaient amenés à Canton les tergiversations de M. Davis. Ce parallèle avait au moins un côté injuste. Le plénipotentiaire et le consul n'avaient point eu à se mouvoir sur le même théâtre. Il fallait tenir compte de l'inégalité des conditions que leur avaient faites les positions si différentes des ports de Shang-hai et de Canton, les instincts pacifiques des habitans du Kiang-nan et l'humeur turbulente des Cantonnais. Une étude impartiale de ce contraste si remarquable entre la Chine du nord et celle du midi eût fait ressortir l'opportunité des mesures vigoureuses dès qu'on pouvait atteindre, même indirectement, le gouvernement mantchou, — la nécessité d'une politique conciliante quand on devait, au contraire, se heurter aux résistances provinciales.

Si les diplomates européens se trouvent mal à l'aise sur le terrain scabreux où les transporte l'étrangeté des coutumes chinoises, l'embarras des mandarins n'est pas moins grand quand ils doivent exercer leur mission dans les cinq ports dont l'accès a été ouvert aux barbares. Le *taou-tai* de Shang-hai occupe, comme le vice-roi de Canton, un des postes les plus lucratifs, mais aussi une des situations les plus précaires du Céleste Empire. Il lui faut garantir la sécurité des résidens étrangers en dépit de leurs continuelles imprudences, et complaire aux désirs souvent irréfléchis des consuls sans exciter les ombrages de la cour impériale. D'autres devoirs engagent encore la responsabilité du *taou-tai :* c'est à lui qu'il appartient d'assurer le transport des impôts de la province; c'est lui qui doit protéger le commerce maritime contre les pirates, auxquels l'archipel de Chou-san offre des retraites assurées. Le mandarin qui, à l'époque du passage de *la Bayonnaise* à Shang-hai, remplissait dans ce port les importantes fonctions de *taou-tai* était d'origine tartare. Ce nouveau dépositaire des volontés de la cour de Pe-king avait promis d'honorer *la Bayonnaise* de sa présence. Sa visite suivit de près celle de M. Alcock. Vers une heure de l'après-midi, le fracas du gong et les hurlemens des licteurs vinrent nous annoncer que, fidèle à ses engagemens, son excellence Lin-kouei ne tarderait point à paraître. Dès que la chaise de ce haut fonctionnaire déboucha sur le quai de la douane, une salve de neuf coups de canon paya au mandataire du céleste empereur le premier tribut de notre courtoisie. Un de nos canots venait de transporter à terre M. Alcock : ce fut dans ce canot que s'embarqua, pour se rendre à bord de la corvette française, le *taou-tai* Lin-kouei, mandarin de troisième classe, au bouton bleu transparent, commandant de la milice dans les trois départemens de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou, par ordre suprême surintendant des droits maritimes dans la province du Kiang-sou (1), inspecteur des droits sur le sel et sur le

(1) L'ancienne province du Kiang-nan a été subdivisée, à cause de son importance, en deux provinces distinctes, le Kiang-sou et le Ngan-houei.

cuivre. Une garde d'honneur composée de vingt canonniers, l'élite de notre équipage, était rangée sur le gaillard d'arrière de la corvette. Après avoir gravi lestement l'échelle de *la Bayonnaise*, le *taou-tai* passa la tête haute et le regard animé devant ces soldats immobiles, dont la tenue sévère et la figure martiale semblèrent avoir pour un instant réveillé les instincts belliqueux de son cœur tartare.

Lin-kouei n'était point cependant un grossier soldat des huit bannières, un de ces mandarins illettrés qui ne savent que tirer de l'arc et monter à cheval. Bien qu'il portât au pouce de la main droite l'anneau de jade, insigne des hommes de guerre; bien qu'il pût, comme un vrai Mantchou, faire ployer un bois flexible sous la corde de soie et lancer à travers l'espace la flèche acérée qui va toucher le but, c'était dans des concours plus relevés, dans la noble arène des *sieou-tsai* (1) et des *ku-jin* (2), qu'il avait conquis le bouton qui décorait son bonnet de feutre. Les passages les plus obscurs de Confucius et de Mencius n'étaient qu'un jeu pour lui. Il n'y avait point un précepte des anciens sages qu'il n'eût médité et qu'il ne fût en état de citer à propos. Plus de la moitié des *quatre Livres* était gravée dans sa mémoire; les perles des *cinq Classiques* apparaissaient sans cesse enchâssées dans ses discours, comme les versets de l'Écriture dans les sermons de nos prédicateurs; mais, en dépit de sa science incontestée, Lin-kouei, avec sa taille gigantesque et ses formes athlétiques, semblait plutôt fait pour combattre sur les frontières du Kan-sou, pour défendre Yarkand ou Kashgar contre les incursions des Usbecks et des Kirghis (3), que pour exercer les fonctions de collecteur d'impôts et d'administrateur des douanes à Shang-hai. Il y avait dans sa démarche, dans ses gestes, dans toute sa contenance, dans l'expression même de sa physionomie, je ne sais quoi de hardi et d'impétueux qui semblait le marquer encore de ce cachet de force brutale que la civilisation n'efface point tout d'un coup sur le front des races conquérantes. Une large pelisse de martre zibeline enveloppait ce fils des Huns d'une chaude et soyeuse fourrure; un double chapelet, distinction honorifique accordée par le

(1) Licenciés.

(2) Docteurs.

(3) Les frontières du Kan-sou et le Turkestan sont le grand champ de bataille des armées chinoises, ce qu'on pourrait appeler leur Caucase ou leur Algérie. C'est là que se sont fondées les réputations militaires qu'en 1840 on essaya d'opposer aux *barbares*. L'ancien généralissime Yishan (le pacificateur des rebelles) commandait en 1848 les troupes opposées aux Usbecks de Ko-kand et aux hordes affamées des Kirghis, dont le chef de Bokhara fomente sans cesse les mécontentemens. Le fanatisme religieux a souvent réuni ces tribus musulmanes, et leur soulèvement causa de vives inquiétudes à l'empereur Tao-kouang dans la sixième année de son règne. Livré par trahison au général chinois Chang-ling, leur chef Jehangir fut conduit en 1827 à Pe-king, où l'on s'empressa de le mettre à mort. Depuis cette époque, la garnison chinoise de Kashgar a été portée à six mille hommes, choisis dans les huit bannières et toujours commandés par un officier mantchou.

souverain au mérite civil, retombait mollement sur sa poitrine. Sur sa tête rasée, un bonnet de feutre aux bords relevés affectait la forme du morion que portaient pendant le combat les fantassins du moyen-âge; d'épaisses semelles de carton et de cuir, ajustées à des tiges de satin, ajoutaient à la majesté de sa haute stature. Ce costume n'avait rien de trop efféminé, et pouvait à la rigueur convenir à un guerrier tartare; mais la main nerveuse qui eût dû serrer la poignée d'un sabre de Tolon-noor se voyait réduite à rouler entre des doigts ornés de longs ongles translucides la fiole de jade remplie d'un tabac parfumé, ou à faire glisser sans bruit l'un sur l'autre les grains de corail, de bois de fer et d'ambre.

Il n'y eut que deux des mandarins subalternes, Heou-Lieun, commandant en second de la milice du district, et Wan-wei, magistrat de la ville de Shang-hai, qui osèrent pénétrer, à la suite du *taou-tai*, dans la chambre du commandant de *la Bayonnaise*. Le reste du cortége se tint respectueusement à la porte. De notre côté, nous étions assez familiarisés à cette époque avec le cérémonial chinois pour pouvoir nous montrer aussi rigoureux observateurs des rites que le courtisan le mieux appris du Céleste Empire. Aucun de nous ne commit donc l'inconvenance de se découvrir devant nos hôtes, ou n'eut la maladresse de les faire asseoir à sa droite. Quand le *taou-tai* eut pris place avec M. Forth-Rouen sur un des divans de la galerie, les officiers de *la Bayonnaise* lui offrirent l'un après l'autre la main gauche, et vinrent occuper les siéges qui les attendaient, silencieux, le sabre au côté et le chapeau *poliment* enfoncé sur la tête. La glace cependant fut bientôt rompue, et il suffit d'ajouter à l'hospitalière infusion du pekoe à pointes blanches quelques verres de champagne mousseux et de cherry-brandy, la liqueur favorite des Chinois, pour que la froide étiquette fît place à un gracieux échange de pantomimes qui réussit à suppléer en partie à la rareté des interprètes.

Le *taou-tai* sentait bien qu'il n'avait plus affaire aux ennemis naturels de la Chine, et, tout barbares que nous étions, il pouvait nous traiter avec un degré inusité de confiance. En passant sur le pont et en traversant la batterie, son œil intelligent avait mesuré la mâture et sondé les vastes flancs de *la Bayonnaise*, le plus grand, le plus beau navire européen qui eût jamais mouillé sous les quais de Shang-hai : habilement provoqué par M. de Montigny, dont nous eussions eu mauvaise grace à contrarier le zèle patriotique, Lin-kouei témoigna le désir de visiter le *sampan* français. Nous promîmes de le lui montrer dans tous ses détails, et je dois avouer que nous ne remplîmes pas à demi cet engagement. La cale, le faux-pont, la batterie, l'installation des soutes à poudre, l'appareil distillatoire adapté à notre cuisine, tout servit de textes à de longs commentaires pour lesquels le vocabulaire de M. Kleiskowsky, interprète du consulat de Shang-hai et long-

temps notre compagnon de voyage, ne se trouva pas une seule fois en défaut. Ce jeune sinologue avait quitté la France, muni des premiers élémens de la langue chinoise. Une année de travail opiniâtre, secondé par une rare aptitude, l'avait si bien placé à la hauteur de sa tâche que, mis en présence de sujets si imprévus, il avait pu soutenir, avec une remarquable aisance, une conversation devant laquelle eût reculé sans honte la science d'un encyclopédiste (1).

Lin-kouei semblait prendre un vif intérêt aux explications que lui traduisait M. Kleiskowsky; mais, quand le tambour appela les canonniers à leurs pièces, quand le mandarin vit ces escouades de marins aux bras nus, au torse musculeux, manœuvrer une batterie de douze obusiers avec l'ensemble d'un peloton qui eût exécuté la charge en douze temps, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Bientôt cependant on suspendit ce simulacre de combat pour ménager de nouvelles émotions au *taou-tai*. On fit charger et amorcer devant lui une de ces monstrueuses pièces de 80 qui rappellent par leur masse et leur calibre les canons que Mahomet II employait au siége de Constantinople. Plaçant alors le géant tartare en face de l'énorme obusier béant au sabord, on lui proposa de mettre lui-même le feu à la pièce qui excitait son admiration. A cette offre inattendue, tous les Chinois qui entouraient le *taou-tai* détournèrent la tête et se bouchèrent les oreilles. Lin-kouei, lui seul, ne parut point étonné. Imitant ce qu'il avait vu faire à nos canonniers, il fléchit, sans mot dire, le genou, saisit le cordon de la platine de la main droite, le raidit doucement et avec précaution, puis d'un coup de poignet sec alluma l'étincelle qui devait aller jusqu'au fond de l'ame percer la gargousse et enflammer la poudre. A l'effrayante détonation qui suivit cet acte d'héroïsme, mandarins et satellites faillirent prendre la fuite; mais Lin-kouei rassura son

(1) On sait que la langue écrite des Chinois renferme de quatre-vingts à cent mille caractères, dont chacun, comme un chiffre arabe, représente une idée. Pour exprimer ces quatre-vingt mille pensées, la langue parlée n'a guère à sa disposition que trois ou quatre cents monosyllabes, dont l'accent modifié par les inflexions de la voix permet à une oreille chinoise de percevoir d'une façon assez distincte près de douze cents sons différens. Un très grand nombre de caractères se prononcent à peu près de la même manière sans que les idées qu'ils représentent aient le moindre rapport. Le mot *po*, cité comme exemple par les sinologues, veut dire, selon la diversité de l'accentuation, « verre, — bouillir, — vanner, — prudent, — libéral, — préparer, — vieille femme, — casser ou fendre, — incliné, — fort peu, — arroser, — esclave. » De cette pauvreté de la langue parlée comparée à la langue écrite sont venus l'usage et la nécessité de joindre presque constamment deux synonymes dans la conversation pour exprimer une seule et même chose. Ainsi l'on dira *fou-tsin* (père, parent) pour éviter que l'on confonde le mot *père* et le mot *hache*, dont les caractères très distincts se traduisent cependant dans la langue parlée par la même syllabe. On conçoit néanmoins, malgré cette précaution, à combien de méprises et d'équivoques peut se trouver exposé l'étranger qui n'a pas la voix et l'oreille justes. Le développement du sens musical paraît fort utile pour acquérir rapidement la pratique de la langue chinoise.

timide cortége du geste et du regard. Alexandre-le-Grand, après avoir tranché le nœud gordien, ne dut pas tourner un visage plus radieux vers les habitans de la Phrygie.

Pour nous, loin de railler ce naïf orgueil, nous y applaudîmes à l'envi. Nous déclarâmes à son excellence Lin-kouei que dorénavant la pièce à laquelle il avait mis le feu porterait son nom et ne s'appellerait plus que l'obusier de Lin. Un sabre turc, dernière épave sauvée du naufrage de *la Gloire* et léguée au commandant de *la Bayonnaise* par M. Lapierre, avait été destiné par nous au premier chef malais dont nous aurions à reconnaître l'hospitalité. Nous n'eussions jamais songé qu'un pareil hommage pût convenir à un mandarin chinois; mais, après sa prouesse, le *taou-tai* de Shang-hai nous parut digne de ceindre ce riche yataghan. Lin-kouei le reçut des mains du commandant français avec une joie qu'il n'essaya point de dissimuler. Passant autour de son cou le cordon de soie tordue qui soutenait ce long sabre courbe, il le plaça, suivant la coutume chinoise, la poignée en arrière, la lame reposant sur sa cuisse droite. Par un mouvement rapide, ses deux mains disparurent alors derrière son dos; la lame luisante jaillit comme un serpent du fourreau de chagrin, et le *taou-tai* l'agita fièrement au-dessus de sa tête. Puis, comme s'il eût été ramené par une réflexion soudaine à des pensées plus conformes à sa qualité de mandarin civil, Lin-kouei s'empressa de remettre au fourreau l'instrument homicide et de déposer ce gage compromettant de la sympathie des barbares entre les mains d'un de ses serviteurs.

Les heures, on le comprendra, s'étaient rapidement écoulées pendant cette curieuse initiation du fonctionnaire mantchou à la science militaire de l'Europe. Le soleil allait bientôt disparaître derrière la forêt de mâts qui bornait derrière nous l'horizon comme une longue palissade : Lin-kouei s'inclina une dernière fois devant le ministre de France, et, escorté jusque sur le passe-avant de la corvette par les officiers de *la Bayonnaise*, il descendit avec les mandarins Heou-lieun et Wan-wei dans le canot qui l'attendait au bas de l'échelle, mêlant aux *tchin-tchin* (saluts) les plus affectueux le seul mot français que son cœur reconnaissant eût retenu : Merci!

II.

Le consul d'Angleterre ne fut point le seul résident européen qui voulut se rendre à bord de *la Bayonnaise* le jour même qui suivit l'arrivée de cette corvette dans le port de Shang-hai. Le consul des États-Unis, le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, un grand nombre de négocians anglais ou américains, le ministre anglican lui-même, n'apportèrent pas à remplir ce devoir de politesse un moins gracieux empressement. Ce n'était point seulement au représentant de

la France que s'adressaient ces hommages : la sympathie publique voulait aussi honorer par ces flatteuses avances la grande pensée qui, au milieu de la lutte acharnée des intérêts commerciaux, avait donné dans l'extrême Orient un défenseur officiel à la cause de la civilisation et de la liberté religieuse. Sur un théâtre où le peu d'importance de nos opérations commerciales eût créé à nos agens et à notre marine un rôle ridicule, ce protectorat dont la tradition remonte aux plus beaux jours de la monarchie française était le seul terrain sur lequel nous pussions planter avec honneur notre pavillon. Aussi bien que les Anglais et les Américains, nous avons maintenant en Chine notre raison d'être. Les navires de guerre, les consuls, les envoyés diplomatiques que nous entretenons dans ces mers lointaines, n'y sont point pour témoigner de la sollicitude affairée d'une administration impuissante, ils ne sont point là non plus pour nous faire assister en rivaux envieux et malveillans aux progrès des nations industrieuses qui se disputent le marché de la Chine : ils sont là pour défendre une noble cause qui est devenue la nôtre, pour garder de toute atteinte les traités librement consentis avec notre plénipotentiaire par la cour de Pe-king. Si maintenant, par suite d'éventualités qu'il est permis de prévoir, ces vaisseaux, ces agens étaient appelés à préserver l'intégrité du Céleste Empire, à offrir aux puissances belligérantes une médiation opportune, s'ils savaient inspirer aux Chinois la sagesse, aux Anglais la modération, l'Europe ne pourrait qu'applaudir encore à ce bienfaisant usage de notre influence, et la France n'aurait pas à regretter des sacrifices au prix desquels elle aurait garanti contre de redoutables perturbations l'équilibre politique du monde.

Telle est l'honorable situation que nous ont faite en Chine les traités négociés par M. de Lagrené. A Shang-hai, où notre pavillon commercial n'avait point encore paru depuis l'ouverture des cinq ports, la présence d'un navire de guerre français ne surprit cependant personne. Anglais, Américains, Chinois, tous savaient ce qui amenait dans ces parages le ministre de France. Quand ils avaient entendu gronder le canon de la corvette, les cultivateurs du Kiang-nan s'étaient écriés : *Voilà les amis de l'évêque!* Les Européens s'étaient empressés de tendre la main aux protecteurs des chrétiens chinois. Les autorités chinoises elles-mêmes s'étaient montrées disposées à oublier leur réserve habituelle en faveur de ces étrangers dont la conduite ouverte n'avait jamais caché d'embûches. C'était maintenant à nous de reconnaître par un prompt retour ces prévenances et ce bienveillant accueil; aussi décidâmes-nous sans regret que nous consacrerions une nouvelle journée, une journée tout entière, à rendre les visites que nous avions reçues. Le 25 janvier, vers onze heures du matin, les canots de *la Bayonnaise* transportèrent au débarcadère le plus rapproché du consulat de France M. Forth-Rouen et le brillant cortége que lui compo-

sait l'état-major de la corvette. Ce jour-là, le brouillard qui pèse si souvent sur les bords humides du Wampou s'était dissipé devant les premiers rayons du soleil, la gelée avait raffermi le sol, et nous pûmes, sans nous embourber jusqu'à la cheville, traverser les ruelles fangeuses qui conduisent du rivage à la demeure de M. de Montigny.

Un goût délicat s'était chargé d'embellir cette humble retraite et de transformer un *cottage* chinois en maison européenne. Chaque été malheureusement les grandes crues du Wampou venaient inonder le jardin, baigner le rez-de-chaussée et souiller de leur limon les parquets posés à fleur de terre. Si l'on voulait échapper aux miasmes pestilentiels qu'engendrent ces inondations, il fallait évacuer le consulat de France pendant un ou deux mois de l'année, et s'enfuir avec la majeure partie des résidens européens jusqu'aux lointaines collines qu'on voit du haut des pagodes de Shang-hai s'élever comme des îlots perdus au milieu d'un océan de rizières. On éprouvait un sentiment d'intérêt pénible en pénétrant sous ce toit hospitalier. Toute une jeune famille s'y trouvait réunie. Pieusement associée à l'exil paternel, grandissant dans la joie et dans l'innocence, elle semblait sourire aux dangers de ce sol perfide; mais les hôtes qu'elle charmait par sa gaieté naïve ne pouvaient s'empêcher de sonder pour elle l'avenir, et de songer à quelle soie fragile, à quelle santé précaire, à quelle existence toujours prompte à se prodiguer était suspendu tout ce bonheur (1).

L'orgueil patriotique de M. de Montigny s'était promis de rehausser aux yeux des Chinois, par un appareil imposant, le caractère officiel du ministre de France. Vingt chaises, les plus splendides qu'on eût pu trouver, étaient réunies au consulat : le dernier des élèves avait quatre porteurs pour lui seul. La chaise du ministre de France reposait sur les épaules de huit caryatides; celle du commandant de *la Bayonnaise* était supportée par un triple brancard. Sur le bonnet des *coulis* s'étalait fièrement la houppe de soie aux couleurs nationales. Les domestiques du consul, transformés en écuyers, ouvraient la marche. Le page de M. Kleiskowsky, malicieux vaurien aux yeux de singe, véritable Flibbertigibbet chinois, fustigeait de sa queue les curieux qui ne se rangeaient point assez vite pour nous livrer passage. Aussi la foule s'ouvrait-elle respectueusement devant nous; les lettrés au bouton d'or se collaient contre la muraille, le menu peuple se pressait dans les carrefours pour nous voir. On eût dit la marche triomphale d'un Bouddha vivant dans quelque cité sainte de la Mongolie; mais les rues de

(1) En se rendant par terre de Ning-po à Shang-hai, M. de Montigny a souvent couru de grands dangers; mais la plus périlleuse aventure où l'ait entraîné son dévouement, c'est cette campagne de quinze jours sur les côtes de Corée dont les journaux anglais nous ont transmis le récit, campagne qu'il n'hésita point à entreprendre dans une *lorcha* portugaise pour recueillir l'équipage du baleinier français *le Narval*, naufragé sur une des îles qui bordent la péninsule coréenne.

Shang-hai n'étaient pas toujours assez larges pour les évolutions de ce brillant cortége. Parfois les brancards s'embarrassaient dans les piliers ou dans la devanture de quelque échoppe chinoise, le mandarin français était obligé de descendre de sa chaise pour aider ses porteurs à sortir de ce mauvais pas, et la dignité de l'idole se trouvait compromise.

Le consul d'Angleterre avait droit à notre première visite, et c'était la maison qu'il habitait alors au sein de la ville intérieure (1) que nous nous efforcions d'atteindre à travers le labyrinthe le plus compliqué qu'ait jamais renfermé l'enceinte d'une cité orientale. Après mille détours, nous vîmes enfin apparaître les murs du consulat britannique; les disques d'airain suspendus dans la loge du concierge frémirent sous les coups répétés des serviteurs chinois; la porte massive tourna lentement sur ses gonds, et les officiers qu'annonçait ou saluait cet affreux vacarme furent reçus par l'interprète et le vice-consul anglais au bas du perron de la cour d'honneur. Les Chinois ont poussé l'horreur de la symétrie jusqu'à la puérilité. Si vous étudiez leurs monumens, si vous pénétrez dans leurs demeures, vous y remarquerez à chaque pas la simplicité des lignes sacrifiée à dessein, l'unité de l'ensemble brisée comme à plaisir, pour faire place aux surprises ménagées par un goût bizarre. La maison qu'habitait M. Alcock, fermée aux rayons du soleil, mais ouverte à la brise, pouvait flatter le caprice d'un artiste : l'admirable patience que la race anglo-saxonne apporte en tous lieux à la poursuite de son bien-être avait pu seule y ménager un logement convenable pour une famille anglaise. Deux consuls y avaient consacré leurs efforts. Telle qu'elle s'offrait à nous, transformée par de longs et coûteux sacrifices, cette étrange habitation semblait avoir acquis tous les avantages d'une maison européenne, sans avoir perdu le cachet pittoresque que lui avait imprimé l'imagination de l'architecte chinois. Des poêles et des cheminées portatives en avaient chassé le froid et l'humidité. Dès qu'on y entrait, on se sentait enveloppé d'une douce température, comme si des mains invisibles vous eussent jeté une robe de chambre japonaise ou une chaude pelisse sur les épaules. Un vestibule imposant vous introduisait dans la salle à manger, vaste pièce attristée par un jour avare, où veillait à l'un des angles un calorifère constamment allumé. A l'étage supérieur, sous les combles, se trouvait le salon, auquel on ar-

(1) La chancellerie du consulat d'Angleterre avait été élevée sur le terrain cédé à la communauté britannique; mais, pour établir plus sûrement leur droit de circulation dans la ville de Shang-hai, les Anglais avaient voulu, après le traité de Nan-king, que leur consul résidât, non pas dans les faubourgs, mais en dedans de l'enceinte fortifiée, au milieu de la ville chinoise. Aujourd'hui que leur droit ne peut plus, après une longue jouissance, être contesté, ils s'occupent de construire sur le terrain qui leur appartient un véritable palais pour leur consul. Chaque officier du consulat aura une maison séparée. Un vaste jardin et une promenade publique entoureront ces habitations.

rivait par un obscur corridor. Les solives du toit formaient en s'inclinant le plafond de cette nouvelle pièce; un double pilier qui, suivant la coutume chinoise, soutenait le faîte, sujet à fléchir, occupait avec un poêle de fonte le centre de l'appartement. Le vernis de Ning-po avait donné l'éclat d'une laque brune à ces charpentes grossières. Ce cadre indigène était en harmonie parfaite avec les meubles incrustés du Che-kiang, les bronzes de Nan-king, les porcelaines de Soutcheou-fou, rassemblés dans cet étroit espace. Le salon de M. Alcock, dans sa pittoresque étrangeté, eût mérité de figurer à l'exposition de Londres. Pour nous, c'était tout un musée à étudier, non pas un musée composé de cette banale pacotille de Canton faite pour séduire le touriste inexpérimenté, mais un musée tout rempli de coffrets précieux, de morceaux vénérables, de curieuses reliques contemporaines des beaux temps de la céramique chinoise. Ce fut une heureuse fortune pour notre curiosité de rencontrer cet intérieur chinois embelli par des mains anglaises, une plus heureuse fortune encore de trouver sur la terre étrangère l'accueil que nous y réservait la gracieuse et bienveillante famille de M. Alcock.

Bien des Anglais n'ont point complétement abjuré les vieux préjugés qui obligeaient jadis tout bon insulaire à détester le pape et à maudire la France. Ceux d'entre eux qui ont gardé le fiel héréditaire, qui prêtent encore le serment du *test* en leur cœur, nourrissent contre nous une de ces antipathies sombres et opiniâtres qui étonnent notre générosité. Avec de pareils Anglais, que votre réserve ne désarme point devant de premières avances! Sous les formes les plus polies, sous l'enveloppe la plus courtoise, vous ne tarderiez pas à sentir la pointe du trait caché que la haine semble avoir trempé comme une flèche malaise dans le suc de l'upas. M. Alcock n'appartenait point heureusement à cette classe d'ennemis invétérés : il éprouvait un penchant réel pour la France; il souhaitait sincèrement pour son pays l'amitié d'un peuple éclairé, l'alliance d'un gouvernement libéral. Ce sentiment, il l'eût proclamé sans crainte à la face du Royaume-Uni : il aimait à le confesser par ses actes sans se laisser arrêter par les vains scrupules auxquels sacrifie trop souvent un faux patriotisme. Aussi le consulat d'Angleterre nous fut-il ouvert à Shang-hai, pendant notre court séjour dans ce port, avec autant d'abandon et de confiance que l'avait été le consulat de France.

Notre première séance dans cette aimable demeure était trop officielle pour qu'elle pût se prolonger au-delà de quelques minutes. D'ailleurs nos momens étaient comptés. Nous étions attendus à deux heures précises chez le *taou-tai*, et notre politesse devait être celle des souverains. Nous nous empressâmes donc de regagner nos chaises et de nous diriger vers le palais du mandarin Lin-kouei. Cette fois ce ne

furent pas les éclats du gong, mais les détonations de la poudre qui nous accueillirent. Un artilleur chinois, se bouchant d'une main l'oreille droite, tenant de l'autre un bâtonnet allumé, mettait successivement le feu à neuf petits mortiers de fonte qui faisaient une culbute complète à chaque coup et allaient rouler dans le sable. Les salves des Chinois ne dépassent jamais trois coups de canon; mais en cette circonstance il fallut que les usages du Céleste Empire cédassent à la nécessité de reconnaître par un égal hommage les honneurs que *la Bayonnaise* avait rendus la veille au *taou-tai* Lin-kouei. M. de Montigny eût été intraitable sur ce chapitre; le *taou-tai* le savait. Aussi jugea-t-il prudent de s'exécuter de bonne grace. Sorti de son palais à la première explosion qui lui annonçait notre arrivée, Lin-Kouei vint recevoir le ministre de France à l'entrée même du prétoire. Dans cette salle ouverte à tous les vents, en présence de la chimère gigantesque peinte à grands traits sur le mur de la cour extérieure, à quelques pas de la geôle où gémissaient les prévenus, le *taou-tai* rendait d'ordinaire la justice. Une table rectangulaire, des chaises de bois massif recouvertes d'un coussin de drap rouge et rangées le long des murs, tel était l'ameublement de ce tribunal qui voyait à la fois prononcer les sentences et s'exécuter la majeure partie des arrêts. Sur la table nue et froide figurait, sinistre ornement, l'urne fatale où la main des Minos chinois saisit les baguettes de bambou qui, jetées au bourreau, lui indiquent le nombre de coups qu'il doit infliger au patient. Nous ne fîmes que traverser cette salle officielle. Introduits dans une seconde cour, nous trouvâmes sous un nouveau péristyle une collation préparée à l'avance : des fruits confits, de blanches pyramides d'amandes, des pâtisseries chinoises, des fromages mantchoux qu'on eût pris pour d'innocentes sucreries, et le plus délicat des thés verts, le *you-tsien* (1), étalant ses feuilles épanouies au fond des tasses recouvertes dans lesquelles la sensualité des gourmets enferme jusqu'au dernier moment le précieux arome. Cette infusion chinoise nous sembla cependant inférieure au mélange de pekoe et de sou-chong que plus d'une fois nous avions offert nous-mêmes aux mandarins de Canton. Ce parfum printanier des premiers bourgeons enlevés à l'arbuste avant le complet développement des feuilles avait quelque chose de trop vague, de trop insaisissable pour nos sens émoussés. Il nous fallait les gros crus du Fo-kien, les thés de Tchin-tcheou et d'Amoy, les feuilles grossières que nourrit le sol granitique du district de Bohea, et que l'action du feu a complétement noircies et desséchées : voilà le rude arome qui plaisait

(1) Littéralement : *avant les pluies*. C'est le même thé qui se vend à Canton sous le nom de *jeune hyson*, qui fut autrefois très recherché par les Américains, et que des marchands chinois ont eu le tort de contrefaire.

à nos palais barbares, comme à celui de nos matelots l'âpre bouquet des vins de Portugal ou de Catalogne.

Le *taou-tai* nous fit avec une grace parfaite les honneurs de son palais. Il fut gai, bienveillant, naturel, et parut répondre à nos questions avec une sincérité bien rare chez un fonctionnaire chinois. Quand nous lui parlâmes des armées du Céleste Empire vaincues par une poignée d'étrangers, il n'hésita point à convenir de l'impuissance des milices provinciales : il avoua que toutes ces troupes rassemblées sous l'étendard vert, divisées en *ma-ping* (cavalerie), *pou-ping* (infanterie), *shéou-ping* (garnisons sédentaires), n'étaient point en état de tenir tête à quelques régimens européens; mais il s'étendit avec orgueil sur les mérites des bataillons tartares concentrés autour de Pe-king ou dispersés sur les frontières du nord, dont il portait l'effectif à plus de cent mille hommes, et dont l'entretien coûtait, suivant lui, près de 120 millions de francs à la cour impériale. Il vanta la valeur et la discipline de ces troupes d'élite, qui avaient dompté les Éleuthes et les Usbeks, qui eussent repoussé en 1842 les barbares, si l'empereur eût consenti à se séparer des plus fidèles gardiens de son trône. Ce fut encore Lin-kouei qui nous apprit que le code militaire prononçait la peine de mort contre le soldat chinois ou tartare qui, à l'heure du combat, ne marchait point en avant dès qu'il entendait le tambour, ou ne s'arrêtait point dès que résonnait le gong, contre celui qui décourageait ses compagnons par des histoires de démons ou de fantômes, qui rôdait autour des tentes du général pour surprendre le secret de ses conférences, qui assassinait un homme paisible et venait se vanter d'avoir tué un ennemi, qui, chargé d'une reconnaissance, n'osait point l'exécuter et n'en faisait pas moins son rapport, qui se targuait effrontément de services imaginaires ou s'attribuait, comme Falstaff, les hauts faits des autres.

Malgré son long commerce avec « le plus saint instituteur des temps anciens (1), » malgré le discrédit dans lequel les habitudes d'une longue paix ont laissé tomber parmi les sujets du Céleste Empire le métier des armes, Lin-kouei avait gardé de la nature sauvage au milieu de laquelle s'étaient écoulées ses premières années je ne sais quel levain batailleur qu'aurait condamné la doctrine des *sages*. Comme ce berger qui, devenu ministre, avait secrètement emporté sa houlette à la cour, Lin-kouei, devenu mandarin civil, avait caché dans un coin de son palais son cheval de bataille. Ce fonctionnaire mantchou, sur la poitrine duquel brillait cependant le pacifique emblème de la cigogne, voulut nous montrer quelle figure il aurait pu faire à la tête d'un escadron d'archers ou de mousquetaires. Il fit amener devant le péristyle sous lequel nous étions assis son coursier tartare, horrible petite bête à

(1) Tel est le titre qui fut accordé par la dynastie des Ming au philosophe Confucius.

la tête énorme, au poil hérissé, à la robe d'un blanc sale, assez semblable à ce cheval baskir, triste souvenir de l'invasion de 1815, qu'on peut voir empaillé dans une des galeries du Jardin des Plantes. Lin-kouei ne fit que poser le pied sur l'étrier de bois; enlevant d'un seul effort de ses robustes poignets son corps gigantesque, il enfourcha le poney, dont les reins semblèrent fléchir sous ce poids disproportionné, et lui fit faire deux ou trois courbettes, qui obtinrent nos plus chaleureux applaudissemens.

Après son cheval de bataille, Lin-kouei voulut nous présenter ce qu'il avait de plus cher au monde, sa fille, jeune Mantchoue âgée de dix ans à peine, qu'une pelisse d'hermine et l'horreur des ablutions défendaient doublement contre la froidure de l'hiver. La propreté n'est pas la vertu des Chinois du nord; mais il y avait tant de gentillesse dans les grands yeux de cette jeune fille tartare, que, sans songer à ses mains gercées ou aux veines grisâtres qui marbraient le carmin de ses joues, chacun de nous s'empressa de complimenter le *taou-tai* sur les promesses de beauté que renfermait ce calice à demi entr'ouvert. Lin-kouei nous fit remarquer avec un certain orgueil que sa fille n'avait point le pied mutilé. Les Tartares ont imposé leur costume aux Chinois, le front rasé, la longue tresse de cheveux pendante: aucun signe extérieur ne distingue aujourd'hui les conquérans du peuple vaincu; mais les femmes mantchoues ont refusé d'asservir leurs enfans à la mutilation que subissent, dès le jour de leur naissance, la plupart des jeunes filles chinoises.

La présentation de la jeune Lin-kouei à des barbares était la démarche la plus contraire aux rites que pût se permettre le *taou-tai*; nous laissâmes à Lin-kouei le soin de régler cette affaire avec le *Li-pou* (bureau des rites) ou le *Tou-cha-youen* (bureau des censeurs), et nous saisîmes avidement une aussi heureuse occasion d'obtenir enfin l'explication de cette étrange coutume qui, sous prétexte d'un raffinement de beauté, impose depuis des siècles aux jeunes Chinoises de si cruelles tortures. Hélas! notre espoir fut encore déçu. Cette coutume se perdait dans la nuit des temps. Lin-kouei savait que, célébrés par les poètes, toujours cités comme le cachet de la distinction, les *lys dorés* (les petits pieds) étaient devenus la perfection la plus recherchée des dames chinoises; mais il ignorait comme nous l'origine de cette mode bizarre. Fallait-il en attribuer l'adoption au dévouement servile qui avait voulu imiter le pied-bot d'une princesse, ou devait-on reconnaître dans cette mutilation précoce la prévoyance de la jalousie conjugale? Les Chinois avaient-ils pensé, comme Sancho, que « la vertu des femmes ne s'en trouverait pas plus mal pour une jambe cassée? » avaient-ils choisi ce cruel moyen d'enchaîner au foyer domestique les aimables filles de l'air et de la fantaisie? C'est vers cette dernière supposition qu'inclinait Lin-kouei. Il pensait qu'en brisant les pieds de

leurs femmes, les Chinois avaient moins voulu donner à leur démarche « le balancement du saule agité par la brise » que leur créer des habitudes sédentaires. — Combien nous eussions aimé à prolonger de pareils entretiens, si une impatience, justifiée par les événemens qui se préparaient à Canton (1), ne nous eût emportés à travers ce voyage comme une trombe que chasse devant elle la tempête, qui tourbillonne sans cesse et ne s'arrête nulle part!

Avant que le coucher du soleil vînt borner le cours de nos visites et nous ramener à bord de *la Bayonnaise*, il nous fallait encore saluer le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, et, s'il était possible, nous rendre en dernier lieu chez le consul des États-Unis. Trois heures venaient de sonner, et nous n'avions plus un instant à perdre. Nous prîmes donc congé du *taou-tai*, qui, les mains jointes, nous accompagna jusqu'à nos chaises de ses remerciemens et de ses vœux. Lin-kouei devait partir le lendemain pour Sou-tcheou-fou; mais il avait promis de hâter son retour dans l'espoir de retrouver à Shang-hai les mandarins français et de les voir « illuminer une seconde fois son palais de leur présence. » Nous entendions encore les fervens *tchin-tchin* de l'aimable Mantchou, que, depuis long-temps déjà, nos chaises avaient disparu à ses regards.

Nos coulis se dirigeaient d'un pas rapide vers le haut de la rivière, où, sur une pointe avancée, à l'extrémité du dernier faubourg, s'élève le palais épiscopal, ancienne concession de l'empereur Kang-hi, qui fut restituée à nos missionnaires par les soins de M. de Lagrené. C'est avec la croix de bois que nos missionnaires ont entrepris de sauver la Chine. Aussi attendez-vous, quand vous visiterez les côtes du Céleste Empire, à trouver plus d'un évêque vêtu comme un pauvre marchand chinois et dormant sous un toit de chaume. A Shang-hai toutefois, sans être somptueuse, la demeure épiscopale, aux murs de briques, à la couverture de tuiles, réjouit l'œil par son exquise propreté et sa modeste élégance. Appelé à protéger du prestige qui s'attache à son rang et à sa personne les missions dispersées dans la riche province du Kiang-nan, souvent mis par sa position que reconnaissent et protégent les traités en relations directes avec les autorités chinoises, Mgr Maresca a dû s'entourer d'une certaine pompe inconnue aux évêques proscrits du Su-tchuen ou du Hou-kouang. Cet ancien compagnon des martyrs, ce courageux confesseur de la foi qui fut à la veille de suivre M. Perboyre au supplice, a vu des mandarins s'asseoir à sa table et un peuple immense assister silencieux au saint sacrifice, pendant que, dans la chapelle ouverte à tous les regards, les chrétiens à genoux psalmo-

(1) L'ouverture des portes de Canton avait été fixée, par la dernière convention conclue avec sir John Davis, au 6 avril 1849; mais le nouveau vice-roi se montrait peu disposé à remplir cet engagement, et l'on prévoyait pour le 6 avril une nouvelle et sérieuse rupture.

diaient les prières de l'église traduites en chinois par les premiers missionnaires. Mgr Maresca, évêque de Solen et préfet apostolique du Kiang-nan, est un prélat italien; mais en Chine tous les prêtres catholiques ont le cœur français, tous les missionnaires apprennent à leurs néophytes à bénir le nom de la France. Le préfet apostolique du Kiang-nan était au nombre des personnes que nous devions souvent revoir. Aussi profitâmes-nous de son indulgence pour brusquer un peu cette première visite et nous acheminer en toute hâte vers le consulat des États-Unis, dont le pavillon flottait à deux milles de là, sur le terrain de la communauté anglaise, presqu'en face du mouillage occupé par *la Bayonnaise*.

Le consul américain, M. Griswold, était à Shang-hai le représentant de la maison Russell. La cordiale franchise de cet associé de M. Forbes acheva ce qu'avait préparé une si heureuse coïncidence et assura l'intimité de nos rapports avec le consulat des États-Unis. La maison qu'habitait M. Griswold portait, comme celle des négocians anglais associés, les Dent ou les Matheson, ce cachet grandiose qu'imprime encore, sur les côtes de Chine, à toutes les constructions européennes le souvenir des beaux temps de la compagnie des Indes. Dans ce palais qu'il habitait seul, M. Griswold eût voulu retenir, pour tout le temps de leur séjour à Shang-hai, une partie des officiers de la corvette française. Nous n'eussions point eu de motifs pour décliner une offre aussi aimable que sincère, si *la Bayonnaise* eût été mouillée, comme à Macao ou à Manille, à trois milles de la terre; mais à Shang-hai, où la corvette se trouvait à portée de voix du quai, à quelques mètres du rivage, nous préférâmes, malgré les gracieuses instances de M. Griswold, rester fidèles à nos habitudes. Le soir même, au moment où les ténèbres de la nuit commençaient à s'étendre sur le fleuve, brisés de fatigue, enchantés cependant de notre journée, nous regagnâmes, comme l'oiseau qui retourne à son nid, le noble et beau navire sur lequel nous devions achever le tour du monde.

III.

Après quarante-huit heures consacrées, avec une conscience qui eût édifié le tribunal des rites, aux plus minutieuses exigences de l'étiquette, nous avions enfin reconquis notre indépendance. Chacun de nous pouvait désormais suivre librement le chemin où l'entraînerait sa fantaisie. Cette fois nous avions bien réellement devant nous la *Chine ouverte :* plus de *tigres* veillant comme à Canton aux portes de la ville pour en écarter les barbares, plus de populace insolente pour entourer de périls la moindre reconnaissance poussée au-delà de *China-street*. A Shang-hai, l'Européen parle et agit en maître. Ce sont

les Chinois qui ne sont plus chez eux. Plus humbles que les Juifs de l'Orient, on ne les voit jamais se redresser sous l'insulte; ils fuient comme un troupeau de daims devant le moindre couli revêtu de la livrée consulaire. On n'est obligé à quelques égards qu'envers les colons du Fo-kien, que l'on reconnaît encore mieux à la fierté de leur physionomie qu'à la tresse de cheveux et à la ceinture qu'ils tournent en guise de turban autour de leur tête. Ces Fo-kinois, bateliers pour la plupart, ne baiseraient point, comme les Chinois dégénérés de Shang-hai, la main qui oserait les frapper; ils rendraient hardiment coup pour coup : on le sait et on les respecte. Pourvu que l'on ait soin de ne point se faire de querelle avec ces colons d'humeur peu accommodante, on pourra s'égarer impunément de nuit et de jour dans les rues de Shang-hai sans courir d'autre risque que celui d'être obligé parfois *de battre un homme à jeu sûr*, ce qui, suivant la remarque judicieuse de Sosie, ne convient guère à *une belle ame*.

Shang-hai renferme plus de trois cent mille habitans. Cette ville populeuse n'est cependant qu'une sous-préfecture, un *hien*. La Chine compte douze cent soixante-dix-neuf de ces villes de troisième ordre, deux cent trente-sept *tcheous*, chefs-lieux de préfecture, et cent quatre-vingt-dix-huit *fous*, cités plus importantes encore, dans lesquelles réside souvent, comme à Canton ou à Sou-tcheou, l'administration centrale de la province. Toutes ces villes, les *hiens* aussi bien que les *tcheous* et les *fous*, sont entourées d'une enceinte fortifiée. L'enceinte de Shang-hai, sans y comprendre les vastes faubourgs qui s'étendent sur les bords du fleuve, a cinq ou six milles de circuit. Crénelés et flanqués de bastions, ces remparts, dont la hauteur ne dépasse pas huit ou neuf mètres, ne sont protégés par un fossé que du côté de la campagne. Ils n'ont jamais été destinés à recevoir de l'artillerie, car sur plusieurs points les maisons touchent presque la muraille. De pareils boulevards, écroulés en partie ou sillonnés par de profondes crevasses, ne pouvaient arrêter une armée anglaise. Aussi, en 1842, les mandarins n'essayèrent-ils pas de les défendre. Ils évacuèrent la ville, où les Anglais pénétrèrent sans coup férir. Au dire de nos missionnaires, qui a vu une ville chinoise les a vues toutes. Il est certain que l'aspect de Shang-hai diffère peu de celui de Canton. N'y cherchez point de beaux quais, des édifices imposans, des rues alignées au cordeau. Dès que vous aurez dépassé les limites du terrain accordé à la communauté anglaise, vous ne trouverez sur les bords du Wampou qu'un talus fangeux supportant d'horribles masures minées par les eaux et tombant de vétusté. Dans l'intérieur de la ville, des rues sales, étroites et tortueuses se croisent et s'enchevêtrent de telle façon qu'il faut de longues études pour apprendre à se reconnaître au milieu de ce labyrinthe. Du reste, nulle régularité dans l'alignement des maisons, point

de trottoirs, aucun moyen de se mettre à l'abri de la foule qui se presse et se coudoie sur la chaussée, ou qui s'ouvre brusquement devant la chaise d'un mandarin.

L'importance de Shang-hai tient surtout à sa position. Située à quatorze milles de l'embouchure du Yang-tse-kiang, peu distante des bouches du Pei-ho et du Hoang-ho, cette ville communique, par le fleuve qui la traverse, avec Sou-tcheou-fou, dont elle n'est éloignée que de cent cinquante milles. C'est à Sou-tcheou-fou que se rendent les jeunes gens qui viennent d'hériter et les marchands qui ont fait une fortune rapide. Les restaurateurs les plus habiles, les bateaux de fleurs les plus somptueux, les femmes les plus élégantes et les plus belles y appellent les épicuriens chinois. Cette riche cité, la plus policée et la plus dissolue de l'extrême Orient, la Corinthe du Céleste Empire, est aussi une place de commerce importante; elle attire à elle la majeure partie des importations étrangères, et les reverse, par de nombreux canaux, jusqu'au fond de dix provinces. Chaque année amène à Shang-hai, qui n'est en réalité que le port de Sou-tcheou-fou, près de dix-huit cents jonques jaugeant au moins trois cent mille tonneaux. C'est sur ce marché, dans cet entrepôt des produits du nord et de ceux du midi, que s'échangent les bois de construction, les salaisons, les eaux-de-vie, le blé, les légumes, les fruits du Pe-tche-li, du Shan-tong et du Leau-tong, contre le sucre, l'indigo, le thé noir, le poisson salé du Fo-kien, la cannelle, les cristaux et les parfums du Quouang-tong. Les riches provinces du Kiang-nan et du Che-kiang prennent, comme on peut le présumer, une part importante à ce mouvement commercial. Plus de cinq mille barques de diverses grandeurs y apportent, par le Yang-tse-kiang et les nombreux affluens de ce grand fleuve, les soieries et les cotonnades, les poteries et la porcelaine que les jonques destinées à la grande navigation vont distribuer avec la mousson favorable sur tout le littoral de l'empire.

L'activité industrielle de Shang-hai répond d'ailleurs à cette activité maritime. On n'y rencontre guère de maison qui ne soit un atelier ou une boutique. Le bambou et l'argile s'y montrent façonnés par la plus ingénieuse industrie, émaillés ou ciselés par des ouvriers qui ne dépensent pas 25 centimes par jour, et qui travaillent au moins quatorze heures sur vingt-quatre. Les marchands de Shang-hai n'ont point encore appris, comme ceux de *China-street*, à exploiter la simplicité européenne, et la plupart des objets de curiosité s'y vendent beaucoup moins cher qu'à Canton. Aussi est-il probable que le premier usage que nous eussions fait de notre liberté eût été de courir, nos piastres de Charles IV à la main (1), chez ces dangereux tentateurs, si les ré-

(1) Les marchands de Shang-hai n'acceptent avec confiance que les piastres frappées

jouissances qu'entraîne à sa suite le nouvel an chinois n'eussent encore, pour quelques jours, fermé toutes les boutiques et interrompu toutes les affaires. Depuis que le soleil avait atteint le 15e degré du verseau, et que la lune naissante avait signalé le commencement de la vingt-neuvième année du règne de Tao-kouang, les marchands de Shang-hai, retirés au fond des plus secrets asiles de la vie privée, ne songeaient plus qu'à recevoir gaiement leurs amis et à écarter les esprits malfaisans du foyer domestique. On sait que les Chinois attribuent la plupart des maladies qui les affligent à quelque influence diabolique. Ils ont les cinq démons impurs, — les *laom-zen*, — que je soupçonnerais d'une secrète parenté avec les succubes du moyen-âge. Ces démons s'attaquent de préférence aux nouvelles mariées, ou tourmentent sans pitié les maris fidèles. D'autres esprits subalternes frappent le corps de paralysie et la langue de mutisme, s'amusent à briser la vaisselle, ou viennent, pendant la nuit, ouvrir et fermer les portes et les fenêtres avec fracas. Ces lutins si importuns sont heureusement d'une poltronnerie extrême. Le bruit des pétards les effraie, le son belliqueux du gong les fait fuir. Aussi, quand au premier jour de l'année nouvelle il a nettoyé et orné son habitation, quand il a décoré l'autel des dieux lares des vases de porcelaine où fleurit sur un lit de cailloux humides la fleur du narcisse, le marchand chinois n'a-t-il pas de soin plus pressant que de s'armer du gong ou des cymbales, pour mettre en fuite les démons qui rôdent autour de sa demeure. Les étrangers qui s'aventurent à cette époque dans les rues tortueuses de Shang-hai seraient tentés de se croire au milieu d'un vaste hospice d'aliénés. Au sein de chaque boutique bien close rugit le plus épouvantable tapage : on dirait des damnés ou des fous qui secouent leurs chaînes. On ne soupçonnerait jamais que ce sont des citoyens paisibles qui accomplissent pieusement un devoir religieux et se délassent de cette façon des pénibles travaux de l'année.

Puisque l'accès des magasins où se trouvaient rassemblés les futiles trésors — objet de notre convoitise — nous était pendant quelques jours interdit, il fallait remettre à un autre moment le plaisir de fouiller les plus secrètes étagères du marchand de porcelaines ou du marchand de curiosités, et chercher un autre emploi à nos loisirs. Sur un terrain où tout était nouveau pour nous, il suffisait d'errer à l'aventure pour faire une ample moisson de détails instructifs et de curieuses impressions de voyage; mais, chose singulière, nous nous étions fait, avant d'arriver sur les côtes du Céleste Empire, l'idée d'une Chine si bizarre, d'une planète si différente de la nôtre, qu'à Shang-hai comme à Can-

à l'effigie de Charles IV. Une de ces piastres vaut 1,500 à 1,600 sapecs, tandis que les pièces mexicaines ou frappées à l'effigie de Ferdinand VII en valent à peine 11 ou 1,200. Les dollars poinçonnés de Canton subissent une dépréciation encore plus considérable.

ton rien ne nous frappait plus vivement que de trouver tant de coutumes et d'institutions presque européennes. Quand on nous expliquait le mécanisme des banques chinoises, quand on nous parlait de lettres de change circulant d'un bout de l'empire à l'autre, quand on nous citait le papier-monnaie avec lequel le fondateur de la dynastie mongole, Koubilaï-khan, payait jadis ses armées, quand on nous faisait parcourir enfin les longues galeries des monts-de-piété où l'usure exploite jusqu'aux plus misérables haillons, jusqu'à la casaque trouée du pauvre (1), nous ne pouvions assez nous étonner de ces analogies entre deux civilisations qui ont grandi à part, complétement étrangères l'une à l'autre, et sont arrivées cependant à rencontrer les mêmes inspirations pour répondre aux mêmes besoins.

En quittant dès le matin la corvette, nous partions sans but déterminé, laissant au hasard le soin de nous conduire. Quelquefois un spectacle en plein vent nous arrêtait au coin d'une rue; d'autres fois, les aigres accens d'un hautbois nous attiraient dans l'intérieur d'un temple : tout un orchestre y occupait une estrade élevée en face de l'autel. Les cordes métalliques du *yon-kam* mêlaient leurs grincemens à la voix grave du *ta-tong* et aux ronflemens du *sam-siou* (2), pendant qu'un malheureux enfant aux veines gonflées, à la face cramoisie, exhalait d'une voix perçante des strophes qui semblaient devoir épuiser son dernier souffle. Un honnête marchand payait tout ce tapage; il était là, calme et placide, offrant d'un air béat aux mânes de ses ancêtres cette mystique harmonie et le fumet d'un repas splendide qu'il avait fait dresser devant l'image vénérée de Bouddha. Notre présence ne parut causer aucun déplaisir à ce lugubre amphitryon. Il nous sourit d'un air de bonne humeur et nous fit signe d'avancer jusque sur les marches de l'autel : nous n'avions point à craindre de troubler ses prières ou sa douleur, car il n'était venu dans ce temple que pour accomplir un rite. On n'eût pu découvrir sur ses traits la moindre émotion, le plus léger indice d'un pieux souvenir ou d'une religieuse espérance.

Les Chinois sont le peuple le moins spiritualiste de la terre. Ils ont à peine le pressentiment d'une autre vie, et acceptent cependant avec une singulière apathie la pensée de la mort. « Naître et mourir, disent-ils, sont également dans les lois de la nature. C'est le jour qui fait place à la nuit; c'est l'hiver qui succède à l'automne. » En Europe, nous tenons à éloigner de nos yeux tout ce qui pourrait nous rappeler ce cruel

(1) Ces monts-de-piété sont des établissemens particuliers, autorisés par les mandarins, où les prêteurs sur gages prélèvent des intérêts énormes. Le mont-de-piété que nous avons visité à Shang-hai était un immense édifice rempli de vieux vêtemens. Cet édifice avait servi en 1842 de logement aux troupes anglaises, qui y trouvèrent un pillage facile.

(2) Instrumens de musique chinois.

arrêt du destin. Les Chinois conservent quelquefois pendant des années, à l'entrée même de leur maison, le cercueil d'un père, sans que personne s'émeuve de la présence de cet objet sinistre ou paraisse songer au funèbre dépôt qu'il renferme. Les lois ont proscrit, il est vrai, ce pernicieux usage; mais, dans une province aussi populeuse que le Kiang-nan, les vivans disputent trop âprement le terrain aux morts pour que chacun puisse se flatter d'y avoir sa dernière demeure. Les enfans qui meurent avant d'avoir atteint un certain âge sont entassés dans des puits, affreux charniers souvent remplis jusqu'au bord, près desquels nous ne pouvions passer sans frémir. Pour les hommes faits, il faut les six pieds de terre que respecte la houe et sur lesquels jamais la charrue ne pourra tracer de sillon. La piété filiale qui n'a pu amasser la somme nécessaire à l'acquisition d'un pareil terrain doit donc se résigner à braver les lois, toujours indulgentes pour de pareils crimes. Le cercueil paternel devient alors un meuble de famille, à moins que, déposé au milieu du vaste champ des morts qui s'étend entre le consulat de France et l'enceinte extérieure de la ville, il ne soit chaque nuit frauduleusement recouvert de la terre enlevée aux tombes voisines.

Le matérialisme des prêtres de Bouddha paraît égaler celui des laïques qui fréquentent leurs temples. « Je n'admets que quatre vérités, disait un bonze à un de nos missionnaires : la faim et la douleur, le besoin de se vêtir et la nécessité de manger. » La moindre pièce de monnaie a un attrait invincible pour ces misérables. Il nous est arrivé maintes fois de nous donner pour quelques sapecs le spectacle de leur dévotion. Pieusement agenouillés, ils exécutaient les neuf prostrations devant la trinité bouddhique, ou chantaient, en battant doucement la mesure sur une sphère entr'ouverte de bois sonore, des prières qu'ils ne comprenaient pas. Quelle qu'ait pu être l'heureuse influence exercée par le bouddhisme sur les tribus tartares, il est certain que ce culte superstitieux, dans l'état de dégradation où sont tombés ses ministres, ne peut être aujourd'hui que funeste à la Chine. Il n'est pas une vertu sociale dont ces hommages sceptiques rendus à la divinité puissent devenir la source. Mieux vaudrait cent fois pour le Céleste Empire retourner à la philosophie de Confucius que persévérer dans ces pratiques religieuses dont une foi douteuse voudrait substituer les mérites à ceux de la vertu et de la charité. C'est à Shang-hai surtout que l'on prend en pitié ce vaste empire menacé d'un double péril par le relâchement de ses mœurs et par l'excès croissant de sa population. Dans cette ville, entrepôt d'un commerce immense, on trouve à chaque pas couchés sur le bord des chemins des mendians demi-nus, des infirmes étalant aux yeux du public les plus hideux ulcères, des moribonds expirant dans la fange, des femmes au teint hâve montrant

leur face lymphatique à la porte des maisons obscures et humides dans lesquelles elles vivent agglomérées. Au milieu de ce peuple abject et scrofuleux, tout dévoué au plus sordide sensualisme, on sent la dignité humaine si ravalée, qu'on ne peut souvent se défendre d'un mélancolique dégoût de la vie. C'est alors qu'il faut abandonner pour quelques jours l'enceinte de Shang-hai, quitter ce cloaque entrecoupé de ruisseaux et d'immondices, pour aller demander à la campagne le bienfait d'un air plus pur et le spectacle d'êtres moins dégradés.

Une riche pagode, peuplée de tous les demi-dieux de l'olympe chinois, a été élevée par la dévotion des prêtres de Bouddha sur la rive droite du Wampou, à cinq ou six milles de Shang-hai. Ce temple a le privilége d'attirer les étrangers et de servir de but à toutes les promenades. M. Alcock voulut nous y conduire lui-même et gravir avec nous la tour octogonale dont les mille clochettes agitées par la brise mêlaient au murmure des bambous et des saules la joyeuse harmonie de leurs voix argentines. Quand nous eûmes atteint la dernière des galeries couvertes, posées comme autant d'étages l'une au-dessus de l'autre, nos regards embrassèrent une plaine indéfinie coupée dans tous les sens par des canaux et des rivières que sillonnaient d'innombrables flottilles. A part quelques groupes de maisons, la plupart des habitations se montraient isolées au milieu des champs divisés par des digues transversales. Bâties presqu'à fleur de terre pour mieux résister à la fureur des typhons, humbles comme un nid de fauvette, ces rustiques demeures étaient souvent égayées par quelque bouquet d'arbres : des pêchers, des mûriers ou des saules. Dans ce vaste panorama déployé sous nos yeux, on eût en vain cherché un coin de terre en friche. Les champs, que l'inondation submerge chaque année vers le mois de juillet, étaient consacrés à la culture du riz. Le coton herbacé, que l'on sème au commencement du printemps pour le récolter dès les premiers jours de l'automne, devait croître sur les terrains plus secs et plus élevés. Tout indiquait autour de nous l'intelligente activité de la population et la fécondité de ce sol inépuisable du Kiang-nan, qui, sur une superficie inférieure de plus de moitié à celle de la France, nourrit aujourd'hui soixante-douze millions d'habitans.

Nous avions déjà visité tant de temples bouddhiques, qu'en descendant de la tour désignée par M. Alcock à notre curiosité, nous dédaignâmes d'aller saluer, dans la célèbre pagode qui avait été cependant le but de notre promenade, la vierge Kouan-yn, le dieu Fo (1), ou les dix-huit *lohan* (2). Un autre temple méritait mieux nos hommages : c'était celui que venaient d'élever au Dieu des chrétiens, près du vil-

(1) Le dieu Fo est le même que Bouddha.

(2) Les dix-huit *lohan* sont des génies qui prennent soin de l'ame de ceux qui meurent.

lage de Su-ka-wé, les pères de la compagnie de Jésus. Ces héritiers d'une illustre mission, appelés à seconder un prélat italien, avaient voulu s'établir sur le lieu même où le père Ricci, dans les premières années du XVIIe siècle, conquit à l'Évangile le fameux Paul Su, un des ministres qui ont servi le plus fidèlement la dernière dynastie chinoise. Après avoir lutté courageusement contre les dénonciations calomnieuses qui vinrent l'assaillir, après avoir, dans un livre qui est demeuré un modèle de clarté et d'élégance, vengé la religion catholique des injures de ses ennemis, ce philosophe chrétien s'éloigna volontairement de la cour, et vint se retirer au village de Su-ka-wé, propriété de la famille Su, à quelques milles de Shang-hai. Un canal gonflé par la marée montante, mais dont les longues rames de notre canot touchaient les deux bords, nous conduisit au pied même du nouveau monastère, simple et frais édifice, d'où notre arrivée fit sortir un essaim de Chinois gigantesques. La figure martiale et les longues moustaches de pareils Chinois auraient suffi pour mettre en fuite toute la milice de Shang-hai. Ces prétendus enfans du Céleste Empire n'étaient autres que le père Gotland, le père Poissemeux, supérieur de la mission, le père Clavelin, le père Lemaître, le père Bruillion que *la Bayonnaise* avait porté de France à Macao, le père Massa, fléchissant déjà sous la maladie qui devait l'enlever. Nous avions sous les yeux l'élite des missionnaires de la compagnie de Jésus. Si l'on veut songer avec quelle force les préjugés contractés dès l'enfance s'incrustent dans l'esprit, si l'on veut se rappeler avec quelle animosité les jésuites furent jadis signalés à notre juvénile indignation, on comprendra quelle surprise agréable ce fut pour nous de voir apparaître les *ténébreux enfans de Loyola* sous des traits qui ne rappelaient en aucune façon le type consacré par les préventions populaires. Nous étions habitués à l'aimable franchise, à l'exquise urbanité des enfans de saint Vincent de Paul et des pères des Missions-Étrangères : nous avions donc le droit de nous montrer difficiles en fait de missionnaires; mais je dois confesser que nos nouvelles connaissances soutinrent sans désavantage la comparaison. Les pères de Su-ka-wé semblaient se multiplier pour répondre à nos questions et faire aux officiers français les honneurs de leur monastère. Les religieux du mont Saint-Bernard ne reçurent pas avec plus d'empressement le héros qui venait de gravir les Alpes. Il y avait sur ces loyales physionomies une empreinte de droiture et de bonté qui inspirait le respect et commandait la sympathie. L'habitude du danger et des privations, la foi exaltée de l'apôtre, impriment à la figure du missionnaire un cachet à part. La Chine, la Cochinchine, le Tong-king, sont le champ de bataille de l'église militante, et les prêtres qui ont campé sur les sommets du *Tant-la*, voyagé dans les brouettes du Kiang-nan, ou traversé le lac Po-yang dans leurs

frêles barques, ne peuvent ressembler aux paisibles desservans de nos paroisses. Ils ont je ne sais quoi de hardi et de résolu dans les manières qui les distingue du soldat évangélique condamné à végéter toujours dans la même garnison.

Quand nous eûmes visité le monastère dans tous ses détails, le père Poissemeux voulut nous montrer le tombeau de l'illustre néophyte converti par le père Ricci. Ce tombeau s'élève à douze pieds environ au-dessus du sol. Autour du sépulcre, deux lions de pierre, des lions chinois, qui ne ressemblent guère à ceux de Barye, rappelaient la puissance du mandarin; deux chevaux près de là figuraient sa majesté, et, placées en regard, touchant presque le mausolée, deux brebis représentaient le peuple. Des chrétiens qui comptaient parmi leurs ancêtres les oncles du dernier ministre de la dynastie des Ming nous furent présentés par le père Lemaître. On eût voulu nous conduire dans la chaumière où cette famille déchue conserve encore les portraits de Paul Su et de ses parens, mais la nuit allait bientôt arriver; la marée descendait déjà depuis deux heures, et nous dûmes prendre congé de nos aimables hôtes pendant qu'il nous restait encore assez d'eau et de jour pour regagner le Wampou. On ne nous laissa point partir cependant sans nous obliger à emporter un souvenir de notre passage à Su-ka-wé. Pour ma part, j'eus deux idoles, le dieu des nuées à la face flamboyante et le patron des familles dont la protubérance frontale accusait la bienveillance extrême, idoles mutilées, jadis l'objet de la vénération d'un bonze, mais dont ce prêtre converti se fût servi pour faire chauffer son thé, si un missionnaire bien inspiré ne se fût opposé à ce vandalisme inutile.

De toutes les journées que nous passâmes à Shang-hai, celle-ci fut pour nous la plus intéressante : elle avait été employée tout entière dans la société des hommes qui ont le plus d'occasions d'observer non pas les mœurs toujours altérées, toujours un peu factices des villes, mais les mœurs de la campagne. En Chine plus que partout ailleurs, si l'on veut retrouver quelques restes des vertus antiques, c'est loin des villes qu'il faut les chercher. Les cultivateurs du Kiang-nan, comme les habitans des Lou-tchou, se distinguent surtout par les qualités passives qui échappent le mieux à l'action délétère du matérialisme : la simplicité et la douceur. Dans cette riche province, nos missionnaires n'ont point à craindre la persécution; ils ne se plaignent que de l'humeur insouciante et joviale des païens qu'ils veulent convertir. Semblables à ce peuple de l'antiquité qui n'avait pu sans rire sacrifier un bœuf à Neptune, c'est par un mot plaisant que ces joyeux sceptiques s'efforcent d'échapper aux efforts du prédicateur. Ce sont les Andalous de la Chine comme les Fo-kinois en sont les Catalans. Ces paysans pacifiques ne possèdent point en général le champ qu'ils cultivent; ils le reçoivent à titre de fermage des mains du

propriétaire. Dans les temps primitifs dont les chroniques chinoises ont gardé la mémoire, la possession du sol était le privilége de quelques familles princières; le peuple vivait dans un état voisin du servage (1) : il livrait à l'empereur ou aux princes feudataires le dixième des grains récoltés; mais, depuis deux mille ans, les souverains du Céleste Empire,—sans abdiquer les droits nominaux de leur couronne, sans sacrifier les droits plus réels de leur trésor,— n'en ont pas moins constitué dans leurs états la propriété foncière sur une base qui diffère peu de celle qu'ont en Europe consacrée les progrès de la civilisation.

Il est probable que les premiers titres de propriété eurent pour origine, dans cette partie de l'extrême Orient, la libéralité du souverain ou le défrichement d'un terrain inoccupé. Aujourd'hui même, il suffit de mettre en valeur une portion de terre inculte ou de soustraire à l'action de la mer quelque alluvion récente pour obtenir la pleine et entière possession du sol qu'on a rendu fertile. Le magistrat du district, dont il faut obtenir l'agrément avant de s'engager dans de semblables entreprises, délivre au cultivateur, — après une enquête préalable et un délai de cinq mois accordé aux réclamations qui pourraient se produire, — un acte de concession timbré d'avance par le surintendant de la province. Cet acte est un titre de propriété qui peut servir de base aux transactions futures, et dont la transmission substitue aux droits du premier possesseur les droits d'un nouveau maître. Toutefois, quand l'origine de la propriété se perd dans la nuit des temps, les contrats de vente antérieurs, soigneusement conservés et toujours revêtus du sceau des mandarins, suffisent pour valider une aliénation nouvelle. Il est d'usage, surtout dans les provinces méridionales, que le propriétaire se dessaisisse entièrement de ses droits en faveur du fermier, moyennant le paiement d'un droit de mutation et l'acquittement d'une rente annuelle. C'est ainsi que le morcellement des biens-fonds est, en réalité, poussé dans le Céleste Empire jusqu'à ses extrêmes limites. Heureusement l'énergique intervention du pouvoir central a prévenu les inconvéniens que devait entraîner un pareil état de choses. Les mêmes lois qui ont constitué, depuis vingt siècles, la propriété foncière dans l'empire chinois se sont occupées d'organiser, en vue de l'intérêt public, un service d'irrigation générale. Le *Tcheou-li* assignait, six cents ans avant Jésus-Christ, aux cours d'eau artificiels qui sillonnaient déjà dans tous les sens les provinces du nord leur largeur, leur profondeur et leur direction. La solution des plus importantes questions so-

(1) Voyez le *Tcheou-li*, ou rite des Tcheou, code administratif rédigé par un des princes qui régnaient sur la Chine il y a trois mille ans, près de six cents ans avant la naissance de Confucius. Ce curieux ouvrage, qui ne comprend pas moins de deux gros volumes in-8°, a été traduit pour la première fois par M. Édouard Biot, jeune savant plein d'avenir qui a usé sa vie à ce rude labeur.

ciales remonte donc, on le voit, en Chine à la plus haute antiquité, et tout fait présumer que ce vaste empire a connu, avant l'invasion des superstitions indiennes, des temps plus prospères, — on pourrait presque dire un état de civilisation plus avancé.

Ces curieux détails, recueillis à la hâte, souvent entrecoupés par d'autres dissertations, furent le butin d'une journée que nous n'eussions point manqué de prolonger, si nous avions eu, comme Josué, le don d'arrêter le soleil, ou, comme Moïse, le pouvoir de suspendre l'action de la marée. Nos regrets nous retinrent même trop long-temps à Su-ka-wé, car plus d'un passage difficile ne fut point franchi sans peine par notre lourde embarcation, et il était près de neuf heures quand nous rejoignîmes *la Bayonnaise*.

IV.

En arrivant à bord de la corvette, nous trouvâmes des lettres d'invitation qui nous avaient été adressées par le chef d'une famille respectable, chrétienne depuis deux cents ans. La lettre destinée au commandant de *la Bayonnaise* portait sur sa longue enveloppe rouge une bande de même couleur constellée d'hiéroglyphes, chef-d'œuvre de calligraphie chinoise, dont la traduction eût embarrassé la modestie d'un homme moins habitué aux formules pompeuses du Céleste Empire. Le peuple chinois est le peuple le plus poli du monde, s'il n'est le plus honnête. La lettre en question était donc adressée au « *grand* commandant militaire des forces navales françaises... *grand* personnage. » Le caractère *ta* s'y trouvait reproduit deux fois. Nos missionnaires, que les chrétiens chinois révèrent presque à l'égal de la Divinité, ne sont presque jamais désignés par eux que sous le nom de *ta-ta* (*magnus-magnus*). Quand le *grand commandant militaire* eut brisé le sceau qui fermait cette enveloppe, il trouva un petit volume composé de dix feuillets. Sur la première page était inscrit un seul caractère assez semblable à un E majuscule, touchante et modeste inscription qu'un des missionnaires transportés par *la Bayonnaise* de Macao à Shang-hai, le père Huc, avait traduite par ces quatre mots : « Avec un cœur droit. » Sur le second feuillet, l'invitation se trouvait précisée et remplissait deux colonnes d'inégale hauteur : « On vous attend pour une modeste collation le douzième jour de la première lune (4 février), au dixième coup de l'horloge... Vous illuminerez par votre présence Lo-tsuen, qui vous invite humblement. »

Personne ne doutera de l'empressement avec lequel tous les officiers de *la Bayonnaise* se crurent tenus de répondre à cette gracieuse invitation. Dix heures sonnaient quand nous entrions chez le vénérable Lo, vieillard septuagénaire, qui revivait dans deux fils et dans je ne

sais combien de petits-enfans. Lo ne nous avait point trompés : notre présence avait eu en effet le don d'illuminer sa face amaigrie et ses yeux presque éteints. Il était radieux et montrait, pour nous accueillir, toute l'activité d'un jeune homme. Le Plutus chinois, devant lequel les païens brûlent tant de lingots de papier argenté et allument tant de bâtonnets, n'eût pu se montrer plus libéral pour Lo-tsuen que le Dieu des chrétiens, au nom duquel on ne demandait au vieux négociant qu'*un cœur droit* et une foi simple. Les affaires de l'honnête Lo avaient constamment prospéré depuis que le traité de Wam-poa avait mis un terme aux persécutions si long-temps dirigées contre les chrétiens du Céleste Empire. Ses jonques n'étaient point tombées entre les mains des pirates, ses soieries s'étaient bien vendues à Tien-tsin, ses débiteurs l'avaient régulièrement payé, ses fils n'allaient point dans les jardins de thé ou sur les bateaux de fleurs jeter les dés et fumer l'opium; l'abondance et la paix régnaient dans sa maison. Cette calme félicité était faite pour gagner à la cause de l'Évangile de nombreux prosélytes, car les Chinois, il faut bien l'avouer, ne comprennent guère le Dieu qui éprouve ses fidèles et ne se sentent aucun goût pour les *châtimens miséricordieux* qui dépassent leur intelligence.

Dans la demeure de Lo-tsuen, la plus belle pièce de la maison avait été érigée en chapelle. Le père Maistre, des missions étrangères, la tête coiffée du *zi-kin*, barette de soie noire brodée d'or, y célébra la messe, qui fut servie par le fils aîné de la maison et à laquelle nous voulûmes tous assister. Après la messe, on nous introduisit dans le salon. Une première collation nous y attendait. C'est dans cet appartement que nous trouvâmes les brus chéries de Lo-tsuen, vêtues de leurs plus belles pelisses et coiffées de leurs plus belles fleurs. On m'a souvent demandé, depuis mon retour en France, si les femmes chinoises étaient jolies. Je ne me flatte point d'avoir vu ce que le type mongol peut offrir de plus séduisant, mais je dois déclarer ici que toutes les femmes chinoises que j'ai pu voir en Chine ne répondaient nullement à l'idée que je me suis toujours faite de la beauté. Si les peintres chinois ont défiguré leurs mandarins par un embonpoint ridicule, je crains bien que leur pinceau n'ait, au contraire, prêté des charmes fabuleux au sexe le plus faible et le plus dangereux du Céleste Empire. Les peintres cependant ne sont pas en Chine les seuls flatteurs de cette puissance occulte : les poètes brûlent aussi sur ses autels un encens non moins menteur peut-être. Il n'est point de beautés dont le teint ne rappelle dans leurs vers la *fleur du pêcher*, dont les lèvres n'aient l'*incarnat du whampi*. Je ne sais trop quelles métaphores les deux belles-filles du vieux Lo-tsuen eussent pu inspirer à un poète chinois; mais je les aurais volontiers comparées pour ma part à la pâle Phébé, telle qu'elle se montre à nous quand elle fait briller son premier croissant

au fond d'un ciel pur. Ces faces concaves et impassibles étaient bien loin assurément de rappeler la grace majestueuse du profil grec ou la piquante mobilité d'une physionomie française. Le véritable charme de ces deux jeunes femmes consistait dans la modestie de leur contenance et la douceur bienveillante de leur regard. Restées chinoises même en devenant chrétiennes, elles se gardèrent bien de se mettre à table avec nous, et assistèrent debout à ce premier repas, qui n'était d'ailleurs qu'un essai, un prélude au véritable dîner.

Ce fut au rez-de-chaussée que nous trouvâmes cette modeste collation que nous avait annoncée l'humilité de Lo-tsuen. Un mandarin de première classe, un *tsong-tou*, n'eût pas mieux fait. A la vue de cette table chargée de mets étranges et fumante de vapeurs inconnues, nous craignîmes de retrouver sous ce toit ami les trahisons qui nous avaient accueillis à Canton, et, malgré tout le chagrin qu'en pouvait concevoir Lo-tsuen, malgré toutes ses instances, les plus sages d'entre nous s'abstinrent. Il fallait une résolution bien ferme pour ne pas céder à ce bon vieillard, si fier de ses illustres hôtes, si heureux de ce grand jour; mais du sam-chou, des œufs fermentés et de l'huile de ricin! de bonne foi, était-ce possible? Nos démonstrations affectueuses réussirent, je l'espère, à consoler notre hôte; du moins, quand nous le quittâmes, le nuage qui avait un instant assombri son front avait complétement disparu, et j'aime à penser que sa mémoire ne garda, comme la nôtre, qu'un souvenir agréable du 4 février 1849. Pour nous, un intérêt plus sérieux que celui d'une vaine curiosité nous avait rendu cette visite précieuse. Ce n'était point seulement au sein d'une maison chinoise qu'une circonstance inattendue nous avait fait pénétrer, c'était la porte d'une maison chrétienne que l'invitation de Lo-tsuen nous avait ouverte. Nous étions maintenant suffisamment éclairés sur une question long-temps débattue entre nous, et le zèle des missionnaires catholiques était légitimé à nos yeux. Aux personnes qui pourraient douter de l'heureuse influence exercée par leurs prédications, qui demanderaient encore si, en convertissant les Chinois à l'Évangile, ils les rendent meilleurs, ces nouveaux apôtres feront bien de montrer le vieux Lo et sa jeune famille. Il n'est point d'homme sincère qui ne sorte de cette maison à jamais guéri de ses doutes et prêt à rendre hommage aux bienfaits d'un généreux prosélytisme.

Le *taou-tai* cependant était revenu de Sou-tcheou-fou. Le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, voulut faire asseoir à sa table un homme devant lequel, peu de mois avant le traité de Wampoa, il n'eût pu paraître qu'agenouillé et chargé de chaînes. Lin-kouei accepta l'invitation de l'évêque, et la cour de la résidence épiscopale reçut dans sa modeste enceinte le nombreux cortége du *taou-tai*. Arrivés les premiers à l'évêché, nous vîmes défiler devant nous les bourreaux

au chapeau conique surmonté d'une plume grise, armés de fouets et agitant des fers, les hérauts écartant la foule par leurs cris barbares, les licteurs, le bambou sur l'épaule, prêts à bâtonner les récalcitrans, les satellites rangés de chaque côté de la litière de son excellence, les serviteurs portant les uns des parasols d'honneur, d'autres les tablettes rouges, sur lesquelles se lisaient en caractères d'or tous les titres du mandarin civil. Le *taou-tai* parut enchanté de nous retrouver dans le salon de Mgr Maresca; mais, quand il eut serré la main des officiers de *la Bayonnaise*, il remarqua avec étonnement un visage inconnu dans les rangs de ses anciens amis. Un homme vêtu d'une longue robe noire, aux cheveux flottans sur les épaules, à la barbe soyeuse, était assis à côté du ministre de France. Avant que Lin-kouei eût pu demander les titres de ce nouveau personnage, le père Huc, — car l'inconnu n'était autre que ce célèbre missionnaire, qui, ayant pris passage à Macao sur *la Bayonnaise* pour se rendre à Shang-hai, n'avait pas quitté l'évêché depuis le jour de notre arrivée, — le père Huc se leva, et, s'avançant vers le *taou-tai*, lui adressa la parole en mantchou.

Il faut renoncer à peindre la surprise du surintendant. Depuis le règne de Kang-hi, la nationalité mantchoue s'est trouvée comme étouffée sous les émigrations qui, en dépit de tous les édits du souverain, n'ont cessé de se précipiter en dehors de la grande muraille. L'usure chinoise a conquis la Mantchourie sur les conquérans du Céleste Empire. Asservis par la civilisation efféminée des vaincus, dépossédés du sol natal par l'astuce d'une race avide et patiente, les Mantchoux en moins de deux siècles ont tout perdu : leurs mœurs, leur pays, leur langage même. La langue mantchoue, autrefois honorée à la cour de Pé-king, n'est plus aujourd'hui qu'une langue morte, cultivée par de rares adeptes, conservée comme un dernier souvenir de la patrie par les sujets de Tao-kouang ou de Y-shing qui portent encore sous l'uniforme chinois un cœur vraiment tartare. Un Européen lui adressant la parole dans cette langue sacrée dont les accens n'avaient pas depuis bien des années frappé ses oreilles devait donc paraître une merveille à Lin-kouei. Le père Huc avait long-temps vécu sur les confins de la Chine et de la Mongolie; il avait accompli, avec M. Gabet, ce remarquable voyage qui, à travers les grandes solitudes de la terre des Herbes, les monts sablonneux des Ortous et les plateaux de la Haute-Asie, avait conduit les deux apôtres jusqu'au sein de la capitale du Thibet (1). Le père Huc avait étudié dans les lamaseries mongoles les dernières transformations des doctrines bouddhiques; il parlait avec la même facilité le chinois, le mongol, le mantchou et le thibétain. Lin-kouei demeurait suspendu aux lèvres du *savant lama du ciel d'Oc-*

(1) Ce voyage a été l'objet d'un travail publié par la *Revue*, livraison du 15 juin 1850.

cident. — Quels sont les trois trésors de la Mantchourie? lui demanda le père Huc. — Le *jin-seng*, les peaux de zibeline et l'herbe de *houla*, répondit le *taou-tai*. On connaît depuis long-temps le jin-seng en Europe; on sait que cette racine a des propriétés toniques auxquelles les Chinois attribuent le don de ranimer la vie, de réchauffer le sang dans les veines du vieillard. Nous ne saurions pas encore ce qu'est l'herbe de houla, si la curieuse relation du père Huc ne nous l'eût fait connaître. Le jin-seng, qui se vend au poids de l'or, ne peut servir qu'au riche; l'herbe de houla est le trésor du pauvre. Il n'est point de bottes fourrées qui communiquent aux pieds une chaleur plus douce que les chaussures de cuir garnies intérieurement de cette herbe bienfaisante. Lin-kouei nous promit de nous en envoyer à Macao; mais cette promesse, faite au milieu d'un dîner, ne tarda point probablement à sortir de sa mémoire, et deux ans après notre passage à Shang-hai, doublant le cap Horn à la fin de l'hiver, nous nous demandions, pendant que nous marchions à grands pas sur le pont pour nous réchauffer, ce qu'était devenue l'herbe de Lin-kouei. Il faut être juste cependant envers le *taou-tai :* s'il oublia un engagement pris à la légère, il se souvint du père Huc. Rentré chez lui, après un dîner qui s'était prolongé jusqu'à dix heures du soir, il saisit le plus délicat de ses pinceaux, et, sans vouloir attendre jusqu'au lendemain, remercia par écrit le missionnnaire catholique du plaisir qu'il avait éprouvé à l'entendre.

C'était le guerrier mantchou qui nous avait promis l'herbe de houla; ce fut le mandarin chinois, Lin-kouei, *notre plus humble frère cadet*, qui, avec *un cœur droit*, nous prévint que le seizième jour de la première lune (8 février), à trois heures du soir, un repas attendrait *la lumière de notre présence*. Dans une salle ouverte à tous les vents, où les plus heureux d'entre nous étaient ceux qui avaient pu gagner le voisinage du *brasero* au fond duquel des cylindres de charbon de terre pilé se consumaient lentement, se trouvait servi un splendide banquet chinois que M. de Montigny avait eu l'heureuse idée d'enrichir de deux énormes pâtés européens offerts au *taou-tai*. En face de la table se dressait la scène d'un théâtre improvisé. On connaît la passion des Chinois pour le théâtre. Il n'est guère de fête qui ne soit suivie chez eux de quelque représentation dramatique, et cependant la profession de comédien est souverainement méprisée dans le Céleste Empire. Des troupes d'acteurs ambulans parcourent les provinces, montent sur les tréteaux des places publiques, ou vont de maison en maison égayer les loisirs des riches particuliers, qui les appellent. Les rôles de femmes sont ordinairement joués par de jeunes garçons, et, comme ce n'est qu'après les premières années de la jeunesse qu'on voit apparaître sur le menton des Chinois le tardif duvet d'une barbe en général peu fournie, l'illusion à cet égard est complète. Du reste, on le sait, peu ou

point de décorations : la simplicité des tréteaux de Thespis ou de la scène qui vit représenter les chefs-d'œuvre de Shakspeare.

Ce fut vers la fin du dîner que Lin-kouei donna le signal, non pas de lever le rideau, mais de faire avancer les acteurs et de commencer ce que, dans leur jargon anglo-chinois, les Cantonnais ont appelé le *sing-song*. Tout dans cette fête était empreint au plus haut degré de couleur locale. Assis sous un vaste péristyle, nous étions adossés à une cloison capricieusement découpée, sur laquelle on avait étendu les feuilles d'un papier diaphane fabriqué à Séoul par les Coréens. Des lanternes suspendues derrière cette cloison transparente en éclairaient tous les détails d'une lumière fantastique. Lin-kouei avait fait apporter devant lui une petite table sur laquelle étaient posés des pinceaux, un godet de marbre et quelques feuilles de papier. Groupés autour du *taoutai*, nous vîmes son pinceau, légèrement imbu d'encre de Chine ou de carmin, tracer sans esquisse, à main levée, un canard barbotant dans la fange, un crabe dont l'ongle de son excellence retouchait les contours, un chrysanthème aux fleurons épanouis, ou une touffe de bambou au milieu de laquelle soupirait une mésange. Pendant ce temps, nous savourions les délices d'un cigare de Manille, et la troupe ambulante déroulait devant nous les richesses de son répertoire : tragédie historique, drame, opéra, opéra-comique, vaudeville, ballet-pantomime, féerie, tours de force et de souplesse, tout passa en un seul jour sous nos yeux, et, grace à l'obligeance de deux habiles interprètes, Mgr Maresca et M. Kleiskowsky, nous pûmes emporter de cette séance une idée assez complète de la scène chinoise. Ici encore la Chine nous parut moins étrangère à nos idées que nous nous y étions attendus.

Voyez plutôt : quel est ce gueux en haillons qui sort de la coulisse? N'est-ce pas un de ces personnages bien connus du public des boulevards? N'est-il pas un peu parent de Robert Macaire, ce malfaiteur qui nous raconte d'un air si dégagé comment il vient de tuer un homme? Et en se rappelant cet horrible exploit, le scélérat se frotte les mains, rit à se tenir les côtes, et fait entendre de petits cris de jubilation. Survient un passant qui l'aborde, lui offre le thé et le *sam-chou*, excite adroitement son amour-propre et finit par lui dérober son secret. Quand le meurtrier a confessé son crime, il soupçonne tout à coup qu'il est en présence d'un juge. Alors il cherche à rétracter ses aveux, revêt subitement l'air le plus candide du monde, affecte de railler la crédulité avec laquelle a été accueillie son invraisemblable histoire et met tant de finesse dans son jeu, varie avec tant de naturel l'expression de sa physionomie, les inflexions de sa voix, que, sans comprendre un mot de la langue chinoise, il est impossible de ne pas deviner ce qui se passe entre lui et le mandarin. La clairvoyance et l'habileté du juge finissent par triompher de l'astuce de ce misérable, et il est livré aux satel-

lites qui l'entraînent. Mais voici une nouvelle action, voici un nouveau mandarin! Celui-ci a une affaire bien autrement difficile à éclaircir, une trame bien autrement subtile à démêler. Une jeune femme a reçu son amant sous le toit conjugal. Assis devant une table chargée de mille friandises, les deux coupables semblent aussi tranquilles qu'Adam et Ève au milieu des bosquets du paradis terrestre. Ils ont complétement oublié qu'il existe un mari de par le monde. Cet importun arrive à l'improviste. Le don Juan n'a que le temps de se cacher sous le lit, un grand lit de Ning-po, recouvert d'un ciel quadrangulaire, moins semblable à un lit qu'à un cabinet. Au bout de quelques instans, le mari se couche et s'endort. La jeune femme s'est assise à l'autre extrémité de la chambre et paraît plongée dans de profondes réflexions; mais soudain un voleur se montre à la fenêtre laissée entr'ouverte. D'un coup d'œil, il a jugé la position : la femme ne l'a point aperçu; elle ne tardera point à se coucher ou à sortir. Il suffit donc de se cacher n'importe où pendant quelques minutes. Le voleur grimpe lestement sur le lit et se blottit entre les planches. Le mari cependant paraît reposer du sommeil du juste : sa femme s'approche de lui, interroge ses paupières, sa respiration; il dort. Elle appelle alors son amant, qui sort assez maussade de l'asile où il s'est réfugié. A cette apparition inattendue, le voleur, du haut de son estrade, témoigne son étonnement.— Qui se serait douté de cela? semble-t-il dire. Quel est son effroi quand il voit la jeune femme aller chercher une hache bien affilée, la mettre aux mains de son amant et l'engager par ses gestes et par ses discours à la débarrasser de son mari! L'amant proteste, laisse échapper l'arme homicide et veut fuir : sa complice l'arrête. Qu'il frappe à l'instant! ou elle éveille son mari et livre à sa vengeance le séducteur dont l'amour hésite devant le crime. — Il le faut. — Eh bien donc qu'il meure! L'amant frappe, le mari expire, et les deux coupables s'en vont tout joyeux, après s'être prodigué mille caresses, doucement enlacés l'un à l'autre. Le voleur épouvanté est resté maître du logis; il descend de sa cachette. Si l'on songe aux habitudes peu sanguinaires des voleurs chinois, à l'impitoyable sévérité des juges envers les meurtriers, à l'indulgence des tribunaux quand il ne s'agit que d'un simple vol, on comprendra combien le filou ainsi compromis doit avoir hâte de quitter cette maison infernale. Malheureusement pour le voleur, les assassins ont fermé la porte; il lui reste la fenêtre. Il a déjà le pied sur le rebord de la croisée, il va sauter dans la rue : hélas! voici la justice de Tao-kouang qui passe. Un homme sortant par la fenêtre, qu'est-ce à dire? Est-ce ainsi que les rites ont réglé la chose? On entre; on saisit le drôle. Eh quoi! dans ce lit un homme assassiné! — Ton procès sera court, sois tranquille. — Mais je suis innocent; cet homme a été assassiné à l'instigation de sa femme. — La belle inven-

tion! et qu'un pareil récit a de vraisemblance! Comment! cette jeune femme qui arrive sur la scène en se déchirant les joues, qui se jette à corps perdu sur le cadavre de son mari, qui veut mourir parce qu'il a cessé de vivre, cette jeune femme aurait armé le bras d'un meurtrier! Arrière, imposteur! Prépare-toi à subir le châtiment de ton crime. — Les satellites et les mandarins subalternes ne sont pas obligés de savoir lire au fond du cœur des femmes. Il faut être au moins membre du collége des *han-lin* pour cela. Le pauvre voleur périrait donc victime d'une funeste méprise, si un mandarin d'un ordre supérieur n'intervenait et ne finissait par découvrir les vrais coupables, dont le juge, après de longs débats, prononce la sentence.

Justice est faite; — respect aux morts. Ce n'est plus un couple scélérat, mais un groupe charmant qui occupe la scène. En présence d'un vieillard enveloppé d'une grande robe brune et coiffé d'un chapeau de paille, — un grand-père ou un bon ermite, — un jeune garçon et une jeune fille se livrent à leurs joyeux ébats et déploient leurs graces adolescentes. Le vieillard sourit à ces jeux, et, pendant que les enfans se plaisent à lui décrire tous les plaisirs de leur âge, il suit d'un œil indulgent leur aimable pantomime. Le programme de ce ballet est ce qu'on peut imaginer de plus simple au monde; mais les mouvemens des danseurs sont si harmonieux, si mollement cadencés, qu'on ne se lasse point de les voir. Tout cela est doux et frais comme une idylle.

Deux sentimens se disputent le cœur des Chinois : l'amour du sol natal et l'amour de la famille. — Après ces innocentes joies d'un grand-père, contemplez la douleur de ce lettré vêtu d'une casaque jaune, qui a quitté le Céleste Empire pour venir étudier la nature dans la Mantchourie; il regrette maintenant cette belle Chine qu'il a follement abandonnée; il chante ses chagrins sur un mode plaintif, et la musette marie ses accords à ses chants. Laisse couler tes pleurs, infortuné Chinois, mais renonce à l'espoir de revoir ta patrie. Comment le roi des Mantchoux consentirait-il au départ d'un homme dont il veut faire son premier ministre? Il envoie vers l'illustre étranger deux mandarins qui cherchent à le séduire par les plus riches présens. Le lettré détourne doucement la tête. Les caresses sont impuissantes; la terreur triomphera peut-être de sa résistance. Deux bêtes féroces s'avancent en rugissant sur le théâtre. Des pantalons rouges apparaissent sous la couverture qui les enveloppe. Il faut remonter jusqu'à Nick Bottom, jusqu'au lion qui, dans *le Songe d'une Nuit d'été*, se prépare à paraître devant le duc d'Athènes, pour retrouver cette insolente parodie des bêtes à quatre pattes. Quoi qu'il en puisse être de ces animaux féroces, que ce soient des courtisans déguisés ou de véritables quadrupèdes, le lettré, après avoir versé quelques larmes que lui arrache un premier moment d'effroi, dégaîne son sabre, pousse aux monstres, et

ceux-ci deviennent ses très humbles serviteurs. L'insuccès de cette dernière épreuve décourage la persécution, et l'Orphée chinois obtient de franchir de nouveau la grande muraille, menant en laisse les tigres de la Mantchourie.

Depuis deux cent cinquante ans, les Tartares sont assis sur le trône qu'occupait glorieusement la dynastie des Ming, leur volonté est respectée dans tout l'empire; mais sur la scène ils ont toujours le dessous. Un dernier ballet nous montra des Chinois et des Tartares aux prises. Les Tartares étaient représentés par de grands diables noirs auxquels un Chinois, après des discours aussi longs que ceux de Diomède ou d'Hector, ne manquait jamais d'appliquer quelque bon coup de sabre ou de lance. Le Tartare sortait en boitant et rentrait par une autre porte pour recevoir une nouvelle blessure. Un dernier coup d'estoc le jetait à terre. Les guerriers le chargeaient sur leurs épaules et l'emportaient dans la coulisse. Les Chinois, faisant retentir l'air de leurs cris de triomphe, s'empressaient alors d'élever le vainqueur sur le pavois.

Au milieu des mille sensations qu'éveillait dans l'auditoire un spectacle si varié, les heures s'écoulaient sans qu'aucun de nous songeât à se retirer. Ce ne fut que bien avant dans la nuit que nous pûmes nous arracher à l'hospitalité du *taou-tai*. Deux fois encore, chez M. de Montigny et à bord de la corvette, nous revîmes l'aimable Mantchou; mais le palais de Lin-kouei ne s'ouvrit plus pour les officiers français. Depuis quelques jours déjà, nous avions annoncé l'intention de quitter Shang-hai, et ce fut au consulat de France qu'assis à la même table Lin-kouei et M. Forth-Rouen se firent leurs derniers adieux. Soit que cette prochaine séparation eût attristé son ame, soit qu'un sombre pressentiment, — *the shadow of coming events*, — lui présageât la disgrace à laquelle devaient aboutir ses tendances libérales (1), Lin-kouei pendant tout le repas se montra distrait et mélancolique. Vers neuf heures du soir, il demanda la permission de se retirer, et nous n'essayâmes pas de le retenir. Avant de nous séparer, nous échangeâmes une dernière fois les vœux les plus fervens pour une amitié *de dix mille ans* entre la France et la Chine, et, le lendemain, l'œil de Lin-kouei eût en vain cherché *la Bayonnaise* sous les quais de Shang-hai. Secondés par une brise favorable, nous descendîmes rapidement le Wampou, et vînmes jeter l'ancre le 11 février, devant le village de Wossung, où nous attendîmes vingt-quatre heures une marée propice pour donner dans le Yang-tse-kiang.

Notre passage à Shang-hai fut trop rapide pour avoir sur la santé de

(1) Disgracié quelques mois après notre départ, Lin-kouei est venu, en 1851, reprendre son poste à Shang-hai; mais, instruit par une sévère leçon, il s'est bien gardé de montrer de nouveau vis-à-vis des Européens les sympathies qui avaient failli l'entraîner à sa perte.

nos jeunes marins l'heureux effet qu'on eût pu se promettre d'un plus long séjour dans ce port. Nous pûmes juger cependant combien cette relâche pendant la majeure partie de l'année était préférable aux mouillages de Macao et de Canton. Le poisson, le gibier, les bestiaux y abondent et s'y vendent à vil prix (1). Le froid qui règne à Shang-hai, l'air vif qu'on y respire du mois de novembre au mois de mai, réparent les forces énervées par le climat des tropiques. Tout semble donc attirer le commerce européen dans ce port, au détriment du port de Canton. Ces deux marchés ont conservé cependant jusqu'ici leur importance spéciale. Situés à deux cent soixante lieues l'un de l'autre, ils se partagent les produits de l'empire chinois. Les thés et surtout les thés noirs du Fo-kien continuent de se diriger sur Canton. Le commerce de la soie se concentre à Shang-hai. En 1849, ce dernier port expédiait en Europe ou aux États-Unis six fois moins de thé et deux fois plus de soie que le marché méridional. Si l'on n'envisageait pourtant que l'intérêt des manufactures britanniques et l'importation des produits européens, Shang-hai occuperait déjà le premier rang parmi les ports du Céleste Empire; mais Canton est le marché de l'Inde. C'est dans ce dernier port que la présidence de Bombay expédie chaque année des cotons bruts pour une valeur de 25 millions de francs, tandis que les provinces du nord, qui cultivent le coton et le produisent à bas prix et en grande abondance, n'ont nul besoin de cotons importés.

Les ménagemens qu'exige l'intérêt agricole de l'Inde anglaise suffiront probablement pour empêcher le gouvernement de la Grande-Bretagne de tourner ses vues avec une ardeur exclusive vers le nord de la Chine. Les Américains ne sont point retenus par des considérations semblables, et c'est à Shang-hai bien plus qu'à Canton que leur commerce tend à se développer. La conquête de la Californie est à plus d'un titre un fait d'une portée immense. La possession de ce nouvel état n'a point seulement doté l'Union américaine de richesses métalliques qui semblent inépuisables : elle lui a aussi ouvert le chemin du Céleste Empire. Depuis quelques années, l'horizon de cette démocratie puissante s'est considérablement agrandi. Le regard se fatigue à en chercher les limites. Par la Californie, les états américains sont plus rapprochés de la Chine que ne l'est l'Égypte. Le port de Suez est à deux mille cent trente-deux lieues marines de Hong-kong; celui de San-Francisco n'est qu'à mille neuf cent quarante-six lieues de Shang-hai. Un navire à vapeur, gagnant le nord de l'île de Vancouver et la plus occidentale

(1) La viande de boucherie coûtait 45 centimes le kilogramme. On achetait quatre faisans pour une piastre, et l'on pouvait voir chaque jour, suspendus dans la batterie, des chevreuils, des lièvres, des oies sauvages, des canards, des tourterelles, et surtout des faisans, si communs à Shang-hai, qu'on leur préfère les poulets et les dindons.

des îles Aleutiennes, pourrait traverser l'Océan Pacifique en trente-huit jours. Il suffit, pour admettre la justesse de ce calcul, d'accorder aux paquebots américains la vitesse moyenne de cinquante-huit lieues par jour qu'atteignent les *steamers* anglais dans leur voyage de Suez à Hong-kong. Il n'est donc point douteux que, dans un avenir peu éloigné, l'Union américaine ne soit appelée à partager avec l'Angleterre la clientelle de l'empire chinois.

A côté de ces grands intérêts rivaux, les intérêts secondaires s'effacent. La Russie échange à Kiachta ses pelleteries contre les thés chinois; les îles espagnoles, dans les années de disette, expédient quelques cargaisons de riz à Canton ou à Shang-hai. La Hollande y apporte les produits de ses colonies. D'autres pavillons n'apparaissent qu'accidentellement sur les côtes du Céleste Empire : ce sont les pavillons de la Prusse, du Portugal, du Danemark et des villes anséatiques.

Quant à la France, dont le commerce tient une place si considérable dans les échanges du monde, elle n'a point un rang supérieur à celui du moindre de ces états dans les relations commerciales de l'Europe avec la Chine. Ce n'est pas une situation que le gouvernement français ait acceptée sans avoir fait de louables efforts pour en sortir; mais il est des obstacles contre lesquels tout le zèle de ses agens ne parviendra point à prévaloir. Les produits qui trouvent en Chine le placement le plus facile sont les produits bruts : nous n'en avons point à offrir. Le peu d'objets manufacturés que veuille accepter un peuple économe doivent se recommander avant tout par la modicité des prix, et c'est plutôt par la perfection, par la qualité supérieure de ses produits, que notre industrie se distingue. Le bon marché n'est point le but où nous tendons. Complétement effacée sous le rapport commercial, la France est donc réduite, dans le nord de la Chine aussi bien que dans les provinces méridionales, à un rôle d'observation; mais on peut, — si quelque catastrophe ne vient déjouer tous les calculs de la prudence humaine, — prévoir le jour où la Chine, entrant dans le cercle de la politique générale, verra son existence placée, comme celle de l'empire ottoman, sous la protection des grandes lois d'équilibre qui régissent aujourd'hui le monde civilisé. La France, ce jour-là, se félicitera de n'être point restée étrangère aux affaires de l'extrême Orient, et d'y avoir développé avec d'autant plus de soin son influence morale, qu'elle avait dû renoncer à y asseoir sa politique sur le terrain des intérêts matériels.

E. Jurien de Lagravière.

LES CHEMINS DE FER

ET

LES DOUANES EN SUISSE.

I. *Rapport sur l'Établissement de chemins de fer en Suisse*, par MM. R. Stephenson et Swinburne. — II. *Rapport au département des travaux publics touchant l'influence probable des chemins de fer sur l'agriculture, l'industrie et les petits métiers*, par M. John Coindet.

Il y a plus de deux ans déjà, — en décembre 1849, — l'assemblée fédérale de la Suisse, à Berne, ordonna une enquête sur « la possibilité d'établir un réseau de chemins de fer dans les cantons, et sur la meilleure direction à donner aux principales lignes au point de vue des besoins de la circulation, de l'industrie et de la défense du pays. » Bien avant 1849, des études intéressantes avaient été faites sur cette question par des ingénieurs suisses. Dès 1838, M. Fraisse, ingénieur du canton de Vaud, avait publié un excellent mémoire où il proposait et motivait un chemin de fer entre le lac de Genève et le lac d'Yverdun. Après la détermination prise en décembre 1849, le gouvernement suisse appela le célèbre ingénieur anglais Robert Stephenson et M. Swinburne pour les charger de l'enquête ordonnée par l'assemblée fédérale. Il n'était pas possible de mieux choisir : le rapport qu'ils adressèrent au gouvernement, en octobre 1850, montre avec quel soin ils ont étudié la question, et comment, oubliant avec une parfaite abnégation les colossales entreprises qui ont fait la réputation de M. Stephenson, ils sont entrés dans l'esprit qui doit présider aux travaux d'utilité publique chez une nation dont le revenu et le crédit sont, pour ainsi dire, encore à créer.

On pouvait craindre que l'homme qui a conçu et exécuté le merveilleux

pont le *Britannia* ne se laissât séduire par l'idée, assurément fort poétique, de faire franchir les Alpes à la locomotive, ou d'en traverser la crête par des souterrains s'ouvrant, d'un côté, sur les plaines de la Lombardie, de l'autre, sur la vallée du Jura. De pareilles rêveries n'ont été que trop complaisamment accueillies par des ingénieurs dont le mérite cependant est incontestable, et l'étrange projet d'établir un chemin de fer sur le Grimsel, l'une des sommités les plus élevées et les plus ardues des Alpes, avait fini par être pris au sérieux ailleurs encore qu'en Suisse. L'an dernier même, des gouvernemens allemands et italiens avaient envoyé des agens fort habiles étudier sur les lieux les difficultés de cette extravagante et gigantesque opération, auprès de laquelle le fameux tunnel du Mont-Cenis, de 12,000 mètres de long, n'eût été qu'un jeu d'enfans. M. Stephenson est heureusement doué, comme ingénieur, d'un esprit essentiellement pratique. Assurer à la Suisse, avec le moins de frais possible, tous les avantages d'un réseau de chemins de fer, telle a été l'idée dominante qui l'a dirigé dans son enquête. La nature a prodigué à la Suisse de précieuses ressources, comme pour l'indemniser des difficultés qu'un sol montagneux oppose, sur une vaste portion de son territoire, au transport des voyageurs et des marchandises : c'est à tirer parti de ces ressources naturelles que M. Stephenson s'est surtout appliqué. En se servant des cours d'eau et des lacs, il réduit, par exemple, à 46 kilomètres et demi la communication par voie ferrée de Soleure à Genève. La distance totale entre les deux villes est de 137 kilomètres : les 90 autres kilomètres seraient laissés à la navigation à vapeur, qui serait établie sur le lac Léman entre Genève et Morges; d'Yverdun à Neuchâtel, et de ce dernier point à Soleure, le lac de Neuchâtel, la Thiele et l'Aar seraient aussi utilisés comme voies navigables par le bateau à vapeur. L'ensemble du réseau représenterait une grande croix dont la tige, partant de Genève, atteindrait Romanshorn et Rorschach, sur les bords du lac de Constance; les bras s'étendraient de Bâle à Lucerne : Olten serait le point de réunion. Quelques lignes moins considérables compléteraient ce système. Ainsi un court embranchement sur Ouchy mettrait Lausanne en rapport avec le tronc principal à Morges; Berne et même Thoune communiqueraient avec Lyss, Winterthour avec Schaffouse, Coire avec Rorschach, Lugano et Bellinzona avec Locarno.

Si l'on envisage ce projet, non plus au point de vue des intérêts particuliers de la Suisse, mais comme se rattachant au système général des *rail-ways* dans les pays voisins, on remarquera que le réseau de MM. Stephenson et Swinburne offre à Gênes (et aussi à Marseille, si jamais la France revient à l'idée de relier Lyon à la Suisse) l'avantage d'une communication non interrompue avec Bâle, où aboutissent les chemins de fer du Rhin, et avec les rives du lac de Constance, où se terminent ceux du Wurtemberg et de la Bavière. La ligne transversale de Bâle à Lucerne, et de là, par bateau à vapeur, jusqu'à Fluelen, conduit la circulation au pied du Saint-Gothard. Enfin la ligne de Coire à Rorschach, avec embranchement sur Zurich, par Wallenstadt, offre les mêmes avantages pour le Luckmanier et le Splugen. La France, le Piémont, la Lombardie et l'Allemagne ne verront plus dans la Suisse une contrée sans issue, une barrière qu'il faut éviter à tout prix, parce qu'elle rompt et intercepte les relations commerciales. Il y a toutefois un inconvénient dans le système des ingénieurs anglais : c'est que le réseau projeté s'arrêtera des deux côtés au

pied des montagnes; le passage des Alpes devra donc se faire par les voitures ordinaires. Il est regrettable assurément qu'on n'ait pu trouver un autre moyen de franchir cette double barrière; mais, si même la locomotive pouvait jamais se lancer avec sécurité sur des pentes qu'elle doit éviter aujourd'hui comme trop rapides, il faut reconnaître qu'elle rencontrerait dans le climat des Alpes, pendant cinq ou six mois d'hiver, des obstacles plus redoutables encore que les aspérités du terrain. Personne n'ignore que l'un des dangers les plus grands et les plus fréquens dans les Alpes durant la mauvaise saison, c'est l'accumulation subite des neiges, que la tourmente rassemble sur des points qui paraissaient libres quelques instans auparavant. Le télégraphe électrique ne serait lui-même qu'une imparfaite garantie de sécurité sur un chemin de fer pratiqué à travers ces montagnes. On a parlé de couvrir la voie ferrée; en théorie, la chose est possible, mais quelle dépense ce blindage ne nécessiterait-il pas, si on voulait faire cette couverture à l'épreuve des avalanches de neige, de glaces et de rochers! Le Grimsel lui-même peut être vaincu à force de millions : il n'y a pas d'obstacles dont l'argent ne vienne à bout; mais, dans les entreprises de l'industrie ou du commerce, la condition vitale est que la dépense soit en rapport avec le revenu.

Le réseau tracé par MM. Stephenson et Swinburne n'offre de grandes difficultés que sur la ligne de Bâle à Olten : là seulement l'art des ingénieurs rencontre ces obstacles que l'imagination évoque lorsqu'on parle de chemins de fer en Suisse; mais partout ailleurs, du lac Léman au lac de Constance, la pente n'excède pas 1 pour 100, sauf entre Zurich et Frauenfeld, où, en quelques endroits, elle est de 1 trois dixièmes pour 100. Le sol est même si peu défavorable, comparé à d'autres contrées, que, d'après les études préliminaires de MM. Stephenson et Swinburne, le kilomètre paraît ne devoir coûter en moyenne, y compris le matériel et les expropriations, que 157,000 fr. pour une voie simple, 176,000 fr. pour une double voie. En voici le détail :

	Moyenne pour une seule voie.	Soit pour cent.	Moyenne pour une voie double.	Soit pour cent.
Acquisitions de terrains.	13,500 fr.	8,6	16,000 fr.	9,1
Terrassemens et ouvrages d'art. . .	56,500	36,0	73,000	41,5
Voie proprement dite.	47,000	29,9	47,000	26,7
Stations, maisons de garde, clôtures.	12,000	7,7	12,000	6,8
Matériel mouvant et fixe.	20,500	13,0	20,500	11,6
Frais d'administration.	7,500	4,8	7,500	4,3
Totaux.	157,000 fr.	100	176,000 fr.	100

Contrairement à ce qui s'est fait en France, où l'on a dépensé des sommes énormes pour réduire les pentes plus qu'il n'était vraisemblablement nécessaire, et où les travaux d'art ont le caractère monumental qui convient à une grande nation, M. Stephenson recommande à la Suisse de ne pas trop éviter les pentes fortes partout où elles diminueront les ouvrages d'art, d'adopter pour ceux-ci le style le plus simple et de se contenter d'une seule voie, parce qu'avec l'emploi des télégraphes électriques sur des lignes où la circulation sera toujours facile à régler et très inférieure à ce qu'elle est aux approches des

grands centres de population, tels que Paris et Londres, il est inutile de faire la dépense d'une voie double.

Plusieurs tracés ont été proposés pour la ligne de Bâle à Olten, la seule, nous l'avons dit, qui présente de sérieuses difficultés. Celui que M. Stephenson recommande traverse le Hauenstein, l'une des plus hautes sommités du Jura. De Liestall jusqu'aux bords de l'Aar, sur une longueur de 22 kilomètres et demi, le tracé n'offre de surface horizontale qu'en deux endroits de 250 mètres de longueur chacun, plates-formes factices où doivent être établies les gares pour le service d'un plan incliné. La pente varie de 8 à 35 pour 1,000; il y a un tunnel d'une longueur de 2,400 mètres, avec inclinaison de 25 pour 1,000, et la descente, depuis la sortie immédiate du tunnel jusque dans la plaine de l'Aar, atteint, dans toute son étendue de 2,200 mètres, le maximum de la pente, soit 35 pour 1,000. Cette difficulté, insurmontable par les moyens ordinaires, disparaît dans le projet de M. Stephenson par l'application d'un mécanisme fixe qui reposerait sur l'emploi de l'eau. De cette manière, suivant lui, on peut obtenir sans danger une grande économie.

« Dans l'esprit, dit-il, des personnes qui ont pu juger en Angleterre et en Amérique (1) de l'emploi considérable qu'on y fait des appareils fixes, il ne saurait s'élever aucun doute sur la convenance d'utiliser pour les chemins de fer de la Suisse les forces naturelles et peu dispendieuses qu'offrent les chutes d'eau. L'économie, la facilité de l'usage, l'efficacité et la sûreté des moyens, quand l'emploi en est judicieux, tout tend à démontrer l'utilité et le prix de cette puissance pour établir des chemins de fer dans des contrées montagneuses.

« Dans la plus grande partie du système proposé à la Suisse, la direction des lignes coïncide avec celle des principales vallées; mais il y a quelques exceptions, et, à l'approche de la région des Alpes, il n'y a plus de probabilité que les locomotives puissent servir; seuls, les appareils fixes peuvent être employés pour franchir ces croupes élevées. Le passage du Jura offre aussi une occasion favorable de tirer parti de la puissance des cours d'eau qu'on a sous la main.

« Les préjugés soulèveront sans doute bien des objections contre cette opinion, objections basées principalement sur la crainte vague de l'inconnu : on dira que le moyen est nouveau, dangereux, sujet à des retards, et qu'il n'a pas été mis à l'épreuve. Ces objections sont sans fondement. S'il est vrai que les cours d'eau n'ont pas été très généralement employés pour un pareil service, il existe cependant des exemples de cet emploi. Quant au danger supposé, les preuves ne manquent pas pour établir que l'usage des plans inclinés et des

(1) C'est en Amérique surtout qu'on peut voir des plans inclinés desservis par des machines fixes, au lieu de rampes desservies par des locomotives, sur des lignes de fer dont quelques-unes sont très importantes et figurent parmi les artères commerciales du pays. M. Michel Chevalier, dans son *Histoire et description des voies de communication aux États-Unis*, a particulièrement décrit les appareils fixes et les accessoires des plans inclinés du chemin de fer *du Portage*, qui fait partie de la grande ligne de Philadelphie à l'Ohio, et du chemin de fer de Sunbury à Pottsville. Sur le premier, les plans inclinés, au nombre de dix, ont une pente de 8 à 10 pour 100; sur le second, un fort habile ingénieur, M. Moncure Robinson, n'a pas craint d'aller jusqu'à 30 pour 100. On conçoit quelle facilité il en résulte pour franchir à peu de frais une région montagneuse.

câbles n'a pas amené une plus grande proportion d'accidens qu'aucun autre système. Ce qui est certain, c'est que, dans tous les cas où l'eau peut être employée convenablement, ce moyen de transport laisse tous les autres derrière lui, au point de vue de l'économie. »

Les avantages de cette application des forces de l'eau, soit comme agent indépendant, soit comme auxiliaire de la locomotive, ne se bornent donc pas à une diminution dans les frais d'exploitation; ils réduisent aussi d'une manière très sensible les dépenses de construction. Ce raisonnement est appuyé d'un exemple, celui du plan incliné appelé le *Lickey*, sur le chemin de fer de Birmingham à Glocester. La longueur du Lickey est de 3,250 mètres, et la pente de 27 pour 1,000. De puissantes locomotives font le service de chevaux de renfort pour franchir la montée, et opèrent avec un succès incontestable; mais, d'après des calculs approximatifs, il résulte que, tandis que sur tout le reste de la ligne la dépense est de 91 centimes (par kilomètre), elle est sur le plan incliné de 3 fr. 12 c. au moins, dépense trop considérable pour que ce moyen soit employé sur une certaine étendue.

L'expérience a prouvé que les locomotives les plus puissantes ne produisent aucun résultat au-delà de la traction de leur propre poids sur une pente de 45 pour 1,000, qu'elles entraînent environ 21 tonnes (de 1,000 kilog.), si la pente est seulement de 25 pour 1,000, tandis qu'elles remorquent 300 tonnes avec la même dépense de force, si le plan est horizontal. Aucun résultat fructueux ne peut donc être obtenu de la locomotive sur une inclinaison approchant 25 pour 1,000. En pareil cas, la lutte entre la locomotive et l'appareil fixe est tout simplement une question de dépense; il ne s'agit que de choisir la force auxiliaire qui offre le plus de succès et d'économie.

« Pour les trains légers qui servent au transport des voyageurs, dit le rapport de MM. Stephenson et Swinburne, la locomotive sera préférée; mais, pour des convois lourds et considérables, l'appareil fixe offre de plus grands avantages. Il est impossible de préciser ici le point où ces deux systèmes deviennent l'équivalent l'un de l'autre, parce que l'équilibre dépend ici de la nature des transports, de l'inclinaison des pentes, de la longueur de la section sur laquelle la force auxiliaire doit être employée, du prix du combustible, du taux des salaires. » Tous ces élémens, qui compliquent la question, disparaissent cependant lorsqu'il ne s'agit que de l'emploi d'une force hydraulique, surtout là où l'on peut se la procurer facilement et à bon marché. En Suisse, ce cas est fréquent; il se présente particulièrement au passage du Hauenstein, où l'on a de l'eau sous la main en grande abondance. L'eau en pareil cas remplacera cette force auxiliaire à laquelle on a recours, sous la forme de locomotive ou d'appareil fixe à vapeur, pour surmonter, sur d'autres chemins de fer, des rampes trop raides. La seule différence apparente est qu'en se servant de l'eau, l'emploi d'un câble est d'une nécessité inévitable; pour quelques personnes, c'est une grande objection au point de vue de la sûreté. L'objection cependant est plus spécieuse que réelle, car rien de plus simple que les moyens en usage pour parer d'une manière efficace aux chances d'un accident. Voici comment M. Stephenson propose d'établir le service d'un plan incliné.

« Le mode le plus économique adopté pour la construction des plans inclinés

est celui-ci : trois rails à la partie supérieure et deux rails à l'inférieure, laissant au milieu une portion à double voie qui permet aux trains de se croiser. Les aiguilles inférieures sont dépassées d'abord par le train ascendant, qui, les trouvant dans la position où il les a laissées à sa précédente descente, rentre dans la même voie qu'il a déjà parcourue. Le convoi descendant déplace les aiguilles, et au trajet suivant devient à son tour convoi ascendant; il est donc inutile d'entretenir sur ce point un aiguilleur. La partie inférieure du plan incliné peut aussi être pourvue de trois rails, comme la moitié supérieure; de cette manière on n'a pas besoin d'aiguilles, et le câble n'en fonctionne que mieux.

« Pour desservir ce système au moyen de l'eau, il suffit de petits convois supplémentaires de wagons à réservoir qu'on annexe à chaque convoi montant ou descendant, chaque wagon à réservoir pouvant contenir huit mètres cubes d'eau environ; ces trains supplémentaires restent constamment attachés à l'extrémité du câble. Le train supérieur des wagons à réservoir chargés d'eau reste sur la principale ligne (que nous supposons être à voie simple), au sommet du plan incliné. Le train inférieur des wagons à réservoir reste dans une gare au pied du plan. A l'arrivée du convoi qui doit gravir le plan incliné, ce convoi passe à l'extrémité de la gare, par-dessus le câble, qui est placé dans une encoche pratiquée à cet effet dans le rail. On met en mouvement les wagons remplis d'eau qui sont au sommet du plan par une légère impulsion, et en retirant les coins qui retiennent les roues. Les wagons à réservoir vide, qui sont au bas du plan, tirés par le câble, sortent de la gare derrière le convoi nouvellement arrivé, qui se trouve ainsi poussé par eux au sommet du plan, sans qu'il soit nécessaire de l'attacher en aucune manière. Une fois au sommet, la locomotive qui fonctionne pendant tout le trajet continue immédiatement sa route en entraînant le convoi, laissant sur la ligne les wagons vides, qu'il faut de nouveau remplir d'eau, si le prochain convoi qu'on attend est aussi un convoi ascendant. S'il ne l'est pas, les réservoirs supérieurs restent vides. Une partie de l'eau peut être laissée dans les wagons inférieurs, pour modérer la vitesse de la descente du convoi, et économiser l'eau, si elle est rare.

« Lorsque le convoi descendant est près du pied du plan incliné, sa marche est légèrement ralentie au moyen des freins; les wagons à réservoir entrent par leur vitesse acquise dans la gare; les aiguilles sont changées, le câble est placé dans l'encoche, et le train continue sa course.

« Pour desservir ainsi un convoi de voyageurs, les wagons à réservoir doivent être pourvus de bons freins et avoir une roue à rochet avec chien fixé à l'essieu, agissant exactement comme un cric ordinaire. Le but de cet appareil est d'empêcher le train ascendant de rouler en arrière, si le câble venait à casser. Pour le train descendant, il va sans dire que le chien est renversé, et ce sont les hommes accompagnant les wagons à réservoir qui règlent la vitesse au moyen des freins.

« Ce service sera mieux compris par un exemple. Supposons un convoi arrivé au pied d'une série de plans inclinés : il dépasse les wagons à réservoir qui sont dans la gare; ceux-ci le suivent en le poussant au sommet du plan et sont accompagnés de deux hommes; ils croisent au milieu le train descendant

des wagons à eau, accompagné aussi de deux hommes. Arrivé au sommet du plan incliné, le convoi laisse derrière lui les wagons à réservoir, dépasse ceux du second plan incliné comme il l'a fait au précédent, emmenant les deux hommes des wagons vides qui vont monter.

« Ainsi tous les hommes ont changé de place; le devoir de chaque couple est de vider les derniers wagons-réservoirs descendus et de remplir les autres. En s'y prenant convenablement, la même eau peut servir à plusieurs plans. De fait, le même convoi supplémentaire de wagons à réservoir pourrait passer d'un plan à un autre, ce qui serait une économie de capital; mais, pour les convois de passagers, il vaut mieux que chaque train de wagons à réservoir reste constamment attaché à son câble, afin d'éviter les risques et les retards qu'il y a à attacher et à détacher un pareil convoi chaque fois qu'un plan incliné doit être franchi.

« Le personnel nécessaire pour desservir une série de plans inclinés est donc de deux hommes au pied du plan inférieur. Entre les passages des convois, ces hommes sont employés à l'entretien du chemin de fer et à réparer et graisser les machines.

« Il est bon de rappeler que l'on doit toujours connaître le poids du convoi qui va monter, pour savoir quelle est la quantité d'eau qu'il faut verser dans les wagons à réservoir. »

Si jamais on entreprend de passer les Alpes au moyen des chemins de fer, ce ne pourra être que par une succession de plans inclinés; autrement il faudrait revenir à l'idée de tunnels de plusieurs lieues de longueur, dont on ne saurait calculer à l'avance toutes les conditions ni prévoir tous les résultats.

On voit que le système proposé par M. Stephenson pour la manœuvre des plans inclinés consiste à faire descendre les convois par le moyen de la pesanteur, et à les faire remonter par le secours de wagons-réservoirs qu'on remplit d'eau, au sommet de chaque plan incliné, pour leur donner plus de poids, et qui, étant ainsi devenus fort lourds, déterminent par leur descente le mouvement ascendant du convoi de marchandises ou de voyageurs qui est au bas. Une fois au bas du plan, les wagons-réservoirs sont vidés de l'eau qu'ils contiennent, et alors on a peu de peine à les faire remorquer eux-mêmes en même temps que le premier convoi ascendant qui se présente. C'est une application ingénieuse du principe de ce qu'on nomme les plans inclinés *automoteurs* qui sont en usage sur des chemins de fer destinés à l'exploitation des mines de houille, et sur lesquels les convois descendans chargés de houille remorquent les convois ascendans qui se composent de wagons vides; il existe un exemple admirable de ces plans automoteurs sur le territoire des mines de la Grand'-Combe, où M. Bourdaloue les a adaptés aux besoins du service avec un succès rare et une grande économie. L'application même que projette M. Stephenson pour la Suisse a déjà la sanction de l'expérience. Il y a près de vingt ans que M. Moncure Robinson l'a mise en usage aux États-Unis sur les plans inclinés du chemin de fer de Pottsville à Sunbury en Pensylvanie, dont les pentes, avons-nous dit, vont jusqu'à 30 pour 100. On peut voir la description minutieuse des mécanismes établis par cet ingénieur éminent, ainsi que celle de la manœuvre, dans le texte et l'atlas de l'*Histoire des voies de communication aux*

États-Unis, par M. Michel Chevalier. On y trouvera de plus le plan d'un appareil très simple, très économique et très efficace, dont M. Moncure Robinson a muni chacun des plans inclinés afin de modérer la vitesse de tout convoi descendant pesamment chargé. C'est un régulateur qui a exactement le même principe que celui qui est placé, dans toutes les cuisines, sur les tourne-broches; seulement, au chemin de fer de Pottsville à Sunbury, il est sur de vastes dimensions, et les bras sont entièrement en planches de sapin au lieu de fer.

Ce n'est pas seulement par l'emploi judicieux des plans inclinés, c'est aussi par le concours heureusement organisé de la navigation à vapeur et du chemin de fer, que le projet de M. Stephenson révèle un esprit sagement préoccupé de l'économie et de la simplicité des moyens d'exécution. De Genève à Morges, d'Yverdun à Soleure, de Zurich à Wallenstadt, c'est le bateau à vapeur qui remplace la locomotive. La vitesse ne sera pas tout-à-fait aussi grande; de Genève à Morges, distance de 37 kilomètres, le bateau à vapeur mettra dix-huit ou vingt minutes de plus que ne le ferait la locomotive sur le chemin de fer, infériorité dont on pourrait tenir compte, s'il s'agissait d'une circulation aussi active que celle qui existe entre Liverpool et Manchester, mais sans importance pour quelque point que ce soit de la Suisse. Lorsqu'on connaît l'immense valeur des propriétés de luxe qui embellissent les bords du lac Léman de Genève à Morges, et qu'on la compare aux faibles ressources financières de la Suisse, on ne peut qu'applaudir à un projet qui épargne à l'état des expropriations ruineuses, s'il les paie à leur juste valeur, ou spoliatrices, s'il ne peut suffisamment indemniser les propriétaires.

La plus sérieuse objection qu'ait soulevée cette combinaison de M. Stephenson, ce sont les retards et les frais de transbordement occasionnés par ces changemens de voie. Pour y remédier, cet ingénieur propose l'emploi de longs bateaux à vapeur construits de manière à recevoir quinze ou vingt wagons, qui, au débarquement, passent directement sur les rails du chemin de fer avec leur chargement, *et vice versa*, ainsi que cela se pratique avec la plus grande facilité sur l'un des chemins les plus fréquentés de l'Écosse, celui d'Édimbourg à Perth. Ce chemin traverse ainsi un bras de mer, large de plus de 7 milles, ouvert aux grandes marées et aux énormes vagues de la mer du Nord. La vitesse moyenne du bateau est de 10 milles à l'heure; le chargement et le débarquement ne prennent pas plus de dix ou douze minutes. Ce mode a réussi au-delà des espérances de l'ingénieur, et, malgré la situation de ce passage exposé aux mouvemens de la mer, malgré les rudes coups du vent d'est qui y règne au printemps, le service n'a été interrompu qu'un seul jour dans le cours d'une année.

Tout le réseau des chemins de fer prêts à être livrés à la circulation avec leur matériel roulant et fixe, construits à simple voie sur une étendue d'environ 650 kilomètres, ne coûtera que 102 millions, selon l'évaluation du département des travaux publics de la confédération suisse. A supposer que la dépense s'élevât à 130 millions, ainsi que le pensent quelques personnes compétentes en ces matières, la somme serait encore faible, comparée aux avantages qu'elle procurerait à la Suisse. Un exemple nous suffira entre mille pour montrer ce que la Suisse peut gagner à l'établissement du nouveau mode de

circulation : nous l'empruntons à un rapport présenté par M. Coindet, de Genève, au département des travaux publics de la confédération. — Le canton de Vaud produit des vins que les consommateurs de la Suisse allemande préfèrent à ceux de l'Alsace, non-seulement pour le goût, mais parce qu'ils se conservent mieux. Au prix actuel des transports en Suisse, le vin vaudois paie, pour être rendu à Zurich, 32 francs 50 cent. par char (1) *de plus* que le vin d'Alsace, et en général la valeur du char ne dépasse guère 100 francs de France. L'exportation annuelle des vins vaudois est en moyenne de 23,000 chars, qui valent environ 2 millions et demi de francs, et les frais de voiture s'élèvent à un peu plus de *onze cent mille francs!* Il n'y a pas de pays où le prix des transports soit aussi exorbitant qu'en Suisse, pas même l'Angleterre. Or la même quantité de vin parcourant les mêmes distances, mais par chemin de fer, coûterait moins de 400,000 francs, et on aurait, outre cette économie de 700,000 francs sur une valeur de 2 millions et demi (presque un tiers), les avantages de la promptitude du transport et de la bonne conservation des vins, qui ne seraient exposés ni aux fraudes ni aux inconvéniens d'une longue route par le froid ou la chaleur.

Nous choisissons à dessein cet exemple parmi les moindres intérêts de la Suisse. Pour elle, la production du vin dans le canton de Vaud est d'une importance secondaire; mais si, pour un seul des vingt-deux états confédérés et sur une seule branche de son commerce, l'économie réalisée par les chemins de fer égale déjà le sixième de l'intérêt du capital absorbé par le réseau tout entier, il est facile de concevoir que les profits indirects résultant pour toute la nation de l'établissement du réseau dépasseront de beaucoup le revenu direct de l'entreprise elle-même.

Chargé par le gouvernement de faire une enquête sur l'influence que les chemins de fer pourront exercer sur l'agriculture en Suisse, M. Coindet a reconnu que l'établissement des principales lignes qui aboutissent aux frontières de la confédération a eu déjà pour effet l'abaissement du prix des céréales en Suisse. C'est un fait considérable et qui est d'un intérêt si marqué pour la France, que nous croyons devoir noter ici quelques-uns des résultats de l'enquête de M. Coindet. Cette enquête a établi que, depuis quelques années, les agriculteurs suisses se plaignent du bas prix des céréales. Tout récemment encore plusieurs districts ont donné à leurs députés le mandat de solliciter de l'assemblée fédérale une augmentation des droits d'entrée sur ces denrées. « C'est chercher le remède, dit M. Coindet, là où il ne saurait exister. » La confédération ne peut pas imposer à toute la Suisse une élévation dans le prix du pain pour assurer une *mieux-value* à quelques cantons agricoles. Cette mesure serait trop contraire aux intérêts de l'industrie. Et même, à supposer que les cantons se trouvassent encore, comme sous l'ancien régime, libres de mettre à leur gré des droits sur l'importation des produits étrangers, il est certain que, si les gouvernemens cantonaux apportaient à l'examen de ces questions une parfaite indépendance et des lumières que ne possède pas la masse des agriculteurs, ils n'adopteraient pas une mesure que repousse une saine économie politique, et que condamne l'exemple de l'Angleterre, si intéressée dans cette même question et si expérimentée dans cet ordre de faits.

(1) Le char est de 6 hectolitres et 69 litres.

Si le bas prix des céréales est un désavantage pour l'agriculteur, d'un autre côté c'est un bénéfice pour la masse de la population; l'agriculteur lui-même en retire une foule de compensations qui, pour être indirectes, n'en sont pas moins réelles. Tout se règle sur le prix du pain : le salaire de la journée, les gages à l'année, la main-d'œuvre, et cette multitude de petites dépenses journalières qui sont les principales au bout de l'an. Personne ne nie que, si le produit de la récolte non-seulement ne rembourse pas l'agriculteur de ses avances, mais aussi ne le paie pas de ses peines, c'est un état de choses auquel il faut remédier; alors la question est celle-ci : le mal est-il accidentel ou permanent? Si deux ou trois années d'une abondance inusitée déprécient les prix à ce point que le producteur soit en perte réelle, on conçoit que l'état prenne des mesures pour empêcher la concurrence des produits étrangers d'accroître une souffrance temporaire; mais, si le bas prix est l'état habituel et par conséquent normal, des mesures prohibitives ou seulement une augmentation des droits d'entrée ne feraient qu'empirer le mal : elles créeraient pour le pays une existence factice en assurant aux agriculteurs le privilége exclusif et abusif de nourrir la population à un prix plus élevé que ne l'établirait la liberté du commerce; ce serait lui préparer de grands désastres, car cette existence factice ne peut se maintenir éternellement, et le jour où elle cesse, les intérêts qui se sont développés sous l'abri de droits protecteurs périssent comme des plantes élevées en serre chaude tout à coup exposées au rude contact de l'air.

Depuis long-temps les cultivateurs suisses se plaignent de ne pas retirer de la culture du blé un bénéfice suffisant, et leurs plaintes sont plus vives que jamais, parce que deux récoltes abondantes ont encombré les greniers et les granges. Tout en admettant qu'il y a de l'exagération dans ces craintes, cependant il faut reconnaître que cet état de choses n'est plus accidentel, et qu'il tend à devenir permanent; je crois même pouvoir dire que, pour quiconque en a recherché les causes avec soin, il est évident que le malaise doit empirer. En aucun autre pays de l'Europe, l'agriculteur, c'est-à-dire le paysan qui cultive lui-même ses terres, n'a une vie matérielle comparable pour le bien-être à celle des populations rurales dans la plus grande partie de la Suisse. C'est une dépense qu'il faut porter en ligne de compte. En second lieu, les propriétés y sont extrêmement morcelées; sauf un petit nombre d'exceptions, nulle part l'agriculture n'est pratiquée en grand; elle n'a à sa disposition ni les moyens économiques, ni les procédés de la science, ni les instrumens perfectionnés des grandes exploitations; le prix de revient en est d'autant plus élevé. Enfin le paysan porte lui-même au marché le surplus de sa récolte et ne réussit pas toujours à la vendre dès la première fois; c'est encore une dépense de temps et même d'argent. Et, par exemple, d'où vient que les farines de France abondent actuellement sur le marché de Genève, tandis qu'un canton limitrophe, celui de Vaud, est encombré de ses propres produits? Comment se fait-il que l'agriculture française puisse envoyer sur un marché suisse vendre avec bénéfice les mêmes produits que le cultivateur suisse ne peut céder au même prix sans y perdre? Dans les pays voisins de la Suisse, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Souabe, l'agriculture se fait très en grand; elle est plus savante, plus perfectionnée, et par cela même plus économique et plus productive. L'impor-

tance de la récolte fait de l'agriculteur un négociant qui étudie les marchés, qui expédie au loin, en un mot qui est placé dans une position très supérieure à celle de la plupart des paysans de la Suisse pour tirer le meilleur parti possible des circonstances comme producteur et comme vendeur.

Les chemins de fer qui sillonnent l'Allemagne, et qui commencent aussi à former en France un assez vaste réseau, offrent, pour le transport des céréales et des farines, des facilités qui s'accroîtront encore. Dans un temps très court et avec des frais considérablement réduits et dont le chiffre est connu d'avance jusqu'au dernier centime, on peut dès à présent envoyer d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre une masse de blé qui arrive sur le marché à jour fixe. Déjà l'importation annuelle du blé en Suisse par le port de Rorschach, sur le lac de Constance, s'élève à plus de cinq cent mille quintaux, et cette quantité s'accroîtra, en raison des facilités offertes par les chemins de fer tout récemment terminés ou près de l'être, jusqu'à ce que les prix se soient nivelés dans toute l'étendue des pays soumis à la même influence. En 1846, il fallut en France se servir du canal de Bourgogne pour faire arriver en Suisse les farines américaines achetées au Havre; le trajet nécessita de cinquante à soixante jours. Le transport des blés venant de Marseille entraîna des frais très considérables, le manque d'eau dans le Rhône ayant entravé la navigation. Aujourd'hui il ne faut plus que vingt ou vingt-cinq jours pour que les envois, non pas du Havre, mais de New-York arrivent en Suisse, grace aux *steamers* transatlantiques et aux chemins de fer qui unissent le Havre à Dijon. Dans trois ans, les communications de Marseille à Lyon, peut-être jusqu'à Genève, n'exigeront pas plus de un à deux jours.

Il y a un autre fait dont la Suisse doit tenir grand compte pour apprécier l'influence que peuvent exercer les chemins de fer sur son agriculture. Depuis quelques années, les États-Unis d'Amérique entrent pour une part notable dans l'approvisionnement des principaux marchés en Europe, où ils envoient, non pas leurs blés, mais leurs farines, aussitôt que les prix s'élèvent au-dessus de la moyenne. Dans l'année de disette 1846, les États-Unis ont fourni des ressources considérables pour l'alimentation de l'Europe; d'énormes quantités de farine furent importées en Suisse; une seule maison en répartit dans le canton de Vaud 6,000 barils, et, quoique achetées dans un moment de disette, ces farines donnèrent encore de gros profits. Ce commerce semble, au premier moment, devoir être tout-à-fait accidentel; en y réfléchissant mieux, on est porté à croire qu'il s'établira sur des bases de plus en plus solides, parce que l'accroissement de la production et le développement des moyens de transport mettent les États-Unis dans la nécessité d'exporter leurs produits, et leur permettent de les céder à des prix comparativement bas.

Tout semble d'ailleurs favoriser ces progrès incessans du commerce des céréales américaines. L'émigration en Amérique, si nombreuse dans ces dix dernières années, s'est surtout portée vers l'ouest, — le climat et le sol ont encouragé la culture des céréales; mais les communications, lentes et dispendieuses, ne permettaient guère d'expédier au loin les produits : or un immense réseau de chemins de fer, déjà en partie livrés à la circulation, sera entièrement terminé l'an prochain sur une étendue de 1,100 milles, et mettra en rapport di-

rect Saint-Louis du Mississipi et New-York, de sorte que, pour une faible dépense, les farines venant de plus de 400 lieues de l'intérieur des terres seront amenées sur la côte au navire qui les emportera en Europe. L'homme est un ouvrier intelligent, mais son esprit ne suffit pas toujours à embrasser la portée de l'œuvre qu'il accomplit. En défrichant les solitudes de l'Amérique ou les steppes des bords de la mer Noire, en multipliant les voies de communication et décuplant leur rapidité, il n'a pas prévu toutes les conséquences de ces changemens, ni la grandeur de leurs résultats. Le pauvre émigrant suisse qui a abandonné ses montagnes pour les plaines du Mississipi, en se reposant le soir de son pénible labeur, ne se doute guère que le produit de son travail va troubler l'économie industrielle de ces vallées dont le souvenir le poursuit. Il en est ainsi cependant. Les perfectionnemens de l'agriculture, l'accroissement des défrichemens dans des contrées jusqu'alors désertes et la création des chemins de fer opèrent dans l'économie sociale une révolution dont l'Europe commence seulement à ressentir les premiers effets.

Il n'est pas au pouvoir de la confédération helvétique d'arrêter ou de prévenir les conséquences d'un changement dont les causes sont en dehors d'elle-même. D'ailleurs l'industrie suisse voit avec plaisir un ordre de choses qui doit maintenir la vie à bon marché, elle en a besoin pour soutenir la concurrence au dedans et au dehors. L'agriculture subit, comme l'industrie, comme toutes choses en ce monde, les révolutions qu'amène le déplacement des intérêts. Il y a cinquante ans, la Suisse occidentale possédait des manufactures de toiles peintes dont le commerce s'étendait jusqu'en Asie; qu'en reste-t-il aujourd'hui? Rien. Faute d'avoir su reconnaître le signe des temps, que de fortunes se sont perdues ou ont été compromises dans une lutte de plus en plus désastreuse! La sagesse veut qu'on s'y prenne à temps pour parer à ces changemens qui s'opèrent par la force des choses, lentement, mais irrésistiblement; on évite ainsi les misères d'un long dépérissement contre lequel on lutterait en vain. Et qu'on ne s'y méprenne pas, jamais il n'y aura eu de changemens aussi complets, aussi prompts, aussi universels que ceux qui doivent résulter de l'introduction de la vapeur dans l'économie sociale, surtout de la création des chemins de fer. Les frais de transport sont si considérablement réduits, les moyens si immenses et la rapidité si grande, qu'on peut dire que, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il n'y a aucun marché qui ne soit désormais accessible à toutes les productions. Sauf les obstacles qu'opposent les douanes ou que ferait naître la guerre, le prix des denrées de première nécessité doit donc prendre, en Europe, le niveau qu'il ne prenait autrefois que dans une seule et même province.

Sans doute ces changemens ne s'accompliront pas sans oscillations, et il serait ridicule d'affirmer dès aujourd'hui que la culture des céréales n'est plus possible dans aucune partie de la Suisse. Nous signalons seulement une tendance très visible, et dont les effets se feront de plus en plus sentir. En ce moment, les importations des États-Unis sont nulles : au Havre, il n'est entré en deux ans, 1849 et 1850, que trente-six barils de farine; mais, dans les quatre années précédentes, l'importation dans ce port a été de :

3,036	barils en	1845.
55,750	—	1846.
555,546	—	1847.
2,030	—	1848 (1).

A Marseille, les blés d'Odessa ont suivi à peu près la même progression. Du rapprochement de ces chiffres, on peut conclure qu'aussitôt qu'une hausse un peu forte se déclarera sur les céréales, on verra les États-Unis multiplier leurs envois comme en 1846 et 1847.

Les questions que soulève l'établissement des chemins de fer dans ses rapports avec l'industrie agricole commencent, il faut le reconnaître, à préoccuper les agriculteurs suisses; l'importation des blés de la Souabe produit dans les cantons de l'est, et jusqu'au centre de la confédération, des résultats analogues à ceux que le transport des blés américains, facilité par les chemins de fer français, tend à développer dans la Suisse romande. Dans les cantons de l'est comme dans ceux qui touchent à la France, on parle des modifications ou plutôt des transformations qu'il faudra faire subir à l'agriculture d'ici à une époque très prochaine, et pourtant, qu'on ne l'oublie pas, les deux dernières récoltes ont été abondantes.

Le canton de Vaud produit des céréales en plus grande quantité que ne l'exige sa propre consommation, car, bien que son exportation ne soit pas considérable, cependant il fournit ordinairement une certaine quantité de blé aux pays qui l'avoisinent, notamment au Valais et à Neuchâtel, sans parler des approvisionnemens de pain et de farine qu'emportent avec eux les paysans savoisiens qui fréquentent ses marchés. Nous avons entendu plus d'un propriétaire vaudois, fort en état de porter un jugement sur l'ensemble des besoins et des productions de son pays, exprimer l'opinion que le canton de Vaud sera très prochainement contraint de modifier son agriculture : au lieu d'être en première ligne avec l'industrie viticole, la culture des céréales ne fournira plus que l'appoint des besoins du canton, et les champs se transformeront en prairies.

Que les chemins de fer dont M. Stephenson a tracé le réseau se fassent ou ne se fassent pas, la transformation que l'agriculture suisse pressent elle-même peut être regardée comme inévitable. Les plaintes de l'agriculteur ne proviennent point de ce que, les besoins de la population ayant diminué, la quantité de la consommation est tombée au-dessous de celle de la production. C'est tout le contraire qui arrive. Pour peu qu'on pénètre dans les détails de la vie domestique des agriculteurs de la Suisse romande, on ne peut méconnaître que l'aisance ne soit en progrès dans la plupart des ménages; les besoins

(1) L'auteur du *Rapport* s'exagère peut-être la quantité de céréales ou de farines que les États-Unis peuvent fournir à l'Europe en temps ordinaire. C'est surtout dans le cas de mauvaises récoltes en Europe que l'Amérique peut avec avantage y envoyer des blés ou des farines. L'agriculture américaine prend une part plus régulière à l'alimentation de l'Europe par l'envoi de viandes salées ou conservées, de beurre salé et de fromage. Ce sont des articles que l'on expédie en notable quantité maintenant en Angleterre, au grand avantage de la population anglaise, qui est ainsi mieux nourrie.

et la consommation n'ont donc pas diminué, tant s'en faut, et, si les produits ne rapportent pas suffisamment à l'agriculteur, c'est que le prix de revient est trop élevé, qu'il ne peut plus soutenir la libre concurrence avec les produits étrangers. Que le cultivateur vaudois, par exemple, compare ce que produisaient ses terres au commencement de ce siècle à ce qu'elles produisent de nos jours, ce qu'était alors son économie domestique, et ce que sont aujourd'hui ses besoins et ses dépenses : — il reconnaîtra sans aucun doute que les causes du malaise dont il se plaint sont celles qui viennent d'être indiquées.

Si l'on cherche maintenant à déterminer quelle sera la nature de cette transformation à laquelle l'agriculture suisse doit se préparer, on est conduit à croire que ses produits prendront un caractère plus industriel. L'agriculture consultera les besoins des manufactures plutôt que ceux des marchés de denrées, désormais alimentés par l'étranger. Déjà, à la recommandation du président de la classe d'agriculture de Genève, on a commencé dans plusieurs cantons des essais en grand de la culture de la garance. La chaleur n'est point nécessaire au succès de cette culture. La Silésie produit annuellement vingt mille quintaux métriques de garance, la Hollande quarante mille, l'Alsace vingt mille, le royaume de Naples quinze mille, etc. On le voit, le climat est, bien moins que la nature du sol, la condition essentielle à la réussite de la garance. Si le *palud* d'Avignon en fournit de si riches récoltes, c'est que la culture de cette plante y est favorisée par un sol d'alluvion, profond, marécageux, et que dominent des collines de sulfate de chaux. Les mêmes qualités de terrain se retrouvent également dans les cantons du Valais, de Vaud et de Berne.

L'industrie de la production de la soie prendra aussi probablement une extension nouvelle en Suisse. Ce n'est pas le mûrier qui lui a fait défaut jusqu'à présent : ce sont les mœurs des pays séricicoles; on a élevé des vers à soie par curiosité, par mode, par manière de passe-temps, mais nulle part on n'en a fait une affaire sérieuse, quoique les produits suisses obtiennent à Lyon les meilleurs prix. Il faut de longues années pour introduire de nouvelles habitudes dans les campagnes; la nécessité abrégera peut-être cet apprentissage, favorisé par l'impulsion très grande que les malheurs de la France en 1848 ont donnée à la fabrication des rubans et des étoffes de soie en Suisse : tout ce que Lyon et Saint-Étienne perdirent à cette époque, Zurich et Bâle l'ont gagné.

Les conséquences de cette transformation de son industrie agricole imposeront à la Suisse un changement notable dans les rapports commerciaux de la confédération avec les états qui l'avoisinent, surtout avec la France. La position actuelle de la république helvétique autorise plus qu'on ne le croit peut-être en Europe cette direction nouvelle donnée à sa politique commerciale. Au milieu des troubles de 1845, il s'est accompli en Suisse un fait qui n'a guère été remarqué que par les populations des cantons. La Suisse était une confédération d'états, elle est devenue une république unitaire : armée, commerce, postes, monnaies, chemins de fer, rapports diplomatiques, douanes, tout est devenu fédéral, c'est-à-dire que sur ces points la souveraineté cantonale a été abolie; elle a passé tout entière à l'assemblée fédérale. Jusqu'en 1848, la Suisse a prospéré sous le régime de la plus entière liberté du com-

merce; un seul exemple suffit pour le prouver : ses filatures de coton ont atteint à une perfection égale en tous points aux plus beaux résultats de l'industrie anglaise, et leur nombre s'accroît toujours. Sous l'ancien pacte, la souveraineté cantonale était le principe dominant; ce principe assurait non-seulement la neutralité politique de la Suisse, mais aussi (et pour le moins autant) sa neutralité commerciale, toute alliance en dehors du pacte étant quasi-impossible entre vingt-deux petits états différant entre eux par les intérêts, les lois et la langue. Aussi, lorsque la France, entrant de plus en plus dans les voies du système protecteur, eut fermé ses marchés aux importations de la Suisse, l'idée de répondre par des prohibitions aux mesures commerciales de la France se fit jour à la diète. Autrefois les fromages suisses entraient en France sans payer aucun droit; sous l'empire, ils payèrent 6 francs par quintal métrique; en 1820, ce fut 15 francs; actuellement, c'est 20 francs (1). En 1806, le bétail payait par tête 3 francs pour les bœufs gras, 1 franc pour les vaches; en 1822, les droits furent élevés à 50 francs pour les bœufs, et 25 fr. pour les vaches. Les pailles fines tressées paient 5 fr. 50 cent. par kilogramme, c'est-à-dire cent fois plus que les pailles grossières. Toutes les remontrances de la Suisse auprès du gouvernement français étant restées sans succès, treize cantons conclurent entre eux, en 1822, un concordat qui frappa de droits d'entrée plus ou moins élevés les importations de la France; mais neuf cantons s'étaient refusés à cette alliance, et parmi eux se trouvaient quelques-uns des cantons qui forment la frontière du côté de la France : le concordat ne fut plus qu'une lettre morte. Bon gré, mal gré, la liberté du commerce continua à exister en Suisse. La France et toutes les autres puissances purent prendre, sans craindre de représailles, les mesures les plus contraires à l'industrie et au commerce de la république helvétique.

Le pacte de 1848 a totalement changé cet état de choses. Si les faits de 1822 se reproduisaient de nos jours, non-seulement une majorité d'un seul canton, mais une majorité d'une seule voix dans l'assemblée fédérale contraindrait tout le reste de la Suisse à entrer dans un seul et même système. Une des premières mesures qui ont suivi l'abolition de l'ancien pacte a été l'établissement des douanes, déguisées sous le nom de *péages transportés à la frontière;* mais le système des péages est si véritablement un système de douanes, qu'il suffit maintenant d'un simple trait de plume, d'un simple changement de chiffre dans les tarifs pour jeter du jour au lendemain toute la confédération dans l'alliance commerciale de la France ou de l'Allemagne, de l'Autriche ou de l'Italie. Cette nouvelle organisation excite un profond mécontentement dans les populations des cantons-frontières. Cependant, comme elle est la base du nouvel ordre de choses politique qui ne pourrait se maintenir si le produit des douanes venait à lui manquer, comme cette organisation répond d'ailleurs aux vœux des cantons industriels qui tentèrent, en 1822, de faire adopter des mesures de prohibition contre la France, — il n'est pas à présumer que la confédération y renonce; au contraire, il faut s'attendre à ce qu'elle cherche une compen-

(1) Depuis 1822, le droit est de 16 fr. 50 cent. sur le poids brut, ce qui équivaut à 20 francs.

sation aux inconvéniens du nouveau système dans les avantages que pourront lui procurer des traités de commerce.

Quand l'établissement des chemins de fer aura opéré en Suisse la transformation des intérêts agricoles, c'est en France que plusieurs des principaux cantons devront chercher de nouveaux débouchés. Quelques chiffres tirés du rapport de M. Coindet prouvent que ces cantons ont droit à une réciprocité que la Suisse n'a pas encore obtenue. Au point de vue de la consommation, la Suisse est, à l'égard de la France, le troisième état dans le monde commercial. Elle reçoit pour 35 à 36 millions de produits français et ne vend à la France que pour 16 à 17 millions des siens.

En 1840, les importations génerales de la France en Suisse ont été de :

Fr.	40,597,297	produits naturels,
»	50,255,142	objets manufacturés.
»	90,852,439	

Les importations générales de la Suisse en France ont été de :

Fr.	23,399,836	matières premières nécessaires à l'industrie,
»	2,554,717	objets de consommation naturels,
»	44,104,509	objets manufacturés.
»	70,059,062	

Mais dans ces deux tableaux, si l'on prend seulement les objets provenant du pays qui exporte, les sommes s'établissent ainsi :

La France a importé de ses produits en Suisse pour . . .	fr.	35,658,733
La Suisse a importé de ses produits en France pour . . .	»	16,924,051
Différence en faveur de la France.	»	18,734,682

La France fournit à la Suisse près du double de ce qu'elle en reçoit. Il y a plus : dans les importations de la France, les marchandises fabriquées sont dans la proportion de 86 pour cent de la somme totale; dans les exportations de la Suisse, ces marchandises n'entrent que dans la mesure de 40 pour cent. Or, est-il besoin de le dire? sur les objets manufacturés, les bénéfices sont beaucoup plus considérables que sur les produits naturels. Cette différence si défavorable à la Suisse est encore aggravée par l'effet des douanes françaises : c'est ainsi que dans une même année on voit la Suisse exporter en France pour 1,300,000 francs de peaux brutes et recevoir de la France pour 800,000 francs de cuir ouvré. La Suisse n'aurait-elle pas eu plus de profit, si ces peaux avaient été travaillées chez elle? Mais la douane française admet à bas prix les peaux brutes comme matière dont elle a besoin, et frappe de droits équivalens à une prohibition le cuir ouvré, parce qu'elle ne veut pas de concurrence chez elle pour une marchandise dont elle prétend cependant fournir les marchés de la Suisse.

Et qu'on ne croie pas, jugeant des intérêts commerciaux par le chiffre comparé des populations, que la Suisse soit pour la France un débouché de mi-

nime valeur. La Suisse, qui n'a que deux millions et demi d'habitans, est de beaucoup l'état le plus important dans le commerce que la France fait par terre. En 1840, le commerce de la France, importation et exportation, s'est résumé ainsi :

avec la Suisse.	161 millions.
la Belgique.	125
les États Sardes. . . .	105
l'Allemagne.	98
l'Espagne.	72
la Prusse.	18
la Hollande.	3

Si nous prenons le tableau général du commerce français par terre et par mer, la position de la Suisse vis-à-vis de la France n'est guère moins importante : trois états maritimes seulement prennent rang avant elle, l'Union de l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et la Sardaigne,

Les États-Unis,	pour	312 millions.
L'Angleterre,	—	270
La Sardaigne,	—	174
La Suisse,	—	161
L'Espagne,	—	147

Puis viennent la Belgique, l'Allemagne, la Russie, les Pays-Bas, la Toscane, les villes anséatiques, le Brésil, la Turquie, etc.

En résumé, le projet de MM. Stephenson et Swinburne pour l'établissement d'un réseau de chemins de fer dans les cantons démontre, contrairement à l'opinion généralement reçue, qu'il est possible et même facile de construire ces nouvelles voies avec économie et utilité dans les directions principales que suit la circulation en Suisse jusqu'au pied des Alpes. Le rapport présenté par M. Coindet au département des travaux publics de la confédération reprend, au point de vue des intérêts commerciaux de la Suisse, la question traitée par les ingénieurs anglais au point de vue de l'exécution matérielle. Il est évident désormais que, par suite de l'établissement des chemins de fer, les rapports entre la confédération helvétique et les états qui l'avoisinent devront subir des modifications importantes; il est évident aussi que, pour introduire ces modifications dans sa politique commerciale, la Suisse dispose, grace à ses institutions unitaires, de moyens qu'elle ne possédait pas avant 1848. Il y a là en germe toute une situation nouvelle à laquelle le commerce européen, le commerce français surtout, doit se préparer.

G. Bonnet
de Genève.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1852.

Si l'absence de toute passion, de toute agitation extérieure dans l'accomplissement de l'acte fondamental de la vie politique d'un pays est un bienfait, nous venons, à coup sûr, de jouir de ce bienfait durant cette période d'élections qui vient de se clore. Cela reporte assez loin, il nous semble, des mouvemens électoraux de 1848 et 1849, et même des années antérieures. On ne saurait imaginer un corps législatif sorti plus paisiblement et avec moins de complications préparatoires du scrutin. C'est le gouvernement lui-même, on le sait, qui avait assumé le soin d'épargner aux populations la recherche de leurs candidats; les populations se sont rangées de l'avis du gouvernement, non peut-être sans quelque étonnement de se voir tout à coup si bien disciplinées dans la pratique du suffrage universel. Quelques exceptions à peine viennent démentir cet unanime et merveilleux accord, qui a été jusqu'ici la pierre philosophale de tous les régimes, parce que probablement ils n'en savaient pas le secret. Ceci suffirait presque pour exposer le caractère des élections dernières. Nous n'irons point, on le pense, nous livrer à de profonds calculs, supputer le chiffre du vote et le chiffre de l'abstention, dénombrer les opinions et les partis, remarquer ce qui eût pu paraître étrange autrefois et ce qui ne l'est plus, peser les qualités et les mérites des membres de la nouvelle assemblée. Parmi ceux-ci, il y en a de peu connus, cela est certain, et il y en a de trop connus, qui, comme d'habitude, ne sont point les derniers à faire montre d'importance, à peu près comme ces parvenus qui n'auraient point eu à compter sur de telles fortunes. Il se peut bien aussi qu'il y en ait dont le gouvernement ait habilement accepté le choix plus encore qu'il ne l'a dicté. Le résultat définitif dans l'ensemble, c'est une législature dont la composition rentre évidemment dans la ligne des événemens actuels. Elle n'a point précisément pour destination de contredire le vote du 20 décembre. Au fond, dans quelques conditions qu'il se produise, à travers toutes les transformations et les substitutions de régimes qui se succèdent, un corps de ce genre, émané directement

du pays, est fait, par son essence même, pour occuper une grande place dans notre vie publique. Le législateur écrit les institutions sur le papier; c'est l'opinion qui en détermine le sens réel, qui leur imprime le sceau des mœurs et des tendances générales. La perfection des institutions, c'est de s'y plier; leur péril, c'est de s'en écarter. Sans qu'il y ait à se méprendre en rien sur les différences d'origine, d'attributions, d'initiative politique, qui existent entre le corps législatif actuel et les assemblées anciennes, il reste toujours, au sein d'une réunion d'hommes dont la plupart étaient la veille encore en contact avec la masse de la population française, cette inspiration naturelle et effective de ce qui vit réellement dans l'ame du pays; et ce qui vit dans l'ame de notre patrie, n'est-ce point avant tout et par-dessus tout un sentiment modéré? La modération n'est point pour la France un caprice ou une fantaisie; elle est un des élémens de sa nature. Au milieu des expériences orageuses où elle s'aventure et des extrémités qu'elle traverse, après toutes les tempêtes qu'elle essuie, le premier sentiment qui renaît en elle, c'est le besoin, la soif de la modération, de la mesure dans la pratique politique, et d'une certaine latitude pour retrouver ce vieux fonds d'équité naturelle, de justes instincts, de libérales aptitudes, que les révolutions altèrent sans le détruire. Ce qui n'est point modéré jure véritablement avec le génie de notre pays, et les heures où il a le plus le goût de la modération ne sont pas celles où il jouit de conditions publiques conformes à ses instincts; c'est quand il les a perdues, et alors le sentiment est d'autant plus vif : sentiment bienfaisant et juste, fait pour dicter leur conduite aux pouvoirs bien inspirés.

C'est dans quelques jours que vont se réunir définitivement les corps publics créés par la constitution nouvelle, et la date de cette réunion est elle-même l'époque fixée pour l'application entière et régulière du régime nouveau; c'est le terme assigné à l'état exceptionnel où nous avons vécu quelques mois. Jusque-là, on ne l'ignore pas, le gouvernement s'est réservé le plein usage de la faculté législative. Cette faculté, il l'a exercée avec une activité dont il reste assez de témoignages dans toutes les matières, dans toutes les questions : législation pénale, institutions judiciaires ou économiques, organisation administrative, presse, enseignement, colonisation, finances. Aujourd'hui encore, c'est un décret nouveau, accomplissant hardiment cette conversion de la rente qui a été depuis si long-temps un objet d'études et de discussions toujours sans résultat. Tout, dans cet ensemble législatif, porte une empreinte unique, et se combine naturellement pour étendre l'action de l'autorité exécutive. C'est ainsi qu'un récent décret vient de supprimer l'inamovibilité des professeurs des facultés, du Collége de France, du Museum. On a parlé, dans ces derniers temps, de modifications profondes, de réformes radicales sur le point d'atteindre l'organisation de l'instruction publique. La réforme s'est arrêtée à mi-route, à ce qu'il semble, et reste pour le moment circonscrite dans la sphère du haut enseignement. Le principal caractère de la législation nouvelle, c'est cette suppression de l'inamovibilité dont nous parlions. La section permanente du conseil supérieur est également supprimée, et le conseil lui-même est agrandi et composé d'élémens nouveaux. Le malheur de ces transformations, c'est d'avoir toujours pour résultat de toucher à de grandes et justes renommées. La mise à l'épreuve d'hommes nouveaux est sans doute l'attrait, peut-être aussi la nécessité des politiques nouvelles. La meilleure condition pour la rendre féconde, c'est qu'elle

n'exclue point les hommes faits par leurs rares lumières, la supériorité de leur intelligence et la modération même de leur caractère, pour laisser un vide difficile à remplir. M. Cousin laisse assurément un de ces vides. Il est de ceux auxquels on succède, comme on dit à l'Académie, mais qu'on ne remplace pas. M. Saint-Marc Girardin, qui a été l'objet d'honorables instances pour rester avec un caractère plus actif dans l'instruction publique, fait partie du nouveau conseil. Les esprits de cette nature ne sont point de trop, pas plus dans l'enseignement qu'ailleurs, — d'autant plus qu'ils ne sont point, nous le croyons, dominés par l'excès des illusions. En réalité, en dehors de toute considération de partis ou d'écoles, et moins encore de personnes, la pensée universelle, c'est qu'il y a à pourvoir à un grand intérêt moral, qui est l'éducation des générations nouvelles. Le mal qui se glisse périodiquement depuis longues années au sein de ces générations, les vices qui s'y développent hâtivement, les précoces corruptions d'esprit et de cœur qui s'y propagent, il est toujours facile de les attribuer uniquement et exclusivement à telle ou telle institution, et alors c'est l'institution même qu'on frappe. A peine cette victoire gagnée cependant, il se peut encore, en vérité, que le mal ne soit guère moindre, parce que le coupable, à tout considérer, c'est un peu tout le monde. Vous aurez beau prêcher l'ascétisme aux jeunes gens, si en franchissant le seuil de leurs colléges ils se retrouvent dans une atmosphère qui n'est rien moins qu'ascétique. Vous aurez beau leur enseigner dogmatiquement le respect, quand de toutes parts autour d'eux éclatera justement en signes manifestes l'absence de tout respect. Qu'importe que vous trempiez leur esprit dans les fortes et généreuses disciplines, si le soir, dans le foyer, la lecture de famille est quelqu'un de ces romans qui amollissent et énervent quand ils ne flétrissent pas? Vous ne leur apprendrez pas l'histoire des Gracques de Rome; soit : ils verront les Gracques modernes courir les rues. Qu'en faut-il conclure? C'est que l'éducation publique, de quelque manière qu'elle soit distribuée, se ressent naturellement de l'atmosphère universelle, et qu'au-dessus de ces questions de monopole ou de liberté il y a toujours cette autre question souveraine et dominante des tendances générales de l'époque. C'est à la décision du corps législatif que paraissent maintenant réservées ces questions. Nous tenons le corps législatif pour fort empêché. Les meilleures lois ne valent pas les actes pratiques. C'est à la société elle-même de n'estimer que qui l'honore, d'offrir à ceux qui viennent ce sévère et salutaire enseignement de ses prérogatives, — ses honneurs et ses emplois achetés par le travail et non par l'ignorance vaniteuse ou la demi-science infatuée, par l'honnêteté et non par les corruptions spirituelles, par la fidélité à l'honneur et au bien et non par la poursuite outrée du succès. Malheureusement ce ne sont ni les décrets d'hier, ni les décrets de demain qui nous semblent destinés à mettre fin à de tels problèmes.

Tandis que cette question des réformes introduites ou projetées dans l'enseignement public préoccupait justement et vivement l'attention, une question d'un autre genre se trouvait presque simultanément résolue par le gouvernement, — celle du crédit foncier. Ce qui nous frappe dans la création de cette institution nouvelle de crédit, ce n'est point le côté politique, économique, déjà suffisamment exposé : c'est bien plutôt le côté par où elle touche à l'ensemble des idées et des habitudes pratiques, et par où elle peut servir en quelque sorte de mesure aux transformations morales qui s'opèrent dans notre

société. Voyez en effet notre temps : il y a évidemment aujourd'hui un penchant universel à rechercher le secours de ces moyens extérieurs, de ces combinaisons collectives, à suppléer à nos propres forces par ce genre d'institutions qui nous créent des ressources factices et servent souvent d'appui aux défaillances de l'esprit de conduite, quand autrefois les mêmes questions se résolvaient par un mot, sur lequel un auteur nouveau vient de faire un opuscule piquant et juste, — *l'économie,* — non point l'économie politique, mais la vieille et simple économie, la primitive économie. Est-il bien sûr que ce simple et primitif moyen ne soit point encore un des plus efficaces remèdes contre les plaies que les institutions de crédit foncier sont destinées à soulager aussi bien que contre tant d'autres gênes inconnues ou réelles misères pour lesquelles la science s'ingénie à trouver des palliatifs dans d'artificielles créations? Il y a ceci à considérer, pourrions-nous dire : c'est que, dans ces difficultés de vivre qui sont un des signes visibles de notre temps, dans ces décadences subites des fortunes, dans ces secrets dénuemens, dans ce paupérisme, en un mot, qui n'est point autant qu'on le pourrait croire particulier à une classe, mais qui se retrouve, à un certain point de vue, dans toutes les classes, il y a autre chose qu'un malaise matériel, il y a une maladie morale, contre laquelle les mécanismes de la science sont impuissans et qu'ils ne parviennent qu'à dissimuler : c'est la disproportion entre les désirs, les entraînemens du luxe et les ressources, entre le rôle qu'on veut jouer et les conditions naturelles où on est. Ce qui caractérise l'économie dans le vieux sens du mot, c'est qu'à une maladie morale elle oppose une vertu morale, — la puissance de contenir les désirs dans les limites de ses facultés, de dominer ses besoins factices, d'assujétir ses passions à l'esprit de conduite. Avec cette simple vertu de plus, que de consciences resteraient souvent entières! que d'intelligences s'épargneraient les défections et les vénalités! que de caractères conserveraient leur ressort! Et Samuel Johnson avait-il donc tellement tort de dire que l'économie était, elle aussi, la mère de la liberté? — Elle est la mère de la liberté, parce qu'elle est le bon sens et la règle appliqués aux affaires de la vie.

Aussi bien nous touchons ici un des points les plus caractéristiques de notre histoire morale : c'est la tendance à tout transformer, à mettre à la place d'une qualité simple et pratique, qui serait notre sauvegarde, quelque formule merveilleuse et accréditée, à substituer aux élémens réels les complications laborieuses. Il s'est formé avec le temps une école d'esprits pour qui c'est une science véritable que cette confusion dans l'étude des phénomènes intérieurs aussi bien que des phénomènes extérieurs. Ils mettent un art particulier à dénaturer toutes les questions, sans oublier même, dans leurs transfigurations, les relations des peuples et cet échange permanent d'influences qui s'opère entre eux. C'est bien à cette école que nous semble appartenir à son insu l'auteur d'un livre bizarre, — bizarre par le titre plus que par le fond des choses, — *un Missionnaire républicain en Russie.* On peut s'attendre à quelqu'une de ces mystérieuses propagandes fertiles en incidens dramatiques et en observations. Il faut se détromper pourtant : c'est une propagande infiniment plus débonnaire, attribuée à un Français qui n'aurait trouvé d'autre moyen de faire pénétrer la vérité démocratique dans l'empire des tsars qu'en se transformant en précepteur d'un jeune gentilhomme russe. Honnête et naïf missionnaire, peu fait pour inquiéter sa majesté l'empereur de toutes les Russies, et qui na-

turellement ne convertit personne! Mais, voyez la merveille, au contraire, c'est lui qui se convertit! Ce livre repose-t-il sur une donnée réelle? Est-ce une fiction que ce missionnaire républicain qui va se faire battre sur les questions de liberté par un prince russe et un moujick? Dans tous les cas, il a un côté curieux qui n'est point peut-être celui que l'auteur pense, et ce côté curieux, c'est le fait même d'un honnête démocrate que ne peuvent ni persuader, ni satisfaire les conditions libérales et douces d'un régime comme celui sous lequel s'abritait la France avant février, et qui ne laisse point que de revenir à des sentimens meilleurs au spectacle de l'autocratie tsarienne. C'est le propre d'un certain genre de radicalisme politique de préparer souvent à ces conversions et à ces transitions les natures sur lesquelles il a exercé son active influence; il les façonne à ne point redouter du tout les extrêmes et à ne point être trop difficiles sur la mesure du pouvoir après ne l'avoir point été sur la mesure de la liberté. On s'endort conventionnel et on se réveille comte de l'empire; on disparaît un moment adepte du droit au travail, et on revient au jour candidat aux grandeurs nouvelles sous les constitutions autocratiques.

Au fond du livre de ce singulier *missionnaire en Russie*, il y a une erreur assez commune, et qui consiste à faire disparaître toutes les questions d'influences mutuelles entre les peuples sous les analogies des formes politiques. Sans doute, les analogies des formes politiques sont une considération puissante; là où elles existent, elles sont un lien de plus entre les nations, un motif de sécurité de plus, si l'on veut, pour elles. Il se forme une solidarité naturelle qui aide singulièrement à la solution des questions internationales, qui les empêche même quelquefois de naître. Il ne faut pas s'y méprendre cependant : les analogies politiques sont beaucoup, mais elles ne sont pas tout. A côté d'elles et au-dessus d'elles, il y a les traditions, les solidarités nationales, les intérêts permanens, les influences morales et intellectuelles, les besoins du commerce, qui ne peuvent suivre évidemment toutes les variations politiques, et qui subsistent comme la règle des relations des peuples. L'ascendant de la France en particulier a pu tenir assurément à son rôle politique, à l'initiative qu'elle a long-temps partagée avec l'Angleterre dans la pratique des institutions libres, et aux solidarités constitutionnelles qui s'étaient formées entre elle et d'autres pays. Cette solidarité a cessé : soit, nous ne sommes pas payés pour l'ignorer apparemment; mais en résulte-t-il que tant d'autres raisons de légitime influence aient disparu? Le pire ne serait-il pas encore de transformer les différences actuelles de formes politiques en cause permanente d'aigreur, d'antagonisme, de scissions, de conflits peut-être? Serait-il sage de risquer les intérêts permanens qui peuvent unir les peuples pour la facile satisfaction de se montrer dissidens?

C'est là, à vrai dire, ce qui dictait notre jugement de l'autre jour sur la Belgique, au sujet duquel on paraît se méprendre étrangement, et qui n'avait dans notre pensée rien d'hostile, rien surtout de mystérieux, comme on affecte de le croire à Bruxelles. Avons-nous contesté à la Belgique son droit de nation? Avons-nous jeté de la défaveur sur ces institutions libres dont elle garde l'honneur? Nous avons constaté une situation difficile, — difficile en elle-même et par les complications qu'on y joignait en imaginant la rendre meilleure. Ces complications, ce n'est pas nous qui les créons sans doute; c'est assez de les remarquer et de les signaler quand elles sont là, en continuant à croire, bien

que paraisse en penser le cabinet belge, que le plus sûr moyen de dénouer ou de pallier des situations épineuses, ce ne serait pas de commencer par des choses qui ne seraient point de la prudence, pour finir par d'autres qui ne porteraient nullement l'empreinte de la fierté. Ce sont pourtant deux inconvéniens qui se touchent, qui naissent l'un de l'autre souvent, et l'observation très sincère de ces inconvéniens, c'est là toute la vapeur maligne qui a pu ternir notre miroir, puisque miroir on veut nommer ces revues ordinaires que nous consacrons à la politique étrangère. Il nous est toujours infiniment plus agréable, on peut le croire, d'avoir à signaler ce qui peut favoriser la paix que ce qui peut la desservir, et c'est le sentiment que nous éprouvons en pouvant constater d'un autre côté la solution des difficultés qui s'étaient élevées entre le gouvernement français et la Suisse. Ces difficultés, on le sait, tenaient à la question des réfugiés, et avaient pris depuis quelque temps un caractère assez grave. Elles viennent de se terminer heureusement, et le gouvernement fédéral parait décidé à agir contre le dictateur de Genève, M. James Fazy, qui est un des auteurs de ces difficultés. Un commissaire fédéral, M. Trogg, a été envoyé sur les lieux pour faire exécuter les ordres du gouvernement suisse. La chute de M. Fazy, contre lequel se prononce l'opinion publique, peut en résulter, et ce sera assurément un bonheur pour Genève. Le radicalisme a fait assez de ravages en Suisse pour que son règne soit peu regretté de tous les cœurs honnêtes de ce pays, et on nous permettra, quant à nous, de nous souvenir qu'il a sonné le tocsin de la révolution de février; c'est assez pour savoir ce que nous en devons penser.

Les débats dont le parlement prussien continue d'être le théâtre prouvent de plus en plus que la vie politique est loin d'être éteinte en Allemagne. Grace à l'heureux accord de la royauté avec le parti libéral, les délibérations de la première chambre sur l'organisation de la pairie viennent d'aboutir à une solution plus favorable qu'on n'osait l'espérer pour les idées constitutionnelles. Qu'on ne l'oublie point, la lutte des partis en Allemagne est bien moins entre la démocratie et la royauté qu'entre la bourgeoisie et les derniers représentans du système féodal. C'est du moins dans ces limites qu'elle se renferme aujourd'hui. A la faveur des craintes que la démagogie a inspirées à la royauté, la grande et la petite noblesse ont en partie ressaisi les priviléges sociaux et l'autorité politique qu'elles possédaient avant 1848 sous la double garantie du pacte fédéral et des constitutions particulières. On sait tout le terrain que les intérêts nobiliaires ont ainsi regagné en Prusse, notamment dans l'administration provinciale, qui, en dépit des lois organiques de 1850, leur a été livrée tout entière. En présence de ces envahissemens, le parti constitutionnel s'est tracé pour ligne de conduite d'être surtout respectueux envers l'autorité suprême. Dans les deux chambres, c'est l'intérêt de la royauté qu'il invoque quand il combat les influences aristocratiques, et défend contre leur orgueilleux ascendant les conquêtes légitimes faites par la bourgeoisie et consacrées par la constitution de 1850. A ce point de vue, l'échec essuyé par les défenseurs des intérêts de la noblesse dans la récente discussion sur les principes fondamentaux de la pairie est très significatif. Les deux partis s'étaient donné un rendez-vous solennel dans ce débat, sur lequel l'école historique avait fondé de grandes espérances. Les divers projets d'organisation présentés contenaient plusieurs dispositions sur les-

quelles il ne s'élevait point de dissentiment sérieux. Que le droit de siéger dans la première chambre appartînt aux princes majeurs de la famille royale, aux chefs de la maison princière de Hohenzollern, aux chefs des maisons qui étaient autrefois souveraines immédiates de l'empire, enfin aux chefs des maisons qui tiendraient ce droit de la volonté royale à titre héréditaire par ordre de primogéniture,—les deux partis qui se disputaient le terrain s'accordaient à cet égard. Le désaccord roulait principalement sur la place que le parti féodal réclamait, dans une cinquième catégorie, à côté des représentans des universités et des villes, en faveur des représentans de la petite noblesse, de la *Ritterschaft*, ou, si l'on veut, des hobereaux. Les libéraux opposaient à ce vœu le système de la nomination directe par la royauté. L'un des orateurs les plus habiles de l'extrême droite, M. Stahl, a déployé toutes les ressources de sa dialectique pour combattre ce système, entaché, suivant lui, d'esprit révolutionnaire. Une pairie nommée par le roi pourrait-elle être autre chose qu'un conseil d'état? En Angleterre, la seconde chambre n'est-elle pas vraiment la première? « Donnez-nous, ajoutait M. Stahl, une seconde chambre de cette nature, et nous voterons la première chambre que vous nous proposez. » L'honorable défenseur de la chevalerie s'est étendu d'ailleurs avec complaisance sur les vertus de la petite noblesse, vertus beaucoup plus touchantes, à son avis, que celles de la grande noblesse elle-même et tout-à-fait dignes de devenir la base non-seulement de la première chambre, mais de la constitution et de l'état. L'assemblée ne s'est point laissé attendrir par les tableaux de l'âge d'or que lui traçait ainsi M. Stahl. Le ministère, qui, dans un débat récent sur l'administration intérieure, avait montré des dispositions si menaçantes pour les amis de la constitution, a accepté, au nom de la royauté, le concours qu'ils lui offraient au moment même où les prôneurs de la féodalité, s'abandonnant aux instincts de leur nature, s'évertuaient à limiter la prérogative royale. En vertu d'un amendement présenté par M. Koppe et adopté par la chambre à une grande majorité, la couronne conserve toute latitude dans le choix des membres de la cinquième catégorie. L'amendement se borne à déterminer qu'ils seront pris parmi les grands propriétaires ainsi que dans les grandes villes et les universités. La royauté, on le voit, n'a point à se plaindre de ce vote, qui relève, momentanément du moins, la situation du parti constitutionnel en Prusse. Les esprits distingués qui forment ce parti dans la première chambre n'ignorent point combien le maintien d'un tel accord entre eux et la couronne serait désirable. Selon toute apparence, ils ne négligeront rien pour lui faire porter d'autres fruits dans les grandes questions d'organisation administrative qui restent encore à résoudre.

Au milieu des épreuves par lesquelles les législations issues du mouvement de 1848 en Allemagne sont en train de passer, il est rassurant de voir que les droits civils sont généralement épargnés. Il est d'autant plus étrange que des constitutions libérales et républicaines, comme celle que la Suisse s'est donnée très légalement d'ailleurs à la même époque, n'en tiennent pas un compte suffisant : il est bizarre que, dans un pays où l'égalité des races et celle des cultes semblent être des principes plus importans que partout, le libre établissement des Juifs ne soit pas consacré par la loi fondamentale. L'article 44 de la constitution du 12 septembre 1848 déclare que l'exercice du culte des *confessions*

chrétiennes est garanti dans toute la confédération; mais elle ne fait nulle mention des Juifs. En effet, telle est encore en Suisse la puissance des antiques préjugés contre cette intéressante et malheureuse population, qu'un Juif ne peut point acquérir de propriété dans la confédération, et qu'il ne peut légalement y résider plus de quelques jours sans une permission spéciale. Des Juifs français ont eu, il y a quelque temps, à souffrir de cette législation digne d'un autre pays et d'un autre âge. Des représentations très fermes ont dû être adressées à ce sujet par le gouvernement français au canton de Bâle. Des faits analogues avaient déjà été l'occasion de conflits diplomatiques entre la confédération helvétique et la France.

En 1835, des Israélites français avaient voulu s'établir à Bâle-Campagne, et les autorités cantonales s'y étaient opposées avec une persistance qui n'était certainement ni démocratique, ni humaine. Le cabinet des Tuileries, pour obtenir justice en faveur de ses sujets, fut obligé d'ordonner, en ce qui concernait le canton de Bâle-Campagne, que l'exécution des traités réciproquement protecteurs des intérêts et des personnes, conclus entre la France et la Suisse en 1827 et 1828, serait provisoirement suspendue. En 1850, le gouvernement des États-Unis de l'Amérique du Nord avait préparé avec la république helvétique un traité important destiné à régler les conditions de l'établissement des citoyens suisses et américains dans chacun des deux pays, la situation des consuls, l'extradition des criminels, etc. Les négociateurs suisses avaient eu soin d'y introduire une clause portant que les priviléges du traité ne seraient applicables, conformément à la constitution helvétique, qu'aux citoyens chrétiens des deux pays; mais les États-Unis ont refusé de ratifier le traité, en considération même de cette clause restrictive, qui, en effet, devait paraître choquante à ce grand pays classique de toutes les libertés. Il est probable que les avertissemens sérieux donnés, en 1835, au canton de Bâle et récemment renouvelés, joints à cette leçon adressée par le gouvernement des États-Unis à la confédération tout entière, ne seront pas perdus pour la Suisse. Si elle a pu quelquefois hésiter à accorder aux gouvernemens conservateurs les garanties qu'ils lui demandaient contre la démagogie, comment repousserait-elle logiquement leurs conseils, lorsqu'ils la sollicitent d'inscrire dans son code une liberté de plus?

En Portugal, qui est décidément le maître? Est-ce le duc de Saldanha? est-ce le septembrisme? Le doute est plus que jamais permis. Au premier aspect, Saldanha triomphe sur toute la ligne; dix mois de dictature semblent l'avoir plutôt fortifié qu'usé. C'est ainsi qu'après les élections, alors qu'il venait d'abdiquer son autorité discrétionnaire en appelant les chambres à la partager, il a osé et il a pu décréter impunément, sans le concours de celles-ci, l'annulation partielle des dettes de l'état, c'est-à-dire une de ces mesures qu'eût à peine suffi à couvrir la responsabilité collective des trois pouvoirs. Après tout, pourquoi se gêner? La chambre haute est entièrement à sa merci : au moindre symptôme d'indiscipline, une fournée de pairs y déplacerait la majorité au profit du gouvernement. Quant à la chambre élective, les deux tiers au moins de ses membres doivent leur nomination au patronage ministériel. Les radicaux eux-mêmes, qui, peu de jours avant les élections, sommaient arrogamment Saldanha de leur céder la place, — les radicaux ont dû se résigner tous les premiers à mendier ce patronage, et ils ne l'ont obtenu que par la plus humiliante

des palinodies, en reniant leur programme tour à tour secret ou avoué de trente ans, en adhérant, par l'organe de leur journal officiel, la *Revoluçao*, au principe monarchique. Cette brusque abdication est plus fortement accusée encore dans l'adresse en réponse au discours de la reine. Non contentes de parler de dom Pedro et de dona Maria en des termes que les chartistes purs n'auraient pas désavoués, les notabilités septembristes qui ont rédigé ce document y donnent une cordiale adhésion au projet d'acte additionnel à la charte. Or, veut-on savoir ce qu'est cet acte additionnel si bruyamment promis depuis dix mois aux impatiences ultra-libérales? Un pas franchement rétrograde. Le préambule substitue au principe de l'irresponsabilité constitutionnelle, dont la couronne se contentait parfaitement, je ne sais quelle réminiscence de l'ancienne infaillibilité de droit divin, — le tout au profit des ministres, qui s'arrogent plus loin, notamment en ce qui concerne les impôts indirects, un véritable pouvoir discrétionnaire. Cette légalisation des dictatures présentes et à venir a, il est vrai, pour pendant une apparente concession, l'établissement du suffrage direct; mais ce mode d'élection, dont l'efficacité libérale commence un peu partout à être révoquée en doute, est particulièrement défavorable aux radicaux portugais. L'élément qui domine au premier degré de l'électorat est, en effet, ici l'élément rural, celui des petits propriétaires et des fermiers, que se partagent les influences aristocratique et cléricale, et chez qui le septembrisme a toujours rencontré d'inexorables répulsions. Qu'elle soit sincère, ou qu'elle émane d'un sentiment d'impuissance, cette abnégation si inattendue des septembristes ne porte-t-elle pas un solennel témoignage de l'ascendant matériel et moral du dictateur?

Voilà les apparences; mais, si l'on regarde au fond des choses, tout change de face. Jamais, en réalité, l'autorité de Saldanha ne fut plus illusoire et plus précaire, jamais le radicalisme ne fut plus près du but.

Si, à la veille des élections, les septembristes ont fait si bon marché de leur drapeau, c'est que la fin leur a paru assez séduisante pour justifier les moyens. Saldanha, dont le parti n'existe que de nom, n'avait que peu ou point de candidatures à leur imposer en retour de l'appui électoral qu'il leur donnait, de sorte que, tout en paraissant battre en retraite, la révolution entrait de fait dans la place. Elle l'a prouvé dès les premiers jours de la session, notamment dans le scrutin pour la formation de la liste des cinq membres entre lesquels la couronne avait à choisir le président de la chambre des députés. Trois noms de l'extrême gauche sont sortis les premiers, et, des deux candidats entre lesquels se partageaient les sympathies du ministère, l'un n'a pas même eu l'honneur de figurer sur cette liste, tandis que l'autre n'y figurait qu'au dernier rang. Et qu'on ne croie pas que la minorité chartiste ait servi ici d'appoint aux septembristes. Dans une autre question, — celle des élections de Villaréal, — où la minorité avait accidentellement intérêt à voter pour le ministère, et où les septembristes étaient seuls contre lui, ceux-ci ont obtenu une majorité relative de 25 voix (55 contre 30).

Si ces essais d'indiscipline n'ont pas encore dégénéré en rupture, si, après avoir prouvé à Saldanha qu'ils étaient les maîtres, les septembristes lui continuent leur appui et affectent même de persister dans leur apparente conversion, cela tient, d'une part, à l'extrême docilité du dictateur, qui pousse l'ab-

négation jusqu'à se féliciter, après coup, de ses propres défaites, et, d'autre part, à un calcul de la nouvelle majorité, qui ne croit pas encore opportun de lever le masque. Le principal organe de ce ministérialisme d'occasion en a déjà laissé échapper l'aveu. « Notre abnégation, disait dernièrement la *Revoluçao*, notre abnégation actuelle n'est ni défiance de nos forces, ni manque de patriotisme, ni sentiment d'une nécessité; c'est intelligence de la situation, c'est tact politique, c'est confiance dans nos destinées, c'est souplesse gouvernementale (*flexibilitade estadistica*). » — Voilà qui est clair et même un peu naïf. Non contens d'avoir montré, par le dénombrement de leurs forces, ce qu'ils peuvent, les septembristes avouent ce qu'ils veulent. Saldanha ne reste aux affaires que par leur bon plaisir, et leur adhésion aux remords monarchiques du majordome révolté de dona Maria n'est qu'une tactique, un acheminement vers l'accomplissement de leurs « destinées, » un moyen de le supplanter au profit de la révolution.

Et de fait, cette même palinodie qui a mis à leur service l'action électorale du pouvoir, et à laquelle ils doivent le rôle de la majorité, lève aussi le seul obstacle diplomatique qui pût désormais leur interdire le rôle de gouvernement. Nous voulons parler de la menace d'intervention qu'avait faite l'Angleterre pour le cas où Saldanha serait renversé par le radicalisme. Les radicaux déguisés en royalistes, voire en rétrogrades, et poussés à la chambre par le protégé même du *Foreign-Office*, n'échappent-ils pas à ce *veto?* Ils l'espèrent du moins, et nous croyons savoir de bonne source que, dans les conciliabules électoraux des révolutionnaires, cette perspective fut le motif le plus déterminant de leur feinte abjuration. La chute de lord Palmerston, l'avénement d'hommes beaucoup plus difficiles que lui en fait d'alliances politiques, ont dû quelque peu dérouter ce calcul; mais les septembristes en seront quittes pour jouer un peu plus long-temps leur comédie réactionnaire, et de là vient sans doute l'impudente approbation qu'ils donnent aux dispositions les plus illibérales de l'acte additionnel. Les septembristes ont d'ailleurs un puissant auxiliaire auprès du *Foreign-Office* : c'est la Cité de Londres, qu'a fort indisposée le décret financier de Saldanha. Ils se mettent déjà en mesure de recueillir, à un moment donné, le bénéfice de cette diversion. Oubliant ou feignant d'oublier que le décret dont il s'agit n'est que l'application et l'application fort timide de leurs théories sur le capital, la plupart des journaux révolutionnaires ne mettent pas moins d'ardeur que la presse chartiste à défendre les droits des créanciers spoliés.

Une seule chose peut sauver Saldanha de la trahison qui le menace et identifier l'intérêt des septembristes avec le sien : c'est la présence de l'ennemi commun, c'est la rentrée du comte de Thomar dans l'arène parlementaire. Le parti chartiste, qui a déjà pour auxiliaires d'innombrables mécontentemens, va nécessairement reprendre, sous l'habile impulsion de son chef, la direction morale de l'opinion, et les meneurs septembristes, éclairés par l'expérience de deux situations analogues, seront peut-être assez prudens cette fois pour éviter une crise qui mettrait ce dangereux adversaire en évidence. Saldanha renversé, la reine n'aurait, en effet, à choisir qu'entre une combinaison Passos et une combinaison Costa-Cabral, entre le septembrisme pur et le chartisme pur, entre les ennemis nés de la couronne et ses alliés naturels, entre une ma-

jorité parlementaire purement factice et l'incontestable majorité du pays; on comprend que l'alternative ne serait guère favorable aux révolutionnaires. Nous ne serions donc pas surpris que les deux ou trois grosses questions sous lesquelles ces derniers comptaient enterrer Saldanha fussent indéfiniment ajournées par un tacite accord entre eux et le dictateur. Cette tactique de temporisation leur serait facile : au bout de trois mois de session et grace au déluge de motions qui envahit la tribune à chaque séance, la chambre des députés en est encore à la vérification des pouvoirs, sans que la presse et le pays semblent s'en étonner. Nous n'avons pas besoin de dire que le groupe chartiste n'est nullement responsable de ces pertes de temps. L'intolérance de ses adversaires le condamne à un silence à peu près absolu, et qui du reste doit lui coûter peu. La plus complète, la plus inexorable apologie des vaincus est ici la conduite du vainqueur. Saldanha venait fonder la vérité représentative, et l'arbitraire dictatorial survit à la convocation même des cortès. Il venait apporter économie et probité dans les finances, et un énorme accroissement de charges a eu la banqueroute pour pendant. Il venait enfin moraliser l'administration, et la presse portugaise retentit des mêmes accusations qu'autrefois, à cette seule différence près que les dénonciateurs sont aujourd'hui des chartistes et que les accusés ne se justifient plus. Quels discours, quelles récriminations pourraient égaler l'éloquence vengeresse de ces contrastes?

Tandis que le Portugal se consume en agitations toujours renaissantes, la Hollande a de plus en plus à se féliciter des rapides progrès de ses établissemens d'outre-mer. Les états-généraux ont eu récemment à s'occuper de la situation des colonies néerlandaises. Un rapport très détaillé leur a été présenté sur ce sujet par le chef même de l'administration coloniale. La population de Java y est portée à 9,584,130 habitans, parmi lesquels l'on compte 16,409 Européens ou personnes qui y sont assimilées, 119,481 Chinois, 27,687 autres étrangers orientaux, et 9,420,553 indigènes. — A Sumatra, l'on compte 3 millions 430,000 ames; à Bornéo (possessions hollandaises), 4,750,000; à Célèbes, 3 millions; à Bali et Lombock, 1,205,000; à Timor et dans les îles adjacentes, 800,000 ames; total (Java non compris) : 10,473,500.

Ce ne sont pas toutefois les colonies des Indes Orientales seules qui fixent aujourd'hui l'attention publique en Hollande; on s'attache aussi à tirer un meilleur parti de celles de l'Amérique, malheureusement frappées cette année encore par la fièvre jaune, qui en a disséminé les habitans. Un sinistre causé par cette épidémie se lie singulièrement à un petit événement diplomatique, et en définitive à la démission du gouverneur de Surinam, M. le baron de Raders : il s'agit de l'affaire de *la Venezia*, navire autrichien affrété à Amsterdam, en destination pour Paramaribo, où il cherchait une cargaison de sucre. C'était le premier voyage entrepris par un navire autrichien vers les colonies occidentales de la Hollande, sous l'empire des nouvelles lois de navigation du 8 août 1850, et en vertu de l'arrêté royal par lequel le pavillon autrichien est assimilé au pavillon néerlandais. Après avoir opéré le déchargement de sa cargaison, ce navire avait eu le malheur de perdre par la maladie régnante la plus grande partie de son équipage et son capitaine, M. Czor, dans les premiers jours du mois de septembre 1851. Le peu de gens qui y restaient, saisis d'une panique, quittèrent le bord. Informé de cet événement, le gouverneur de la colonie, agissant

d'après un règlement de 1836 qui ne cadre plus avec la nouvelle législation maritime, ordonna que *la Venezia* fût remise comme une succession abandonnée entre les mains et sous l'administration de la chambre des orphelins à Paramaribo, et il chargea celle-ci d'en effectuer la vente. La chambre des orphelins, inspirée par des vues plus saines de droit des gens et de droit maritime, adressa des remontrances au gouverneur; le consignataire protesta formellement contre l'aliénation du navire; le commerce de Surinam se ligua pour ainsi dire contre la mesure. Tous étaient pénétrés qu'il s'agissait ici d'un cas tout-à-fait exceptionnel, extraordinaire, qui n'était pas prévu explicitement ni par des règlemens ni par des lois. Nonobstant les sages conseils des hommes pratiques, la vente s'effectua par ordre du gouverneur; l'adjudication fut annoncée pour le 24 septembre. Un marchand anglais acheta le navire à vil prix, et s'empressa de le faire partir; bien mieux, le nouvel acquéreur avait fait dénationaliser *la Venezia* : il avait enlevé le pavillon autrichien et lui avait substitué le pavillon hollandais; il avait même baptisé le navire d'un autre nom. — Les plaintes des parties lésées ne se firent pas attendre, et le gouvernement autrichien se crut obligé de demander satisfaction au gouvernement hollandais de cette insulte faite à son pavillon; il réclamait en même temps des indemnités en faveur de ses nationaux spoliés, se fondant sur les principes reconnus par le droit des gens dans de pareils sinistres, où les autorités étrangères peuvent tenir lieu de consuls. On sait qu'il est un droit maritime et de navigation incontestable : c'est « qu'aucune nation et aucun individu n'a la faculté de s'approprier, de quelque manière que ce soit, un navire d'une nation étrangère que l'équipage a abandonné, à moins que le propriétaire en ait fait l'abandon formel, ou bien qu'il ait perdu son droit par une prescription. » Ce n'était pas le cas; aussi le gouvernement autrichien espérait-il que le gouvernement hollandais se rendrait à sa juste demande. Son espoir n'a pas été trompé, et le gouvernement hollandais, guidé en cette affaire par un grand esprit de justice, n'a pas hésité à révoquer M. le baron de Raders, en tempérant l'exécution de cette mesure rigoureuse par la déférence que commandaient les longs services du gouverneur de Surinam.

Aux États-Unis, il n'y avait naguère encore qu'une question qui possédât le privilége d'exciter les passions nationales et l'intérêt des peuples étrangers : la question de l'esclavage; maintenant il y en a deux : l'esclavage et l'intervention. Le voyage de M. Kossuth a porté ses fruits, et les séances du congrès sont alternativement remplies par ces deux questions. Les mesures du compromis sont encore de loin en loin attaquées ou défendues, mais c'est incontestablement la question d'intervention qui domine toutes les autres préoccupations. Ce que le congrès discute sous la forme de propositions relatives aux condamnés politiques de l'Angleterre ou aux exilés hongrois n'est rien moins qu'un nouveau plan de politique extérieure, que la déclaration de la supériorité du principe démocratique sur tous les autres. C'est là ce qui ressort de toutes les discussions, et notamment du discours du général Cass, prononcé au sénat le 10 février dernier. Toutes les autres nations peuvent être embarrassées pour prononcer sur la question du juste et de l'injuste : les États-Unis seuls, en pareil cas, peuvent prendre parti sans hésitation; toutes les autres nations peuvent servir d'arbitres dans les débats des peuples avec leurs gouvernemens : les

États-Unis seuls peuvent être juges. Les autres états ont des institutions plus ou moins équivoques; l'Union seule a des institutions fondées sur le droit et la justice. Son congrès est le seul tribunal qui puisse rendre un verdict qui ne soit pas entaché de superstition politique. Les États-Unis ont condamné l'intervention de la Russie en Hongrie; cette intervention était donc injuste : que valent les protestations des gouvernemens européens? elles n'aboutissent à aucun résultat, parce que ces protestations ne sont jamais des *manifestes!* — Tel est le résumé des discours du général Cass : c'est l'infaillibilité politique de l'Union américaine venant remplacer l'infaillibilité spirituelle de l'église catholique. Jamais d'ailleurs, il faut le reconnaître, les tendances logiques de la démocratie américaine n'avaient été exposées aussi hardiment, avec autant de netteté. Nous préférons, quant à nous, les paroles de paix qu'on prête à M. Clay dans son entrevue avec M. Kossuth. M. Clay se serait montré aussi opposé, dit-on, à la politique d'intervention que M. Cass à la politique de neutralité; mais, hélas! M. Clay est vieux et retiré des affaires, tandis que M. Cass est encore dans toute la force de l'âge et candidat à la future présidence. La démocratie suit aux États-Unis son cours irrésistible, sans grand souci des dangers d'autrui. C'est à nous, qui avons vu de si près tant de dangers, de chercher à modérer, si c'est possible, les vœux que font pour leurs frères européens les citoyens de l'Union, et en tout cas de nous mettre en garde contre leurs sympathies.

S'il y a bien des luttes politiques ou nationales actuellement engagées dans le monde, aucune n'est plus étrange et plus curieuse à suivre peut-être que celle qui existe depuis long-temps déjà entre les États-Unis et le Mexique. On se souvient sans doute de la guerre faite, en 1846, par l'Union américaine à la république mexicaine. De prétexte sérieux et légitime, il n'y en avait point; il n'y avait que cette tentation perpétuelle offerte par un pays dévoré de divisions et d'impuissance à un pays audacieux et avide de conquêtes. On sait aussi comment se termina la guerre : par un traité qui livrait à l'Union la Haute-Californie et le Nouveau-Mexique moyennant 15 millions de piastres. Les États-Unis avaient fait une affaire de commerce par le fer et le feu. Depuis ce moment, de quelle nature sont les relations des deux pays? Les bataillons de l'Union n'occupent pas, il est vrai, la Vera-Cruz et Mexico; ce n'est pas le gouvernement de Washington qui agit. C'est cette entreprenante race elle-même qui met la main à l'œuvre, comme d'habitude, sous sa propre sauvegarde. Partout se fait sentir au Mexique la menaçante action américaine, partout éclatent les résultats de ce dangereux voisinage. Cette perpétuelle immixtion des citoyens libres des États-Unis affecte le plus souvent une forme particulière propre à la nature commerciale de cet étrange peuple : c'est la contrebande, mais la contrebande à main armée, par l'insurrection. Les marchands américains trouvent facilement quelque chef ambitieux et cupide qui lève le drapeau sous un prétexte politique quelconque. L'insurrection s'empare des postes douaniers; les marchandises américaines pénètrent alors, inondent le pays, et le but est atteint. C'est là l'histoire de ce qui se passe chaque jour sur l'immense frontière qui sépare les États-Unis du Mexique. Une des dernières insurrections de ce genre avait à sa tête un chef de *guerillas* du nom de Carvajal. L'armée de Carvajal se composait d'un ramassis de bandits mexicains et d'un certain nombre d'aventuriers américains. C'est avec cette force que le *guerillero* mexi-

cain a proclamé la séparation et l'indépendance de la république de Rio-Grande. Le véritable but était de s'emparer de Matamoros, siége du poste de douane; mais l'attaque de Carvajal a été repoussée par les forces légales du Mexique, et il a été même contraint de repasser le Rio-Bravo, qui sert de point de division entre les deux pays. Les insurgés, on le comprend, n'ont point trouvé un mauvais accueil sur le territoire américain, d'autant plus qu'un grand nombre étaient citoyens de l'Union. Le général mexicain Uraga a même vainement réclamé quelques soldats blessés, transportés de force sur la rive américaine du fleuve. Aujourd'hui encore, les fauteurs de cette insurrection sont bien loin d'être découragés. De prétendus officiers lèvent ouvertement de nouvelles bandes aux États-Unis. La Nouvelle-Orléans fournit l'argent et les armes. Tout se prépare donc pour une irruption plus violente au Mexique. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les autorités fédérales se taisent, désarmées ou complices. C'est sur l'ensemble de ces faits que le gouvernement du Mexique a cru devoir fonder une expression nouvelle de ses griefs. Une note du ministre des affaires étrangères de Mexico, en date du 20 décembre 1851, les résume avec modération et en même temps avec un sentiment profond du péril. Que peut-il résulter de ces complications permanentes dans les relations de l'Union américaine et du Mexique? Assurément les États-Unis ne reculeront pas; cette race énergique poursuivra son œuvre sous la tolérance de son gouvernement ou malgré lui. Quant au Mexique, il est doublement atteint. D'un côté, ces continuelles insurrections accélèrent chaque jour la décomposition politique de ce pays, et de l'autre, leur but même porte un irrémédiable coup à ses finances. Les douanes sont la principale ressource du Mexique; que peut-il faire, s'il perd une moitié de ses revenus par la fraude, et s'il dépense l'autre moitié à se défendre contre les fraudeurs, ainsi que le dit le ministre mexicain? C'est là une situation intolérable à tous les points de vue, et ce qui la rend plus cruelle encore, c'est que le Mexique n'a pas même la ressource d'en appeler à quelque lutte nationale nouvelle, qui ne ferait qu'achever sa décadence et servir l'ambition de ses redoutables voisins.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Il se passe depuis quelque temps, dans le monde musical, un phénomène qui mérite d'être signalé. Pendant que les théâtres sont envahis par des œuvres et des virtuoses médiocres, qui sont un témoignage trop évident de la décadence où languissent de nos jours la musique dramatique et l'art de chanter, — dans les concerts publics et privés, dans toutes les réunions choisies où la musique fait partie des plaisirs qu'on y cultive, on n'entend que des choses excellentes, des compositions sérieuses interprétées par des artistes distingués. Lorsqu'on assiste aux séances de la société du Conservatoire, à celles de la société de Sainte-Cécile, dirigée par M. Seghers, aux soirées musicales, aussi nombreuses que variées, qui se donnent à Paris pendant l'hiver, on a de la peine à croire que l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Italien et l'Opéra-National se trouvent dans la même ville et sont fréquentés par ce même public intelligent et délicat qui comprend si bien les chefs-d'œuvre des vrais maîtres. Mais nous disons à tort que c'est le même public qui fréquente les con-

certs et qui remplit les théâtres de Paris : ce sont au contraire deux générations parfaitement distinctes, et représentant les deux élémens qui composent la société française. Chez aucun peuple de l'Europe, il n'existe entre la classe éclairée et le reste de la nation l'intervalle immense qu'on observe dans la capitale de la France, et qui frappe tous les étrangers.

Quoi qu'il en soit, l'Opéra fait toujours de belles recettes avec la musique de *Guillaume Tell* et la bonne volonté de M. Gueymard. Ce jeune ténor, dont nous avons apprécié le mérite et signalé les défauts, s'est enfin décidé à se priver de l'*ut* de poitrine qu'il poursuivait vainement. Il chante maintenant le bel air du quatrième acte : *Asile héréditaire*, avec la voix que la nature lui a donnée. Le chanteur a gagné à cette réforme une liberté d'allures qui profite aux plaisirs du public, et si Mme Laborde pouvait être remplacée dans le rôle de Mathilde par une cantatrice plus jeune, plus agréable et moins froide, le chef-d'œuvre de Rossini serait interprété aussi bien qu'il peut l'être par des artistes de second ordre. Pour varier un peu son répertoire, qui roule sur trois ou quatre ouvrages modernes, l'Opéra vient de reprendre le charmant ballet de *la Sylphide*, qui a été le triomphe de Mlle Taglioni, la plus admirable danseuse qui se soit produite de notre temps. Mlle Priora, une autre Italienne qui remplace Mlle Taglioni, a de la grace, de la force, et promet de devenir, si ce n'est une étoile éclatante, au moins une très agréable *ballerine*.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, qui s'était doucement habitué aux faveurs presque gratuites de la fortune, vient de recevoir une nouvelle leçon, qui lui profitera peut-être. Un gros mélodrame sans intérêt, *le Carillonneur de Bruges*, sur lequel on fondait, comme toujours, les plus belles espérances, a été arrêté tout court dans sa marche laborieuse par un incident que nous avions prévu dès la première représentation. Mlle Wertheimber, jeune élève du Conservatoire qui faisait ses débuts par le rôle assez important de Béatrix, et dont on s'était plu à vanter la beauté, les dispositions et la voix magnifique, a été forcée de se retirer après une expérience malheureuse de cinq ou six représentations. Le directeur et les auteurs aux abois se sont adressés à Mme Darcier, qui depuis trois ans avait quitté le théâtre de ses succès. Mme Darcier a cédé à la tentation toujours dangereuse de reparaître sur le champ de bataille où elle a remporté, pendant une quinzaine d'années, de si nombreuses et de si charmantes victoires. La présence de Mme Darcier, qui a fait son apparition dans *le Carillonneur de Bruges* jeudi dernier, donnera-t-elle à l'opéra de M. Grisar une valeur plus grande, et qui aurait été méconnue jusqu'ici?

Parmi les reproches que la critique serait en droit d'adresser à M. le directeur de l'Opéra-Comique, il y en a deux que nous mettrons en première ligne : celui d'avoir gaspillé en quelques années le talent si original de Mme Ugalde, en lui laissant aborder des rôles incompatibles avec la verve et la spontanéité de sa nature; en second lieu, nous le blâmerons de ne pas avoir détourné M. Grisar de l'idée funeste où il s'est engagé en mettant en musique un sujet compliqué, tout-à-fait contraire aux qualités connues de cet agréable compositeur. L'auteur de *l'Eau merveilleuse*, de *Gilles le ravisseur* et des *Porcherons* s'attaquer à un gros mélodrame pour lequel il aurait fallu la plume savante et énergique de Meyerbeer! Nous ne reviendrons pas sur le libretto du *Carillonneur de Bruges* après ce qui en a été dit ici même, il y a quinze jours. Quant à la musique de

M. Grisar, nous ne ferons que confirmer l'opinion générale en disant qu'elle est d'une faiblesse extrême, et que, sauf deux ou trois morceaux agréables qui ont été signalés et qui rentrent dans la manière facile de M. Grisar, tout le reste de la partition accuse plus d'ambition que de force, et un talent qui a méconnu sa voie. Bien que Mme Darcier ait été fort bien accueillie d'un public qui regrettait la finesse de son jeu, la vérité et la mesure qu'elle savait mettre dans tous les rôles qui lui étaient confiés, elle ne donnera pas à la musique du *Carillonneur de Bruges* une plus grande longévité que celle que la parque lui avait déjà départie.

On a repris au Théâtre-Italien *l'Italiana in Algieri*, délicieuse partition qui, pour avoir été composée à Venise en 1813, n'en est pas moins toujours jeune et brillante. Aussi il fallait entendre les pauvres chanteurs qui étaient chargés l'autre soir d'interpréter cette musique si fine et si naturelle, combien ils étaient embarrassés de ce style vif, élégant et vraiment comique dont ils ont perdu, hélas! la tradition! Mlle d'Angri, qui s'est produite dans le rôle d'Isabella, est une cantatrice qui manque de charme et de jeunesse, et s'il fallait mentionner avec indulgence quelqu'un des virtuoses du Théâtre-Italien qui ne soit pas indigne de la musique de Rossini, nous citerions M. Belletti, dont la voix de baryton pourrait être moins gutturale et la vocalisation dirigée par une méthode plus sûre. M. Lablache a fait aussi sa réapparition dans le *Barbiere di Siviglia*, où il a joué le rôle de Bartolo avec son talent incomparable, et le nombreux public qui remplissait l'autre soir la salle Ventadour a pu reconnaître quelle distance il y a entre un virtuose de la vieille école italienne et les pauvres chanteurs qu'on élève de nos jours.

Le théâtre de l'Opéra-National, dont l'existence est rendue si pénible, et peut-être même impossible par la position qu'il occupe dans un quartier si éloigné du centre de la vie parisienne, vient d'obtenir un succès qui sera plus qu'un succès de curiosité. M. Duprez, après avoir si bien chanté la musique des autres, a éprouvé le désir bien naturel d'en composer pour son propre compte, et de terminer sa carrière comme beaucoup d'autres l'ont commencée. Il se sera dit sans doute : « J'ai interprété trop d'admirables chefs-d'œuvre dans ma vie d'artiste, pour qu'il ne m'en soit pas resté quelques bribes dans la mémoire, et avec l'éducation musicale que j'ai reçue dans une école fameuse, qu'on a supprimée parce qu'on y élevait des hommes et non pas des *instrumentistes*, il me sera facile de faire un opéra, d'en faire deux, d'en faire dix, qui vaudront bien ceux qu'on nous fabrique depuis quelques années. » Ce raisonnement, que M. Duprez a dû se faire, ainsi qu'un grand nombre de virtuoses célèbres qui l'ont précédé dans cette double carrière, et qui ont essayé aussi de résoudre le même problème, mériterait une réfutation catégorique, et nous n'aurions pas de peine à en puiser les argumens dans la nature des facultés que chaque partie de l'art exige spécialement. Il serait curieux peut-être de prouver qu'un chanteur, qu'un comédien, qu'un artiste enfin, voué dès l'enfance à l'interprétation de la pensée d'autrui, ne peut pas, par un beau jour d'été et au beau milieu de sa carrière, s'arrêter dans la voie parcourue et puiser tout à coup dans son cœur une inspiration qui n'aurait donné jusqu'alors que des signes fort rares de son existence. Si Shakspeare, si Molière ont été des comédiens, ils n'ont guère joué que les drames et les comé-

dies conçus par leur génie. Si Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn, Cimarosa et Rossini ont été d'incomparables virtuoses sur le piano et des chanteurs exquis, ils n'ont guère interprété que leur propre musique, et, dès les premiers jours de leur enfance, ils ont été possédés du vrai démon qui ne leur a pas permis de s'atteler tranquillement aux œuvres de leurs voisins. Garcia, qui a été, il y a vingt-cinq ans, le plus admirable chanteur qu'ait produit l'école de Rossini, Garcia, qui savait la musique comme la savait son illustre fille, Mme Malibran, n'a-t-il pas voulu également composer des opéras, dont les érudits seuls connaissent aujourd'hui le nom?

A l'appui de cette argumentation contre les virtuoses et les comédiens qui aspirent à la palme immortelle, on pourrait invoquer encore cette raison, selon nous, fondamentale : tout homme qui fait un appel direct et fréquent à la faculté spontanée de l'esprit, et qui s'habitue de très bonne heure à surexciter devant le public les fibres délicates de la sensibilité, ne sera jamais un génie créateur. Il a suffisamment prouvé par sa docilité à la pensée des autres que la nature ne l'a point destiné à remplir une mission plus haute. Il a dû consumer, dans les études pénibles qu'il faut entreprendre pour s'assimiler avec succès les idées des autres, la part d'invention dont il était pourvu. En un mot, il est encore plus rare de voir un virtuose, et surtout un chanteur, réussir dans la composition, que de voir un orateur devenir un grand écrivain. La même cause produit partout les mêmes résultats.

Il me serait assez difficile de dire au juste quel est le sujet du libretto sur lequel M. Duprez a exercé les loisirs de son talent. Tout ce que nous y avons compris, c'est qu'il s'agit de la jeune fille d'un chasseur qui habite les gorges des Pyrénées, laquelle s'est éprise d'un beau seigneur qui la paie tendrement de retour. Joanita, c'est son nom, n'a plus de mère, et pendant les longues absences de son père, qui court le chamois dans la montagne, Joanita a rempli le vide de la solitude en s'attachant au marquis de Monclat qu'elle ne connaît que sous le nom de Léonce, et dont elle ignore la naissance. Or, il résulte d'un aveu échappé de la bouche de Léonce, pendant qu'il vide avec le père de Joanita une bouteille de jurançon, que le marquis de Monclat, son père, avait eu dans sa jeunesse des relations avec une simple paysanne qu'il abandonna après l'avoir rendue mère. Cette pauvre délaissée qui, de désespoir, s'est jetée dans le gouffre de la *Maladetta*, était la propre mère de Joanita. Tel est le nœud de ce mélodrame obscur qui, après une suite d'épisodes aussi peu intéressans que le fond même de l'histoire, se dénoue par le mariage des deux amans. C'est sur ce canevas assez vulgaire tant par le style que par le tissu des événemens que M. Duprez a jeté les couleurs de sa palette. L'ouverture ne manque pas de certaines qualités. Après un léger prélude des violons armés de sourdines, on entend chanter derrière le rideau un chœur en vocalises, effet connu dont on ne s'explique pas l'intention; puis l'orchestre reprend sa marche et achève assez brillamment ce morceau de symphonie, qui n'est pas plus à dédaigner qu'un grand nombre d'ouvertures qu'on entend à l'Opéra-Comique.

Au premier acte, nous avons remarqué une fort jolie romance de ténor, un duo pour ténor et soprano écrit avec beaucoup de distinction, une jolie vocalise pour deux voix de femmes, et puis le trio qui termine ce premier acte, et dans lequel se trouve encadrée une belle phrase de déclamation que Mlle Caroline

Duprez rend avec un talent remarquable. Le second acte s'ouvre par un chœur charmant dont la mélodie est aussi distinguée que bien conduite; viennent ensuite de très jolis couplets d'une couleur espagnole, avec l'accompagnement obligé de castagnettes, et que Mlle Duprez vocalise dans la perfection; puis le finale, morceau d'ensemble assez vigoureux qui, pour la coupe et la distribution des voix, rappelle d'une manière sensible l'admirable finale du premier acte d'*Otello* de Rossini. Au troisième acte, on peut encore signaler une jolie romance de ténor que M. Poultier n'a pu chanter à la première représentation, ayant été pris d'un enrouement subit.

On ne peut pas dire assurément que l'opéra de M. Duprez renferme des idées assez neuves pour infirmer le principe que nous avons posé plus haut sur l'impossibilité de rencontrer dans le même individu la double faculté d'interprète éminent et de compositeur distingué; mais après ces réserves, que nous sommes forcé de maintenir jusqu'à ce que l'histoire nous prouve le contraire, il est juste de convenir que l'ouvrage que nous venons d'apprécier ne peut être le fruit que d'une heureuse organisation servie par une excellente éducation. On voit que M. Duprez a l'habitude d'écrire, et que son instrumentation, sans s'élever très haut et sans offrir rien de piquant dans l'ordonnance des couleurs et l'accouplement des timbres, est traitée avec soin et parfois avec une certaine distinction. Son harmonie est souvent choisie, et l'artiste semble se complaire dans la recherche des modulations dont il abuse quelquefois, ce qui est un défaut très commun de nos jours. Un autre défaut que nous reprocherons à M. Duprez, et qu'il partage également avec la plupart des compositeurs modernes, c'est d'avoir prodigué dans sa partition les points d'orgue, les exclamations dramatiques, les notes ambitieuses enfin, qui sont à l'art musical ce que sont les points d'admiration dont on remplit les pages de certains livres. Ce moyen grossier d'éveiller la curiosité du public est aujourd'hui tellement à la mode, qu'il dispense d'avoir des idées mélodiques et de savoir les préparer. Voilà pourquoi les trois quarts des opéras qui se publient ne survivent guère aux quelques représentations qu'ils ont obtenues, grace au prestige de la mise en scène et au gosier d'une cantatrice aimée. Si M. Duprez module un peu trop souvent dans les airs, les duos et les morceaux d'ensemble, il ne module pas assez, au contraire, dans les récitatifs, qui sont quelquefois d'une grande platitude. C'est surtout dans ces détails du dialogue, qui ont pour objet d'éclaircir la situation des personnages et de préparer l'épanouissement de la passion, que se révèle la main d'un musicien habile. Lorsqu'on tient une idée plus ou moins distinguée, il n'est pas très difficile de la conduire jusqu'au bout de la carrière; mais, pour tourner avec adresse la borne qui limite l'espace parcouru, il faut plus que du bonheur, il faut la science, qui ne supplée pas à l'inspiration, mais qui en double l'effet et en économise le produit. Voyez M. Verdi, qui certes n'est pas un musicien ordinaire : il a souvent des mélodies vigoureuses, pleines d'éclat et de passion, dont le premier élan est irrésistible. Malheureusement, lorsqu'il faut revenir sur ses pas et développer le thème choisi, l'auteur de *Nabuco* et d'*Ernani* reste court et ne sait plus que dire.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, dont on ne contestera pas la justesse, l'opéra que M. Duprez vient de faire entendre, et qui déjà avait été représenté sur le grand théâtre de Bruxelles, est l'ouvrage d'un artiste éminemment dis-

tingué, qui a fait de bonnes études musicales, et dont plus d'un membre de l'Institut, sans se compromettre, pourrait revendiquer la paternité. L'exécution de *Joanita* a été mêlée de bien et de mal. Un élève que M. Duprez ne pourra pas répudier, M. Duprat, a déployé dans le rôle de Stephano une telle exagération de formes pompeuses et de cris héroïques, qu'on a pu craindre un moment qu'il n'allât pas jusqu'à la fin de la pièce. Il a tenu bon cependant, et a su même rester à la hauteur de ses notes de *poitrine*, qu'il poussait au dehors de toute la force de ses poumons. M. Roger, qui assistait à cette représentation, a pu contempler de ses oreilles la troisième génération de la belle école de chant dans laquelle il a eu la folie de s'engager et dont il est la victime; mais que M. Roger se console, son émule M. Gueymard ne tardera pas à le suivre dans sa retraite désastreuse.

Ce qui a ravi tout le monde à cette représentation curieuse, ce qui a excité l'enthousiasme des connaisseurs aussi bien que des ignorans, c'est Mlle Caroline Duprez, qui, dans le rôle de Joanita, s'est élevée au premier rang des virtuoses de ce temps-ci. Je le dis sans crainte de me compromettre, il n'y a personne à Paris qui chante comme cette jeune fille de dix-huit ans. Quel style, quelle élégance, et cela sans efforts, avec une voix grêle, où l'on sent encore vibrer la délicatesse de l'adolescence! Mlle Caroline Duprez attirera tout Paris au théâtre de l'Opéra-National; son exemple sera une preuve de plus que le Conservatoire est une mauvaise école qui a besoin d'être réorganisée de fond en comble, et M. Duprez trouvera dans le succès de sa fille la récompense légitime de ses efforts et de son activité. Ils ne sont pas communs, les artistes qui, comme Garcia et M. Duprez, peuvent, au déclin d'une brillante carrière dramatique, se survivre dans une créature charmante qui porte votre nom, reflète votre image et reproduit vos intentions dans le plus expressif de tous les arts.

Les concerts sont toujours de plus en plus nombreux, c'est une véritable course au clocher où il se dépense autant de courage que de désintéressement, car il est bien rare que le public qui se rend à ces fêtes de l'art musical y apporte plus que de la bonne volonté et un goût éclairé. Au nombre de ces fêtes paisibles consacrées à la musique instrumentale, nous devons citer celles que préside M. Morin pour l'exécution des derniers quatuors de Beethoven. On sait que Beethoven a composé en tout dix-sept quatuors pour des instrumens à cordes, dont les cinq derniers sont restés jusqu'ici, pour la plupart des amateurs, un problème insoluble. Pour les uns, ces quatuors sont la révélation la plus grandiose du génie de leur auteur, c'est un monde nouveau qu'il aurait entrevu et dont il n'aurait pas eu le temps de sonder l'immensité. Pour les autres, ce sont des compositions étranges, où Beethoven a jeté quelques éclairs de son imagination fantastique, mais qui, dans leur ensemble, présentent des parties obscures et bizarres dont on chercherait vainement la signification. La question ainsi posée, ce qu'il y avait de mieux à faire pour la résoudre, c'était de s'attaquer directement à ces compositions d'un accès difficile, d'en saisir l'esprit et de s'adresser ensuite à l'opinion de tous pour obtenir un jugement qui ne fût point entaché d'idolâtrie. Voilà ce que viennent de faire quatre artistes distingués sous la direction de M. Morin. Ils ont passé des années à se familiariser avec les cinq quatuors de Beethoven, qu'ils exécutent d'une manière admirable. A la séance qu'ils ont donnée le 2 février, nous

avons entendu le treizième et le seizième de ces quatuors mystérieux, et nous pouvons assurer qu'il serait difficile de pousser plus loin la précision, la justesse et l'énergie dans l'exécution de la musique de chambre. L'impression qui nous est restée, et dont nous ne voulons pas exagérer l'importance, c'est que les derniers quatuors de Beethoven sont des compositions singulières, qui renferment des parties excellentes à côté des plus étranges bizarreries. Le début du seizième quatuor, par exemple, est pénible, obscur; l'idée flotte incertaine, sans contours saisissables. On dirait un de ces madrigaux du XVIe siècle écrits en contrepoint fleuri, suite d'imitations sans repos qui poursuivent leur cours jusqu'à la cadence finale, qui seule apporte à l'oreille haletante la sécurité désirée. Mais, après ce début laborieux, qui semble le prélude d'un génie qui se cherche, Beethoven éclate avec une fougue incroyable, et alors il ouvre vraiment la porte d'un monde nouveau. Les parties excellentes de ces quatuors ne ressemblent à rien de ce qu'on connaît : c'est un caprice, une fantaisie, une indépendance sans limites. Chacun des quatre instrumens travaille autant que le premier violon; il s'établit entre eux des dialogues remplis d'humour et de choses imprévues. Chacun parle, rit, pleure et fait des lazzi de basse comédie. Il y a de tout dans ces étranges compositions, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un drame de Shakspeare.

Un violoniste de beaucoup de mérite, M. Léonard, professeur au conservatoire de Bruxelles, a donné un concert où il a fait entendre plusieurs morceaux de sa composition. M. Léonard possède une bonne qualité de son, un style élégant, de la bravoure dans l'archet, une justesse parfaite et des idées ingénieuses, qu'il sait disposer avec goût. Un autre artiste belge, M. Lemmens, professeur d'orgue au conservatoire de Bruxelles, a voulu aussi que la critique parisienne portât un jugement et sur l'ensemble de ses compositions et sur la manière dont il les interprète à l'aide du plus magnifique instrument qui soit sorti de la main des hommes. M. Lemmens a donc convié les juges compétens dans la charmante église de Saint-Vincent-de-Paul, où, pendant deux heures, il a fait résonner sous ses mains savantes l'orgue admirable qui a été construit par M. Cavaillé. M. Lemmens est un artiste de grand mérite, harmoniste consommé, contre-pointiste habile. Il connaît toutes les ressources de l'orgue dont il manie et combine les différens jeux avec une sûreté de goût et une élévation de style qui rappelle les grands maîtres. La manière surtout dont M. Lemmens fait mouvoir le clavier des pédales et les effets grandioses qu'il en tire ont frappé les connaisseurs, qui n'ont pas hésité à reconnaître dans M. Lemmens l'un des meilleurs organistes qu'il y ait aujourd'hui en Europe, et les organistes n'y sont pas nombreux.

Un pianiste distingué qui brillait, il y a une trentaine d'années, de tout l'éclat de la jeunesse, M. H. Herz, a fait sa rentrée dans le monde parisien par un concert où il a exécuté plusieurs morceaux connus de sa composition. Après une absence de plusieurs années qu'il a employée à parcourir le Nouveau-Monde, M. Henri Herz est revenu en Europe sans qu'on se soit aperçu que les émotions du voyage aient donné à son talent une physionomie nouvelle. C'est toujours le pianiste facile et un peu froid qu'on admirait pendant les dernières années de la restauration. M. Ernst, l'un des deux ou trois violonistes célèbres qui se disputent depuis une quinzaine d'années l'héritage de Paganini, a fait

aussi son apparition à Paris, où il ne s'était pas fait entendre depuis longtemps. Dans un concert qu'il a donné à la salle Herz, M. Ernst a exécuté un fragment d'un concerto à grand orchestre de sa composition, qui est écrit avec soin, et dans lequel le virtuose a déployé plusieurs qualités remarquables. M. Ernst, qui est un artiste bien doué et dont l'organisation fine et impressionnable se rapproche beaucoup plus du tempérament méridional que de celui des Allemands, ses compatriotes, nous a toujours paru s'attaquer à des difficultés de mécanisme plus grandes qu'il ne lui est donné de les vaincre avec bonheur. Il résulte de cette disproportion entre l'ambition et le talent réel du virtuose un malaise et un embarras dans l'exécution qui se communiquent à l'auditeur, et qui l'empêchent de jouir tranquillement des bonnes choses qu'on lui fait entendre. Voilà comment on peut s'expliquer qu'un musicien aussi distingué que M. Ernst n'atteigne pas toujours à une justesse parfaite, que le son qu'il tire de son violon manque de rondeur, et que son style, gêné qu'il est par les difficultés inutiles où il s'engage, n'ait point l'ampleur qu'on pourrait désirer. M. Ernst vise trop à l'effet, et surtout à l'effet dramatique, et, au lieu de l'émotion qu'il cherche à produire, il ne trouve souvent que la manière. M. Ernst, qui s'est produit dans le monde musical sous les auspices d'une mauvaise école, qui n'a jamais eu de consistance, et dont les prétendus chefs sont abandonnés aujourd'hui de leurs partisans les plus aveugles; M. Ernst, disons-nous, n'a point appris à vieillir. Son style juvénile conserve les chatoiemens et les *vezzi* qui conviennent à la fleur du bel âge, mais dont il faut savoir se dépouiller à propos, à moins de vouloir rester toute sa vie un grand enfant gâté comme M. Listz.

L'apparition la plus intéressante qui ait eu lieu cet hiver à Paris est celle d'une jeune pianiste de Prague, Mlle Clauss. A peine âgée de vingt ans, nourrie de la moelle des lions, sachant par cœur la musique de tous les maîtres, Mlle Clauss possède un des plus beaux talens qu'il soit possible d'entendre sur le piano. Dans un concert qu'elle a donné dernièrement, Mlle Clauss a exécuté successivement une fantaisie de M. Thalberg sur la *Sonnambula* de Bellini, un nocturne délicieux de Chopin, une fugue de Bach, une charmante sonate d'Alexandre Scarlati, et cela avec un éclat, avec une propriété de style, une puissance et une netteté d'exécution qui ont émerveillé les connaisseurs. Mlle Clauss est une virtuose de premier ordre, dont le talent magnifique doit rester l'interprète de la bonne musique, et non pas s'abaisser, comme au concert dont nous parlons, jusqu'à jouer le morceau extravagant que M. Listz a improvisé sur le *Don Juan* de Mozart. Un concert donné par une autre pianiste, Mlle Mattmann, nous a offert aussi une récente occasion d'apprécier son beau talent, connu depuis long-temps. Enfin nous devons citer encore la séance donnée par M. Bessems, accompagnateur habile sur le violon et interprète intelligent des chefs-d'œuvre des maîtres. Peu de saisons musicales, on le voit, auront été aussi favorables que celle-ci à la musique de chambre. P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Il y a, dans la vie de l'artiste, des momens d'hésitation et de lassitude où, après avoir épuisé une veine heureuse, il se voit forcé d'en chercher une autre pour ranimer autour de son nom l'empressement et le bruit. Entre son succès

de la veille et celui qu'il voudrait s'assurer pour le lendemain, il se consulte, il s'interroge, il se met en quête de sources nouvelles où sa verve fatiguée puisse se raviver et se rajeunir. Mme Sand serait-elle arrivée à un de ces instans critiques? L'archaïsme agreste de ses chanvreurs et de ses faneuses, les *traînes* et le foin coupé, les beautés du patois berrichon, toute cette poésie rustique à laquelle nous nous sommes prêtés si complaisamment commençait à s'user un peu. On voyait même poindre çà et là des corrompus et des sceptiques qui se demandaient si nous n'avions pas été dupes, et s'il n'y avait pas, sous cette sainte simplicité, *sancta simplicitas*, comme dit humblement Mme Sand, je ne sais quoi d'arrangé et de convenu qui n'est après tout ni très saint, ni très simple. Il ne faut donc pas s'étonner que l'auteur du *Champi* et de *Claudie*, pris au dépourvu, coure à droite et à gauche, au risque de s'égarer, essayant de rattraper, sous une autre forme, ses bonnes fortunes villageoises, et s'inspirant tantôt de Sedaine, tantôt de Florian, tantôt de Scaramouche. Peut-être, dans les circonstances où nous sommes, un essai de pantalonnade n'a-t-il pas précisément le mérite de l'à-propos; peut-être est-on, malgré soi, amené à penser que Mme Sand, avec les antécédens et les sympathies qu'on lui connaît, a eu besoin de s'abstraire bien violemment de ses préoccupations graves ou tristes pour ressusciter ainsi la bouffonnerie italienne dans ses plus folles fantaisies : cet essai lui donne-t-il du moins le droit de se représenter comme s'immolant à l'art, comme se dévouant, à ses risques et périls, pour lui frayer de nouvelles voies ou lui rouvrir de nouvelles routes? Et s'agit-il de crier à l'*incompris*, à la persécution, presque au martyre, parce que le public n'a pris qu'un médiocre plaisir aux coups de pied de Pascariel et aux coups de rapière de Léandre? Il est permis d'en douter.

Mme Sand paraît croire que tout le mal est venu de ce que l'on a ignoré ou dédaigné le point d'histoire littéraire auquel se rattachent *les Vacances de Pandolphe*. Hélas! ce n'est point là la question. Si la pièce était amusante, si les rôles étaient dessinés avec précision ou finesse, si l'on pouvait démêler quelque chose de neuf ou de clair dans le tissu de l'intrigue, si l'auteur, en un mot, avait réussi à tenir le public attentif ou charmé pendant trois heures, il serait fort superflu de fouiller dans le vieux théâtre pour y trouver la généalogie de Léandre, de Colombine et d'Isabelle. Les érudits pourraient arriver après coup, discuter en quoi l'œuvre diffère ou se rapproche du répertoire primitif de la comédie italienne : l'auteur n'aurait pas besoin de s'inquiéter de cette origine, et il est probable que le succès la lui aurait fait oublier. Par malheur, les recherches historiques les plus consciencieuses, les études les plus approfondies, ne peuvent pas faire que les deux derniers actes de ces *Vacances de Pandolphe* ne soient pas une série de scènes décousues, jetées au hasard, où l'attention la plus patiente se lasse et se déconcerte à chaque instant, et où quelques traits heureux ne sauraient racheter le vide absolu de l'action, l'incohérence des caractères, et cette impression d'ennui et de tristesse, résultat inévitable de bouffonneries qui ne sont pas plaisantes et de folies qui ne sont pas gaies. Vouloir prouver le contraire à l'aide d'un examen rétrospectif du genre italien, c'est exactement comme si l'on essayait de démontrer qu'un homme ne peut être ni un poltron, ni un sot, parce qu'il a eu des ancêtres spirituels et intrépides.

Toutefois, même en acceptant le point de vue que Mme Sand a cherché à rétablir, il est encore très facile de s'expliquer son échec. Si nous ne nous

trompons, cette comédie primitive, ce *grenier à sel* où a puisé Molière et qu'il pourrait bien avoir vidé, offrait les élémens naïfs, et, pour ainsi parler, synthétiques de tout ce qui commence. Ce répertoire se composait de types classiques, traditionnels, tout d'une pièce, en qui se résumait un monde à part, un monde de passions, de ridicules et de vices, personnifié dans Cassandre et dans Scaramouche, dans Pierrot et dans Colombine. Ces types étaient si franchement accusés et si généralement acceptés, qu'ils s'incarnaient dans l'acteur chargé de les représenter, et souvent se confondaient avec lui. Chez Molière, le type subsiste, mais il se modifie et devient caractère : l'avare, le faux dévot, le misanthrope, la précieuse. Nous le voyons alors se dégager de ces limbes du vieux théâtre, où il conservait sans mélange ses traits, son nom et son costume, pour se rapprocher de la vie réelle, des hommes de son temps, de la société dont il reflète les mœurs et les travers. Alceste, Clitandre, Trissotin, Arnolphe, M. Jourdain, sont encore des personnages de comédie, mais ils sont déjà des gens du monde, et l'on démêle aisément les innombrables analogies que l'immortel comique a su indiquer entre les créations de son génie et les modèles placés sous ses yeux. Plus tard, à mesure que l'analyse pénètre la société et la littérature, un nouveau travail s'accomplit, et efface encore les saillies et les arêtes. Il ne reste plus que des surfaces polies, brillantes, mobiles, où se joue, comme un rayon d'automne, la grace maniérée de Marivaux. Enfin, dans notre siècle où l'analyse est restée souveraine, où les types ont disparu, où la société, gagnée peu à peu par mille transformations successives qui décomposent et morcellent tout, n'offre que des superficies et des nuances, nous ne trouvons plus au théâtre ces personnifications, ces physionomies particulières de la vieille lignée comique, mais des gens qui s'appellent comme nous, vivent de notre vie, et conservent à peine quelques traits distinctifs au milieu de cet effacement général des figures et des caractères. — Un public accoutumé à ces aspects du théâtre moderne pouvait-il tout à coup reculer de deux cents ans, et s'intéresser à ces portraits de famille de la comédie? — Pour réussir à l'y ramener, il eût fallu du moins un auteur propre à ressusciter ce genre, à y apporter un fonds de gaieté naïve et primesautière qui eût rendu ces types acceptables et possibles. Or, sans déprécier une seule des facultés éminentes de Mme Sand, on doit avouer qu'elle n'est pas gaie. Qu'elle s'en console! elle a cela de commun avec tous les écrivains célèbres de notre siècle. On chercherait vainement une plaisanterie dans M. de Lamartine; on sait de quelle lugubre façon M. Hugo a installé dans ses drames le bouffon et le grotesque; nous ne connaissons rien de plus funèbre que le rire de M. de Chateaubriand, et la gaieté de M. Béranger nous a toujours paru fort problématique. Fille de Jean-Jacques, traductrice élégante de cette sensibilité nerveuse et factice qui fuit la société, au lieu de s'en accommoder et de la peindre, et qui va chercher dans la solitude et la campagne l'aliment de ses secrètes révoltes contre les lois sociales, Mme Sand se trouve placée dans les conditions les plus contraires à ce vieux genre où elle a essayé de retremper sa renommée et son talent. L'analyse appliquée tantôt aux phénomènes psychologiques, tantôt aux spectacles extérieurs, tantôt aux œuvres d'art, — voilà ce qui se révèle constamment dans ses livres. Qu'elle étudie la passion dans ses phases les plus subtiles, et l'amène, par décompositions graduelles, jusqu'au découragement et à l'impuissance, qu'elle décrive la nature avec cette admiration pénétrante

qui ressemble parfois à de la rancune contre la civilisation et les hommes, ou bien qu'elle entreprenne le commentaire d'une de ces immortelles pages léguées par les maîtres de l'art à l'examen enthousiaste et fécond des esprits supérieurs, c'est toujours le même procédé d'interprétation savante, raffinée, diamétralement opposée à cette naïveté primitive qui nous eût fait croire à Colombine et à Pierrot. Si Mme Sand nous eût donné une étude sur la comédie italienne, comme elle nous a donné, dans *le Château des Désertes*, une étude sur *Don Juan*, si elle avait encadré ce travail dans un récit où elle eût pu rester elle-même et déployer ses qualités descriptives, nous sommes sûr qu'elle aurait réussi. Au lieu de cela, elle nous a présenté le pastiche pur et simple, sans aucune préparation qui nous initiât à sa pensée et à ses recherches. Le succès n'était pas possible, et le succès lui a fait défaut.

Et pourtant çà et là, dans cette œuvre manquée, on retrouve encore la trace d'un talent supérieur : il y a la scène du premier acte, Pedrolino et Violette agenouillés et se parlant de leur amour aux pieds de Pandolphe endormi; il y a la jolie chanson berrichonne qui eût mérité un autre cadre; il y a un petit rôle de notaire facétieux et égrillard parfaitement réussi. Peut-être, en songeant à ces charmans détails, est-on tenté de penser qu'en effet Mme Sand a été jugée cette fois avec rigueur; mais ce qui est positif, c'est qu'elle se trompe sur la vraie cause de cet excès de sévérité, et qu'elle ferait mieux de l'attribuer à une de ces réactions fréquentes qui suivent les engouemens irréfléchis. La chute des *Vacances de Pandolphe* pourrait bien n'être que l'expiation du succès exagéré de ces scènes rustiques dont on s'était, nous le croyons, trop pressé d'admirer la vérité et le naturel. Pedrolino et Violette ont payé pour le Champi et pour la Fadette, pour Claudie et pour Sylvain. Il est donc temps que Mme Sand abandonne ce filon d'où elle a tiré tout ce qu'il pouvait lui rendre, qu'elle sorte de cette longue idylle où elle nous a toujours fait l'effet du loup devenu berger, qu'elle renonce aux pastiches de Florian et de Sedaine, et qu'elle revienne à son vrai genre : la passion encadrée dans le paysage.

Toute cette pièce des *Vacances de Pandolphe* n'est qu'un perpétuel contraste, une lutte fatigante entre la manière de Mme Sand et la tâche qu'elle avait entreprise. A tout moment, son sujet et ses personnages sortent, malgré elle, des régions fantasques où elle s'efforce de les maintenir, pour reprendre pied dans la vie réelle. On se demande alors si l'on a réellement à faire à Pierrot, à Violette, à Colombine, à Pascariel, à Léandre, ou bien à un amoureux et à une ingénue de village, proches parens de Sylvain et de Claudie, à des fripons et à des courtisanes fort peu différens des héros de nos vaudevilles. Pourquoi le premier acte est-il le meilleur? C'est que le personnel du vieux théâtre s'y montre à peine, et que ces deux amans naïfs, aux pieds de ce docteur bourru et bonhomme, forment un gracieux tableau, auquel on peut s'intéresser sans aucune préoccupation archéologique ou érudite. Nous n'affirmerons pas, comme les amis de l'auteur, que, dans cette nouvelle édition de Pierrot, Mme Sand a voulu réhabiliter l'idée spiritualiste et chrétienne, c'est-à-dire l'amour vrai triomphant des instincts matériels et grossiers qui dominent chez l'ancien Pierrot : ce sont là de bien grands mots et des prétentions bien hautes pour cette figure enfarinée; mais enfin ce Pedrolino gauche et crédule, gardant, sous son air de niaiserie et de bêtise, sa finesse villageoise, et sauvé des périls dont on l'entoure par la sincérité de son amour pour Violette, ne déplaisait à

personne et pouvait suffire au succès. Par malheur, dès que nous entrons dans le sujet même, dès que nous retrouvons, sous ces ombrages vert-pomme, les vrais personnages du répertoire italien, nous voilà désorientés. Où sommes-nous? Dans le Berry ou aux portes de Bergame? Quel est ce langage? Du berrichon retrouvé par Mme Sand, ou du vénitien de Casanova? Où finit la réalité? où commence le caprice? Ce Pandolphe est-il un docteur de comédie ou un avocat de cour d'assises? Ce Pascariel, un aïeul des premiers Crispins ou un descendant des derniers Robert-Macaires? Cette Colombine, une soubrette matoise, fille de Lisette, ou une *suivante* primitive, mère de Frosine et de Nérine? Tout cela n'est ni assez fantastique, ni assez réel, ni assez fou, ni assez raisonnable, ni assez vieux, ni assez moderne. Si complaisant que soit le spectateur, il lui est impossible de s'abandonner un seul instant à cette gaieté factice et forcée, qui s'agite et se démène dans le vide. Léandre a beau se cambrer et prendre des poses de matamore; Pascariel a beau faire parade de ses friponneries et de ses prouesses : on ne rit pas, et l'on éprouve au contraire ce genre de souffrance qui consiste à se sentir invinciblement triste devant un effet d'hilarité. Maintenant, à ces hésitations, à ces anxiétés permanentes, à ce manque absolu de parti-pris, à ce lamentable débat entre un auteur qui veut faire rire et un public qui s'obstine à rester sérieux, ajoutez une succession d'entrées et de sorties que rien n'explique, et vous comprendrez aisément cet échec que rien ne pouvait conjurer, ni le zèle maladroit des amis, ni même une de ces préfaces posthumes où, de temps immémorial, les auteurs maltraités exhalent leur mauvaise humeur en récriminations tardives contre l'ignorance de la critique ou du public.

Si nous sommes disposé à trouver presque rigoureux cet arrêt unanime porté contre *les Vacances de Pandolphe*, que dirons-nous en revanche du nouveau drame de M. Gozlan? Il serait assurément injuste de nier les qualités de cet esprit bizarre, ami de l'éblouissement et de l'imprévu. Toutefois, en s'obstinant à écrire pour le théâtre, M. Gozlan méconnaît les intérêts de sa renommée et les aptitudes de son talent. Il peut exceller dans le détail et la ciselure, couvrir de paillettes un paradoxe plus ou moins brillant qu'accepte ensuite tant bien que mal le lecteur blasé ou bénévole; mais le théâtre! le théâtre qui ne vit que de vérité, de bon sens, de communication prompte et directe avec la foule, et où la première condition de réussite pour un écrivain est de faire si bien vibrer ses sentimens et ses pensées dans l'ame des spectateurs, qu'ils s'imaginent penser et sentir avec lui! Passé à l'état de système, le paradoxe supprime, pour ceux qui s'y complaisent, toutes ces régions intermédiaires, tous ces points de contact par lesquels l'auteur dramatique a prise sur son auditoire : il les maintient dans une sorte d'isolement cellulaire, c'est-à-dire dans l'état le plus défavorable à cette entente rapide, à ces échanges magnétiques, à cette assimilation soudaine de mille esprits dans un seul, élémens nécessaires de tout succès de théâtre. Et puis, qu'arrive-t-il? Lorsque ces habitués du paradoxe, cédant aux exigences de leur tâche, essaient de se rapprocher du public pour lequel ils écrivent, ils ne connaissent plus ni proportions, ni distance, ni mesure; ils passent du sophisme à la banalité. D'impossibles et de faux qu'ils étaient, ils voudraient devenir vrais : ils ne deviennent que vulgaires.

Ce serait, en effet, faire trop d'honneur aux *Cinq minutes du Commandeur* que d'y voir une œuvre paradoxale : c'est tout simplement un gros mélodrame

fort inférieur, comme contexture, aux pièces du boulevard, et où l'on chercherait en vain ces éclairs, ces saillies originales, à l'aide desquels les auteurs à grandes prétentions d'art et de style prétendent racheter les défauts de leurs conceptions dramatiques. Nous l'avouons, ce titre, *les Cinq minutes du Commandeur*, nous avait alléché. Nous espérions trouver là un souvenir de Molière, d'Hoffmann et de Mozart, une sorte de *second don Juan*, continué et repris après la scène terrible du souper, et nous nous expliquions d'avance l'attrait de ce sujet poétique,

Dont chacun veut parler et que nul ne comprend,
Si vaste et si puissant qu'il n'est pas de poète
Qui ne l'ait soulevé dans son cœur et sa tête,
Et pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.

Nous aurions dû nous souvenir que M. Gozlan met d'ordinaire tout son esprit dans ses titres, et que *Notre Fille est Princesse*, *la Queue du chien d'Alcibiade*, *la Main droite et la Main gauche*, éveillent une foule d'idées auxquelles ces pièces répondent fort rarement. Il en est de même de ce *commandeur* et de ces *cinq minutes*. Il s'agit d'un commandeur de Malte, et nous demanderons dès le premier mot à l'auteur comment il a eu l'idée de faire reposer l'intérêt de son drame sur l'amour de ce commandeur, à qui ses vœux interdisent de se marier? Rendre compte de cette œuvre informe serait, du reste, tout-à-fait impossible. Tirée d'un roman-feuilleton, *le Dragon rouge*, elle trahit à chaque instant son origine, et l'on dirait que M. Gozlan ne s'est pas même donné la peine d'en déguiser la forme primitive, car la moitié de sa pièce se passe en récits moins vraisemblables à coup sûr et moins naturels que celui de Théramène. Accumulation d'événemens et d'aventures, contradictions perpétuelles dans les caractères, série de tableaux qui n'ont entre eux aucun rapport et que l'on pourrait multiplier à l'infini, suivant le caprice de l'auteur ou la patience du public, exclamations emphatiques, héroïsme de tréteaux, duels impossibles, résurrection soudaine de gens percés de part en part, en un mot tout l'attirail du mélodrame sans aucun de ses effets pathétiques ou émouvans, tel est cet ouvrage, dont nous n'aurions pas parlé, s'il ne nous offrait l'occasion d'indiquer une fois de plus le contraste toujours croissant des succès réels avec les succès factices, de ceux que ratifient les applaudissemens de la foule avec les éloges complaisans de cette oligarchie littéraire qui formule ses jugemens comme Vertot faisait ses siéges. Cette séparation de plus en plus tranchée entre le vrai public qui ne vient au théâtre que pour se distraire ou s'émouvoir — et celui qui y apporte d'avance ses admirations et ses épigrammes — contribue pour beaucoup à cet affaissement littéraire que nous sommes, hélas! forcé de signaler à chaque nouvelle épreuve. On se plaint que la littérature languisse : eh! comment en serait-il autrement? Comment espérerait-on ramener l'intérêt, la passion, le mouvement et la vie vers ces luttes de l'intelligence et de l'art, lorsque le dénoûment en est prévu et réglé par les juges du camp, lorsqu'ils s'amusent, par insouciance ou par jeu d'esprit, à fixer, avant le combat, les termes de la défaite ou de la victoire? Autrefois, à l'époque où la nouvelle école avait ses dieux, ses néophytes et son cénacle, on échangeait sans doute avec trop de complaisance les panégyriques et les apothéoses; mais du moins il y avait alors de l'entraînement et de la chaleur, un air de conviction ardente dans l'enthousiasme comme

dans la haine : aujourd'hui, on dirait des gens vieillis et fatigués qui ne veulent pas qu'on les dérange, et ne prétendent qu'à assurer, par des concessions réciproques, leur quiétude et leur repos. Ils rendent leurs arrêts sans y croire, et ne prennent au sérieux ni ces renommées qu'ils consacrent, ni ces œuvres qu'ils encensent, ni ces triomphes qu'ils proclament. Un mot d'ordre est donné, le nom de l'auteur court de bouche en bouche : il signifie éloge ou blâme, succès ou chute, et tout est dit; il n'y a plus qu'à se conformer au programme. Quoi de surprenant si, au milieu de ces accommodemens souscrits par l'indifférence au profit de la vanité, l'art en définitive s'amoindrit, et perd peu à peu son autorité et son charme? On le sait : quand les augures commencent à ne plus pouvoir se regarder sans rire, c'est que les religions sont bien près de s'éteindre et les temples de s'écrouler. A. DE PONTMARTIN.

RECUEIL DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX. Toulouse, 1851. — Les travaux de la province ont été plus d'une fois dans cette *Revue* l'objet d'une attention vigilante. Il est utile parfois de se rendre compte du mouvement intellectuel des départemens. Nous ne sommes point de ceux, en effet, qui croient qu'on ne peut parler et cultiver les lettres qu'à Paris. D'estimables études sorties de quelques académies départementales montreraient suffisamment ce qu'il y a d'excessif dans cette prétention. Parmi ces institutions modestes de la province, l'académie des Jeux floraux, on le sait, occupe un des premiers rangs. Elle peut se faire justement honneur de son antiquité, quand elle y puise le sentiment qui a dicté l'intéressante publication des *Monumens de la langue romane*. Dans cet ordre de travaux, l'académie toulousaine peut poursuivre avec fruit, avec succès, des explorations qui ont du prix non-seulement pour l'histoire littéraire des provinces méridionales, mais pour l'histoire littéraire universelle. C'est par là qu'elle peut se faire honneur de son caractère traditionnel. Si, par ce genre d'études, l'académie des Jeux floraux peut se rattacher, à quelques égards, au mouvement de l'érudition contemporaine, elle a aussi son côté vivant et actuel par ses concours annuels d'éloquence et de poésie. Nous ne voulons point dire que dans cette éloquence et cette poésie il ne se trouve parfois un certain accent provincial assez distinct, et qu'il n'y ait surabondance de ces lieux-communs qui ont passé de nos jours pour de la poésie. Ces morceaux néanmoins en valent bien d'autres qu'on publie à Paris. La prose a également sa part dans le recueil des Jeux floraux. On y peut remarquer un discours de M. Rodière, professeur de droit à la faculté de Toulouse, sur les lettres et la profession littéraire. Le rapport sur le concours, œuvre du secrétaire perpétuel M. de la Jugie, est d'une critique simple, juste et nette. M. de la Jugie d'ailleurs est lui-même un poète des Jeux floraux, auteur de quelques fragmens distingués. Si ces sociétés littéraires de province, dont l'existence modeste ne laisse point d'être utile, sans sortir de leur sphère, avaient une idée suffisante de leur rôle, peut-être plus que jamais seraient-elles appelées à exercer une heureuse influence de direction et d'action autour d'elles, dans ce mouvement intellectuel dont le foyer principal reste à Paris sans doute, mais qui ne se compose que d'une série de rayons convergeant de tous les points de la France. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU TREIZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

LE ROMAN JUIF EN ALLEMAGNE. — M. Léopold Kompert, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 5

L'ITALIE, SES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS ET SA SITUATION ACTUELLE. — I. — Rome sous le pontificat de Pie IX, par M. CHARLES GOUBAUD. . . 33

LE NORD SCANDINAVE DEPUIS CINQUANTE ANS. — I. — Du Mouvement intellectuel et politique en Suède, par M. A. GEFFROY. 90

LES ARTS EN FRANCE DEPUIS LE SALON, par M. F. MERCEY. 125

JOSÉPHINE GRASSINI, par M. P. SCUDO. 148

LE VIEUX ROB, poème, par M. A. BRIZEUX. 160

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES, première partie, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 164

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 179

REVUE LITTÉRAIRE. 192

LES COTES DE CHINE. — Les Mariannes et les Lou-tchou, souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 201

CARTE DES COTES DE CHINE, dressée par l'auteur d'après les travaux des navigateurs anglais et les observations de M. Charles de Freycinet, gravée par M. Jacobs. 254

LE BONACCHINO, SCÈNES DE LA VIE SICILIENNE, par M. PAUL DE MUSSET. 255

LA COLONIE DU CAP SOUS LA DOMINATION ANGLAISE. — L'Émigration et la guerre des Boers et des Cafres, par M. XAVIER RAYMOND. 289

LA POÉSIE ANGLAISE DEPUIS BYRON. — Élisabeth Browning. — J. Edmund Reade. — Henri Taylor, par M. J. MILSAND. 339

BEAUX-ARTS. — Les Cartons de M. P. Chenavard, par M. GUSTAVE PLANCHE. 362

SOUVENIRS DES ALPES, par M. ALFRED DE MUSSET. 378

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 381

LES RUINES DE MASADA, par M. FRÉDÉRIC DE SAULCY, de l'Institut. . . . 401

SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Marinier de Loire, par M. ÉMILE SOUVESTRE. 421

DE LA MISÈRE PAIENNE ET DE LA MISÈRE CHRÉTIENNE, par M. L. DE CARNÉ. 460

LE DERNIER RENDEZ-VOUS, par M. HENRI MURGER. 483

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — I. — Les Huns et le Monde Barbare, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . 529

RECHERCHES NOUVELLES SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV, par M. CHARLES LOUANDRE. 557
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 573
REVUE LITTÉRAIRE. 590
HISTOIRE D'UNE FAMILLE BOURGEOISE. — Alexis Monteil, par M. JULES JANIN. 593
MÉPHISTOPHÉLA ET LA LÉGENDE DE FAUST, par M. HENRI HEINE. . . . 635
DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES EN FRANCE. — Les Ouvriers de l'Alsace, par M. AUDIGANNE. 664
ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — II. — Attila et le Monde Romain, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . . . 700
JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — II. — Le Discours sur les Sciences et les Arts, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 729
LE ROMAN SOCIAL EN ANGLETERRE. — *Yeast* (*Choses en Fermentation*), de M. Kingsley, par M. É. MONTÉGUT. 747
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 763
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 775
LE CHAMBI A PARIS, par M. le général DAUMAS. 781
PETITES SUPERCHERIES ET GRANDE ÉRUDITION DES CONTREFACTEURS. — Lettre à un journal de Leipzig. 786
LORD GEORGE BENTINCK ET M. DISRAELI, par M. EUGÈNE FORCADE. . . 793
LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN. — Stuart de Dunleath, histoire de notre temps, de l'honorable mistress Norton, par M. E.-D. FORGUES. . . 825
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — Le comte Alexis de Saint-Priest, par M. ALBERT DE BROGLIE. 886
LE CRÉDIT FONCIER EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE, par M. ANDRÉ COCHUT. 905
ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — III. — Attila dans les Gaules, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 933
LES DEUX MUSES, poème, par M. VICTOR DE LAPRADE. 965
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 973
REVUE DRAMATIQUE, par M. A. DE PONTMARTIN. 985
HISTOIRE DES MARIONNETTES. — Les Marionnettes en Allemagne et dans les pays du Nord, par M. CHARLES MAGNIN. 993
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Guizot, par M. GUSTAVE PLANCHE. 1036
LE MEZZO-MATTO, SCÈNES DE LA VIE SICILIENNE, par M. PAUL DE MUSSET. 1071
SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Le Port de Shang-hai et les Chinois du nord, par M. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 1104
LES CHEMINS DE FER ET LES DOUANES EN SUISSE, par M. BONNET de Genève. 1147
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1164
REVUE MUSICALE. — *Joanita*, opéra de M. Duprez, par M. P. SCUDO. 1177
REVUE LITTÉRAIRE. — *Les Vacances de Pandolphe*, de Mme Sand, par M. A. DE PONTMARTIN. 1184

FIN DE LA TABLE.